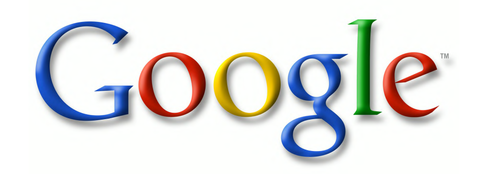


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

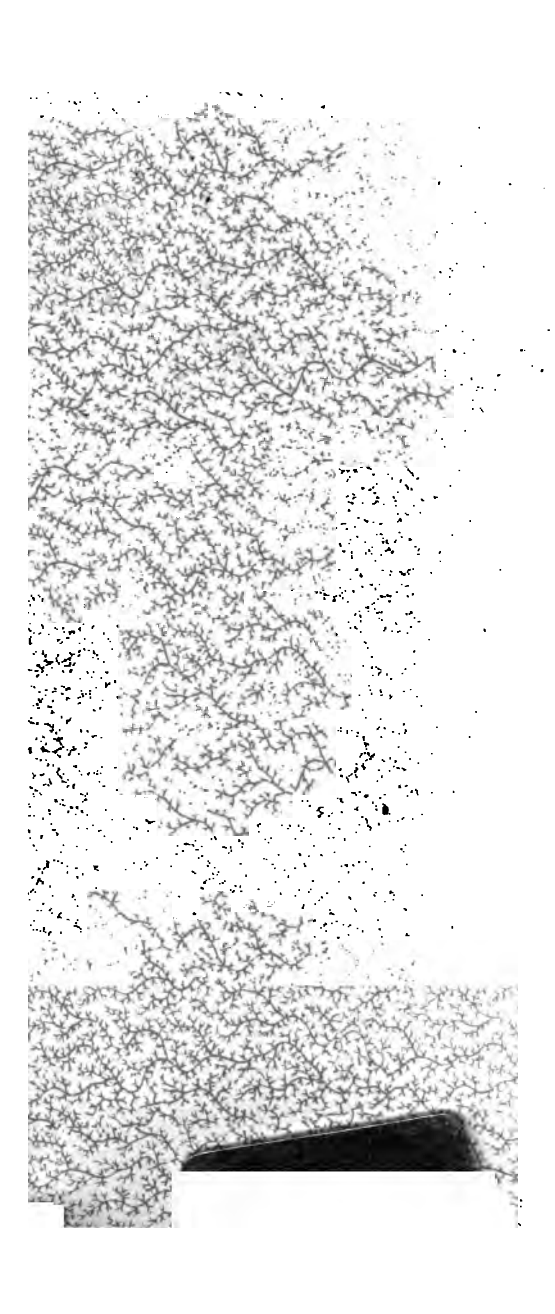
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

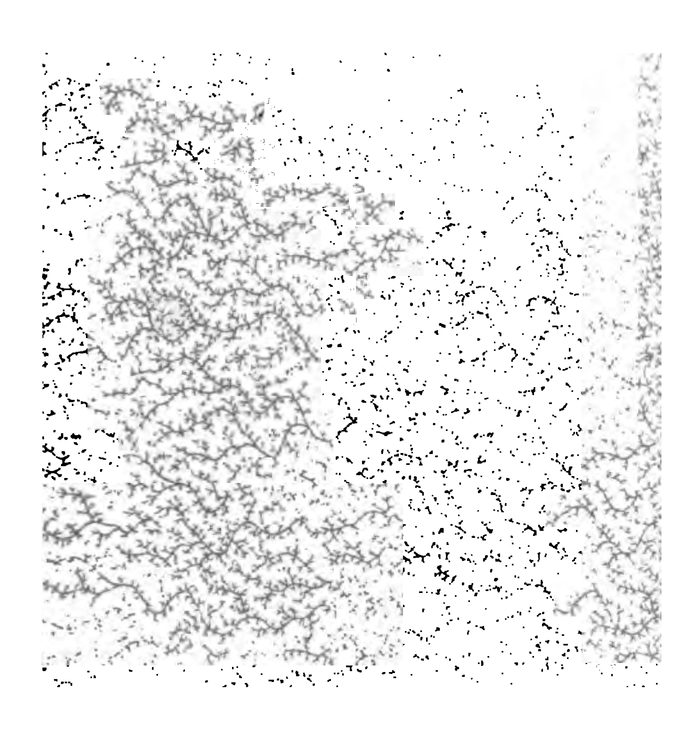
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`


NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07438936 6





LETTRES
DE
CICERON
A ATTICUS.

AVEC

DES REMARQUES,

Et le Texte Latin de l'Edition de Grævius,

Par M. l'Abbé MONGAULT *de l'Académie Françoise, & ci-devant Précepteur de Monseigneur le Duc d'Orleans.*

Nouvelle Edition, revûe & corrigée.

TOME CINQUIÉME.



A PARIS,

Chez la Veuve DELAULNE, rue S. Jacques, à l'Empereur.

M DCCXXXVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



M. T. CICERONIS EPISTOLARUM AD ATTICUM

LIBER UNDECIMUS.

EPISTOLA I.

CICERO ATTICO SAL.

ACCEPI *à te signatum libellum, quem Anteros attulerat; ex quo nihil scire potui de nostris domesticis rebus: de quibus acerbissime afflictor, quod, qui eas dispensavit, neque adest istic, neque ubi terrarum sit scio. Omnem autem spem habeo existimationis, privatarumque re-*

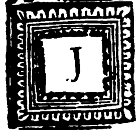


LETTRES DE CICERON A ATTICUS

LIVRE ONZIE'ME.

LETTRE I.

A la fin de DCCIV. *ou au commencement de* DCCV.



'Ai reçû la Lettre [1] que vous aviez donnée à Anteros ; il ne m'a pû rien apprendre de mes affaires domestiques. Le mauvais état où elles sont, m'afflige & m'inquiéte d'autant plus que celui qui en a eu le manîment, n'est point à Rome, & que je ne sai en quel endroit du monde il peut être. La seule ressource

rum in tua erga me mihi perspectissima benivolentia: quam si his temporibus miseris & extremis præstiteris, hæc pericula, quæ mihi communia sunt cum ceteris, fortius feram: idque ut facias, te obtestor, atque obsecro. Ego in cistophoro in Asia habeo ad H-S bis & vicies. Hujus pecuniæ permutatione fidem nostram facile tuebere: quam quidem ego nisi expeditam relinquere putassem, credens ei, cui tu scis jam pridem minime credere, commoratus essem paullisper, nec domesticas res impeditas reliquissem: ob eamque caussam serius ad te scribo, quod sero intellexi, quid timendum esset. Te etiam atque etiam oro, ut me totum tuendum suscipias; ut, si ii salvi erunt, quibuscum sum, una cum iis possim incolumis esse, salutemque meam benevolentiæ tuæ acceptam referre.

qui me reste pour les regler & les rétablir, c'est votre amitié sur laquelle je compte fort. Si vous m'en donnez de nouvelles marques dans un tems où nous sommes menacés des plus cruelles extrémités, je soûtiendrai avec plus de courage la vûe des maux qui me seront communs avec tant d'autres Citoyens. Je vous prie instamment de regler mes affaires. J'ai en Asie deux millions deux cens mille sesterces en monnoye du pays [2]. Vous pourrez aisément en tirant des Lettres de change sur cette somme, acquitter mes dettes. Si je n'avois pas crû, sur la foi d'un homme qui depuis long-tems ne vous trompe plus [3], que mes affaires étoient en meilleur état, je serois demeuré encore quelque tems pour y donner ordre; & si je ne vous en ai pas écrit plûtôt, c'est que j'ai été averti trop tard du mauvais état où elles sont. Je vous conjure de m'aider de vos soins, & de me soûtenir de tout votre crédit; afin que si la fortune est favorable à ceux avec qui je suis, je puisse en profiter, & que j'en sois redevable à votre amitié.

REMARQUES
SUR LA I. LETTRE.

CIceron partit pour la Grece le 11. de Juin, comme on le voit dans la ſeptiéme Lettre du quatorziéme Livre des Fam. & ne revint en Italie que vers la fin d'Octobre de l'année ſuivante, comme il paroît par la douziéme Lettre du même Livre. Pendant tout ce tems-là, nous n'avons de lui que quatre Lettres à Atticus, & il paroît même par ces Lettres qu'il ne lui en écrivit pas davantage. La ſeconde Lettre de ce Livre eſt du commencement de Février l'an de Rome 705. Celle-ci n'a point de date, ainſi je n'ai pû en fixer au juſte l'année: mais comme Ciceron marque à Atticus qu'il ne lui avoit point écrit depuis long-tems, elle ne peut être au plûtôt que de la fin de cette année 704.

1. *La Lettre.*] SIGNATUM LIBELLUM. Il y avoit la même différence entre *Epiſtola* & *libellus*, que chez nous entre *Lettre* & *billet*. Le *libellus* étoit une Lettre courte, pliée autrement que les Lettres, & écrite avec moins de cérémonie. On ſe ſervoit ordinairement de ce mot pour marquer les Lettres de galanterie, *un billet doux. In hoc libello obſignato attuli gaudia multa*, Plaut. Et dans Petrône *libellus venerius. Libellus* ſignifie auſſi quelquefois une Lettre écrite par articles, en forme de Mémoire.

2. *En monnoie du pays.*] *In Cistophoro.* Voyez la derniere Remarque sur la sixiéme Lettre du second Livre. Ces deux millions deux cens mille sesterces, c'est-à-dire plus de deux cens mille livres, que Ciceron avoit laissées en Asie, faisoient partie de ce qu'il avoit retiré en une année de son Gouvernement. L'on peut juger par-là quelles sommes en devoient rapporter ceux qui n'étoient pas si scrupuleux que Ciceron, & qui ne se piquoient pas d'un désintéressement aussi parfait que celui qu'il fit paroître.

3. *Sur la foi d'un homme qui depuis longtems ne vous trompe plus.*] Philotime Affranchi de Terentia. Voyez les Lettres 4. 5. & 9. du sixiéme Livre.



EPISTOLA II.

CICERO ATTICO SAL.

Litteras tuas accepi pridie Nonas Febr. eoque ipso die ex testamento crevi hereditatem. Ex multis meis miserrimis curis est una levata, si, ut scribis, ista hereditas fidem, & famam meam tueri potest, quam quidem te intelligo, etiam sine hereditate, tuis opibus defensurum fuisse. De dote quod scribis, per omnes deos te obtestor, ut totam rem suscipias, & illam miseram mea culpa & negligentia tueare meis opibus, si quæ sunt; tuis, quibus tibi molestum non erit, facultatibus: cui quidem deesse omnia, quod scribis, obsecro te noli pati: in quos enim sumptus abeunt fructus prædiorum? jam illa H-S LX quæ scribis,



LETTRE II.

L'an de Rome DCCV. *sous le second Consulat de César, qui eut pour Collegue Servilius Isauricus.*

J'Ai reçû votre Lettre le quatre de Février; & le même jour, j'ai fait l'Acte par lequel je me porte pour héritier [1]. Parmi de si grands sujets de chagrin, j'en aurai un de moins si, comme vous me le marquez, cette succession peut servir à payer mes créanciers & à rétablir mon crédit; & quand cette ressource auroit manqué, j'en aurois toujours trouvé une sûre en vous. Quant à ce que vous me dites de la dot de ma fille, cela m'est d'autant plus sensible qu'elle n'est malheureuse que par ma faute & par ma négligence. Je vous conjure par tout ce qu'il y a de plus sacré, de la secourir. Employez pour elle ce qui peut me rester de bien, aidez-la du vôtre, sans néanmoins vous incommoder. Ne la laissez pas plus

nemo mihi umquam dixit ex dote esse detracta. Numquam enim essem passus. Sed hæc minima est ex iis injuriis, quas accepi; de quibus ad te dolore & lacrimis scribere prohibeor.

Ex ea pecunia, quæ fuit in Asia partem dimidiam fere exegi. Tutius videbatur fore ibi, ubi est, quam apud publicanos. Quod me hortaris ut firmo sim animo, vellem posses aliquid afferre, quamobrem id facere possem. Sed si ad ceteras miserias accessit etiam id, quod mihi Chrysippus dixit parari, (tu nihil significasti) de domo, quis me miserior uno jam fuit? oro, obsecro, ignosce: non possum plura scribere. Quanto mœrore urgear, profecto vides: quod si mihi commune cum ceteris esset, qui videntur in eadem

long-tems, je vous prie, dans l'extrême besoin où vous me dites qu'elle est. A quoi donc est-ce qu'on emploie le revenu de mes terres ? On ne m'avoit point dit qu'on eût retranché sur sa dot ces soixante mille sesterces dont vous me parlez [2], & je ne l'aurois jamais souffert. Mais c'est le moindre de tous les sujets de plaintes qu'on m'a donnés ; la douleur m'empêche de vous en faire le détail.

J'ai retiré environ la moitié de l'argent que j'avois en Asie ; j'ai crû qu'il seroit plus sûrement où je l'ai placé, qu'entre les mains des Fermiers de la République. Vous m'exhortez à ne me point laisser abattre ; je voudrois bien que vous eussiez quelque chose à m'apprendre qui pût me soûtenir & me consoler. Mais si pour surcroît de maux ce que Chrysippus m'a dit de ma maison [3], & dont vous ne me parlez point, est véritable, fût-il jamais un homme aussi malheureux que moi ? Pardonnez-moi, je vous prie, la douleur m'empêche de vous en dire davantage. Vous voyez dans quel accablement je suis. Si ce malheur m'étoit commun avec tous ceux qui ont suivi

caussa esse, minor mea culpa videretur, & eo tolerabilior esset. Nunc nihil est, quod consoletur; nisi quid tu efficis, si modo etiam nunc effici potest, ut ne qua singulari afficiar calamitate, & injuria.

Tardius ad te remisi tabellarium, quod potestas mittendi non fuit. A tuis & nummorum accepi H-S LXX. *& vestimentorum quod opus fuit. Quibus tibi videbitur, velim des litteras meo nomine. Nosti meos familiares. Signum requirent, aut manum: dices iis, me propter custodias ea vitasse.*

REMARQUES
SUR LA II. LETTRE.

1. E*T le même jour j'ai fait l'Acte par lequel je me porte pour héritier.*] Celui qu'on faisoit héritier, étoit ordinairement obligé de prendre cette qualité dans un certain tems marqué dans le Testament. La formule étoit: *Cùm me N. hæredem instituerit, eam hæredita-*

npée, ma faute me paroîtroit moin-
, & je me consolerois plus aisément.
is il ne me reste plus de consola-
ı, à moins que vous ne fassiez en
:e, si toutefois il est encore tems;
ɔn ne me traite pas plus mal que
autres.
[e vous ai renvoyé un peu tard ce-
qui m'a apporté vos Lettres, mais
ı'ai pû le faire partir plûtôt. Vos
s m'ont donné soixante & dix mille
erces, & les habits dont j'ai eu be-
ı [4]. Je vous prie d'écrire en mon
n à ceux à qui vous jugerez que je
rois écrire. Vous connoissez mes
is; ils seront surpris de ne voir ni
n écriture, ni mon cachet; mais
ıs leur direz que c'est une précau-
ı que j'ai prise, en cas que mes Let-
: fussent interceptées.

---

adeo cernoque. Atticus ayant donc man-
Ciceron que quelqu'un de ses amis l'avoit
son héritier, Ciceron lui marque que le
r même qu'il avoit reçû sa Lettre, il avoit
:pté la succession.

. *Qu'on eut retranché sur sa dot ces soixante*
'e sesterces dont vous me parlez.] Tullia
it été répudiée par Crassipes pendant que

Ciceron étoit en Cilicie. Alors le mari n'étoit obligé à rendre la dot qu'en plusieurs payemens, à moins qu'on n'eût spécifié dans le Contrat, qu'il seroit obligé de la rendre en un seul payement. Crassipes avoit déja rendu un tiers de la dot, & c'étoit sur ce premier payement que Terentia avoit apparemment retenu ces soixante mille sesterces; ou bien sur l'argent que Ciceron avoit destiné pour le premier payement qu'on devoit faire à Dolabella. Je ne conçois pas comment un homme aussi judicieux que Manuce a pû s'imaginer qu'il s'agissoit ici de Terentia femme de Ciceron. Il n'y a qu'à lire les quatre premieres Lettres de ce Livre avec la neuviéme, la dix-septiéme, & la vingt-quatriéme; & l'onziéme Lettre du 14. des Fam. pour se convaincre qu'il s'agit par-tout de Tullia; & Corradus a eu raison de dire qu'il faloit être aveugle

EPISTOLA III.

CICERO ATTICO SAL.

QUid hic agatur scire poteris ex eo, qui litteras attulit: quem diutius tenui, quia quotidie aliquid novi exspectabamus: neque nunc mittendi tamen ulla caussa fuit,

pour ne le pas voir. La douleur tendre & vive que Ciceron fait paroître toutes les fois qu'il parle de cette affaire, convient fort aux sentimens qu'il avoit pour sa fille, & nullement à ceux qu'il avoit pour sa femme, dont il eut de si grands sujets de se plaindre depuis qu'il fût sorti de l'Italie pour aller trouver Pompée, qu'il la répudia lorsqu'il fut de retour à Rome.

3. *Ce que Chrysippus m'a dit de ma maison.*] Que les gens du parti de César, qui étoient maîtres à Rome, vouloient la lui ôter parce qu'il étoit allé trouver Pompée.

4. *Les habits dont j'ai eu besoin.*] Pour les Esclaves qu'il avoit à sa suite. *Vestimenta* aussi-bien que *vestis*, signifient quelquefois en général, les étofes, les meubles, les hardes.

LETTRE III.

Même année DCCV.

VOus pourrez savoir par celui qui m'a apporté votre Lettre, en quel état sont ici vos affaires. Je l'ai retenu plusieurs jours, parce que j'attendois qu'il y eût quelque chose de nouveau ; mais il n'est rien arrivé, & je ne vous

præter eam, de qua tibi rescribi voluisti. Quod ad Kal. Quint. pertinet, quid vellem; utrumque grave est tam gravi tempore, periculum tantæ pecuniæ, & , dubio rerum exitu, ista quam scribis abruptio. Quare ut alia, sic hoc vel maxime tuæ fidei benivolentiæque permitto, & illius consilio & voluntati: cui miseræ consuluissem melius, si tecum olim coram potius, quam per litteras de salute nostra, fortunisque deliberavissem.

Quod negas præcipuum mihi ullum incommodum impendere, etsi ista res nihil habet consolationis, tamen etiam præcipua multa sunt, quæ tu profecto vides, ut sunt, & gravissima esse, & me facillime vitare potuisse: ea tamen erunt minora, si, ut adhuc factum est, administratione diligentiaque tua levabuntur. Pecunia apud Egnatium est. Sit à me, ut est. Neque enim hoc quod agitur vi-

écris que pour répondre à ce que vous me demandez. Quant à cette affaire du premier de Juillet [1], quel parti prendre ! Comment risquer une somme si considérable dans un tems si malheureux ? ou comment faire ce divorce dont vous me parlez dans la situation incertaine où sont les affaires ? Ainsi je m'en remets sur cela, encore plus que sur tout le reste, à votre amitié ; & j'en laisse ma fille la maîtresse. Elle seroit moins malheureuse si, avant que de partir, je vous avois consulté plûtôt de vive voix que par Lettres [2], sur une affaire si importante & pour elle & pour moi.

Vous prétendez que je n'ai de maux à craindre que ceux qui peuvent m'être communs avec ceux dont j'ai suivi le parti. C'est une triste consolation ; & d'ailleurs combien ai-je en mon particulier de chagrins qui, comme vous voyez, ne sont pas médiocres, & que j'aurois pû aisément m'épargner ! Il n'y a que les soins que vous voulez bien vous donner pour moi, qui puissent les diminuer. J'ai de l'argent chez Egnatius ; il faut l'y laisser jusqu'à ce que la fortune se soit déclarée pour l'un ou

detur diuturnum esse posse; ut scire jam possim, quid maxime opus sit: etsi egeo rebus omnibus; quod is quoque in angustiis est, qui cum sumus; cui magnam dedimus pecuniam mutuam, opinantes nobis, constitutis rebus, eam rem etiam honori fore. Tu, ut antea fecisti, velim, si qui erunt, ad quos aliquid scribendum à me existimes, ipse conficias. Tuis salutem dic. Cura, ut valeas. In primis id, quod scribis, omnibus rebus cura & provide, ne quid ei desit, de qua scis me miserrimum esse. Idibus Jun. ex castris.

REMARQUES
SUR LA III. LETTRE.

1. C*Ette affaire du premier de Juillet.*] Ciceron devoit faire alors à Dolabella un second payement de la dot de sa fille; & comme son gendre étoit dans le parti ennemi, il vouloit attendre pour le payer, qu'on vît comment les affaires tourneroient. Il avoit lieu de se plaindre de la maniere dont Dola-

l'autre parti, ce qui ne peut pas aller bien loin. Cependant je manque de tout aussi-bien que Pompée, à qui j'ai prêté une grosse somme, dans la pensée que cela sera avantageux & honorable pour moi si ses affaires tournent bien. Je vous prie d'écrire des Lettres en mon nom, comme vous avez déja fait; & selon que vous le jugerez à propos. Mes complimens à toute votre famille. Ayez soin de votre santé. Je vous recommande par-dessus toutes choses de faire en sorte, comme vous me le promettez, qu'il ne manque rien à une personne dont les peines, comme vous savez, augmentent fort les miennes. Au camp le 13. de Juin.

---

bella en avoit usé avec sa femme, & il avoit eu envie qu'elle fît divorce avec lui; mais comme Dolabella avoit beaucoup de crédit auprès de César, il vouloit attendre quel seroit le succès de la bataille qu'il voyoit bien qu'on donneroit bientôt, & qui devoit décider des affaires. Ciceron parle encore dans deux autres Lettres * du dessein qu'il avoit de faire faire divorce à sa fille avec Dolabella, & ce n'est pas le seul exemple que l'on trouve dans ces derniers tems de la République, de la liberté que les femmes avoient

alors de se séparer de leur mari, & d'en épouser un autre. Voici ce que Cœlius mandoit à Ciceron quelques années auparavant. *Paula Valeria sœur de Triarius, a fait divorce avec son mari le jour même qu'il devoit arriver de son Gouvernement, & cela sans aucune raison; elle doit épouser D. Brutus.* Epist. 7. Lib. 8. Fam. * Epist. 20. h. Lib. Epist. 13. Lib. 14. Fam.

2. *Si avant que de partir je vous avois con-*



EPISTOLA IV.

CICERO ATTICO SAL.

Accepi ab Isidoro litteras, & postea datas binas. Ex proximis cognovi prædia non venisse. Videbis ergo ut sustentetur per te: de Frusinati, si modo futuri sumus, erit mihi res oportuna. Meas litteras quod requiris, impedior inopia rerum, quas nullas habeo litteris dignas; quippe cui nec quæ accidunt, nec, quæ aguntur, ullo modo probentur. Utinam coram tecum olim po-

sulté plûtôt de vive voix que par Lettres.] Depuis que Ciceron eut quitté Rome avec Pompée jusqu'à ce qu'il partit pour la Grece, il ne vit point Atticus. Il se repentoit alors d'avoir été joindre Pompée ; & il suppose que si Atticus l'eût vû, il l'auroit déterminé à demeurer en Italie, & qu'il lui auroit mieux fait connoître le mauvais état où étoient ses affaires domestiques.



LETTRE IV.

Même année DCCV.

J'Ai reçû la Lettre que vous aviez donnée à Isidore, & deux autres encore de plus fraîche date. Dans la derniere vous me marquez qu'on n'a vendu aucune de mes Métairies. Vous aurez donc la bonté de fournir de l'argent à ma fille. Je serai bien-aise de retirer la maison de Frusino [1], pourvû que nous soyons jamais en état d'en jouir. Vous vous plaignez de ce que je ne vous écris pas assez souvent ; c'est que je ne vois rien qui mérite de vous être mandé ; car je n'approuve ni ce que l'on fait, ni ce qui arrive ici [2].

tius, quam per epiſtolas. Hic tua, ut poſſum, tueor apud hos. Cetera Celer. Ipſe fugi adhuc omne munus, eo magis, quod ita nihil poterat agi, ut mihi & meis rebus aptum eſſet.

Quid ſit geſtum novi quæris: ex Iſidoro ſcire poteris: reliqua non videntur eſſe difficiliora. Tu id velim, quod ſcis me maxime velle, cures, ut ſcribis, ut facis. Me conficit ſollicitudo, ex qua etiam ſumma infirmitas corporis: qua levata, ero una cum eo qui negotium gerit, eſtque in ſpe magna. Brutus amicus in cauſſa verſatur acriter. Hactenus fuit, quod caute à me ſcribi poſſet. Vale. De penſione altera, oro te, omni cura conſidera quid faciendum ſit; ut ſcripſi iis litteris, quas Pollex tulit.



Je voudrois bien, avant que d'y être venu, avoir conferé avec vous plûtôt de vive voix que par Lettres. Je ménage ici vos intérêts auprès de nos gens autant que je puis, & Celer [3] agit aussi de son côté. Je n'ai point voulu jusqu'à présent me charger de rien ; cela ne conviendroit ni à mon goût, ni à mes intérêts.

Vous me demandez des nouvelles de ce qui s'est passé depuis peu [4]; vous pouvez l'apprendre par Isidore; nous viendrons aussi aisément à bout du reste [5]. Continuez, je vous prie, comme vous me le promettez, d'avoir soin de cette affaire que je vous ai recommandée par-dessus toutes les autres. Le chagrin qui m'accable nuit fort à ma santé [6]. Quand elle sera rétablie, j'irai joindre Pompée qui est maintenant rempli de grandes esperances. Brutus notre ami fait paroître beaucoup de zéle, & se distingue fort [7]. Voilà tout ce que la prudence me permet de vous mander. Adieu. Examinez, je vous prie, avec tout le soin possible, ce qu'il y a à faire sur ce second payement de la dot de ma fille ; comme je vous l'ai déja écrit par Pollex.

REMARQUES

SUR LA IV. LETTRE.

1. DE *retirer la maison de Frusino.*] On voit par la treiziéme Lettre de ce Livre, qu'il vouloit retirer ce bien qu'il avoit vendu à pacte de rachat. *De fundo Frusinati redimendo jam pridem intellexisti voluntatem meam.* Frusino étoit sûr le grand chemin nommé la *voie Latine.* C'étoit une ancienne ville des Volsques, à présent *Frussilone.*

2. *Je n'approuve ni ce que l'on fait, ni ce qui arrive ici.*] Ciceron laissoit trop voir son chagrin. Il desapprouvoit tout, il craignoit tout; ce qui donna occasion à ce bon mot de Pompée, qui fatigué de ce que Ciceron exageroit toujours les forces de César, lui dit, *pour nous craindre vous n'avez qu'à passer de son côté.*

3. *Celer.*] Q. Pilius Celer frere ou cousin de la femme d'Atticus.

4. *Des nouvelles de ce qui s'est passé depuis peu.*] Au combat de Dyrrachium. César ayant attaqué le camp de Pompée, fut repoussé vigoureusement, & auroit été entierement défait si Pompée avoit sû profiter de son avantage. *Il n'a manqué aux ennemis pour remporter une victoire complete,* dit alors César, *que d'avoir un Chef qui sût vaincre.*

Plutar.

Plutar. Cæsar. Suet. Julio Cæsar. Lib. 3. *bell. civ.* &c.

5. *Nous viendrons aussi aisément à bout du reste.*] Cet avantage, quoiqu'assez médiocre (car César dit qu'il ne perdit que 960. hommes, & les autres Historiens ne font monter la perte qu'à deux mille hommes) cet avantage, dis-je, donna une si grande confiance à tout le parti de Pompée, qu'ils regardoient déja la guerre comme finie. *His rebus tantum fiduciæ ac spiritus Pompeianis accessit, ut non de ratione belli cogitarent, sed vicisse jam sibi viderentur.*

Cæs. Lib. 3. *bell. civ.*

6. *Le chagrin qui m'accable nuit fort à ma santé ; quand elle sera rétablie, j'irai joindre Pompée.*] Ciceron étoit alors à Dyrrachium, & il ne se trouva point à la bataille de Pharsale.

7. *Brutus notre ami fait paroître beaucoup de zéle & se distingue fort.*] Avant la guerre civile, il avoit toujours affecté de faire paroître sa haine pour Pompée, qui pendant la guerre de Sylla avoit fait mourir son pere d'une maniere fort cruelle. Brutus ne lui avoit jamais parlé, & ne le saluoit pas même lorsqu'il le rencontroit ; mais il sacrifia à la République & à la bonne cause, un si juste ressentiment.

Plut. in Brut. & Pomp.



EPISTOLA V.

CICERO ATTICO SAL.

QUæ me caussæ moverint, quam acerbæ, quam graves, quam novæ, coëgerintque impetu magis quodam animi uti, quam cogitatione, non possum ad te sine maximo dolore scribere: fuerunt quidem tantæ, ut id, quod vides, effecerint. Itaque nec quid ad te scribam de meis rebus, nec quid à te petam reperio. Rem & summam negotii vides. Equidem ex tuis litteris intellexi, & iis, quas communiter cum aliis scripsisti, & iis, quas tuo nomine, quod etiam mea sponte videbam, te subdebilitatum novas rationes tuendi mei quærere. Quod scribis placere, ut propius accedam, iterque per oppida noctu faciam; non sane video, quemadmodum id fieri possit. Neque enim ita apta habeo diversoria, ut tota

LETTRE V.

Même année DCCV.

JE ne pourrois ſans une extrême douleur, vous marquer les raiſons qui m'ont fait prendre mon parti ſi bruſquement, & preſque ſans réflexion. Imaginez-vous tout ce qu'il y a de plus fort [1], de plus extraordinaire, & de plus cruel; enfin, jugez-en par le parti que j'ai pris [2]. Ainſi, je ne ſai que vous écrire ſur ce qui me regarde, & je ne vous recommande rien en particulier; vous voyez bien en général ce qu'il y a à faire pour moi. Il me paroît, & par vos Lettres & par celles que vous m'avez écrites avec quelques autres de mes amis, que vous n'eſperez pas beaucoup de la voie que vous aviez priſe pour me ſervir, & que vous en cherchez quelque autre [3]. Vous me conſeillez de m'approcher de Rome, & de paſſer de nuit dans les villes; mais je ne vois pas comment je le pour-

tempora diurna in his possim consumere; neque ad id, quod quæris, multum interest, utrum me homines in oppido videant, an in via. Sed tamen hoc ipsum, sicut alia considerabo, quemadmodum commodissime fieri posse videatur.

Ego propter incredibilem & animi & corporis molestiam conficere plures litteras non potui: iis tantum rescripsi, à quibus acceperam. Tu velim & Basilio, quibus præterea videbitur, etiam Servilio conscribas, ut tibi videbitur, meo nomine. Quod tanto intervallo nihil omnino ad vos; profecto intelligis rem mihi deesse, de qua scribam, non voluntatem. Quod de Vatinio quæris: neque illius, neque cujusquam mihi præterea officium deesset, si reperire possent, qua in re me juvarent. Quintus aversissimo à me animo Patris fuit. Eodem Corcyra filius venit. Inde profectos eos una cum ceteris arbitror.

rois faire, je n'ai pas de gîtes assez commodes pour y passer la journée entiere; &, si je marche de jour il importe peu qu'on me voye sur la route ou dans les villes. Cependant je verrai ce qu'il y aura de mieux à faire là-dessus comme sur tout le reste.

La tristesse & l'accablement où je suis, ne me permettent pas d'écrire beaucoup de Lettres; j'ai seulement fait réponse à celles que j'ai reçûes. Je vous prie d'écrire en mon nom à Basilus [4], à Servilius, & en général à tous ceux à qui vous croirez que je devrois écrire, & comme vous le jugerez à propos. Si vous avez été si long-tems sans recevoir de mes Lettres, vous devez bien juger que c'est que je n'ai eu rien à vous mander. Vatinius [5], dont vous me parlez, est très-bien intentionné pour moi; & il ne tiendra pas à lui, non plus qu'à tous les autres, qu'ils ne me rendent service. Mon frere s'est déclaré hautement contre moi; son fils est allé de Corcyre le joindre à Patres; & je crois qu'ils en sont partis avec ceux qui vont trouver César.

REMARQUES SUR LA V. LETTRE.

1. I*Maginez-vous tout ce qu'il y a de plus fort*, &c.] Après la bataille de Pharſale, Caton qui étoit demeuré à Dyrrachium avec quinze Cohortes pour garder le gros bagage, voulut déférer le commandement à Ciceron, parce qu'il avoit été Conſul, & que Caton n'avoit été que Préteur. Ciceron le refuſa, & déclara qu'il vouloit ſe retirer : ce qui irrita ſi fort le jeune Pompée & ſes amis, qu'ils l'auroient tué, ſi Caton pour le dérober à leur fureur, ne l'avoit emmené hors du Camp. *Plutar. Cicer.*

2. *Vous en jugerez par le parti que j'ai pris.*] De revenir en Italie avant que d'avoir fait ſa paix, & ſans ſavoir ſi Céſar le trouveroit bon.

3. *Que vous n'eſperez pas beaucoup de la voie que vous avez priſe pour me ſervir, & que vous en cherchez quelqu'autre.*] Je ne vois pas qu'on puiſſe donner un autre ſens à ces paroles, *te ſubdebilitatum novas rationes tuendi mei quærere ; ſubdebilitatum* ne peut marquer ici qu'une eſperance foible & incertaine. S'il y avoit quelque variété dans les Manuſcrits, je croirois que le texte eſt corrompu. On lit dans les Editions ordinaires *te ſubita re quaſi debilitatum*, mais c'eſt une correction de Lambin. Le ſens ſeroit alors *que ſurpris & embar-*

rassé de m'avoir vû prendre si brusquement une résolution si extraordinaire.

4. *Basilus.*] L. Minucius Basilus. Il fut Préteur en 708. & ayant été chagrin de ce que César ne lui donna point de Gouvernement après sa préture, il entra dans la conjuration de Brutus & de Cassius.

Dio. Lib. 43. Appian. Lib. 2. civil. Oros. Lib. 6. cap. 18.

5. *Vatinius.*] On a vû ailleurs qu'il avoit été fort ennemi de Ciceron; mais ils s'étoient depuis réconciliés, & Ciceron avoit plaidé pour lui.

Voyez la 1. Lettre du 1. Liv. des Fam. & la 9. du 5.



EPISTOLA VI.

CICERO ATTICO SAL.

SOllicitum esse te cum tuis communibusque fortunis, tum maxime de me, ac de dolore meo, sentio: qui quidem dolor meus non modo non minuitur, cum socium sibi adjungit dolorem tuum, sed etiam augetur. Omnino pro tua prudentia sentis, qua consolatione levari maxime possim. Probas enim meum consilium, negasque mihi quidquam tali tempore potius faciendum fuisse. Addis etiam (quod etsi mihi levius est, quam tuum judicium, tamen non est leve) ceteris quoque, id est, qui pondus habeant, factum nostrum probari. Id si ita putarem, levius dolerem. Crede, inquis mihi. Credo equidem: sed scio, quam cupias minui dolorem meum.

LETTRE VI.

Même année DCCV.

JE vois l'inquiétude que vous donnent les malheurs dont vous êtes menacé avec tous les autres Citoyens, & encore plus mes chagrins particuliers ; la part que vous prenez à ma douleur est une nouvelle peine pour moi, & l'augmente au lieu de la diminuer. Vous avez bien senti ce qui étoit le plus propre à me consoler ; car vous approuvez le parti que j'ai pris, & vous prétendez que je n'en pouvois point prendre d'autre. Vous ajoûtez que tout le monde est du même avis, du moins ceux dont le jugement est de quelque poids. Quoique leur approbation me fasse beaucoup moins de plaisir que la vôtre, elle ne m'est pas néanmoins indifférente ; & si j'en étois bien assûré, cela diminueroit mon chagrin. Croyez-moi, dites-vous ; je vous crois ; mais je connois votre amitié & l'envie que vous avez d'adoucir mes peines.

Me discessisse ab armis numquam pœnituit : tanta erat in illis crudelitas, tanta cum barbaris gentibus conjunctio, ut non nominatim, sed, generatim proscriptio esset informata ; ut jam omnium judicio constitutum esset, omnium vestrum bona prædam esse illius victoriæ ; vestrum, plane dico, numquam enim de te ipso nisi crudelissime cogitatum est. Quare voluntatis me meæ numquam pœnitebit : consilii pœnitet. In oppido aliquo mallem resedisse, quoad arcesserer. Minus sermonis subiissem : minus accepissem doloris : ipsum hoc me non angeret. Brundisii jacere in omnes partes est molestum. Propius accedere, ut suades, quo modo sine lictoribus, quos populus dedit, possum ? qui mihi incolumi adimi non possunt. Quos ego modo paullisper cum bacillis in turbam conjeci ad oppidum accedens, ne quis impetus militum fieret.

Recipio tempore me domum. Te nunc ad Oppium. Et cum his placeret

Je ne me ſuis jamais reproché d'avoir quitté un parti où l'on voyoit des nations barbares mêlées avec les Romains, où tout reſpiroit la cruauté, où la proſcription auroit été générale, où l'on regardoit déja tous vos biens comme un butin légitime; je dis les vôtres en particulier, car leur mauvaiſe diſpoſition pour vous n'avoit que trop parû. Je n'ai donc rien à me reprocher de ce côté-la, mais je devois prendre d'autres meſures. Je devois me retirer dans quelque ville hors de l'Italie, juſqu'à ce qu'on me rappelât. Cela auroit moins fait parler, & je n'aurois pas à préſent tant de chagrin & d'inquiétude. Il ſeroit fâcheux pour moi en toute maniere de demeurer à Brindes dans le triſte état où je ſuis. Vous me conſeillez de m'approcher, mais comment marcher ſans mes Licteurs que le Peuple Romain m'a donnés, & qu'on ne peut m'ôter qu'avec la vie [1]? Cependant, quand je ſuis entré dans Brindes, je n'ai point fait marcher devant moi mes faiſceaux, de peur que les ſoldats ne ſe jettaſſent deſſus.

Je vous promets d'aller à Rome quand il en ſera tems [2]; mais voyez aupara-

modo propius accedere, ut hac de re considerarem: credo fore auctores: sic enim recipiunt, Cæsari non modo de conservanda, sed etiam de augenda mea dignitate curæ fore: meque hortantur, ut magno animo sim; ut omnia summa sperem: ea spondent, confirmant, quæ quidem mihi exploratiora essent, si remansissem. Sed ingero præterita. Vide, quæso, igitur ea, quæ restant, & explora cum istis; & si putabis opus esse, & si istis placebit, quo magis factum nostrum Cæsar probet, quasi de suorum sententia factum. Adhibeantur Trebonius, Pansa, si qui alii; scribantque ad Cæsarem, me, quidquid fecerim, de sua sententia fecisse.

Tulliæ meæ morbus, & imbecillitas corporis me exanimat, quam tibi intelligo magnæ curæ esse; quod est mihi gratissimum. De Pompeii exitu mihi dubium numquam fuit. Tanta enim desperatio rerum ejus omnium regum & populorum animos occupa-

vant Oppius [3], afin que si les amis de César sont d'avis que je m'approche, je me détermine là-dessus. Je ne doute point qu'ils ne me le conseillent; car ils m'assûrent que bien loin d'avoir rien à craindre de la part de César, j'en dois attendre de nouvelles marques de distinction [4]. Ils m'en répondent, & ne veulent point que j'en doute. Je me laisserois persuader plus aisément si j'étois demeuré en Italie; mais ne rappelons point le passé, remedions au présent. Voyez, je vous prie, avec eux si, pour faire trouver bon à César que j'aille à Rome, il ne seroit pas à propos qu'il sût que je n'ai rien fait que par leur avis. Joignez à eux Trebonius [5], Pansa [6] & les autres amis de César; qu'ils lui écrivent que je n'ai fait que ce qu'ils m'ont conseillé.

La maladie de ma fille & la délicatesse de sa complexion m'allarment fort; je vous suis sensiblement obligé du soin que vous prenez d'elle. La mort de Pompée ne m'a point surpris [7]; car tous les Rois & tous les Peuples regardoient si fort ses affaires comme desesperées, que quelque part qu'il eût abordé il y auroit trouvé le

rat, ut, quocumque venisset, hoc putarem futurum. Non possum ejus casum non dolere. Hominem enim integrum, & castum, & gravem cognovi. De Fannio consoler te? perniciosa loquebatur de mansione tua. L. vero Lentulus Hortensii domum sibi, & Cæsaris hortos, & Bajas desponderat. Omnino hæc eodem modo ex hac parte fiunt: nisi quod illud erat infinitum. Omnes enim, qui in Italia manserant, hostium numero habebantur. Sed velim hæc aliquando solutiore animo.

Quintum fratrem audio profectum in Asiam, ut deprecaretur. De filio nihil audivi. Sed quære ex Diochare, Cæsaris liberto, quem ego non vidi, qui istas Alexandreas litteras attulit. Is dicitur vidiße an euntem, an jam in Asia? Tuas litteras, prout res postulat, exspecto: quas velim cures quamprimum ad me perferendas IIII *Kal. Decembris.*

même ſort. Je ne laiſſe pas d'en être touché. J'eſtimois ſa vertu, ſes mœurs, ſa prudence [8]. Que je vous conſole de la mort de Fannius [9] ! Savez-vous qu'il parloit hautement contre vous, parce que vous étiez demeuré en Italie ! Pour Lentulus, il avoit déja pris pour ſa part la maiſon d'Hortenſius, les jardins de Céſar, & ſa maiſon de Bayes [10]. On en fait de même dans l'autre parti ; ſi ce n'eſt que dans celui de Pompée cela n'auroit point eu de bornes, car on regardoit comme ennemis tous ceux qui étoient demeurés en Italie. Mais je ſouhaite de pouvoir un jour m'entretenir là-deſſus avec vous, lorſque nous ſerons plus tranquiles.

J'apprens que mon frere eſt allé en Aſie pour implorer la clémence du vainqueur. Je n'ai point de nouvelles de ſon fils. Informez-vous-en un peu à Diocharés l'Affranchi de Céſar, qui a apporté ces Lettres d'Alexandrie. On dit qu'il a vû mon neveu ; étoit-il déja en Aſie, ou l'a-t'il rencontré en chemin ? Vous concevrez aiſément que j'attens vos Lettres avec impatience ; faites-les moi tenir le plus diligemment que vous pourrez. Le vingt-ſeptiéme de Novembre.

REMARQUES SUR LA VI. LETTRE.

1. *Comment marcher ſans mes Licteurs que le Peuple Romain m'a donnés, & qu'on ne peut m'ôter qu'avec la vie?*] C'eſt-à-dire, juſqu'à ce qu'il fût rentré dans Rome, comme nous l'avons expliqué ailleurs.

2. *Je vous promets d'aller à Rome quand il en ſera tems.*] RECIPIO TEMPORE ME DOMUM. Le texte eſt ici fort coupé, peut-être eſt-il corrompu. Il y a autant de conjectures différentes, que de Commentateurs. J'ai ſuivi celle de Grævius qui approche le plus des Manuſcrits, où il y a ſeulement *domo* au lieu de *domum*. Ces paroles pourroient encore ſignifier, *je parois fort peu en public, & je me retire chez moi de fort bonne heure;* mais cela ne ſe lie pas ſi bien avec ce qui ſuit.

3. *Voyez auparavant Oppius.*] TE NUNC AD OPPIUM, ſupp. *ire velim.*

4. *J'en dois attendre de nouvelles marques de diſtinction.*] Céſar le mit depuis parmi les Patriciens, dont il y eut pluſieurs familles d'éteintes par la guerre civile.

5. *Trebonius.*] Il étoit alors Préteur.

6. *Panſa.*] C. Vibius Panſa qui fut Conſul l'année d'après la mort de Céſar. Nous en parlerons alors plus en détail.

7. *La mort de Pompée ne m'a point ſurpris.*] Il étoit néanmoins aſſez ſurprenant que le

ıe Ptolomée, dont le pere avoit obliga-
ı à Pompée de sa couronne, eût commis
pareil attentat qui fit horreur à César
ne.

. *J'estimois sa vertu, ses mœurs, sa pru-
:e.*] Voilà un éloge funebre bien sec pour
rand Pompée, pour un homme qui avoit
mphé des trois parties du monde. Il sem-
jue Ciceron ait peur que les gens du parti
César ne l'entendent. Il est vrai que la
.esse que Pompée fit paroître dès que la
ɔire se fut déclarée pour César à la ba-
e de Pharsale, ternit fort sa gloire, &
it tous ses lauriers.

Fannius.] Nous en avons parlé sur la
ıziéme Lettre du huitiéme Livre. Il périt
ıremment en Egypte, aussi-bien que Len-
s, celui qui avoit été Consul l'année pré-
nte. Ptolomée fit mourir ce dernier en
ɔn.

›. *Il avoit déja pris pour sa part la mai-
d'Hortensius, les jardins de César,* &c.]
:s l'affaire de Dyrrachium, lorsque ceux
étoient dans l'armée de Pompée virent
César s'éloignoit & gagnoit la Thessa-
ils crurent marcher à une victoire cer-
:. Domitius, Lentulus Spinther, & Sci-
se disputoient la Charge de grand Pon-
de César; & ceux qui prétendoient aux
istratures, avoient déja envoyé à Rome
· des maisons auprès de la place, afin
: plus à portée pour briguer les suffra-
lu Peuple.
ıtar. Cæs. Lib. 3. de bell. civ.

EPISTOLA VII.

CICERO ATTICO SAL.

GRatæ tuæ mihi litteræ ſunt, quibus accurate perſcripſiſti omnia, quæ ad me pertinere arbitratus es: Factum igitur, ut ſcribis iſtis placere, iiſdem iſtis lictoribus me uti; quod conceſſum Seſtio ſit; cui non puto ſuos eſſe conceſſos, ſed ab ipſo datos. Audio enim eum ea S.C. improbare, quæ poſt diſceſſum Tribunorum facta ſunt. Quare poterit, ſi volet ſibi conſtare, noſtros lictores comprobare.

Quamquam quid ego de lictoribus, qui pæne ex Italia decedere ſim juſſus? nam ad me miſit Antonius exemplum Cæſaris ad ſe litterarum, in quibus erat, ſe audiſſe,

LETTRE VII.

Même année DCCV.

JE vous ſuis très-obligé du compte éxact que vous me rendez dans votre derniere Lettre, de tout ce qui me touche. Je garderai donc mes Licteurs, puiſque les amis de Céſar croient que je puis les garder auſſi-bien que Seſtius à qui Céſar l'a permis. Je crois pourtant que Céſar lui en a plûtôt donné de nouveaux qu'il ne lui a permis de garder ceux qu'on lui avoit donnés [1]. Car on dit qu'il regarde comme nul tout ce que le Sénat fit depuis que les Tribuns furent ſortis de Rome; ſur ce pié-la, il peut me laiſſer les miens ſans conſéquence.

Mais voici bien une autre affaire; peu s'en eſt falu qu'on ne m'ait fait ſortir d'Italie. Antoine m'envoya il y a quelques jours, une Lettre de Céſar

Catonem, & L. Metellum in Italiam venisse, Romæ ut essent palam: Id sibi non placere; ne qui motus ex eo fierint; prohiberique omnes Italia, nisi quorum ipse caussam cognovisset: deque eo vehementius erat scriptum. Itaque Antonius petebat à me per litteras, ut sibi ignoscerem: facere se non posse, quin iis litteris pareret. Tum ad eum misi L. Lamiam, qui demonstraret, illum Dolabellæ dixisse, ut ad me scriberet, ut in Italiam quamprimum venirem: ejus me litteris venisse. Tum ille edixit ita, ut me exciperet, & Lælium nominatim. Quod sane nollem. Poterat enim, sine nomine, re ipsa excipi.

O multas graves offensiones! quas quidem tu das operam ut lenias; nec tamen nihil proficis: quin hoc ipso minuis dolorem meum, quod ut minuas tam valde laboras: idque velim ne gravere quam sæpissime facere: maxime autem asse-

qui lui marque, qu'il a appris que Caton & L. Metellus étoient en Italie [2], & qu'ils comptoient de se montrer à Rome en public ; qu'il ne vouloit point le souffrir, de peur que cela n'excitât quelque mouvement ; qu'on ne laissât en Italie que ceux à qui il l'auroit lui-même permis ; sa Lettre est conçûe en termes très-forts. Antoine m'écrivit là-dessus qu'il me prioit de l'excuser, qu'il ne pouvoit se dispenser d'exécuter ces ordres. Je lui envoyai L. Lamia [3], pour lui représenter que César avoit chargé Dolabella de m'écrire que je vinsse au plûtôt en Italie, que c'étoit sur cette Lettre que j'y étois venu. Il m'a donc excepté nommément avec Lælius [4], dans l'Edit qu'il a fait publier. Cela ne me fait point plaisir ; il pouvoit, sans me nommer, me comprendre dans l'exception générale. [5]

Que de chagrins ! que d'amertumes ! vous tâchez de les adoucir, & ce n'est pas inutilement ; l'extrême envie que vous avez de soulager ma douleur, me soulage en effet. Ecrivez-moi donc le plus souvent que vous pourrez. Pour

Catonem, & L. Metellum in I
liam venisse, Romæ ut essent pal.
Id sibi non placere; ne qui n
ex eo fierint; prohiberique o
Italia, nisi quorum ipse ca
cognovisset: deque eo vehem
erat scriptum. Itaque Anton
tebat à me per litteras, ut
noscerem: facere se non poss
iis litteris pareret. Tum
misi L. Lamiam, qui d
ret, illum Dolabellæ dixi
me scriberet, ut in Itali
primum venirem: ejus
venisse. Tum ille edixit
exciperet, & Lælium
Quod sane nollem. Po
sine nomine, re ipsa e
O multas graves offer
quidem tu das opera
nec tamen nihil profi
ipso minuis dolorem
ut minuas tam vald
que velim ne grave
sime facere: maxi

venir à bout de me consoler, le vrai moyen ce seroit de me bien persuader que je n'ai pas entierement perdu l'estime des bons Citoyens. Mais que pourriez-vous me dire pour m'en convaincre ? Il n'y a que l'évenement qui puisse me justifier. S'il y arrive donc quelque chose dont je puisse faire cet usage, ne manquez pas de me le mander. On disoit, par exemple, que je ne devois point quitter Pompée ; sa mort me rend en quelque maniere excusable de ne l'avoir point suivi. Ce qui peut maintenant me faire le plus de tort, c'est de n'être pas passé en Afrique ; voici ce qui m'en a empêché. J'ai crû qu'il y auroit de la témérité de se servir contre une armée tant de fois victorieuse, du secours d'une nation barbare [c] la plus perfide qui soit au monde. Peut-être ne goûte-t'on pas cette raison ; j'apprens que plusieurs bons Citoyens sont déja passés en Afrique, & je savois qu'il y en avoit déja quelques-uns. Que répondre à cela ? Il n'y a que l'évenement qui puisse me justifier. Il faudroit que quelques-uns d'eux, ou, si l'on pouvoit l'esperer, que tous en général fissent leur accom-

rum ſit vides. Dices, quid illis ſi victi erunt? honeſtior eſt plaga. Hæc me excruciant.

Sulpicii autem conſilium non ſcripſiſti cur meo non anteponeres: quod ſi non tam glorioſum eſt quam Catonis, tamen & periculo vacuum eſt, & dolore. Extremum eſt eorum, qui in Achaia ſunt. Ii tamen ipſi ſe hoc melius habent, quam nos, quod & multi ſunt uno in loco; & cum in Italiam venerint, domum ſtatim venerint. Hæc tu perge, ut facis, mitigare, & probare quamplurimis. Quod te excuſas: ego vero & tuas cauſſas noſco; & mea intereſſe puto & iſtic eſſe, vel ut cum iis, quibus oportebit, agas, quæ erunt agenda de nobis, ut ea quæ egiſti; in primiſque hoc velim animadvertas. Multos eſſe arbitror, qui ad Cæſarem detulerint, delaturive ſint, me aut pœni-

modement.

modement. Mais s'ils ne le font point & qu'ils aient l'avantage, que deviendrai-je? & que deviendront-ils, me direz-vous, s'ils sont vaincus? ils mourront du moins avec honneur. Voilà les cruelles réflexions qui me tourmentent.

Vous ne me dites point ce qui vous fait croire que Sulpitius n'a pas pris un meilleur parti que moi [7]. Il me semble néanmoins que s'il ne s'est pas acquis autant de gloire que Caton, du moins il n'a rien à craindre, ni rien à se reprocher. Il n'y a plus que ceux qui sont demeurés en Achaïe; ils ont encore sur moi cet avantage qu'ils sont plusieurs ensemble, & que lorsqu'ils reviendront en Italie, ils auront en même-tems la liberté d'aller à Rome. Continuez donc, je vous prie, de me consoler en me persuadant par de nouvelles raisons, que je n'ai point de tort. Je goûte fort celles qui vous empêchent de me venir trouver; je conçois même qu'il est de mon intérêt que vous demeuriez à Rome pour parler aux gens dont j'ai besoin, comme vous avez fait jusqu'à présent. Mais voici ce que je vous recommande par-dessus toutes

tere consilii mei, aut non probare, quæ fiant: quorum etsi utrumque verum est; tamen ab illis dicitur animo à me alienato; non quo ita perspexerint. Sed totum ut hoc Balbus sustineat, & Oppius, & eorum crebris litteris illius voluntas erga me confirmetur, & hoc plane ut fiat diligentiam adhibebis.

Alterum est, cur te nolim discedere; quod scribis te flagitari. O rem miseram! quid scribam? aut quid velim? breve faciam. Lacrymæ enim se subito profuderunt: tibi permitto: tu consule. Tantum vide, ne hoc temporis tibi obesse aliquid possit. Ignosce, obsecro te: non possum præ fletu & dolore diutius in hoc loco commorari. Tantum dicam nihil mihi gratius esse, quam quod eam diligis. Quod litteras, quibus putas opus esse, curas dandas, fa-

choses. Je ne doute point que plusieurs personnes ne rapportent, ou n'ayent déja rapporté à César que je me repens du parti que j'ai pris, ou que je desapprouve tout ce qu'il fait. Cela est très-vrai,[1] mais ils n'en savent rien, & ils ne peuvent parler ainsi que pour me nuire. Il faut donc que Balbus & Oppius empêchent que César ne prenne de mauvaises impressions contre moi, & qu'ils lui écrivent souvent pour l'entretenir dans les bonnes dispositions où il est; faites ensorte, je vous prie, qu'ils n'y manquent pas.

Une autre raison qui me fait souhaiter que vous demeuriez à Rome, c'est que ma fille, dites-vous, le souhaite fort. Que nous sommes malheureux! que vous dirai-je? que puis-je souhaiter? Je vais vous le dire en deux mots, car je fonds en larmes, je m'en remets à votre amitié & à votre prudence; prenez garde seulement dans un tems si malheureux, de ne vous pas incommoder pour nous. Pardonnez-moi, je vous prie, la douleur ne me permet pas de m'arrêter plus long-tems là-dessus; j'ajoûterai seulement que je suis infiniment sensible aux marques d'amitié

cis commode. Quintum filium vidi qui Sami vidisset, patrem Sicyone: quorum deprecatio est facilis. Utinam illi, qui prius illum viderunt, me apud eum velint adjutum tantum, quantum ego illos vellem, si quid possem. Quod rogas, ut in bonam partem accipiam, si qua sint in tuis litteris, quæ me mordeant. Ego vero in optimam; teque rogo ut aperte, quemadmodum facis, scribas ad me omnia, idque facias quam sæpissime. Vale XIV *Kalend. Januar.*

REMARQUES
SUR LA VII. LETTRE.

1. *JE crois pourtant que César lui en a plûtôt donné de nouveaux qu'il ne lui a permis de garder ceux qu'on lui avoit donnés.*] Nous avons déja vû que lorsqu'on eut déclaré la guerre à César, Sestius fut nommé pour aller commander en Cilicie; après la bataille de Pharsale, il se raccommoda avec César, qui le fit servir en Asie avec Domitius Calvinus. Ciceron dit donc que César regardant

que vous donnez à ma fille. Je vous remercie de la peine que vous prenez d'écrire des Lettres en mon nom, comme vous le jugez à propos. J'ai parlé à une personne qui a vû notre neveu à Samos & son pere à Sicyone : ils n'auront pas de peine à faire leur paix ; mais ils devroient bien, puisqu'ils verront César avant moi, me servir auprès de lui, comme je les servirois moi-même, si je le pouvois. Vous me priez de prendre en bonne part ce qu'il y a dans vos Lettres qui pourroit me faire de la peine ; je le prens en très-bonne part, & je vous prie de continuer de m'écrire naturellement tout ce que vous pensez, & de le faire souvent. Adieu. Le 17. de Décembre.

---

comme nul tout ce qui avoit été fait dans le Sénat depuis que Q. Cassius & Antoine furent sortis de Rome, après avoir protesté contre tout ce qu'on feroit contre lui, il n'avoit pû laisser à Sestius les marques d'un Commandement, qui ne lui avoit été donné que depuis ce tems-là. Au lieu que Ciceron n'ayant gardé ses Licteurs que parce qu'il n'étoit point rentré dans Rome depuis qu'il étoit revenu de son Gouvernement de Cilicie, & ayant eu ce Gouvernement long-tems avant que la

tu prudentiam mihi videri vis : neque te deterreo, quo minus id disputes, scribasque ad me quam sæpissime. Non nihil enim me levant tuæ litteræ hoc tempore. Per eos, qui nostra caussa volunt valentque apud illum, diligentissime contendas opus est. Per Balbum & Oppium maxime, ut de me scribant quam diligentissime. Oppugnamur enim, ut audio; & præsentibus quibusdam, & per litteras. Iis ita occurrendum, ut rei magnitudo postulat. Furnius est illic, mihi inimicissimus. Quintus misit filium non solum sui deprecatorem, sed etiam accusatorem mei. Dictitat se à me apud Cæsarem oppugnari : quod refellit Cæsar ipse, omnesque ejus amici : neque vero desistit, ubicumque est, omnia in me maledicta conferre. Nihil mihi umquam tam incredibile accidit, nihil in his malis tam acerbum. Qui ex ipso audissent, cum Sicyone palam multis audientibus loqueretur, ne-

un fort bon ; je ſuis bien-aiſe que vous ne ſoyez point de mon ſentiment ; écrivez-moi ſouvent là-deſſus, vos Lettres commencent à adoucir mon chagrin. Faites enſorte, je vous prie, que ceux qui ont du crédit auprès de Céſar, & qui veulent bien l'employer pour moi, lui écrivent comme il faut, ſur-tout Balbus & Oppius ; car j'apprens qu'on lui parle & qu'on lui écrit contre moi ; vous concevez de quelle importance il eſt de détruire ces mauvaiſes impreſſions. Furnius qui eſt avec Céſar, m'eſt fort contraire [1]. Mon frere a envoyé ſon fils, non-ſeulement pour faire ſa paix, mais auſſi pour empêcher la mienne. Il dit à tout le monde que j'ai écrit à Céſar contre lui [2] ; quoique Céſar & tous ſes amis aſſûrent le contraire. Par-tout où il eſt, il ſe déchaîne contre moi. Rien ne m'a jamais plus ſurpris, & c'eſt le plus cruel de tous mes chagrins. Des gens qui l'ont entendu tenir à Sicyone de pareils diſcours en public & devant beaucoup de monde, m'en ont rapporté des traits les plus indignes qu'on puiſſe imaginer. Vous connoiſſez ſon humeur, vous l'avez peut-être même eſſuyée quel-

faria quædam ad me pertulerunt. Nosti genus, etiam expertus es fortasse : in me id est omne conversum. Sed augeo commemorando dolorem, & facio etiam tibi. Quare ad illud redeo; cura, ut hujus rei caussa, dedita opera, mittat aliquem Balbus. Ad quos videbitur velim cures litteras meo nomine. Vale VI *Kal. Jan.*

REMARQUES
SUR LA VIII. LETTRE.

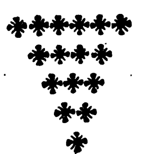
1. F*Urnius qui est avec César, m'est fort contraire.*] On ne connoît point d'autre Furnius que Caius Furnius qui étoit ami particulier de Ciceron avant la guerre civile, & qui depuis paroît l'avoir toujours été; c'est pour cela que Popma lit ici *Fufius*, & l'entend de Fufius Calenus ennemi de Ciceron dès le tems de Clodius, & qui fut depuis grand partisan d'Antoine. Mais, comme on lit dans tous les Manuscrits *Furnius*, j'aimerois mieux croire qu'on avoit fait sur lui quelque faux rapport à Ciceron qui y avoit ajoûté foi trop légerement; car dans le malheur, on

quefois, tout cela s'est tourné contre moi. Mais en m'arrêtant là-dessus j'augmente ma douleur, & je vous afflige. Je reviens donc à ce que je vous ai recommandé, faites ensorte que Balbus envoye un exprès à César. Ecrivez des Lettres en mon nom, comme vous le jugerez à propos. Adieu. Le 25. de Décembre.

---

se laisse aller aisément aux soupçons les plus mal fondés.

2. *Il dit à tout le monde que j'ai écrit à César contre lui.*] Quintus Ciceron avoit beaucoup contribué à déterminer son frere à aller joindre Pompée; il s'étoit imaginé que Ciceron pour se justifier auprès de César, lui avoit écrit que c'étoit son frere qui l'avoit empêché de demeurer neutre. Ce qui pouvoit d'autant plus nuire à Quintus Ciceron, qu'il avoit obligation à César de qui il avoit été Lieutenant dans les Gaules.



EPISTOLA IX.

CICERO ATTICO SAL.

EGo vero & incaute, ut scribis, & celerius, quam oportuit feci, nec in ulla sum spe, quippe qui exceptionibus edictorum retinear: quæ si non essent sedulitate effectæ & benivolentia tua, liceret mihi abire in solitudines aliquas. Nunc ne id quidem licet. Quid autem me juvat, quod ante initum tribunatum veni, si ipsum quod veni nihil juvat? jam quid sperem ab eo, qui mihi amicus numquam fuit: cum jam lege etiam sim confectus & oppressus? cotidie jam Balbi ad me litteræ languidiores; multæque multorum ad illum, fortasse contra me. Meo vitio pereo. Nihil mihi mali casus attulit: omnia culpa contracta sunt. Ego enim,

LETTRE IX.

L'an de Rome DCCVI. *César fut Dictateur pendant une grande partie de cette année, & vers la fin Calenus & Vatinius furent Consuls.*

IL est vrai, comme vous me le dites, que je n'ai pas pris de bonnes mesures, & que je me suis trop pressé. Il ne me reste plus d'esperance; les exceptions qu'on a mises en ma faveur dans les Edits, & pour lesquelles vous vous êtes donné tant de soin & de mouvement, ne me laissent plus la liberté de sortir de l'Italie [1]; sans cela, je me retirerois dans quelque solitude. Que me sert-il d'être arrivé avant que les Tribuns entrassent en charge [2], si en général il ne me sert de rien d'être venu ici? Que puis-je esperer d'un homme qui n'a jamais été de mes amis [3], puisque je trouve déja ma perte écrite dans la loi qu'il a fait publier [4]. Les Lettres que je reçois de Balbus deviennent de jour en jour plus froides. On

ſari: tamen illum non modo faviſſe, ſed & tantam illi pecuniam dediſſe honoris mei cauſſa. Hoc ego dolore accepto, volui ſcire quid ſcripſiſſet ad ceteros. Ipſi enim illi putavi perniacioſum fore, ſi ejus hoc tantum ſcelus percrebruiſset Cognovi ejuſdem generis: ad te miſi: quas ſi putabis illi ipſi utile eſſe reddi, reddes, nil me lædet. Nam quod reſignatæ ſunt; habet, opinor, ejus ſignum Pomponia. Hac ille acerbitate initio navigationis cum uſus eſſet, tanto me dolore affecit, ut poſtea jacuerim: neque nunc tam pro ſe, quam contra me laborare dicitur.

Ita omnibus rebus urgeor; quas ſuſtinere vix poſſum, vel plane nullo modo poſſum: quibus in miſeriis una eſt pro omnibus, quod iſtam miſeram patrimonio, fortuna omni

ces contre moi. Ligurius, plein de colere, me dit, qu'il ſavoit que Céſar avoit toujours fort haï mon frere, & que c'étoit uniquement à ma conſidération qu'il l'avoit bien traité, & qu'il lui avoit donné une ſi groſſe ſomme d'argent. Dans la douleur où j'étois, j'ai voulu ſavoir ce qu'il écrivoit aux autres ; car j'ai crû qu'un procedé ſi indigne lui feroit un très-grand tort ſi cela ſe répandoit ; toutes ſes Lettres ſont du même ſtile. Je vous les envoie, vous pouvez les faire rendre, ſi vous croyez qu'elles puiſſent lui être utiles, cela ne me peut nuire. Il ſera aiſé de les recacheter, je crois que ſa femme a ſon cachet. Il commença à faire paroître cette aigreur contre moi dès que nous fûmes embarqués, & cela me jetta dans un abattement dont je n'ai pû depuis revenir. On dit qu'à préſent il penſe moins à agir pour lui, que contre moi.

Vous voyez que la fortune ne m'épargne aucune ſorte de chagrin ; j'y réſiſte à peine, ou plûtôt je ne puis plus y réſiſter. Mais tous mes autres chagrins n'égalent pas la douleur que j'ai de laiſſer ma fille ſans bien & ſans reſ-

spoliatam relinquam. Quare te, ut polliceris, videre plane velim. Alium enim, cui illam commendem habeo neminem; quoniam matri quoque eadem intellexi esse parata, quæ mihi. Sed, si me non offendes, satis tamen habeto commendatam, patruumque in ea, quantum poteris, mitigato. Hæc ad te die natali meo scripsi: quo utinam susceptus non essem, aut ne quid ex eadem matre postea natum esset. Plura scribere fletu prohibeor.

REMARQUES

SUR LA IX. LETTRE.

1. *LEs exceptions qu'on a mises en ma faveur dans les Edits, ne me laissent plus la liberté de sortir de l'Italie.* C'est que César auroit trouvé fort mauvais que Ciceron ne voulût pas se servir de la permission qu'il lui avoit donnée. Il n'est rien de plus offensant que de laisser sentir aux gens qui nous font plaisir, que nous ne voulons pas leur avoir obligation.

2. *Que me sert-il d'être arrivé avant que*

ſources. Je voudrois donc vous voir, comme vous me le faites eſperer; car il n'y a que vous à qui je puiſſe la recommander. Pour ſa mere, elle ne doit pas eſperer un meilleur traitement que moi. Mais ſi vous ne me voyez plus, vous n'aurez pas beſoin que je vous recommande ma fille, & vous ferez enſorte, je vous prie, que le chagrin de ſon oncle contre moi, ne tombe pas ſur elle. J'écris cette Lettre le jour de ma naiſſance[6]; pourquoi ſuis-je venu au monde, ou pourquoi ai-je eu un frere? Je ne vous en dis pas davantage, je ne puis plus retenir mes larmes.

---

les Tribuns entraſſent en charge.] Apparemment que les nouveaux Tribuns avoient publié une loi qui confirmoit l'Edit d'Antoine, & défendoit à ceux du parti de Pompée de venir en Italie. Atticus marquoit donc à Ciceron, qu'il étoit heureux d'être arrivé avant cette défenſe qui l'auroit peut-être empêché d'y venir.

3. *Que puis-je eſperer d'un homme qui n'a jamais été de mes amis ?*] Quoique Antoine avant la mort de Céſar, ne fût point ennemi déclaré de Ciceron, il avoit pris néanmoins de grands engagemens contre lui en épouſant Fulvia veuve de Clodius; & d'ailleurs ſa

mere avoit épousé en secondes nôces Lentulus l'un des complices de Catilina, que Ciceron avoit fait mourir.

Plutar. Anton.

4. *Puisque je trouve ma perte écrite dans la loi qu'il a fait publier.*] Quoique Ciceron eût été excepté, cette défense étoit une marque du ressentiment de César contre ceux du parti de Pompée; & Ciceron appréhendoit que lorsque César n'auroit plus d'ennemis, il ne gardât moins de ménagement, & qu'il n'eût plus pour lui les mêmes égards.

EPISTOLA X.

CICERO ATTICO SAL.

AD meas incredibiles ægritudines aliquid novi accidit ex iis, quæ de Q. Q. ad me afferuntur. P. Terentius, meus necessarius, magnas operas in portu, & scriptura Asiæ pro magistro dedit. Is Quintum filium Ephesi vidit VI *Id. Decemb. eumque studiose propter amicitiam nostram invitavit; cumque ex eo de me contaretur, eum sibi ita dixisse narrabat, se mihi esse inimicissimum;*

5. *Ligurius.*] Il étoit ami particulier de César, sous qui il avoit servi dans les Gaules.

Epist. 7. Lib. 3. ad Q. Fr. & Epist. 18. Lib. 16. Fam.

6. *J'écris cette Lettre le jour de ma naissance.*] Ciceron étoit né le troisiéme de Janvier; & c'est par-là que nous voyons que cette Lettre est du commencement de l'année de Rome 706. pendant laquelle César fut Dictateur jusqu'au mois d'Octobre, qu'il nomma pour Consuls Vatinius & Calenus.

LETTRE X.

Même année DCCVI.

MEs chagrins infinis sont encore augmentés par tout ce qui me revient de mon frere & de son fils. P. Terentius, qui est un des principaux Intéressés dans les Fermes d'Asie [1], a vû mon neveu à Ephese le huitiéme de Décembre. Comme il est fort de mes amis, il ne manqua pas de le prier à souper; & lui ayant demandé de mes nouvelles, mon neveu se déclara ouvertement mon ennemi, & lui montra

crudeliter inimici sunt, si odisse non potes, accuses tamen; non ut aliquid proficias, sed ut me tibi carum esse sentiant. Plura ad te scribam, si mihi ad eas litteras, quas proxime ad te dedi, rescripseris. Vale. XII *Kal. Febr.*

REMARQUES

SUR LA X. LETTRE.

1. QUi *est un des principaux Intéressés dans les Fermes d'Asie.*] Il y a dans le texte, *Magnas operas in portu & scriptura Asiæ pro magistro dedit.* Nous avons déja dit ailleurs ce que c'étoit que *scriptura* & *Pecus inscriptum.* Il paroît par la septiéme Lettre du quatriéme Livre, que ce Terentius étoit Chevalier Romain. Celui qui étoit à la tête d'une société de Fermiers, s'appeloit *Magister*, & le second après lui *pro Magistro.*

Voyez Rem. 9. sur la 15. Lett. du 5. Liv.

2. *J'en suis d'autant plus piqué, que malgré tant de sujets de plaintes, il faudra encore que j'aie tort.*] Ciceron a déja dit dans une autre Lettre, à l'occasion de quelque sujet de plainte qu'il avoit contre son frere: *Pour moi je ne sai pas même me mettre en colere contre les personnes que j'aime fort, tout*

tinuer à m'écrire tout ce que vous saurez ; & si vous ne pouvez pas haïr ceux qui sont à présent mes plus cruels ennemis, qu'ils sachent du moins que vous les condamnez ; non que j'espere que cela les fasse changer, mais afin qu'ils voyent que je vous suis toujours cher. Je vous en dirai davantage lorsque j'aurai reçû votre réponse à ma derniere Lettre. Adieu. Le 20. de Janvier.

---

tout ce que je sai faire c'est de m'affliger, & j'entens cela à merveilles. Ce dernier passage sert de commentaire au premier, & fait voir que Quintus Ciceron étoit de ces gens avec qui, pour avoir la paix il faut toujours avouer qu'on a tort. On verra dans la suite que Ciceron ne témoigna pas moins d'amitié à son frere lorsqu'il fut revenu en Italie, que s'il n'avoit eu contre lui aucun sujet de plaintes.

3. *Le parti de Pompée y est très-puissant.*] Après la bataille de Pharsale, Scipion & Caton passérent en Afrique avec les débris du parti de Pompée. Le Roi Juba & Varus s'étant joints à eux, ils formerent un corps d'armée considérable.

4. *L'Espagne s'est aussi déclarée pour eux.*] Le nom de Pompée étoit célebre en Espagne depuis la défaite de Sertorius ; il en avoit eu

depuis le Gouvernement pendant plusieurs années. D'ailleurs la mauvaise conduite de Q. Cassius, à qui César en donna le commandement lorsqu'il s'en fut rendu maître, avoit fort aigri les esprits, sur-tout dans l'Espagne *Ulterieure*. Trebonius, qui en eut le Gouvernement après sa préture, calma ces mouvemens; mais ils recommencerent bientôt après. Scapula, l'un des Chefs du parti de Pompée,

EPISTOLA XI.

CICERO ATTICO SAL.

Confectus jam cruciatu maximorum dolorum, ne si sit quidem quod ad te debeam scribere, facile id exequi possim; hoc minus, quod res nulla est quæ scribenda sit; cum præsertim ne spes quidem ulla ostendatur fore melius. Ita jam ne tuas quidem litteras exspecto: quamquam semper aliquid afferunt quod velim. Quare tu quidem scribito, cum erit cui des. Ego tuis proximis, quas tamen jam pridem accepi, ni-

gagna les soldats. Trebonius fut obligé d'abandonner l'Espagne, où César eut une nouvelle guerre à soûtenir contre les enfans de Pompée, après avoir défait Scipion en Afrique.

5. *Les affaires de Rome sont dans un extrême désordre.*] Par les brouilleries que Cœlius y avoit excitées l'année précedente, & que Dolabella renouvella cette année, comme nous verrons plus bas.



LETTRE XI.

Même année DCCVI.

DAns l'extrême accablement où je suis, quand j'aurois quelque chose à vous écrire, je ne sai si j'en aurois la force ; & à présent je n'ai rien à vous mander, n'ayant sur-tout aucune esperance que mes affaires puissent devenir meilleures. Je ne compte plus même sur vos Lettres, quoique j'y trouve toujours quelque chose qui me fait plaisir. Ecrivez-moi donc lorsque vous trouverez quelque commodité. Je n'ai rien à répondre à votre derniere ; comme il y a long-tems que je l'ai re-

hil habeo quod rescribam. Longo enim intervallo video immutata esse omnia : illa esse firma quæ debeant, nos stultitiæ nostræ gravissimas pœnas pendere.

P. Sallustio curanda sunt H-S XXX. *quæ accepi à Cn. Sallustio. Velim videas ut sine mora curentur, de ea re scripsi ad Terentiam : atque hoc ipsum jam prope consumtum est. Quare id quoque velim cum illa videas, ut sit qui utamur. Hic fortasse potero sumere, si sciam istic paratum fore. Sed prius quam id scirem, nihil sum ausus sumere. Qui sit omnium rerum status noster vides. Nihil est mali quod non & sustineam & exspectem. Quarum rerum eo gravior est dolor, quo culpa major. Ille in Achaia non cessat de nobis detrahere. Nihil videlicet tuæ litteræ profecerunt. Vale.* VIII *Id. Mart.*

elle, les affaires sont fort changées depuis; le bon parti se fortifie, & je suis bien puni de mon imprudence.

LETTRE XII.

Vous ferez payer à Cn. Sallustius trente mille sesterces * que j'ai reçûs de son frere; faites ensorte, je vous prie, qu'on les paye au plûtôt; j'en ai écrit à ma femme. Cet argent est déja presque mangé; ainsi voyez, je vous prie, avec elle à m'en faire avoir. J'en trouverai bien ici, pourvû que j'en aye à Rome sur lequel je puisse donner des Lettres de change; je n'ai point voulu en prendre que je ne le susse. Vous voyez la triste situation où je suis; il n'est point de maux que je n'éprouve, ou que je n'attende; & j'y suis d'autant plus sensible, qu'il y a beaucoup de ma faute. Mon frere est toujours en Achaïe, où il continue à se déchaîner contre moi; vos Lettres n'ont servi de rien. Adieu. Le 8. de Mars.

* Environ 2820. livres.

EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO SAL.

Cephalio mihi à te litteras reddidit a. d. IIX *Id. Mart. vespere. Eo autem die mane tabellarios miseram, quibus ad te dederam litteras. Tuis tamen lectis litteris putavi aliquid rescribendum esse, maxime quod ostendis te pendere animi, quamnam rationem sim Cæsari allaturus profectionis meæ tum, cum ex Italia discesserim. Nihil opus est mihi nova ratione. Sæpe enim ad eum scripsi, multisque mandavi, non potuisse, cum cupiissem, sermones hominum sustinere; multaque in eam sententiam. Nihil erat quod minus eum vellem existimare, quam me tanta de re non meo consilio usum esse. Postea, cum mihi litteræ à Balbo Cornelio minore missæ essent, illum existimare, Quintum fratrem*

LETTRE XII.

Même année DCCVI.

CEphalion m'a rendu votre Lettre le huit de Mars au ſoir; je vous avois écrit le matin, & ma Lettre étoit déja partie; cependant, après avoir lû la vôtre, j'ai crû devoir vous faire réponſe, principalement ſur ce que vous me dites que vous ne ſavez quelle raiſon je pourrai donner à Céſar, lorſqu'il me demandera ce qui m'avoit déterminé à ſortir de l'Italie. Je m'en tiens à ce que je lui ai déja écrit pluſieurs fois, & à ce que je lui ai fait dire par mes amis, que ſi j'avois ſuivi mon inclination, je ſerois demeuré, mais que je n'avois pû ſoûtenir les diſcours que l'on tenoit de moi. Toute ma juſtification roule là-deſſus. Je ſerois bien fâché qu'il crût que dans une affaire ſi importante, je n'ai pas pris mon parti de moi-même. Le jeune Balbus m'a mandé depuis, que Céſar croyoit que c'é-

lituum meæ profectionis fuisse (ita enim scripsit) qui nondum cognossem quæ de me Quintus scripsisset ad multos: etsi multa præsens in præsentem acerbe dixerat & fecerat, tamen Nilo meo his verbis ad Cæsarem scripsi.

De Quinto fratre meo non minus laboro, quam de me ipso: sed eum tibi commendare hoc meo tempore non audeo. Illud duntaxat tamen audebo petere abs te, quod te oro, ne quid existimes ab illo factum esse, quo minus mea in te officia constarent, minusve te diligerem, potiusque semper illum auctorem nostræ conjunctionis fuisse, meique itineris comitem, non ducem. Quare ceteris in rebus tantum ei tribues, quantum humanitas tua, amicitiaque vestra postulat. Ego ei ne quid apud te obsim, id te vehementer etiam atque etiam rogo.

toit mon frere qui avoit *ſonné la marche*, ce ſont ſes propres termes. Je ne ſavois pas alors ce que mon frere a écrit de tous côtés contre moi, mais je n'avois déja que trop eſſuyé ſa mauvaiſe humeur pendant que nous étions enſemble; voici néanmoins ce que j'ai écrit à Céſar par Nilus.

» Je ne m'intéreſſe pas moins pour » mon frere que pour moi-même; mais » dans la conjoncture préſente, je n'oſe » pas vous le recommander. Tout ce » qui m'eſt permis, c'eſt de vous prier, » comme je fais, d'être bien perſuadé » qu'il n'a pas tenu à lui que je ne vous » donnaſſe des marques effectives de » mon attachement & de mon amitié, » & qu'il a toujours tâché de m'entre- » tenir dans ces diſpoſitions à votre » égard; qu'enfin il ne m'a point por- » té à ſortir de l'Italie, & qu'il s'eſt » contenté de me ſuivre. J'eſpere que » votre bonté naturelle & la liaiſon qui » a été entre vous, parleront aſſez pour » lui en cette occaſion. Mais que du » moins je ne lui faſſe aucun tort dans » votre eſprit, c'eſt ce que je vous de- » mande inſtamment. «

Quare si quis congressus fuerit mihi cum Cæsare, (etsi non dubito quin is lenis in illum futurus sit, idque jam declaraverit) ego tamen is ero, qui semper fui.

Sed, ut video, multo magis est nobis laborandum de Africa; quam quidem tu scribis confirmari quotidie magis ad conditionis spem, quam victoriæ. Quod utinam ita esset! Sed longe aliter esse intelligo, teque ipsum ita existimare arbitror; aliter autem scribere non fallendi, sed confirmandi mei caussa, præsertim cum adjungatur ad Africam etiam Hispania.

Quod me admones, ut scribam ad Antonium, & ad ceteros: si quid videbitur tibi opus esse, velim facias id, quod sæpe fecisti. Nihil enim mihi venit in mentem, quod scribendum putem. Quod me audis fractiorem esse animo: quid putas, cum videas accessisse ad superiores ægritudines præclaras generi actiones? Tu ta-

Si je vois César je ne changerai point de langage, & je ferai toujours le même à l'égard de mon frere ; je ne doute point qu'il ne fasse aisément sa paix, & que César ne se soit déja expliqué là-dessus.

Mais, à ce qui me paroît, ce sont les affaires d'Afrique qui doivent à présent m'inquiéter. Vous me dites que si ce parti se fortifie, c'est moins pour disputer la victoire que pour obtenir de meilleures conditions. Que je souhaiterois que cela fût vrai ! J'en juge tout autrement, sur-tout puisque l'Espagne se joint à l'Afrique ; & je suis persuadé que vous en jugez comme moi, & que vous me parlez ainsi, non pas pour me tromper, mais pour me rassûrer.

Vous me dites que je devrois écrire, à Antoine & à quelques autres personnes ; je vous prie, si cela est nécessaire, de leur écrire en mon nom, comme vous avez fait si souvent ; je ne vois pas ce que je pourrois leur écrire. Vous avez appris, dites-vous, que je me laisse trop abattre ; en pouvez-vous douter ? puisqu'avec tant d'autres chagrins, voici encore pour surcroît les

men velim ne intermittas, quoad ejus facere poteris, ſcribere ad me, etiam ſi rem de qua ſcribas, non habebis. Semper enim afferunt aliquid mihi tuæ litteræ. Galeonis hereditatem crevi. Puto enim cretionem ſimplicem fuiſſe, quoniam ad me nulla miſſa eſt. IIX *Id. Mart.*

REMARQUE SUR LA XII. LETTRE.

* L*Es beaux faits de mon gendre.*] Dolabella, qui étoit alors Tribun du Peuple, vouloit faire paſſer pluſieurs loix ſéditieuſes, & une entr'autres qui fruſtroit tous les créanciers de ce qui leur étoit dû, & qui ôtoit aux propriétaires des maiſons une année du loyer. Trebellius, autre Tribun, s'y oppoſoit; ils ſe faiſoient accompagner l'un & l'autre par des gens armés qui en venoient ſouvent aux mains. Le Sénat, pour calmer ce tumulte, fut obligé de permettre à Antoine de faire entrer dans Rome des ſoldats; mais cela ne ſervit qu'à augmenter le déſordre, qui ne ceſſa que lorſqu'on apprit que Céſar, après avoir ſoûmis Alexandrie, revenoit à Rome.

Plutar. Anton. Dio. Lib. 42.

beaux faits de mon gendre *. Que cela ne vous empêche pas néanmoins de m'écrire le plus ſouvent que vous pourrez, quand même vous n'auriez rien de particulier à m'apprendre ; je trouve toujours dans vos Lettres quelque choſe de conſolant. J'ai pris poſſeſſion du bien que Galeon m'a laiſſé, je crois qu'il n'y a que moi d'héritier, puiſqu'on ne m'a point envoyé d'autre Acte.



EPISTOLA XIII.

CICERO ATTICO SAL.

A Murænæ liberto nihil adhuc acceperam litterarum. P. Siſer reddiderat eas; quibus reſcribo. De Servii patris litteris quod ſcribis, item, Quintum in Syriam veniſſe quod ais eſſe qui nuntient; ne id quidem verum eſt. Quod certiorem te vis fieri, quo quiſque in me animo ſit, aut fuerit eorum, qui huc venerunt; neminem alieno intellexi. Sed quantum id mea interſit exiſtimare te poſſe certe ſcio. Mihi cum omnia ſunt intolerabilia ad dolorem, tum maxime quod in eam cauſſam veniſſe me video, ut ea ſola utilia mihi eſſe videantur, quæ ſemper nolui. P. Lentulum patrem Rhodi eſſe aïunt, Alexandreæ filium; Rhodoque Alexandream C. Caſſium profectum eſſe conſtat.

LETTRE XIII.

Même année DCCVI.

JE n'ai point encore reçû la Lettre que vous avez donnée à l'Affranchi de Muræna; je vais répondre à celle que vous m'avez fait tenir par P. Siser. Ce que l'on dit de ces Lettres de Servius le pere, n'est pas vrai, non plus que ce qu'on mande, que mon frere est en Syrie. Vous me demandez quels sont à mon égard les sentimens de ceux qui sont venus ici; je n'en ai vû aucun qui m'ait parû mal intentionné, mais vous jugez bien à quoi cela peut m'être bon. Parmi tant de chagrins que je ne puis soûtenir, ce qui m'afflige le plus, c'est de m'être mis dans une situation où il faut pour mon intérêt que je souhaite ce que j'ai toujours craint [1]. On dit que P. Lentulus le pere est à Rhodes, & son fils à Alexandrie; il est sûr que C. Cassius est parti pour y aller.

Quintus mihi per litteras satisfacit, multo asperioribus verbis, quam cum gravissime accusabat. Ait enim se ex litteris tuis intelligere, tibi non placere, quod ad multos de me asperius scripserit: itaque se pœnitere, quod animum tuum offenderit: sed se jure fecisse. Deinde perscribit spurcissime, quas ob caussas fecerit. Sed neque hoc tempore, nec antea patefecisset odium suum in me, nisi omnibus rebus me esse oppreßum videret. Atque utinam vel nocturnis, quemadmodum tu scripseras, itineribus propius te accessissem: nunc nec ubi, nec quando te sim visurus possum suspicari.

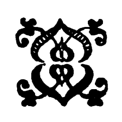
De coheredibus Fufidianis nihil fuit quod ad me scriberes. Nam & æquum postulant; &, quidquid egisses, recte esse actum putarem. De fundo Frusinati redimendo jam pridem intellexisti voluntatem meam; etsi tum meliore loco res erant nostræ,

Mon frere m'a écrit une Lettre, où ſous prétexte de ſe juſtifier, il me dit de plus grandes duretés que lorſqu'il parloit contre moi. Il me marque qu'il lui a parû par vos Lettres que vous trouviez mauvais qu'il eût écrit ſur mon ſujet à pluſieurs perſonnes d'une maniere trop aigre, qu'il étoit fâché que cela vous déplût, mais qu'il avoit eu de bonnes raiſons pour le faire ; il ajoûte enſuite ces raiſons qui ſont très-offenſantes ; mais il n'a fait & ne fait encore paroître ſa mauvaiſe volonté, que parce qu'il me voit ſans appui & ſans reſſources. Je voudrois bien m'être approché de Rome, quand j'aurois dû ne marcher que la nuit, comme vous me l'aviez propoſé ; à préſent, je ne m'imagine pas où & quand je pourrai vous voir.

Il n'étoit pas néceſſaire de m'écrire ſur cette affaire qui regarde les cohéritiers de Fufidius ; ce qu'ils demandent eſt juſte, & j'aurois approuvé tout ce que vous auriez fait. Je vous ai marqué il y a long-tems que je penſois à retirer le bien de Fruſinon ; il eſt vrai que mes affaires étoient alors en meilleur état, & que celles de la République n'étoient

neque tum mihi desperatum ita videbatur; tamen in eadem sum voluntate. Id quemadmodum fiat tu videbis. Et velim, quoad poteris, consideres, ut sit, unde nobis suppeditentur sumtus necessarii. Si quas habuimus facultates, eas Pompeio tum; cum id videbamur sapienter facere, detulimus. Itaque tum & à tuo villico sumsimus & aliunde mutuati sumus, cum Quintus quereretur per litteras, sibi nos nihil dediße; qui neque ab illo rogati sumus, neque ipsi eam pecuniam aspeximus. Sed velim videas quid sit quod confici poßit, quidque mihi de omnibus des consilii: & caußam nostri. Plura ne scribam dolore impedior. Si quid erit, quod ad quos scribendum meo nomine putes, velim, ut soles, facias: quotiescumque habebis cui des ad me litteras, nolim prætermittas. Vale.

pas si desesperées, cependant je suis toujours dans la même résolution ; vous verrez quelles mesures on peut prendre pour cela. Tâchez aussi, je vous prie, de faire ensorte qu'on ne me laisse pas manquer d'argent. J'ai donné à Pompée celui que j'avois dans un tems où je croyois bien faire. Je fus obligé d'en prendre de votre Receveur, & d'en emprunter à d'autres personnes. Mon frere se plaignit alors que je ne lui en avois point donné ; il ne m'en avoit point demandé, & je ne vis pas même celui que je prêtai à Pompée [2]. Voyez, je vous prie, ce qu'il y a à faire pour moi, & ce que vous me conseillez ; vous savez l'état de mes affaires. La douleur m'empêche de vous en dire davantage. Je vous prie d'écrire des Lettres en mon nom lorsque vous le jugerez à propos, comme vous avez déja fait. Quand vous trouverez quelque commodité pour m'écrire, ne la manquez pas. Adieu.



REMARQUES
SUR LA XIII. LETTRE.

1. *Dans une situation où il faut pour mon intérêt, que je souhaite ce que j'ai toujours craint.*] Que César demeurât le maître;

EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO SAL.

Non me offendit veritas litterarum tuarum, quod me, cum communibus, tum præcipuis malis oppressum, ne incipis quidem ut solebas, consolari, faterisque id fieri jam non posse. Nec enim ea sunt, quæ erant antea, cum, ut nihil aliud, comites me & socios habere putabam. Omnes enim Achaici deprecatores, item qui in Asia, quibus non erat ignotum, etiam quibus

car il avoit alors beaucoup plus à craindre du parti de Pompée qu'il avoit abandonné, & l'on verra dans plusieurs Lettres de ce Livre qu'il appréhendoit fort qu'il ne se rétablît; & que Scipion ne passât en Italie.

2. *Et je ne vis pas même celui que je prêtai à Pompée.*] Cet argent étoit en Asie. Ciceron le fit apparemment remettre à Scipion, qui y commandoit alors.

LETTRE XIV.

Même année DCCVI.

JE trouve fort bon que vous me disiez naturellement ce que vous pensez sur les maux communs & particuliers qui m'accablent; vous avez raison de ne plus penser à me consoler, & de reconnoître même que cela n'est plus possible. Du moins, auparavant je croyois avoir des compagnons, mais à présent on dit que tous ceux qui étoient en Achaïe & qui sembloient vouloir implorer la clémence du vainqueur, passent en Afrique aussi-bien que ceux

erat, in Africam dicuntur navigaturi. Ita præter Lælium, neminem habeo culpæ socium: qui tamen hoc meliore in caussa est, quod jam est receptus. De me autem non dubito quin ad Balbum & ad Oppium scripserit: à quibus, si quid eßet lætius, certior factus essem; tecum etiam eßent locuti: quibuscum tu de hoc ipso colloquare velim, & ad me, quid tibi responderint, scribas: non quod ab isto salus data quidquam habitura sit firmitudinis: sed tamen aliquid consuli & prospici poterit. Etsi omnium conspectum horreo, præsertim hoc genero; tamen in tantis malis quid aliud velim non reperio.

Quintus pergit, ut ad me & Pansa scripsit, & Hirtius: isque item Africam petere cum ceteris dicitur. Ad Minucium parentem scribam, tuas litteras mittam. Ad te scri-

qui étoient en Asie; non-seulement ceux qui ont sû l'état des affaires [1], mais ceux-mêmes qui ne le savoient pas. Ainsi il n'y a plus que Lælius avec qui ma faute me soit commune; encore est-il plus heureux que moi, puisque sa paix est déja faite. Je ne doute point que César n'ait écrit sur mon sujet à Balbus & à Oppius; s'ils avoient eu de bonnes nouvelles, ils me les auroient mandées, & vous en auroient fait part. Je vous prie de leur parler là-dessus, & de m'écrire ce qu'ils vous auront dit; ce n'est pas que je regarde comme une chose bien assûrée toutes les paroles que César pourra me donner; mais cela me servira du moins à prendre quelques mesures. Quoique j'aie même honte de me montrer, sur-tout avec un tel gendre; cependant je ne vois pas, dans la triste conjoncture où je me trouve, que je puisse souhaiter autre chose.

Pansa & Hirtius me mandent que mon frere tient toujours les mêmes discours; on dit aussi qu'il s'en va en Afrique avec les autres. J'écrirai à Minutius le pere, & je lui envoirai votre Lettre; je vous manderai ce qu'il

bam, numquid egerit. H-S XXX *potuiſſe mirarer, niſi multa de Fufidianis prædiis. Et id video tamen. Te exſpecto : quem videre, ſi ullo modo poteſt, poſcit enim res, pervellem. Jam extremum concluditur: Ibi facile eſt quid quale ſit, gravius exiſtimare. Vale.*

REMARQUES
SUR LA XIV. LETTRE.

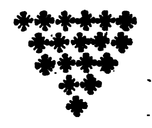
1. N*On-ſeulement ceux qui ont ſû l'état des affaires.*] QUIBUS NON ERAT IGNOTUM. C'eſt-à-dire, ceux qui étant en Aſie, ont pû ſavoir plus aiſément que les affaires de Céſar n'alloient pas trop bien en Egypte; & que le parti de Pompée ſe fortifioit tous les jours en Afrique.

2. *Et cela même n'eſt pas bien ſûr.*] ET ID VIDEO TAMEN. Le ſens eſt ſi coupé & ſi ſuſpendu dans les dernieres lignes de cette Lettre; & il y a d'ailleurs tant de variété dans les Manuſcrits, que le plus ſage c'eſt de convenir avec Grævius, qu'on ne peut point s'aſſûrer de la véritable leçon. Je me ſuis contenté de donner à celle de ſon texte un ſens raiſonnable, & qui a rapport avec ce que l'on verra dans la Lettre ſuivante, qu'en

ura fait. Je serois surpris que vous
'eussiez envoyé trente mille sesterces,
ce n'est que je pense que les biens
: Fufidius ont pû vous en fournir, &
la même n'est pas bien sûr [2]. Je vous
:ens, & je serois fort aise, s'il est
ossible, de vous voir. Il est tems en-
. que je prenne mon parti; & vous
urrez juger mieux qu'un autre, quel
: le moins mauvais pour moi [3]. Adieu.

'en effet l'affaire qui regardoit les biens de
fidius n'étoit pas finie. Je lirois volontiers,
i multa de Fufidianis prædiis video, supp.
ifici posse. Tamen te exspecto, ce *tamen* a
pport à ce qu'il a dit deux lignes plus haut:
vous écrirai ce qu'il aura fait.

3. *Et vous pourrez juger mieux qu'un autre,*
el est le moins mauvais pour moi.] Je lis
i avec Grævius, *tibi* au lieu de *ibi*. On pour-
it encore traduire dans un autre sens, *tout*
ci ne peut pas aller loin, & il est aisé de ju-
r que nous devons nous attendre à de plus
ındes extrémités que tout ce que nous pou-
ns imaginer.



EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO SAL.

QVoniam justas caussas affers, quod te hoc tempore videre non possim: quæso, quid sit mihi faciendum. Ille enim ita videtur Alexandream tenere, ut eum scribere etiam pudeat de illis rebus. Ii autem ex Africa jam affuturi videntur; Achæi item ex Asia redituri ad eos, aut libero aliquo loco commoraturi. Quid mihi igitur putas agendum? video difficile esse consilium. Sum enim solus, aut cum altero, cui neque ad illos reditus sit, neque ab his ipsis quidquam ad spem ostendatur. Sed tamen scire velim quid censeas: idque erat cum aliis, cur te, si fieri posset, cuperem videre.

Minucium XII *sola curasse scripsi ad te antea: quod superest velim*

LETTRE XV.

Même année DCCVI.

PUisqu'il n'est pas possible que vous veniez ici à présent, marquez-moi ce qu'il faut que je fasse. Il paroît que César est si peu maître à Alexandrie, qu'il n'ose pas même écrire ici ce qui s'y passe [1]. L'armée d'Afrique va sans doute passer en Italie; & ceux qui de l'Achaïe sont passés en Asie, les iront joindre, ou se retireront dans quelque endroit neutre. Quel parti prendre? il n'est pas aisé de se déterminer; car il n'y a que moi (ou tout au plus un autre encore) qui ne peux me rejoindre à ceux que j'ai quittés, & qui ne peux non plus rien esperer de bon de César. Je vous prie néanmoins de me dire votre avis; c'est principalement pour cela que je souhaiterois de vous voir, si cela étoit possible.

Je vous ai déja mandé que Minucius ne m'a payé que douze mille sesterces; je vous prie de me faire payer

videas ut curetur. Quintus non modo non cum magna prece ad me, sed acerbissime scripsit: filius vero mirifico odio. Nihil fingi potest mali, quo non urgear. Omnia tamen sunt faciliora, quam peccati dolor, qui & maximus est, & æternus: cujus peccati si socios essem habiturus ego, quos putavi, tamen esset consolatio tenuis. Sed habet aliorum omnium ratio exitum, mea nullum. Alii capti, alii interclusi non veniunt in dubium de voluntate, eo minus scilicet, cum se expedierint, & una esse cœperint. Ii autem ipsi qui sua voluntate ad Fufium venerunt, nihil possunt nisi timidi existimari. Multi autem sunt, qui, quicumque sunt, modo ad illos se recipere volent, recipientur. Quo minus debes mirari, non posse me tanto dolori resistere. Solius enim meum peccatum corrigi non potest, & fortasse Lælii. Sed quid me id levat? C. equidem Cassium aiunt consilium Alexandream

du reste. Bien loin que mon frere m'ait fait de grandes excuses, il m'a écrit au contraire avec beaucoup d'aigreur, & son fils me montre toute sa haine. On ne peut imaginer aucune sorte de chagrin dont je ne sois accablé; mais il n'y en a point de plus sensible pour moi, que celui d'avoir pris un mauvais parti; il se renouvelle toujours. Si j'avois pour compagnons de ma faute, tous ceux que j'avois crû, ce ne seroit qu'une foible consolation, mais elle m'est même ôtée. Je n'ai aucun moyen pour me justifier, & tous les autres en ont. Les uns se sont trouvés pris & coupés par les ennemis, & l'on peut d'autant moins douter de leurs intentions, que dès qu'ils en auront la liberté, ils iront rejoindre ceux qui sont en Afrique. Pour ceux qui d'eux-mêmes sont allé trouver Fufius [2], tout ce qu'on peut leur reprocher, c'est d'avoir eu peur. Enfin il y en a plusieurs qui seront toujours reçûs lorsqu'ils voudront passer en Afrique. Vous ne devez donc point être surpris si je céde à l'excès de ma douleur; car il n'y a que moi dont la faute ne peut se réparer, ou peut-être encore Lælius; mais

eundi mutavisse. Hæc ad te scribo, non ut queas tu demere sollicitudinem, sed ut cognoscam, ecquid tu ad ea afferas, quæ me conficiunt: ad quæ gener accedit, & cetera, quæ fletu reprimor ne scribam. Quin etiam Æsopi filius me excruciat. Prorsus nihil abest quin sim miserrimus.

Sed ad primum revertor, quid putes faciendum; occultene aliquo propius veniendum, an mare transeundum? Nam hic maneri diutius non potest. De Fufidianis quare nihil potuit confici? genus enim conditionis ejusmodi fuit in quo non solet esse controversia; cum ea pars quæ videtur esse minor, licitatione expleri posset. Hæc ego non sine caussa quæro. Suspicor enim coheredes dubiam nostram caussam putare, & eo rem in integro esse. Vale. Pridie Idus Mai.

comment me consoleroit-il ? On dit que C. Cassius ne pense plus à aller à Alexandrie [3]. Je vous écris tout ceci, non que j'espere que vous puissiez me tirer d'inquiétude, mais pour savoir ce que vous pensez sur tant de sujets de chagrin. Mon gendre m'en donne de nouveaux, sans compter ceux dont je ne pourrois vous parler sans verser des larmes. Je ne saurois même me consoler du fils d'Æsopus [4]; enfin on ne peut être plus malheureux que je le suis.

Mais je reviens à ce que je vous avois proposé d'abord, que dois-je faire ? Dois-je m'approcher de Rome en marchant la nuit, ou repasser la Mer ? car je ne puis plus demeurer à Brindes. Pourquoi est-ce qu'on n'a pas pû vendre les biens de Fufidius ? c'est un genre d'affaire où il n'y a point de difficulté, puisque l'on peut par la licitation égaler les partages. Ce n'est pas sans raison que je vous demande pourquoi les cohéritiers n'ont pas voulu convenir; je m'imagine qu'ils croient qu'il n'est pas bien sûr que je fasse ma paix avec César, & que c'est pour cela qu'ils ne veulent pas finir cette affaire. Adieu. Le quatorziéme de Mai.

REMARQUES
SUR LA XV. LETTRE.

1. *Il paroît que César est si peu maître à Alexandrie, qu'il n'ose pas même écrire ici ce qui s'y passe.*] On sait que les charmes de Cléopatre, dont il prit le parti contre son frere Ptolomée, l'y retinrent huit ou neuf mois, & l'engagerent dans une guerre qui lui fit peu d'honneur, & où il courût de fort grands dangers ; jusques-là qu'il fut obligé une fois de se sauver à la nage au milieu d'une grêle de fléches. L'histoire de cette guerre est trop connue pour en parler plus en détail.

2. *Ceux qui d'eux-mêmes sont allé trouver Fusius.*] Surnommé Calenus à qui César avoit donné le Commandement de l'Achaïe, & qui fut Consul avec Vatinius les trois derniers mois de cette année.

3. *On dit que Cassius ne pense plus à aller à Alexandrie.*] Pour faire sa paix avec César, comme il paroît par ce qui précede. Plutarque, & Appien qui ordinairement le copie, disent que Cassius qui commandoit une flote sur les côtes d'Asie, avoit rencontré César lorsqu'il alloit à Alexandrie, avant qu'il sût la mort de Pompée, & que quoique César n'eût que quelques petits vaisseaux, & que Cassius pût aisément le battre & le prendre, il n'osa pas seulement l'attaquer ; & qu'il

se rendit à lui, se trouvant trop heureux que César voulût bien le recevoir & lui faire grace, tant la terreur, disent ces Historiens, étoit alors générale. Mais cela ne peut gueres s'accorder avec ce que dit Ciceron dans cette Lettre écrite plus de huit mois après la bataille de Pharsale. Je croirois plûtôt que Cassius ne rencontra César que lorsqu'il passa d'Alexandrie dans le Pont pour combattre Pharnace; car il y alla par Mer, comme le dit l'Historien de la guerre d'Alexandrie.

4. *Je ne saurois même me consoler du fils d'Æsopus.*] Æsopus avoit été le plus grand Acteur de son tems pour le Tragique. Ciceron qui estimoit l'esprit & le talent dans toutes les conditions, l'avoit reçû au nombre de ses amis, & l'avoit honoré de sa familiarité *. Ce célébre Acteur avoit amassé de grands biens que son fils dissipa en peu de tems. Ce jeune débauché étoit alors l'un des galans de Metella † avec qui Dolabella gendre de Ciceron étoit aussi en commerce, & à qui il sacrifioit la fille de Ciceron, comme on verra sur la vingtiéme Lettre de ce Livre.

* *Epist. 2. Lib. 1. ad Q. Fr. Lib. 1. de Divinat.* † *Horat. Sat. 3. Lib. 2.*





EPISTOLA XVI.

CICERO ATTICO SAL.

Non meo vitio fit, hoc quidem tempore, (ante enim est peccatum) ut me ista epistola nihil consoletur. Nam & exigue scripta est, & suspiciones magnas habet non esse ab illo; quas animadvertisse te existimo. De obviam itione ita faciam, ut suades. Neque enim valde de adventu ejus opinio est; neque, si qui ex Asia veniunt, quidquam auditum esse dicunt de pace: cujus ego spe in hanc fraudem incidi. Nihil video, quod sperandum putem; nunc præsertim, cum ea plaga in Asia sit accepta, in Illyrico, in Cassiano negotio, in ipsa Alexandrea, in urbe, in Italia. Ego vero, etiam si rediturus ille est, qui adhuc bel-



LETTRE XVI.

Même année DCCVI.

POur cette fois, ce n'eſt pas ma faute ſi cette Lettre de Céſar ne me raſſûre point; car elle ne dit rien de poſitif [1], & j'y trouve bien des marques de ſuppoſition, dont je crois que vous vous ſerez auſſi apperçû. Je ſuivrai votre conſeil & je n'irai point au-devant de Céſar, auſſi-bien on ne ſait encore rien d'aſſûré de ſon retour; & ceux qui viennent d'Aſie, diſent qu'ils n'ont point du tout entendu parler de paix; c'eſt néanmoins cette eſperance qui m'a fait faire une ſi fauſſe démarche. Je ne vois plus rien à eſperer de ce côté-la, ſur-tout depuis que les affaires de Céſar ont ſi mal tourné en Aſie [2], en Illyrie [3]; en Eſpagne [4], à Alexandrie même, à Rome [5], & en Italie [6]. Quand il devroit revenir ici; & que la guerre qui l'occupe encore, à ce que l'on dit, ne le

lum gerere dicitur, tamen ante reditum ejus negotium confectum iri puto.

Quod autem scribis, quandam lætitiam bonorum esse commotam, ut sit auditum de litteris: tu quidem nihil prætermittis, in quo putes aliquid solatii esse: sed ego non adducor, quemquam bonum ullam salutem putare mihi tanti fuisse, ut eam peterem ab illo, & eo minus, quod hujus consilii jam ne socium quidem habeo quemquam. Qui in Asia sunt, rerum exitum exspectant. Achaici etiam Fusio spem deprecationis afferunt. Horum & timor idem fuit primo qui meus, & constitutum. Mora Alexandrina caussam illorum correxit, meam evertit. Quamobrem idem à te nunc peto, quod superioribus litteris, ut, si quid in perditis rebus dispiceres, quod mihi putares faciendum, me moneres. Si recipior ab his, quod vides non fieri; tamen quoad bellum erit quid agam, aut ubi sim non reperio:

retiendroit pas long-tems, je crois qu'avant son retour tout sera ici décidé. [7]

Vous me marquez que les bons Citoyens ont fait paroître quelque joie lorsqu'ils ont entendu parler de cette Lettre de César; je vois que vous relevez avec soin tout ce qui peut me consoler; mais je ne saurois m'imaginer qu'aucun bon Citoyen puisse croire que j'estime assez la vie & la fortune pour m'être résolu à la vouloir tenir de César, d'autant plus que jusqu'à présent je serois le seul. Ceux qui sont en Asie, veulent voir auparavant comment tourneront les affaires. Ceux qui sont en Achaïe, ont à la vérité fait esperer à Fusius qu'ils s'en remettroient à la clémence du vainqueur; d'abord ils ont eu peur comme moi, & ils ont pris la même résolution, mais la guerre qui a retenu César à Alexandrie, les met en état de réparer leur faute, & découvre la mienne. Je vous prie donc, comme j'ai déja fait dans ma derniere Lettre, de voir quel parti je dois prendre dans la cruelle situation où je me trouve. Si je fais ma paix avec César, ce qui, comme vous voyez, n'est pas

sin jactor, eo minus. Itaque tuas litteras exspecto; easque ut ad me sine dubitatione scribas rogo.

Quod suades, ut ad Quintum scribam de his litteris, facerem, si me quidquam istæ litteræ delectarent. Etsi quidam scripsit ad me his verbis: Ego ut in his malis, Patris sum non invitus: essem libentius, si frater tuus ea de te loqueretur, quæ ego audire vellem. *Quod ais illum ad te scribere, me sibi nullas litteras remittere: semel ab ipso accepi: ad eas Cephalioni dedi, qui multos menses tempestatibus retentus est. Quintum filium ad me acerbissime scripsisse jam ante ad te scripsi.*

Extremum est quod te orem, si putas rectum esse, & à te suscipi posse, cum Camillo communices, ut Te-

encore bien assûré, que ferai-je ? où
rai-je tant que la guerre durera ? Et si
e ne suis reçû ni par l'un ni par l'autre
parti, ce sera encore pis. J'attens vo-
tre Lettre, mais il faut me marquer
précisément ce que vous me conseillez.

Vous voudriez que je fisse part à mon frere de cette Lettre de César; je lui en écrirois si elle m'avoit fait le moindre plaisir. Voici cependant ce que m'écrit un de mes amis. » Je me » trouve assez bien à Patres dans ce » malheureux tems. Je m'y trouverois » encore mieux, si je n'avois pas le cha- » grin d'entendre votre frere parler de » vous tout autrement qu'il ne de- » vroit. « Il se plaint à vous de ce que je ne répons point à ses Lettres; je n'en ai reçû qu'une, & je donnai la réponse à Cephalion; mais les vents contraires l'ont retenu ici plusieurs mois. Je vous ai déja mandé que mon neveu m'a écrit une Lettre toute pleine d'aigreur.

J'ai encore une chose à vous recommander, si toutefois vous l'approuvez & si vous croyez pouvoir vous en charger, c'est de conferer avec Camille &

rentiam moneatis de testamento.
Tempora monent ut videat, ut satisfaciat quibus debeat. Auditum ex Philotimo est, eam scelerate quædam facere. Credibile vix est. Sed certe, si quid est, quod fieri possit, providendum est. De omnibus rebus velim ad me scribas, & maxime quid scribas de ea: in quo tuo consilio egeo, etiam si nihil excogitas: id enim mihi erit pro explorato. III *Nonas Jun.*

REMARQUES

SUR LA XVI. LETTRE.

1. E*Lle ne dit rien de positif.*] EXIGUE SCRIPTA EST. On pourroit croire que cela regarde le style que Ciceron ne trouvoit pas aussi bon que celui de César, s'il ne paroissoit pas qu'il rapporte ici deux raisons différentes pour lesquelles il n'étoit pas content de cette Lettre; la premiere, parce que César se contentoit de lui marquer en général qu'il ne s'inquiétât point & qu'il eût bonne esperance, comme il le dit dans l'Oraison pour Dejoratus; & c'est dans ce sens que par-

de vous joindre à lui pour parler à ma femme de son testament [8]. Dans la situation où sont les affaires, il est à propos qu'elle regle les siennes & qu'elle paye ses dettes. On a entendu dire à Philotime qu'elle fait des choses qui seroient de la derniere indignité. J'ai de la peine à le croire, mais il faut tâcher d'y mettre ordre. Ecrivez-moi sur tout ce qui me regarde, & principalement sur elle. J'ai besoin de vos conseils ; quand vous n'en auriez point à me donner, marquez-le moi du moins ; cela me fera assez connoître ce que vous pensez [9]. Le onziéme de Juin.

---

lant de cette même Lettre dans la dix-septiéme de ce Livre, il dit *quod inane esset, etiam si verum esset*, que quand cette Lettre seroit de César, elle ne l'assûroit de rien. La seconde raison, c'est que Ciceron croyoit que Balbus ou Oppius avoient pû écrire cette Lettre au nom de César, comme Atticus en écrivoit au nom de Ciceron.

2. *Depuis que les affaires de César ont si mal tourné en Asie.*] Où Domitius Calvinus, Lieutenant de César, avoit été battu par Pharnace fils de Mithridate.

Plut. in Cæs. Appian. Lib. 2. civ. &c.

3. *En Illyrie.*] Gabinius avant la bataille

de Pharsale, ayant voulu aller joindre César par l'Illyrie, ne pût jamais pénétrer jusqu'en Epire, & fut enfin défait par Octavius Dolabella.

Hirtius de bell. Alexand.

4. *En Espagne.*] IN CASSIANO NEGOTIO. Q. Cassius Longinus, à qui César en avoit laissé le commandement, se conduisit si mal, que le Peuple & les Soldats se souleverent contre lui; ce qui fut cause depuis, que le parti de Pompée se rendit aisément maître de l'Espagne.

Dio. Lib. 42.

5. *A Rome.*] Par les brouilleries & le tumulte que Dolabella & Trebellius y avoient excités, & qu'Antoine avoit entretenus.

6. *En Italie.*] Où les soldats de César se mutinerent, comme on verra plus bas.

7. *Je crois qu'avant son retour tout sera ici décidé.*] Ciceron craignoit que Scipion ne passât avec son armée en Italie, & qu'il ne s'en rendît maître. Il a dit dans la Lettre précedente, *l'armée d'Afrique va sans doute passer en Italie.* Mais c'étoit une vaine terreur, qui justifie bien ce que Pompée avoit dit de Ciceron, qu'il craignoit toujours ceux avec qui il n'étoit pas.

8. *Pour parler à ma femme de son testament.*] Il est assez extraordinaire qu'on proposât à une femme, qui étoit en parfaite santé & dans un âge assez peu avancé, de faire son testament. Mais il paroît par la suite * que Ciceron étoit convenu avec elle qu'il feroit aussi le sien, & cela par rapport à leurs enfans à qui ils convinrent aussi de faire des avantages. C'étoit

une précaution prise de loin que ce testament de Terentia, car elle vécut cinquante ans depuis, & alla jusqu'à cent trois ans. †

* *Epist.* 18. *Lib.* 12.

† *Val. Max. Lib.* 8. *cap.* 13.

9. *Cela me sera assez connoître ce que vous pensez.*] On pourroit encore traduire, *id erit mihi pro explorato*, par, *afin que je sache à quoi m'en tenir, & que je ne vous demande plus de conseils.* D'autres lisent *pro desperato*; mais les meilleurs Manuscrits confirment la leçon que nous avons suivie, & qui, après tout, fait à peu près le même sens.



EPISTOLA XVII.

CICERO ATTICO SAL.

PRoperantibus tabellariis alienis hanc epistolam dedi; eo brevior est, &, quod eram missurus meos. Tullia mea venit ad me pridie Idus Jun. deque tua erga se observantia benivolentiaque mihi plurima exposuit, litterasque reddidit trinas. Ego autem ex ipsius virtute, humanitate, pietate non modo eam voluptatem non cepi, quam capere ex singulari filia debui; sed etiam incredibili sum dolore affectus, tale ingenium in tam misera fortuna versari, idque accidere nullo ipsius delicto, summa culpa mea. Itaque à te neque consolationem jam, qua cupere te uti video, nec consilium, quod capi nullum potest, exspecto. Teque omnia

possible; je ne vous demande plus même de conseils, c'est un mal sans remede; & vous avez épuisé dans vos Lettres précedentes & dans ces dernieres, tout ce qu'on pouvoit me dire.

J'ai envie d'envoyer mon fils au-devant de César avec Sallustius; pour ma fille je ne vois pas qu'il soit à propos que je la garde auprès de moi dans ce tems malheureux, je la renvoirai à sa mere dès qu'elle le voudra. Quant à cette Lettre que vous m'avez écrite en forme de consolation, je n'y répons point; vous imaginerez aisément tout ce que j'aurois pû vous répondre là-dessus. Ce que vous a dit Oppius, s'accorde assez avec ce que je pense; mais je suis bien sûr qu'on ne fera jamais croire aux partisans de César que j'approuve ce qu'ils font, de quelque maniere que je parle; je m'observerai néanmoins autant que je pourrai. Après tout, je ne vois pas qu'il soit de si grande importance pour moi de ne me pas attirer leur haine. J'entre, quoique ce ne soit pas sans chagrin, dans les raisons qui vous empêchent de me venir trouver.

Illum ab Alexandrea discessisse nemo nuntiat; constatque, ne profectum quidem illim quemquam post Idus Mart. nec post Idus Decemb. ab illo datas ullas litteras. Ex quo illud intelligis, illud de litteris a. d. V Id. Febr. datis (quod inane esset, etiam si verum esset) non verum esse. L. Terentium discessisse ex Africa scimus, Pæstumque venisse. Quid is afferat, aut quo modo exierit, aut quid in Africa fiat, scire velim. Dicitur enim per Nasidium emissus esse. Id quale sit velim, si inveneris, ad me scribas. De H-S X ut scribis faciam. Vale XIIX *Kal. Quint.*

REMARQUES
SUR LA XVII. LETTRE.

1. *PÆstum.*] Ville de la Lucanie à l'embouchure du fleuve Silaris ; elle s'appeloit anciennement Possidonia, & elle changea de nom lorsque les Romains y envoyerent une colonie l'an de Rome 380.

Epitom. Livii. Lib. 14. *Vell. Paterc. Lib.* 1.

2. *Comment*

Personne ne mande que César soit parti d'Alexandrie. Il est sûr que depuis le quinziéme de Mars, il n'est venu personne de ce païs-la, & que depuis le treiziéme de Décembre, César n'a point écrit ici ; ce qui fait bien voir que cette Lettre datée du neuviéme de Février, qui ne diroit pas grand-chose quand elle seroit véritablement de lui, n'en est pas. Nous avons appris que L. Terentius étoit venu d'Afrique, & qu'il étoit abordé à Pæstum [1]. Je voudrois bien savoir quelles nouvelles il a apportées, & comment il a pû sortir d'Afrique [2]. On dit que c'est Nasidius [3] qui l'a fait passer. Si vous en pouvez savoir quelque chose, je vous prie de me le mander. Je ferai ce que vous me marquez sur ces dix mille sesterces. Adieu. Le quatorziéme de Juin. [4]

---

2. *Comment il a pû sortir d'Afrique.*] Scipion, qui étoit maître de toute la côte, faisoit garder les ports avec soin, afin que César ne pût avoir aucun commerce en Afrique, & que ceux qui y étoient, ne fussent point tentés de l'aller trouver pour faire leur paix.

3. *Nasidius.*] C'eſt celui que Pompée avoit envoyé avec ſeize vaiſſeaux au ſecours de Marſeille. Il paroît par cet endroit, qu'il commandoit alors ſur les côtes d'Afrique.

4. *Le quatorziéme de Juin.*] Il y a dans le texte, XIIX *Kal. Quint.* mais c'eſt viſiblement une faute. Juin n'avoit alors que vingt-

EPISTOLA XVIII.

CICERO ATTICO SAL.

De illius Alexandrea diſceſſu, nihil adhuc rumoris, contraque opinio; valde eſſe impeditum. Itaque nec mitto, ut conſtitueram, Ciceronem, & te rogo ut me hinc expedias. Quodvis enim ſupplicium levius eſt hac permanſione. Hac de re & ad Antonium ſcripſi, & ad Balbum, & ad Oppium. Sive enim bellum in Italia futurum eſt, ſive claſſibus utetur, hic eſſe me minime convenit: quorum fortaſſe utrumque erit: alterum certe. Intellexi omnino ex Oppii ſermone, quem tu

neuf jours. Il n'en eut trente que depuis la réformation du Calendrier par Jule-César, qui se fit deux ans après. Ainsi depuis les Ides qui étoient le treize jusqu'aux Kalendes du mois suivant, il n'y avoit que seize jours; & le premier jour après les Ides se comptoit par XVII *Kal. Quintiles*.

LETTRE XVIII.

Même année DCCVI.

ON ne dit point encore que César soit parti d'Alexandrie, on croit au contraire qu'il y a bien de l'occupation. Ainsi je ne pense plus à envoyer mon fils au-devant de lui, & je vous prie de me tirer dici; il n'y a rien de moins supportable pour moi, que d'y demeurer plus long-tems. J'en ai écrit à Antoine, à Balbus & à Oppius. Soit que nous ayons la guerre en Italie, soit que César ait ici une flote, il ne me convient point d'y demeurer; l'un & l'autre arrivera peut-être, ou du moins l'un des deux. J'ai connu par ce que vous a dit Oppius quelles sont leurs vûes, mais je vous prie de les en-

mihi scripsisti, quæ istorum via esset: sed eam flectas te rogo. Nihil omnino jam exspecto nisi miserum. Sed hoc perditius, in quo nunc sum, fieri nihil potest. Quare & cum Antonio loquare velim, & cum istis; & rem, ut poteris, expedias; & quamprimum de omnibus rebus rescribas. Vale XII Kal. Quint.

****

EPISTOLA XIX.

CICERO ATTICO SAL.

Facile assentior tuis litteris; quibus exponis pluribus verbis nullum te habere consilium, quo à te possim juvari. Consolatio certe nulla est, quæ levare possit dolorem meum. Nihil est enim contractum casu. Nam id esset ferendum. Sed omnia fecimus iis erroribus, & miseriis & animi & corporis, quibus proximi utinam mederi maluissent, quam obesse. Quoniam neque consilii tui,

faire changer. Je dois m'attendre à tout ce qu'il y a de plus fâcheux, mais rien ne peut l'être davantage que la situation où je suis. Je vous prie donc de parler à Antoine, à Oppius & à Balbus, & de me tirer d'affaire le mieux que vous pourrez. Mandez-moi au plûtôt tout ce qui se passe. Adieu. Le dix-neuviéme de Juin.

LETTRE XIX.

Même année DCCVI. *C'est la* 25. *dans l'Edition de Grævius.*

JE conçois, comme vous me le faites voir en détail, que vous ne pouvez plus m'aider de vos conseils; du moins rien n'est capable de me consoler. Je ne puis m'en prendre à la fortune; si je le pouvois, je me consolerois plus aisément. J'ai fait une infinité de fautes, que je ne puis justifier que par l'accablement de corps & d'esprit où j'étois, & dont mes proches devoient tâcher de me tirer, au lieu de l'augmenter. Puisque je ne dois plus attendre

neque consolationis cujusquam spes ulla mihi ostenditur; non quæram hæc te posthac. Tantum velim ne intermittas: scribas ad me quidquid veniet tibi in mentem, cum habebis cui des, & dum erit ad quem des: quod longum non erit.

Illum discessisse Alexandria rumor est non firmus, ortus ex Sulpicii litteris quas cuncti postea nuntii confirmarunt: quod verum an falsum sit, quoniam mea nihil interest, utrum malim nescio. Quod ad te jampridem de testamento scripsi, apud epistolas velim ut possint adversas, ego hujus miserrima facultate confectus conflictor. Nihil umquam simile natum puto: cui si qua re consulere aliquid possum, cupio à te admoneri. Video eandem esse difficultatem, quam in consilio dando ante: tamen hoc me magis sollicitat, quam omnia. In pensione secunda cæci fuimus. Alium mallem. Sed præteriit. Te oro ut in perditis re-

de vous, ni conseil, ni consolation, je ne vous en demande plus; je vous prie néanmoins de continuer à m'écrire tout ce qui vous viendra dans l'esprit, toutes les fois que vous trouverez quelque commodité, & tant que je serai en état de recevoir de vos Lettres, ce qui ne peut pas aller loin. [1]

Il court un bruit assez incertain, que César est parti d'Alexandrie; c'est Sulpicius qui l'a écrit le premier; & toutes les nouvelles qui sont venues depuis, disent la même chose. Comme il m'est fort indifférent que cela soit vrai ou faux, je ne sai lequel des deux je dois souhaiter. Quant à ce que je vous ai déja écrit sur le testament de ma femme, je voudrois bien qu'elle le mît entre les mains de quelque personne sûre [2]; pensez-y, je vous prie. Le misérable état où est ma fille acheve de m'accabler [3]; vit-on jamais une femme plus malheureuse [4]? S'il y a quelque moyen d'y remedier, je vous prie de m'en avertir. Je vois bien qu'il n'est pas plus aisé de me donner un bon conseil là-dessus, que sur mes autres affaires; mais ce qui regarde ma fille, m'inquiéte plus que tout le reste.

bus, si quid cogi, confici potest, quod sit in tuto, ex argento, neque satis multa ex supellectile, des operam. Jam enim mihi videtur adesse extremum, nec ulla fore conditio pacis, eaque quæ sunt etiam sine adversario peritura. Hæc etiam, si videbitur, cum Terentia loquare opportune. Non queo omnia scribere. Vale III *Non. Quint.*

REMARQUES

SUR LA XIX. LETTRE.

LEs sept dernieres Lettres de ce Livre ne sont point dans leur ordre ni dans les Manuscrits, ni dans la plûpart des Editions, comme on le voit aisément par les dates & par l'ordre des faits; ainsi il est inutile de justifier celui que nous leur avons donné après quelques Commentateurs.

1. *Et tant que je serai en état de recevoir de vos Lettres, ce qui ne peut pas aller loin.*] Ciceron étoit dans un si grand accablement qu'il ne croyoit pas le pouvoir soûtenir longtems. Il a déja dit dans la neuviéme Lettre de ce Livre : *Si vous ne me voyez plus*, &c.

J'ai été aveuglé ſur ce ſecond payement de ſa dot; je m'en repens fort, mais c'eſt une affaire faite [5]. Je vous prie de faire enſorte dans l'extrémité où nous nous trouvons, qu'on mette à couvert quelque argent. On peut vendre ma vaiſſelle, & tirer auſſi quelque choſe de mes meubles; car il me paroît que nous approchons de la cataſtrophe. Nous ne devons plus eſperer d'accommodement; & ceux qui ſont à préſent les maîtres ne ſe ſoûtiendront pas long-tems, quand même ils n'auroient point d'ennemis [6]. Vous en parlerez à ma femme lorſque vous le jugerez à propos. Je ne peux pas entrer dans un plus grand détail. Adieu. Le 5. de Juillet.

---

2. *Je voudrois bien qu'elle le mît entre les mains de quelque perſonne ſûre.*] Le texte eſt abſolument corrompu en cet endroit, & les plus judicieux Critiques * n'ont pas voulu entreprendre de le rétablir. Boſius, qui avoit lû dans un Manuſcrit très-ancien, *apud epiſtolinas velim ut poſſim advertas*, a corrigé, *apud* ἐυπιςον *illas velim* (ſupp. deponere) *ut poſſint advertas.* J'ai ſuivi ſa conjecture, non que je la croye entierement ſûre, mais pour ne pas laiſſer une lacune dans la Traduction, &

parce que cela fait toujours un bon sens qui a rapport à ce que dit Ciceron dans la Lettre suivante, en parlant du même testament, *poteris eam monere ut alicui committat*, &c. Lambin lit, *apud te quod postulas velim*, &c. ce qui revient au même sens.

* *Manuce, Victorius & Grævius.*

3. *Le misérable état où est ma fille, acheve de m'accabler.*] HUJUS MISERRIMA FACULTATE CONFECTUS CONFLICTOR. Grævius lit *fatuitate* au lieu de *facultate*, & l'entend de Terentia; mais ce que Ciceron dit deux lignes plus bas, *hoc me magis sollicitat quam omnia*, ne laisse aucun lieu de douter qu'il ne parle ici de sa fille, car il répéte souvent la même chose lorsqu'il parle d'elle dans les Lettres de ce Livre. Ce qui suit du second payement de sa dot, que Ciceron avoit fait à Dolabella, fait voir clairement qu'il ne s'agit pas là de Terentia. Et puis qui a jamais dit *miserrima fatuitas?* D'ailleurs, ce n'étoit point la sotise de Terentia qui avoit mis en si mauvais état les affaires de Ciceron, c'étoit plûtôt qu'elle avoit pensé à faire les siennes aux dépens de son mari, & c'est pour cela que Ciceron en parlant des sujets de plainte qu'elle lui avoit donnés, se sert des termes de *scelus* & *scelerate*. De plus, *facultate* se trouve dans tous les Manuscrits.

4. *Vit-on jamais une femme plus malheureuse?*] NIHIL UNQUAM SIMILE NATUM PUTO. Cela pourroit aussi se rapporter à Ciceron.

5. *Je m'en repens fort, mais c'est une affaire faite.*] ALIUM MALLEM, SED PRÆTERIIT.

On peut ſouſentendre après *alium mallem*, *cæcum fuiſſe* qui a rapport à *cæci fuimus* qui précede. Il ſemble que c'étoit une maniere de parler proverbiale pour marquer qu'on ſe repentoit de ce qu'on avoit fait, *il vaudroit mieux qu'un autre l'eût été.* J'aimerois mieux lire au lieu de *ſed præteriit*, *ſed præterita*, ſubaud. *quid revocamus*, comme Ciceron a déja dit dans la ſixiéme Lettre de ce Livre *ſed ingero præterita*, mais pourquoi rappeler le paſſé, & dans la Lettre onziéme du Livre quinziéme, *ego negabam oportere præterita* ſupp. *reprehendi quæ mutare non poſſumus.*

6. *Et ceux qui ſont à préſent les maîtres, ne ſe ſoûtiendront pas long-tems, quand même ils n'auroient plus d'ennemis.*] EAQUE QUÆ SUNT, ETIAM SINE ADVERSARIO PERITURA. Si l'on fait attention à la diſpoſition d'eſprit où étoit alors Ciceron qui trembloit de peur que le parti de Pompée ne ſe relevât, & à ce qu'il a dit dans les Lettres précedentes du mauvais état où étoient les affaires de Céſar, on ne doutera point que ce ne ſoit de lui qu'il veut ici parler. Il a déja dit dans la huitiéme Lettre du dixiéme Livre en parlant du même Céſar, *nullo enim modo poſſe video ſtare iſtum diutius, quin ipſe per ſe, languentibus nobis, concidat*, & plus bas, *jam intelligo id regnum vix ſemeſtre eſſe poſſe.*





EPISTOLA XX.

CICERO ATTICO SAL.

QUod ad te scripseram, ut cum Camillo communicares, de eo Camillus mihi scripsit, te secum locutum. Tuas litteras exspectabam. Nisi illud quidem mutari, si aliter est, & oportet, non video posse, sed cum à Nilo accepissem litteras, desideravi tuas: & sic putabam, te certiorem factum non esse, modo valeres. Scripseras enim te quodam valetudinis genere tentari Acusius quidam Rhodo venerat IIX *Id. Quint. is nuntiabat, Q. F. ad Cæsarem profectum* IV *Kal. Jun. Philotimum Rhodum pridie eum diem venisse, habere ad me litteras. Ipsum Acusium audies. Sed tardius iter faciebat. Eo feci ut ce-*



LETTRE XX.

Même année DCCVI. *C'est la vingt-neuviéme de l'Edition de Grævius.*

CAmille m'a écrit qu'il s'étoit entretenu avec vous de l'affaire que je vous avois prié de lui communiquer, j'attens votre réponse ; mais quand il y auroit quelque chose à changer, je ne vois pas que cela soit possible. J'ai été surpris en recevant une Lettre de Nilus, de n'en avoir point de vous. Il faut qu'on ne vous ait pas averti, pourvû néanmoins que vous vous portiez bien, car vous m'aviez mandé que vous étiez un peu incommodé. Un certain Acusius est arrivé ici de Rhodes le huitiéme de Juillet. Il m'a appris que mon frere étoit parti le vingt-neuviéme de Mai pour aller trouver César ; que Philotime étoit arrivé à Rhodes la veille, & qu'il avoit une Lettre pour moi. Acusius vous en dira davantage ; mais comme il ne fera que de petites journées,

leriter eunti darem. Quid sit in iis litteris nescio : sed mihi valde Quintus frater gratulatur. Equidem in meo tanto peccato nihil ne cogitatione quidem assequi possum, quod mihi tolerabile possit esse.

Te oro, ut de hac misera cogites : & illud, de quo ad te proxime scripsi, ut aliquid conficiatur ad inopiam propulsandam, & etiam de ipso testamento. Illud quoque vellem antea : sed omnia timuimus. Melius quidem in pessimis nihil fuit dissidio. Aliquid fecissemus, ut vivi, vel tabularum novarum nomine, vel nocturnarum expugnationum, vel Metellæ, vel omnium malorum : nec res periisset : & videremur aliquid doloris virilis habuisse. Memini omnino tuas litteras ; sed & tempus illud : etsi quidvis præstitit. Nunc quidem ipse videtur denuntiare. Audimus enim de statu Reip. o dii ! generumne nostrum potissimum, ut hoc, vel tabu-

je donne cette Lettre à une personne qui ira plus vîte. Je ne sai pas ce que contient cette Lettre dont Philotime est chargé [1], mais mon frere m'en félicite fort; pour moi, j'ai tant de choses à me reprocher, que je n'imagine rien que de très-affligeant.

Je vous prie de penser à ma pauvre fille, & de vendre quelque chose pour lui fournir de quoi vivre, comme je vous l'ai marqué dans ma derniere Lettre, & de parler à ma femme de son testament. Je voudrois avoir fait plûtôt ce que vous me conseillez [2], mais j'ai eu peur de tout; dans l'extrémité où les choses sont portées, il n'y avoit rien de mieux que le divorce. Nous aurions du moins donné quelque signe de vie [3]. Tout ce qu'a fait Dolabella, les loix séditieuses qu'il a proposées, des maisons forcées la nuit [4], son commerce avec Metella [5], & tant d'autres sujets de plainte étoient des raisons plus que suffisantes. Il n'auroit pas dissipé le bien de ma fille; & nous aurions fait voir que notre douleur n'est pas vaine & impuissante. Je me souviens de ce

las novas? placet mihi igitur, & idem tibi, nuntium remitti. Petet fortasse tertiam pensionem. Considera igitur tumne cum ab ipso nascetur, an prius ego. Si ullo modo potuero, vel nocturnis itineribus experiar, ut te videam. Tu & hæc, & si quid erit quod intersit me scire scribas velim. Vale.

REMARQUES
SUR LA XX. LETTRE.

1. *JE ne sai pas ce que contient cette Lettre dont Philotime est chargé.*] On verra dans la vingt-deuxiéme Lettre que c'étoit une Lettre de César.

2. *Je voudrois avoir fait plûtôt ce que vous me conseillez.*] On voit par la suite que l'*illud* du texte ne se rapporte pas à ce qui précede, mais à ce qu'Atticus avoit écrit à Ciceron sur le divorce de sa fille.

3. *Nous aurions du moins donné quelque signe de vie.*] ALIQUID FECISSEMUS UT VIVI. Je lirois volontiers avec Pantagathus *ut viri*, si ce n'est qu'alors la même pensée seroit répétée deux lignes plus bas, *& videremur aliquid doloris virilis habuisse*. On lit dans l'un des plus anciens Manuscrits *vini* que Bosius

que vous m'aviez mandé; mais j'avois crû que dans la conjoncture où je me trouvois, il faloit garder avec lui quelque ménagement [6]; quoique après tout il n'y eût rien de pis à craindre. A présent, il semble qu'il nous menace lui-même de ce divorce [7]? j'en juge par tout ce qu'il fait. O Dieux! quoi, c'est mon gendre qui veut faire faire une banqueroute générale! Je suis donc d'avis, aussi-bien que vous, de faire ce divorce. Dolabella pourra bien me demander le troisiéme payement de la dot de ma fille [8]. Voyez donc si je dois attendre qu'il m'en parle, ou si je dois le prévenir. Je ferai tout ce que je pourrai pour vous aller voir, quand je ne devrois marcher que la nuit. Faites-moi réponse sur tout cela, & mandez-moi tout ce qui peut m'intéresser. Adieu.

---

a mis dans son texte, & qu'il rapporte à *nomine*, comme si Ciceron comptoit l'ivrognerie de Dolabella entre les causes de divorce; mais on sent bien que Ciceron a mis *nomine* au premier membre de son énumération, & qu'ainsi ce qui est avant *tabularum novarum* n'en fait point partie, & le *vel* qui est répété à chaque partie de l'énumération, & qui

n'eſt point avant *vivi* en eſt une preuve. Je m'en tiens donc à *vivi* qui ſe lit dans un des meilleurs Manuſcrits, & dans toutes les anciennes éditions.

4. *Des maiſons forcées la nuit.*] Cela peut s'entendre des violences que Dolabella exerça pour faire paſſer ſes loix, ou des deſordres qu'il commettoit dans la débauche.

5. *Son commerce avec Metella.*] Elle étoit femme de Lentulus Spinther, qui la répudia depuis ſans doute à cauſe de ſa mauvaiſe conduite. *Voyez Epiſt.* 3. *Lib.* 13. En comparant cet endroit avec un autre de la quinziéme Lettre de ce Livre, on voit que c'eſt cette même Metella qui étoit auſſi en commerce avec le fils du Comédien Æſopus, & dont parle Horace *Sat.* 2. *du Liv.* 3. & Ovide *Eleg.* 1. *du* 2. *Livre. Voyez Rem.* 4. *ſur la* 15. *Lettre de ce Livre.*

6. *Je me ſouviens de ce que vous m'aviez mandé; mais j'avois crû que dans la conjoncture où je me trouvois, il faloit garder avec lui quelque ménagement.*] MEMINI OMNINO TUAS LITTERAS, SED ET TEMPUS ILLUD. Ciceron parle ſouvent dans ces Lettres à demi mot; & il y a bien des endroits qu'on ne peut entendre qu'en les comparant avec d'autres, où il s'eſt expliqué plus clairement ſur la même affaire; comme il fait ſur celle-ci dans la troiſiéme Lettre de ce Livre. Voyez la premiere Remarque ſur cette Lettre.

7. *A préſent il ſemble qu'il nous menace lui-même de ce divorce, j'en juge par tout ce qu'il fait.*] Ciceron veut dire que la conduite de Dolabella, & les ſéditions qu'il avoit excitées, faiſoient aſſez voir qu'il mépriſoit ſon allian-

ce, en se conduisant d'une maniere si peu digne du gendre d'un homme qui s'étoit toujours déclaré contre les Tribuns séditieux, & qui avoit si bien servi la République. D'autres prétendent que Ciceron veut dire qu'il semble que Dolabella n'ait proposé cette loi en faveur des débiteurs, que pour se dispenser de rendre la dot de sa fille qu'il vouloit répudier. Mais Dolabella avoit assez d'autres dettes qui l'avoient porté à proposer cette loi, comme le dit Dion. *Lib.* 42.

8. *Dolabella pourra bien me demander le troisiéme payement de la dot de ma fille.*] Ciceron croyoit que c'étoit une occasion pour lui déclarer qu'il ne s'agissoit plus de lui payer cette dot, puisque sa fille vouloit faire divorce avec lui; & qu'il faloit plûtôt qu'il pensât à lui rendre ce qu'il avoit touché.



EPISTOLA XXI.

CICERO ATTICO SAL.

CUm tuis dare possem litteras, non prætermisi: etsi quid scriberem non habebam. Tu ad nos & rarius scribis quam solebas, & brevius: credo quia nihil habes quod me putes libenter legere, aut audire posse. Verumtamen velim, si quid erit, qualecumque erit, scribas. Est autem unum quod mihi sit optandum, si quid agi de pace possit, quod nulla equidem habeo in spe. Sed quia tu leviter interdum significas, cogis me sperare quod optandum vix est. Philotimus dicitur Idib. Sext. nihil habeo de illo amplius. Tu velim ad ea mihi rescribas, quæ ad te antea scripsi. Mihi tantum temporis satis est, dum in pessimis rebus ali-

LETTRE XXI.

Même année DCCVI. *C'eſt la dix-neuviéme dans l'Edition de Grævius.*

JE n'ai pas manqué de vous écrire toutes les fois que j'ai trouvé une voie ſûre, lors même que je n'avois rien de nouveau à vous apprendre. Vous m'écrivez moins ſouvent & vos Lettres ſont plus courtes, apparemment parce que vous n'avez rien à me mander qui puiſſe me faire plaiſir. Je vous prie néanmoins de m'écrire tout ce que vous ſaurez, de quelque nature qu'il puiſſe être. Il n'y a qu'une ſeule choſe qui pût me faire plaiſir, c'eſt qu'on en vint à un accommodement. Je n'ai aucune eſperance de ce côté-la; cependant, comme vous me marquez de tems en tems que vous y voyez quelque jour, vous m'obligez à eſperer ce que j'oſe à peine ſouhaiter. On dit que Philotime doit arriver ici le treiziéme d'Août; c'eſt tout ce que j'en ſai. Je vous prie de me faire réponſe ſur ce

quid caveam, qui nihil umquam cavi. Vale XI *Kal. Sext.*



EPISTOLA XXII.

CICERO ATTICO SAL.

QUæ dudum ad me, &, quæ etiam ante bis ad Tulliam de me ſcripſiſti, ea ſentio eſſe vera. Eo ſum miſerior, (etſi nihil videbatur addi poſſe) quod mihi non modo iraſci graviſſima injuria accepta, ſed ne dolere quidem impune liceat. Quare iſtud feramus. Quod cum tulerimus, tamen eadem erunt perpetienda, quæ tu ne accidant ut ca-

que je vous ai écrit dans mes dernieres Lettres. Je n'ai de tems que ce qu'il m'en faut pour prendre quelques mesures, autant qu'on le peut faire dans une conjoncture si embaraſſante ; moi qui n'en ai jamais pris aucunes. Adieu. Le vingt-deuxiéme de Juillet.

LETTRE XXII.

Méme année DCCVI. *C'eſt la vingt-quatriéme dans l'Edition de Grævius.*

JE vois bien que ce que vous m'avez écrit il y a long-tems, & ce que vous avez depuis mandé deux fois à ma fille ſur mon ſujet, eſt véritable. C'eſt un nouveau ſurcroît à mes peines, qui ſembloient ne pouvoir aller plus loin, de recevoir une cruelle injure ſans qu'il me ſoit permis de faire éclater mon reſſentiment [1], ni même de laiſſer voir ma douleur. Souffrons donc encore cela ; & lorſque nous l'aurons

vcamus mones. Ea enim est nobis contracta culpa, ut omni statu, omnique populo eundem exitum habitura videatur.

Sed ad meam manum rediero: etenim hæc occultius agenda. Vide quæso etiam nunc de testamento, quod tum factum, cum illa quærere cœperat. Non credo te commorit; neque enim rogarit, ne me quidem. Sed quasi ita sit; quoniam in Sermonem jam venisti, poteris eam monere, ut alicui committat, cujus extra periculum hujus belli fortuna sit. Equidem tibi potissimum velim, si idem illa vellet: quam quidem celo miseram, me in hoc timere de illo altero. Scio equidem venire nunc nil posse: sed seponi & occultari possunt, ut extra ruinam sint eam, quæ impendet.

Nam quod scribis, nobis nostra & tua Terentiæ fore parata: tua credo: nostra quæ poterunt esse? de Terentia

souffert

souffert, nous n'en serons pas moins exposés à tout ce que vous me recommandez d'éviter ; car je me suis mis par ma faute dans une telle situation, que de quelque maniere que les affaires de la République puissent tourner, je n'en serai pas mieux.

Mais je prens la plume [2], car ce que j'ai à vous dire demande plus de secret. Pensez, je vous prie, au testament de ma femme [3]. *** Comme vous lui en avez déja parlé, vous pourrez lui conseiller de le mettre entre les mains de quelque personne qui n'ait rien à craindre ni de l'un ni de l'autre parti. Je voudrois qu'elle vous le confiât plûtôt qu'à tout autre, pourvû que ma fille soit du même avis [4] ; je cache à cette pauvre femme ce qui m'oblige à prendre ces précautions [5]. Pour cette autre affaire [6] que je vous ai recommandée, je sai qu'on ne peut rien vendre à présent ; mais l'on peut mettre à couvert quelques effets, dans ce tems malheureux où nous sommes menacés d'un bouleversement général.

Vous me dites que je trouverai toujours dans mon bien & dans le vôtre, une ressource pour moi & pour ma

omnibus suis negotiis confectis ad me referre non curat. Ex quo magnum equidem capio dolorem, sed non tantum, quantum videor debere. Nihil enim mea minus interesse puto, quam quid illinc afferatur. Id quamobrem te intelligere certe scio.

Quod me mones de vultu & oratione ad tempus accommodanda; etsi difficile est, tamen imperarem mihi, si mea quidquam interesse putarem. Quod scribis, litteris putare Africanum negotium confici posse, velim scriberes, cur ita putares: mihi quidem nihil in mentem venit, quare id putem fieri posse; tu tamen velim, si quid erit, quod consolationis aliquid habeat, scribas ad me. Sin, ut perspicio, nihil erit, scribas idipsum. Ego ad te, si quid audiero citius, scribam. Vale. IIX *Id. Sext.*

finit tranquilement toutes ſes affaires. Cela me donne beaucoup de chagrin, mais non pas tant qu'on pourroit s'imaginer; car je crois qu'il n'y a rien de plus indifférent pour moi que toutes les nouvelles qui viennent d'Alexandrie; vous jugez bien pourquoi. 7

Quant à ce que vous me dites que je dois m'accommoder au tems, & ne laiſſer voir ni ſur mon viſage, ni dans mes diſcours, ce que je penſe; cela eſt difficile, cependant je me contraindrois, ſi je croyois que cela fût de quelque importance pour moi. Vous me dites que vous croyez que l'on pourroit bien traiter par Lettres l'accommodement de ceux qui ſont en Afrique; j'aurois bien voulu que vous m'euſſiez marqué les raiſons qui vous le font croire, pour moi je n'en imagine aucune. Je vous prie néanmoins, ſi vous ſavez quelque choſe qui puiſſe me conſoler, de me le mander; & quand vous ne ſauriez rien, comme je l'appréhende, marquez-moi du moins qu'il n'y a rien. Si j'apprens quelque nouvelle plûtôt que vous, je vous en ferai part. Adieu. Le ſixiéme d'Août.

REMARQUES
SUR LA XXII. LETTRE.

1. DE *recevoir une cruelle injure, sans qu'il me soit permis de faire éclater mon ressentiment.*] Il veut toujours parler de la maniere indigne dont Dolabella en usoit avec sa fille. Atticus lui avoit conseillé de ne point parler de divorce, que lorsqu'il auroit fait sa paix avec César.

2. *Mais je prens la plume.*] On voit bien que Ciceron avoit dicté le commencement de cette Lettre ; & qu'il prend la plume pour ne pas confier à un Secretaire, des affaires de famille aussi desagréables que ce qu'il dit plus bas de sa femme.

3. *Pensez, je vous prie, au testament de ma femme.* ***] Il y a ici deux lignes si corrompues dans le texte, que j'ai crû qu'il valoit mieux laisser une lacune dans la Traduction, que de deviner au hazard sur un endroit que Victorius, Manuce, & Grævius n'ont pas seulement tenté de rétablir. On lit dans un Manuscrit pour *quærere*, *hære*, & dans un autre *hærere*. Au lieu de *non credo te commorit*, que Bosius a lû dans le plus ancien de ses Manuscrits, on lit dans d'autres *non credo & commoti*, *non credo & commotos ;* & au lieu de *neque enim rogarit*, on lit dans un Manuscrit & dans les anciennes Editions *neque eum rogari*, & dans un autre Manuscrit *neque*

enim rogari. Parmi tant de confusion comment fixer un texte, sur-tout dans un endroit où il s'agit d'affaires domestiques qui n'étoient connues que de Ciceron & d'Atticus ?

4. *Pourvû que ma fille soit du même avis.*] SI IDEM ILLA VELLET. Il semble d'abord que cet *illa* doit se rapporter à Terentia, mais la suite fait voir que cela regarde Tullia; *quam quidem celo miseram*, ce *miseram* est ici un terme de tendresse; dont Ciceron se sert en plusieurs endroits de ce Livre en parlant de sa fille, & jamais en parlant de sa femme dont il étoit alors trop mécontent pour la plaindre.

5. *Je cache à cette pauvre femme ce qui m'oblige à prendre ces précautions.*] ME IN HOC TIMERE. On lit dans un Manuscrit *uni hoc timere*, ce qui signifieroit *que je ne prens ces précautions que par rapport à elle*, c'est-à-dire, ou par rapport à ce quelle pourroit craindre de Dolabella, ou à cause du dessein où étoit Ciceron de répudier Terentia, ce qu'il fit dès qu'il fut de retour à Rome. On ne peut que deviner sur des affaires domestiques & secretes, & sur un texte qui n'est pas bien certain. Je lirois ici volontiers avec Corradus, *quam quidem celo miseram in hoc timore*.

6. *Pour cette autre affaire.*] Je mets ici un point avant *de illo altero*. Cela a rapport avec ces mots de la vingtiéme Lettre: *Te oro, ut in perditis rebus, si quid cogi confici potest quod sit in tuto*, &c.

7. *Je crois qu'il n'y a rien de plus indifférent pour moi, que les nouvelles qui viennent d'Alexandrie; vous jugez bien pourquoi.*] Ci-

ceron croyoit avoir beaucoup plus à craindre du parti de Pompée, que de César même; & ainsi il étoit en quelque sorte de son intérêt,

EPISTOLA XXIII.

CICERO ATTICO SAL.

XVII *Kal. Sept. venerat die* XXIIX *Seleucia-Pieria C. Trevonius, qui se Antiocheæ diceret apud Cæsarem vidiße Quintum filium cum Hirtio. Eos de Quinto quæ voluissent impetrasse nullo quidem negotio. Quod ego magis gauderem, si ista nobis impetrata quidquam ad spem explorati haberent. Sed & alia timenda sunt, ab aliisque & ab hoc ipso quæ dantur ut à Domino rursus in ejusdem sunt potestate. Etiam Salustio ignovit. Omnino dicitur nemini negare. Quod ipsum est suspectum, notionem ejus differri M. Gallius Q. F. mancipia*

jusqu'à ce que les affaires fussent entierement décidées, qu'il ne fût pas trop bien traité par César.

LETTRE XXIII.

Même année DCCVI. *C'est la* 20. *dans l'Edition de Grævius.*

CAius Trebonius [1] est arrivé ici le quatorziéme d'Août de Seleucie-Pierie [2], d'où il étoit parti vingt-huit jours auparavant. Il dit qu'il a vû notre neveu avec Hirtius à Antioche, où étoit alors César, & qu'ils avoient obtenu sans peine ce qu'ils ont demandé pour mon frere. Cela me feroit plus de plaisir si ce qu'ils ont obtenu pour lui, décidoit pour moi. Mais nous avons bien d'autres choses à craindre d'un autre côté; & lorsqu'on est maître absolu comme César, on peut toujours révoquer ce que l'on accorde. Il a aussi fait grace à Salustius [3]; l'on dit qu'il ne refuse personne, & c'est ce qui me fait soupçonner que tout cela sera sujet à revision. Marcus Gallius [4], fils de

Salustio reddidit. Is venit ut legiones in Siciliam traduceret: & protinus iturum Cæsarem Patris. Quod si faciet, ego, quod ante mallem, aliquo propius accedam. Tuas litteras ad eas, quibus à te proxime consilium petivi vehementer exspecto. Vale. XVI *Kal. Septemb.*

REMARQUES

SUR LA XXIII. LETTRE.

1. C. *Trebonius.*] Chevalier Romain, dont César parle dans le sixiéme Livre de la guerre des Gaules, & qu'il ne faut pas confondre avec celui qui étoit Préteur l'année précedente, & qui avoit alors le Gouvernement de l'Espagne ultérieure.

2. *Seleucie-Pierie.*] Ville de Syrie auprès d'Apamée & d'Antioche; elle étoit ainsi appelée du nom d'une montagne voisine & pour la distinguer des autres Seleucies. On en comptoit jusqu'à neuf, dont la plus considérable étoit sur le Tigre dans la Mesopotamie.

3. *Il a aussi fait grace à Salustius.*] Il s'agit ici de Cneius Salustius qui avoit été Questeur de Bibulus en Syrie. L'Historien s'appeloit Caius & avoit toujours été du parti de Cé-

Quintus, a rendu à Salustius ses esclaves. Ce premier est venu pour faire passer en Sicile les Légions de César 4, qui y doit aller de Patres. S'il ne vient point ici, je m'approcherai de Rome, ce que je voudrois avoir fait plûtôt. J'attens avec impatience votre réponse à ma derniere Lettre, dans laquelle je vous prie de m'aider de vos conseils. Adieu. Le quinziéme d'Août.

---

sar qui le fit Préteur cette année, & l'année suivante Gouverneur d'Afrique; où il démentit bien par sa conduite, toutes les belles leçons de morale qu'il avoit données dans ses histoires.

Plutar. Cesar. Dio. Lib. 43. Appian. Lib. 2. civ. Hirtius de bell. Afr.

4. *Pour faire passer en Sicile les Légions de César.*] Qui étoit encore en Asie, d'où il devoit aller en Grece, & de-là en Sicile joindre ses Légions, qui devoient s'y embarquer pour l'Afrique.

EPISTOLA XXIV.

CICERO ATTICO SAL.

ACcepi VI *Kal. litteras à te, datas* XII *Kal. doloremque, quem ex Quinti ſcelere jampridem acceptum jam abjeceram, lecta ejus epiſtola graviſſimum cepi. Tu etſi non potuiſti ullo modo facere, ut mihi illam epiſtolam non mitteres: tamen mallem non eſſe miſſam. Ad ea autem, quæ ſcribis de teſtamento, videbis quid, & quo modo. De nummis & illa ſic ſcripſit, ut ego ad te antea; & nos, ſi quid opus erit, utemur ex eo, de quo ſcribis. Ille ad Kal. Sept. Athenis non videtur fore. Multa enim in Aſia dicuntur morari, maxime Pharnaces. Legio* XII *ad quam primum Sulla venit, lapidibus egiſſe hominem dicitur. Nullam putant ſe commotu-*

LETTRE XXIV.

Même année DCCVI. *C'est la vingt-unième dans l'Edition de Grævius.*

J'Ai reçû le vingt-cinquiéme d'Août votre Lettre du dix-neuf. La douleur que j'avois eue de tous les indignes procedés de mon frere, & que le tems avoit diminuée, s'est renouvellée plus que jamais lorsque j'ai lû sa Lettre [1]. Je conçois que vous ne pouviez pas vous dispenser de me l'envoyer, cependant j'aimerois mieux ne l'avoir point vûe. Quant à ce que vous m'écrivez sur le testament de ma femme, vous verrez ce qu'il y aura à faire, & comment on pourra s'y prendre. Elle m'a écrit sur cet argent, comme je vous l'ai déja mandé; si j'en ai besoin, je me servirai de celui dont vous me parlez. Je ne crois pas que César puisse être à Athénes le premier de Septembre. On dit qu'il y aura plus d'une affaire qui le retiendra en Asie, & sur-tout Phar-

ram. Illum arbitrantur protinus Patris in Siciliam. Sed, si hoc ita est, huc veniat necesse est. Ac mallem illum. Aliquo enim hinc evasissem. Nunc metuo ne sit exspectandum; & cum reliquis etiam loci gravitas hic miserrime perferenda.

Quod me mones ut ea videam quæ ad tempus accommodem: facerem si res pateretur, & si ullo modo fieri posset. Sed in tantis nostris peccatis, tantisque nostrorum injuriis, nihil est, quod aut facere dignum nobis, aut simulare possim. Sullana confers: in quibus omnia genere ipso præclarissima fuerunt, moderatione paullo minus temperata. Hæc autem ejusmodi sunt, ut obliviscar; multoque malim quod

nace. On dit aussi que la douziéme Légion, à qui Sylla a porté d'abord les ordres de César, l'a chassé à coups de pierres. On ne croit pas qu'il y en ait aucune qui veuille marcher. On compte que César ira tout droit de Patres en Sicile; cependant, si ce qu'on dit de ces Légions est véritable, il faudra bien qu'il vienne ici. J'aimerois bien mieux qu'il n'y vînt point. J'aurois la liberté de me sauver quelque part. A présent je crains bien qu'il ne faille l'attendre; & pendant ce tems-là, je souffre fort ici du mauvais air, sans compter les autres inconvéniens.

Vous m'avertissez de me ménager, & de m'accommoder au tems. Je le ferois si la situation où je suis me le permettoit, & si cela étoit possible. Mais, après toutes les fautes que j'ai faites & tous les sujets de chagrin que j'ai eus de la part de mes proches, je ne puis plus, même en dissimulant, rien faire qui soit digne de moi. Vous comparez tout ce que fait César avec ce que fit Sylla. Il est vrai que ce dernier pouvoit être plus moderé [a]; mais, à cela près, & sa cause, & ceux qui la soûtinrent, tout lui fit honneur [b].

omnibus sit melius, quorum utilitati meam junxi. Tu ad me tamen velim quam sæpissime scribas, eoque magis, quod præterea nemo scribit: ac si omnes, tuas tamen maxime exspectârem. Quod scribis illum per me Quinto fore placatiorem: scripsi ad te anteà, eum statim Quinto filio omnia tribuisse; nostri nullam mentionem. Vale.

REMARQUES

SUR LA XXIV. LETTRE.

1. SA *Lettre.*] Celle que Quintus Ciceron avoit écrite à César contre son frere, & que César renvoya à Balbus pour la faire voir à Ciceron, comme il paroît par là Lettre suivante.

2. *Il est vrai que ce dernier pouvoit être plus moderé.*] C'est parler d'une maniere bien foible, des proscriptions de Sylla dont la cruauté fera à jamais honte aux Romains qui en furent les Ministres, & qui servit depuis de modele à celle des Triumvirs.

3. *Mais à cela près, & sa cause, & ceux qui la soûtinrent, tout lui fit honneur.*] Les Grands

Dans l'état où ſont à préſent les choſes, il faut que je m'oublie moi-même [4], & que je ſouhaite ce qui ſera le plus avantageux à tous les Citoyens [5], dont les intérêts me ſont devenus propres. Je vous prie de m'écrire ſouvent, car il n'y a que vous qui m'écriviez ; & quand je recevrois des Lettres de tous côtés, j'attendrois encore les vôtres avec impatience. Vous me dites que Céſar pardonnera plus aiſément à mon frere à ma conſidération ; je vous ai déja mandé qu'il a d'abord tout accordé à ſon fils, ſans dire un ſeul mot de moi. Adieu.

---

de Rome & les meilleurs Citoyens étoient dans le parti de Sylla, qui ſoûtenoit l'autorité du Sénat, que Marius & pluſieurs Tribuns ſéditieux vouloient affoiblir ; du moins ce fut le prétexte dont Sylla ſe ſervit pour attirer à lui toute l'autorité.

4. *Il faut que je m'oublie moi-même.*] Je lis ici avec Manuce & Græviu's, *ut obliviſcar mei*, que le ſens & la ſuite ſemblent abſolument demander.

5. *Et que je ſouhaite ce qui ſera le plus avantageux à tous les Citoyens.*] Ciceron veut dire qu'il ne pouvoit plus ſouhaiter que le parti de Pompée ſe relevât, & qu'il étoit obligé de ſou-

haiter que l'on fît la paix, & que le calme fût rendu à la République, même aux dépens de

EPISTOLA XXV.

CICERO ATTICO SAL.

D*Iligenter mihi fasciculum reddidit Balbi tabellarius. Accepi enim à te litteras, quibus videris vereri, ut epistolas illas acceperim: quas quidem vellem mihi numquam redditas. Auxerunt enim mihi dolorem: nec si in aliquem incidißent, quidquam novi attulißent. Quid enim tam pervulgatum, quam illius in me odium, & genus hoc litterarum? Quod me Cæsar quidem ad istos videtur misisse, quasi quo illius improbitate offenderetur, sed credo, uti notiora nostra mala essent. Nam quod te vereri scribis, ne illi obsint, eique rei me-*

sa liberté ; César ne pouvant pas manquer de demeurer le maître, dès que ceux qui étoient en Afrique feroient leur accommodement.

LETTRE XXV.

C'est la vingt-deuxiéme dans l'Edition de Grævius.

LE Messager de Balbus m'a rendu exactement le paquet, dont vous me paroissez en peine dans votre derniere Lettre. Je voudrois n'avoir point vû celle de mon frere ; cela n'a servi qu'à augmenter ma douleur. Quand cette Lettre seroit tombée entre les mains de quelqu'un, qu'auroit-elle appris de nouveau ? Qui est-ce qui ne sait pas combien mon frere me hait, qui est-ce qui n'a pas vû de pareilles Lettres de lui ? Je crois même que César n'a pas envoyé celle-ci à ses amis pour faire voir combien il étoit indigné du procedé de mon frere, mais pour rendre publique une affaire si desagréable pour moi. Vous me dites que vous appréhendez que cela ne fasse tort à

deri : ne rogari quidem se paßus est de illo : quod quidem mihi molestum non est : illud molestius, istas impetrationes nostras nihil valere.

Sulla, ut opinor, cras hic erit cum Messalla. Currunt ad illum pulsi à militibus; qui se negant usquam, nisi acceperint. Ergo ille huc veniet : quod non putabant : tarde quidem. Itinera enim ita facit, ut multos dies in oppidum ponat. Pharnaces autem, quoquo modo aget, afferet moram. Quid mihi igitur censes? Jam enim corpore vix sustineo gravitatem hujus cœli, qui mihi laborem affert in dolore. An his illuc euntibus mandem, ut me excusent, ipse accedam propius? Quæso, attende; & me, quod adhuc sæpe rogatus non fecisti, consilio juva : scio rem difficilem esse :

our rien. [1]

lla fera, à ce que je crois, ici de-
avec Meſſalla. Ils vont en dili-
: trouver Céſar pour lui appren-
omment ſes ſoldats les ont reçûs;
ıt déclaré qu'ils ne marcheroient
u'ils n'euſſent touché de l'argent [2].
il faudra que Céſar vienne ici,
jue ſes amis ne comptaſſent pas
:ſſus; mais il n'y ſera pas ſi-tôt,
l marche fort lentement, & de-
e pluſieurs jours dans chaque
; mais, quoi qu'il puiſſe faire,
ıace le retardera [3]. Que faut-il
que je faſſe? ma ſanté ne peut
s'accommoder de l'air groſſier de
ville, & c'eſt un nouveau mal
aux peines de l'eſprit. Je pour-
ɔrier ceux qui vont trouver Céſar,
.i faire pour moi des excuſes de ce

ſed ut in malis. Etiam illud mea magni intereſt, te ut videam. Profecto aliquid profecero, ſi id acciderit. De teſtamento ut ſcribis animadvertes.

REMARQUES
SUR LA XXV. LETTRE.

1. *De ce qu'il paroît que ma conſidération n'y eſt entrée pour rien.*] ISTAS IMPETRATIONES NOSTRAS NIHIL VALERE. C'eſt ce qu'il a dit dans ſa Lettre précedente, *il a d'abord tout accordé à ſon fils, ſans dire un ſeul mot de moi.*

2. *Ils ont déclaré qu'ils ne marcheroient pas qu'ils n'euſſent touché de l'argent.*] Ils vouloient qu'on payât les gratifications que Céſar leur avoit promiſes, mais qu'il ne vouloit leur payer que lorſque la guerre ſeroit entierement finie. Lorſqu'il fut arrivé en Italie, ils lui demanderent leur congé, comptant que cela l'embaraſſeroit fort; mais ils furent bien ſurpris lorſqu'il le leur accorda ſur le champ, & ils ſe virent obligés à lui demander comme une grace de le ſuivre en Afrique, ce qu'il ne leur accorda qu'après s'être bien fait prier.

3. *Pharnace le retardera.*] Ciceron ſe trompa pour cette fois; cette guerre fut finie en cinq jours, & Céſar en rendit compte au Sé-

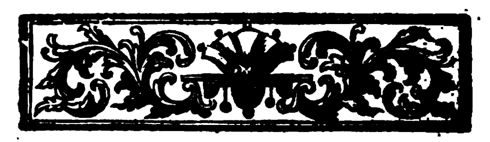
ez point fait jusqu'à présent, quoi-
je vous en aye prié plusieurs fois.
sai que cela n'est pas aisé, mais
s-moi du moins ce qui seroit le
ns mal. Il seroit encore mieux pour
que je vous visse, cela avanceroit
ainement mes affaires. Vous verrez
qu'il y a à faire sur le testament de
femme, comme vous me le pro-
tez.

---

par ces trois mots, qui sont devenus de-
si fameux, *veni, vidi, vici.* Je suis venu,
vû, j'ai vaincu. Il ôta à Pharnace le Royau-
du Bosphore, que Pompée lui avoit laissé
r prix de sa trahison; & le donna à Mithri-
de Pergame, qui l'avoit bien servi dans
uerre d'Alexandrie.

Hirt. de bell. Alex. Suet. Julio.





M. T. CICERONIS EPISTOLARUM AD ATTICUM

LIBER DUODECIMUS.

EPISTOLA I.

CICERO ATTICO SAL.



NDECIMO die postquam à te discesseram hoc litterularum exaravi, egrediens è villa ante lucem: atque èo die cogitabam in Anagnino, postero autem in Tusculano; ibi unum diem. V Kalend. igitur ad constitutum: itaque utinam continuo ad com-

LETTRES



LETTRES DE CICERON A ATTICUS

LIVRE DOUZIE'ME.

LETTRE I.

L'an de Rome DCCVII. *sous le troisiéme Consulat de César, & le premier de Lepidus.*

J'Ecris cette Lettre de grand matin avant que de partir de ma maison de campagne, je compte qu'il y a onze jours que je vous ai quitté. Je vais aujourd'hui coucher à Anágnie [1] & demain à Tusculum, où je passerai un jour pour me trouver le vingt-six à notre rendez-vous. Je voudrois bien

plexum meæ Tulliæ ad osculum Atticæ possim currere. Quod quidem ipsum scribe quæso ad me; ut, dum consisto in Tusculano, sciam quid garriat: sin rusticatur, quid scribat ad te: eique interea aut scribes salutem, aut nuntiabis, itemque Piliæ? & tamen etsi continuo congressuri sumus, scribes ad me, si quid habebis.

Cum complicarem hanc epistolam, noctuabundus ad me venit cum epistola tua tabellarius: qua lecta, de Atticæ febricula scilicet valde dolui. Reliqua quæ exspectabam ex tuis Litteris cognovi omnia. Sed quod scribis igniculum matutinum; [a] γεροντικώτερον est memoriolam vacillare. Ego enim IV *Kal. Axio dederam,* III *Quinto quo die venissem, id est* II *Kalend. Hoc igitur habebis: novi nihil. Quid ergo opus erat epistola? quid, cum, coram sumus, & garrimus quidquid*

[a] Senilius.

pouvoir aller au plûtôt embrasser ma chere fille, & baiser la petite Attica. Mandez-moi de ses nouvelles; afin que pendant que je serai à Tusculum, je sache ce qu'elle vous conte [2]; & si elle est à la campagne, ce qu'elle vous écrit. En attendant, ou vous lui direz, ou vous lui écrirez que je la salue, aussi-bien que Pilia; &, quoique nous soyons à la veille de nous revoir, vous me manderez ce que vous saurez de nouveau.

Comme je pliois cette Lettre, votre Messager, qui a marché toute la nuit, est arrivé ici. Je suis fâché que votre fille ait un peu de fiévre. Votre Lettre m'a appris tout ce que je voulois savoir. Quant à ce que vous me dites, que se chauffer le matin en ce tems-ci, cela sent bien le vieillard [3]; manquer de mémoire comme vous, cela se sent bien davantage. Vous ne vous êtes pas souvenu que c'étoit le vingt-sept que je devois souper chez Axius [4], chez vous le vingt-huit, & chez mon frere le jour que je dois arriver [5], c'est-à-dire le vingt-six. Voilà tout ce que j'ai à vous dire, je ne sai rien de nouveau. Pourquoi donc écrire? Pourquoi? & lorsque

in buccam? est profecto quiddam [a] λέχη, *quæ habet, etiam si nihil subest, collocutione ipsa suavitatem.*

[a] Confabulatio.

REMARQUES
SUR LA I. LETTRE.

La derniere Lettre du Livre précedent est de la fin d'Août, ou du commencement de Septembre. César arriva peu de tems après en Italie, & Ciceron alla avec lui à Rome. César partit à la fin de Décembre pour passer en Afrique. Les cinq premieres Lettres de ce Livre ont été écrites pendant la guerre qu'il y fit contre les restes du parti de Pompée. La premiere n'a été écrite que vers le mois de Mars ou d'Avril, ce qu'on peut conjecturer de ce que dit Ciceron que se chauffer alors le matin cela sentoit le vieillard, & aussi parce qu'Atticus n'auroit pas envoyé dans le fort de l'hiver à la campagne sa fille qui avoit été malade.

1. *Anagnie.*] Capitale des Peuples nommés *Hernici;* elle a conservé son nom, & elle est à douze lieues de Rome dans l'Etat de l'Eglise.

2. *Ce qu'elle vous conte.*] QUID GARRIAT. *Garrire* se dit proprement des oiseaux, & convient fort au petit babil de cet enfant qui étoit fort spirituelle.

nous causons ensemble & que nous nous disons tout ce qui nous vient à la bouche, cela ne nous amuse-t'il pas agréablement, quoique nous n'ayons pas grand'chose à nous dire?

---

3. *Que se chauffer le matin en ce tems-ci cela sent bien le vieillard.*] IGNICULUM MATUTINUM subaud. γεροντικόν. Il faudroit avoir la Lettre d'Atticus pour être sûr ici du véritable sens. Celui que j'ai donné à cet endroit avec la plûpart des Commentateurs, est du moins très-naturel, & se lie très-bien avec ce qui suit.

4. *Que c'est le 27. que je dois souper chez Axius.*] IV. KAL. AXIO DEDERAM supp. *diem*, comme dans la Lettre suivante, *diem Tyrannioni constituemus*. Ciceron avoit donc pris jour avec Axius, apparemment pour souper chez lui.

5. *Et chez mon frere, le jour que je dois arriver, c'est-à-dire le 26.*] Je lis ici avec les anciennes Editions, V. Kal. Manuce a corrigé II. Kal. afin, dit-il, que les jours se suivent, le 27. chez Axius, le 28. chez Atticus, & le 29. chez son frere; mais il n'a pas pris garde que Ciceron disant qu'il iroit chez son frere le jour qu'il arriveroit, il a dû y aller avant que d'aller chez Axius & chez Atticus. De plus Ciceron dit au commencement de cette Lettre, qu'il arriveroit le 26. il alla donc le 26. chez son frere, & non pas le 29.

L'autorité d'un des Manuſcrits de Boſius, n'eſt pas ſi forte que cette preuve. Corradus voudroit qu'au commencement de cette Lettre, on lût II. *Kal.* au lieu de V. *Kal.* mais ſi Ciceron n'étoit arrivé que le 29. comment auroit-il pû aller le 27. chez Axius, & le 28. chez Atticus ? Le même Corradus croit qu'après *dederam* on pourroit ſouſentendre *litteras* ; mais ce ſens n'eſt pas ſoûtenable. Comment Ciceron auroit-il écrit à ſon frere le jour de ſon arrivée ? *quo die veniſſem.* De plus, cette Lettre eſt du 23. ou du 24. Cice-



EPISTOLA II.

CICERO ATTICO SAL.

HIc rumores tamen Murcum periiſſe naufragio, Aſinium delatum vivum in manus militum, L. naves delatas in Uticam reflatu hoc Pompeium non comparere, nec in Balearibus omnino fuiſſe, ut Patietus affirmat. Sed auctor nullius rei quiſquam. Habes quæ, dum tu abes, locuti ſunt. Ludi in-

ron n'auroit donc pû écrire ces prétendues Lettres du 27. 28. & 29. que le mois précédent; & il dit au commencement de cette Lettre qu'il n'y avoit qu'onze jours qu'il avoit quitté Atticus. Tout ceci est de petite importance, & ne mériteroit peut-être pas une si longue Remarque; mais dans les endroits où je ne suis pas de même avis que les habiles Commentateurs, je me crois obligé à en rendre compte, & à faire voir que dans les plus petites choses, je ne me détermine pas à l'avanture, & sans avoir bien pesé toutes les differentes raisons.



LETTRE II.

Même année DCCVII.

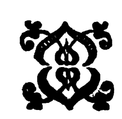
Il court bien ici un bruit [1] que Murcus a péri sur mer [2]; qu'Asinius [3] a été pris par les soldats du parti de Pompée, que la même tempête a obligé cinquante vaisseaux à relâcher à Utique [4], qu'on ne sait où est Pompée [5], & qu'il n'a point été dans les Isles Baleares [6] comme Patietus [7] l'assûre; mais ce sont des bruits vagues & sans auteur. Voilà ce que l'on a dit à Rome depuis que vous en êtes parti. Cepen-

terea Præneste. Ibi Hirtius, & isti omnes. Et quidem ludi dies octo. Quæ cenæ? quæ deliciæ? res interea fortasse transacta est. O miros homines! at Balbus ædificat: [a] τί γὰρ αὐτῷ μέλει? *Verum si quæris, homini non recta, sed voluptaria quærenti nonne* [b] βεβίωται? *Tu interea dormis; jam explicandum est* [c] πρόβλημα, *si quid acturus es. Si quæris quid putem, ego fructum puto. Sed quid multa? jam te videbo; & quidem, ut spero, de via recta ad me. Simul enim & diem Tyrannioni constituemus; & si quid aliud.*

a Quid enim illi curæ est.

b Vita acta est.

c Quæstio.



dant on célébre des jeux à Preneste [8]. Hirtius [9] y est avec les autres amis de César, & ces jeux dureront huit jours. Que de festins, que de parties de plaisir! & pendant ce tems-la, peut-être que tout est décidé en Afrique. J'admire ces Messieurs; pour Balbus, il bâtit toujours à bon compte; qu'est-ce que tout cela lui fait? Si vous me demandez ce que j'en pense, n'est-ce pas une vie bien remplie [10] pour un homme qui néglige la vertu, & qui ne se propose d'autre fin que le plaisir? Cependant vous vous endormez [11]; il faut savoir à quoi s'en tenir, & voir quel parti vous voulez prendre; si vous me demandez mon avis, je vous dirai que c'est bien fait de jouir. Mais en voilà assez, aussi-bien je vous verrai bientôt. Je compte que vous viendrez descendre chez moi; nous prendrons un jour pour entendre Tyrannion [12], & nous nous dirons tout ce que nous avons à nous dire.



REMARQUES

SUR LA II. LETTRE.

1. *Il court bien ici un bruit.*] HIC RUMORES TAMEN. Ce *tamen* peut avoir rapport à ce qu'Atticus avoit écrit à Ciceron qu'il croyoit qu'il n'y avoit rien de nouveau, ou bien à ce que Ciceron ajoûte que ce *sont des bruits vagues & sans auteur*. HIC RUMORES TAMEN, &c. signifie donc il est bien vrai qu'il court ici un bruit, &c. mais ce sont des bruits vagues. On ne laisse pas de trouver des exemples de Lettres qui commencent par *tamen*, sans que cette particule soit alors *adversative*, pour me servir des termes de la Grammaire. Epist. 19. Lib. 9. Fam. *Tamen malitia non discedis*, vous êtes donc toujours malicieux.

2. *Que Murcus a péri sur Mer.*] Statius Murcus Lieutenant de César. La nouvelle de sa mort se trouva fausse; car il servit contre les fils de Pompée dans la guerre d'Espagne. Il fut Préteur en 708. & l'année suivante Gouverneur de Syrie. Après la mort de César il se joignit à Cassius, qui lui donna le commandement de sa flote; & après la bataille de Philippes il passa en Sicile, où Sextus Pompeius, à qui il devint suspect, le fit mourir.

Cæs. Lib. 3. de bell. civ. Dio Lib. 48. *Vell. Paterc. Lib.* 2. *Appian. Lib.* 5. *civil.*

5. *Asinius.*] Plus connu sous le nom de Pollion. Il étoit d'une famille obscure, & s'éleva par la faveur de César, à qui il fut toujours fort attaché. Il avoit été Tribun l'année précedente, & fut Consul sept années après. Il eut depuis l'honneur du Triomphe pour avoir pris Salone. Il étoit Gouverneur de l'Espagne *Ulterieure*, lorsque César fut tué. Il y combattit avec desavantage contre le second fils de Pompée, & se joignit à Lepidus & à Antoine après la bataille de Modene. Pollion se rendit fort célébre par son esprit & ses différens talens. Il étoit Orateur, Poëte, Historien. Il fit des Tragédies qui ne sont pas venues jusqu'à nous. Si l'on en juge par toutes les autres Tragédies des Auteurs Latins, on peut plus aisément se consoler de cette perte; que de celle de son Histoire des guerres civiles de son tems, où souvent il n'étoit pas d'accord avec César. Il prétendoit que ses Commentaires n'étoient ni exacts, ni fidéles; qu'il avoit écrit trop légerement, sur la foi d'autrui, toutes les affaires où il n'étoit pas en personne; & que dans les autres, il avoit souvent écrit contre la vérité, ou à dessein, ou parce que sa mémoire ne lui avoit pas été fidelle. *Pollio-Asinius parum diligenter, parumque integra veritate compositos putat, cum Cæsar pleraque; & quæ per alios erant gesta temere crediderit, & quæ per se, vel consulto, vel etiam memoria lapsus, perperam ediderit.* Sueton. Jul. Voilà une accusation bien hardie, & quoiqu'on sache d'ailleurs que Pollion outroit la Critique, cela ne laisse pas d'être de quelque poids dans la bouche d'un homme qui avoit toujours été attaché à Cé-

sar. Il paroît même que ceux qui ont écrit depuis César, l'Histoire des guerres civiles de Rome, n'ont pas regardé ses Commentaires comme des Mémoires entierement sûrs, puisqu'ils s'en sont souvent écartés. Mais il seroit curieux de voir en détail tous les endroits où Pollion, Auteur contemporain, trouvoit peu d'éxactitude ou peu de sincérité. Il n'est pas extraordinaire de voir des Auteurs de différens partis ne pas convenir sur les mêmes faits; mais que ceux qui avoient les mêmes intérêts, & qui ont vécu en même tems conviennent si peu, rien ne confirme mieux l'incertitude de l'Histoire. Nous avons quelques Lettres de Pollion dans le dixiéme Livre des Familieres. Il écrit à Ciceron comme s'il avoit été de ses amis; mais après sa mort, il se déchaîna fort contre lui, & n'oublia rien pour diminuer la réputation que son éloquence lui avoit acquise, ce qui ne servit qu'à faire voir la jalousie du Critique. C'est ce même Pollion qui prétendoit que le stile de Tite-Live se sentoit de son pays, & qu'on voyoit bien qu'il étoit né à Padoue; ce que les plus fins Critiques de ces derniers tems n'y pourroient pas reconnoître, & ce qui fait voir qu'on ne sait parfaitement que la langue de son pays. Pollion eut beaucoup de crédit sous Auguste. Horace & Virgile lui faisoient fort leur cour; & c'est sur-tout par ces deux grands Poëtes, que son nom est passé à la postérité. Le premier lui adresse la premiere Ode du second Livre, où il parle de son Histoire & de ses Tragédies; & le second fit pour la naissance du fils de Pollion, sa quatriéme Eglogue où l'éxageration poëtique est poussée aussi loin qu'elle peut al-

ler. Virgile promet de si grands biens à la terre par la naissance de ce fils, que plusieurs Auteurs Chrétiens ont crû qu'il avoit copié les prétendues Prophéties de la Sibylle sur la naissance de JESUS-CHRIST. Mais il ne faut pas prendre si fort au sérieux les flateries des Poëtes, ni leur demander un compte si éxact de ce que la fougue poëtique leur inspire.

Porphir. in Od. Horat. 1. Lib. 2. Vell. Paterc. Libr. 2. Senec. Lib. 1. suas. Quintil. Lib. 1. 8. 10. & 12.

4. *Utique.*] La ville la plus considérable de l'Afrique depuis la destruction de Carthage. Le parti de Pompée en étoit maître, & Caton y commandoit.

5. *Qu'on ne sait où est Pompée.*] Après la bataille de Pharsale il étoit passé en Espagne, & il en étoit parti depuis peu pour aller joindre Scipion en Afrique.

6. *Isles Baleares.*] Dans la Méditerranée vis-à-vis la côte d'Espagne à présent Majorque & Minorque.

7. *Patietus.*] *Lucius Julius*, il est appelé Patiecus dans la dix-huitiéme Lettre du sixiéme Liv. des Fam. & dans l'Histoire de la guerre civile d'Espagne. Il étoit Espagnol, & c'étoit apparemment César qui l'avoit fait Citoyen Romain, comme il paroît par le nom de *Julius* qu'il avoit pris; car les Etrangers, à qui l'on accordoit le droit de Bourgeoisie, prenoient le nom de famille de leur Patron.

8. *Preneste.*] Ville du Latium assez près de Tusculum, fameuse par ses *sorts* & par le Temple de la fortune, à présent Palestrine.

9. *Hirtius y est.*] On voit par-là qu'il ne suivit point César en Afrique; ainsi, si c'est

lui qui a écrit l'Histoire de cette guerre, il n'a pû en parler comme témoin oculaire, ce qui diminue beaucoup de son autorité.

10. *N'est-ce pas une vie bien remplie ?*] NONNE βεβίωται. C'étoit un mot dont se servoient les Epicuriens pour marquer qu'il n'y avoit que ceux qui se livroient au plaisir, qui sûssent jouir de la vie. Seneque parle d'un Epicurien qui après avoir fait la débauche se faisoit porter dans sa chambre au milieu d'une troupe d'autres débauchés qui chantoient ce mot, *sic in cubiculum ferebatur ut inter plausus exoletorum hoc ad symphoniam caneretur* βεβίωται. Ciceron dit quelque part, *quando vivemus*, quand jouirons-nous de la vie ? & nous disons à peu près dans le même sens, *ce n'est pas vivre que cela ;* comme les Grecs disoient ἀβίωτος βίος.

EPISTOLA III.

CICERO ATTICO SAL.

UNum te puto minus blandum esse quam me : & , si uterque nostrum est aliquando adversus aliquem , inter nos certe numquam sumus. Audi igitur me hoc [a] ἀγοῤῥήτως :

[a] Sine fuco.

11. *Cependant vous vous endormez.*] Ciceron plaisante ici sur ce qu'Atticus étoit Epicurien plûtôt en spéculation que dans la pratique, & sur ce qu'au lieu de passer la vie dans les plaisirs, il étoit tout occupé de ses affaires. Ciceron l'exhorte à agir conséquemment, & à jouir de la volupté puisqu'il croyoit que c'étoit le souverain bien, parce qu'on n'étoit heureux que par la jouissance : comme il dit ailleurs en général, que l'on n'est heureux que lorsqu'on jouit des biens que l'on possede, *utatur suis bonis oportet, & fruatur qui beatus est.* 1. de Nat. Dei. 104.

12. *Nous prendrons un jour pour entendre Tyrannion.*] Qui devoit leur lire un ouvrage qu'il avoit composé, comme on le verra dans la sixiéme Lettre de ce Livre. Nous avons parlé de Tyrannion sur la quatriéme Lettre du quatriéme Livre, Rem. 3.

LETTRE III.

JE crois qu'il n'y a que vous au monde qui soyez moins homme à complimens que moi ; & si nous en faisons quelquefois, du moins nous ne nous en faisons jamais l'un à l'autre. Ecoutez donc ce que je vais vous dire, &

τως dicentem. *Ne vivam, mi Attice, si mihi non modo Tusculanum, ubi ceteroqui sum libenter, sed* [a] μακάρων νῆσοι *tanti sunt, ut sine te sim totos dies. Quare obduretur hoc triduum ut te quoque ponam in eodem* [b] πάθει : *quod ita est profecto. Sed velim scire, hodiene statim de auctione, aut quo die venias. Ego me interea cum libellis. Ac moleste fero Vennonii me historiam non habere.*

a Beatorum insulæ. *b* Affectu.

Sed tamen ne nihil de re, nomen illud quod à Cæsare, treis habet conditiones, aut emtionem ab hasta: (perdere malo : etsi, præter turpitudinem, hoc ipsum puto esse perdere) aut delegationem à mancipe, annua die; (quis erit, cui credam? aut quando iste Metonis annus veniet?) aut Vecteni conditionem semisse, [c] σκέψαι *igitur. Ac vereor, ne iste jam auctionem nullam fa-*

c Considera.

prenez-le à la lettre ; que je meure, mon cher Atticus, si, je ne dis pas Tusculum, quoique je m'y plaise fort, je dis même les Isles fortunées [1] me plairoient assez pour y passer si long-tems sans vous. Prenons donc patience encore ces trois jours ; je ne doute point qu'ils ne vous paroissent aussi-longs qu'à moi. Je voudrois bien savoir aujourd'hui des nouvelles de cette vente ; ou bien vous m'en apprendrez quand vous viendrez ici. En attendant, je m'amuse avec mes livres ; mais je suis fâché de n'avoir pas l'Histoire de Vennonius. [2].

Pour vous dire un mot de mes affaires ; j'ai trois moyens pour être payé de ce que me doit César. Le premier, c'est d'acheter le bien de quelque proscrit [3], mais j'aimerois mieux tout perdre ; & outre que cela seroit honteux pour moi, ce seroit perdre en effet [4]. Le second, c'est d'accepter un transport sur quelqu'un qui achetera ces biens, & qui me payera au bout d'un an, mais sur qui un pareil transport pourroit-il être bon [5], & ne seroit-ce pas me renvoyer aux Calendes Grecques [6] ? Le troisiéme, c'est de me contenter

ciat, ſed ludis factis [a] κτύπῳ *ſubſidio currat, ne talis vir* [b] ἀλογηθῇ. *Sed* [c] μελήσει.

a Plauſui.

b Negligatur. *c* Curæ erit.

REMARQUES
SUR LA III. LETTRE.

1. LEs *Iſles fortunées.*] Autrement les Canaries, qui furent nommées les Iſles fortunées ou les Iſles des Bienheureux, à cauſe de leur fertilité & des autres merveilles qu'on en contoit. Les Anciens n'en ont eu qu'une connoiſſance fort confuſe & mêlée de beaucoup de fables, ce qui faiſoit croire à bien des gens qu'elles étoient imaginaires. Ce fut un François nommé Bethencourt qui s'y établit le premier dans ces derniers tems, l'an de JESUS-CHRIST 1402.

Strab. Lib. 3. Plin. Lib. 6. cap. 32.

2. *Je ſuis fâché de n'avoir pas l'Hiſtoire de Vennonius.*] Apparemment que Ciceron n'avoit pas encore lû cette Hiſtoire. Il n'en eut pas ſi bonne opinion après l'avoir lûe. Il dit ailleurs que cet Auteur étoit étranger dans l'Hiſtoire, *exulem in hiſtoria.* Auſſi eſt-il demeuré dans l'obſcurité, & n'eſt connu que par Ciceron.

Lib. 1. de Leg.

comme Vectenus, de toucher la moitié argent comptant [7]. Penſez-y je vous prie. Je crains même que celui qui eſt chargé de cette vente, ne la faſſe point; & qu'il n'aille à Preneſte à la fin des jeux, pour faire donner des applaudiſſemens à celui qui les donne, de peur qu'un ſi grand perſonnage ne reçoive pas l'honneur qu'il mérite; mais nous y penſerons.

---

3. *Le premier, c'eſt d'acheter le bien de quelque proſcrit.*] C'eſt-à-dire de quelqu'un de ceux que Céſar avoit bannis, ou qui étoient morts les armes à la main contre lui, & dont il avoit confiſqué les biens que l'on vendoit à l'encan. De cette maniere, Ciceron ſe feroit payé par ſes mains, ſur le prix du bien qu'il auroit acheté.

4. *Outre que cela ſeroit honteux pour moi, ce ſeroit perdre en effet.*] C'étoit une choſe très-odieuſe, ſur-tout pour ceux qui avoient été du parti des vaincus, que d'acheter le bien des proſcrits. D'ailleurs, ſi Céſar venoit à mourir, ou qu'il y eût quelque révolution dans la République, on devoit bien s'attendre que ceux qui étoient bannis, & les enfans de ceux qui étoient morts, rentreroient dans leurs biens. Ainſi cette ſorte d'acquiſition ne pouvoit être ni honorable, ni ſûre.

5. *Mais ſur qui un pareil tranſport pourroit-il être bon ?*] Il n'y avoit que des créatures de

César qui achetassent ces biens des proscrits, & il n'étoit pas aisé alors de se faire payer de gens qui étoient soûtenus par celui qui avoit un pouvoir absolu.

6. *N'est-ce pas me renvoyer aux Calendes Grecques?*] A la lettre, *quand viendra cette année de Meton?* Astronome Athenien qui inventa le Cycle de dix-neuf ans, au bout desquels la Lune & le Soleil se retrouvent au même point, du moins à ce que croyoient les Anciens; mais les Modernes plus exacts ont reconnu qu'il y avoit une différence d'une heure 27. minutes & 32. secondes. Ce Cycle de dix-neuf ans, c'est ce qu'on appelle dans notre Calendrier le nombre d'or. Du nom de l'Inventeur de ce Cycle vint l'expression proverbiale, *Metonis annus*, pour marquer un long espace de tems. Comme cette expression

EPISTOLA IV.

CICERO ATTICO SAL.

O *Gratas tuas mihi jucundasque litteras! quid quæris? restitutus est mihi dies festus. Angebar enim, quod Tiro* [a] *ὑπέρυθρον te sibi esse visum dixerat. Ad-*

[a] Rubicundiorem.

n'a point passé dans notre langue, j'en ai substitué une autre qui fait le même sens, & qui est fondée sur ce que les Grecs ne comptoient point par Calendes. Suetone remarque qu'Auguste se servoit souvent de cette expression. *Sueton. Aug. cap.* 87.

Non annus longior ille est
Attica quem docti collegit cura Metonis.
Auson.

7. *La moitié argent comptant.*] SEMISSE se peut prendre ici ou pour la moitié de la somme, ou pour l'intérêt à *demi* pour cent par mois. Comme Ciceron parle ici des différens partis qu'il avoit à prendre pour être payé, le premier sens paroît le meilleur; & c'est celui qu'ont suivi les plus habiles Commentateurs.

LETTRE IV.

QUe votre Lettre m'a fait de plaisir! Que vous dirai-je? c'est un jour de fête que vous me rendez [1]. J'étois fort en peine de votre santé, sur ce que Tiron m'avoit dit qu'il vous avoit trouvé changé [2]. Je ferai donc

dam igitur, ut censes, unum diem. Sed de Catone [a] πρόβλημα ἀρχιμήδειον *est. Non assequor ut scribam, quod tui convivæ non modo libenter, sed etiam æquo animo legere possint. Quin etiam, si à sententiis ejus dictis, si ab omni voluntate, consiliisque, quæ de Rep. habuit, recedam,* [b] ψιλῶςque *velim gravitatem, constantiamque ejus laudare; hoc ipsum* [c] ἄκουσμα *sit. Sed vere laudari ille vir non potest, nisi hæc ornata sint; quod ille ea, quæ nunc sunt, & futura viderit, & ne fierent contenderit, & facta ne videret vitam reliquerit. Horum quid est quod Aledio probare possimus? Sed cura obsecro ut valeas, eamque, quam ad omnes res adhibes, in primis ad convalescendum adhibe prudentiam.*

a Quæstio Archimedea.

b Tenuiter.

c Auditio.

ici un jour de plus, comme vous me le conseillez. L'éloge de Caton [3] est une matiere bien délicate; & je ne vois pas comment je pourrois m'y prendre pour la traiter d'une maniere, je ne dis pas qui plût, mais qui ne déplût pas à vos Convives [4]. Quant je ne parlerois point de la vigueur avec laquelle il parloit dans le Sénat, de son zéle pour la République, & de tout ce qu'il a fait pour elle, & que je me réduirois à louer en général cette sagesse & cette prudence qui ne s'est jamais démentie, ils trouveroient peut-être encore que j'en dis trop. Pour bien faire l'éloge de ce grand homme, il faudroit s'étendre sur ces trois points; qu'il a prévû tout ce qui est arrivé, qu'il s'y est opposé de tout son pouvoir, & qu'enfin il a mieux aimé mourir que d'en être le témoin. Qui a-t'il là qui puisse plaire à Aledius [5]? Ayez bien soin, je vous prie, de votre santé; & pour la rétablir, faites usage de cette prudence qui paroît dans tout ce que vous faites.

REMARQUES
SUR LA IV. LETTRE.

1. C'*Eſt un jour de Fête que vous me rendez.*] C'eſt-à-dire que je paſſerai ici agréablement, à préſent que je ne ſuis plus en peine de votre ſanté. Cela a rapport à ce que dit Ciceron deux lignes plus bas ; *addam igitur ut cenſes unum diem ;* puiſque vous vous portez mieux, je paſſerai ici un jour de plus.

2. *Changé.*] ἐνερευθέστερον à la lettre *un peu plus rouge qu'à l'ordinaire*, comme on l'eſt lorſqu'on a une émotion qui approche de la fiévre.

EPISTOLA V.
CICERO ATTICO SAL.

QVintus pater quartum, vel potius milleſimum nihil ſapit, qui lætetur Luperco filio & Statio, ut cernat duplici dedecore cumulatam domum. Addo etiam Philotimum ter-

3. *L'éloge*

3. *L'éloge de Caton.*] Tout le monde ſait qu'ayant appris que Scipion avoit été entierement défait par Céſar, il aima mieux ſe donner la mort, que de ſurvivre à la liberté de Rome.

4. *Vos Convives.*] Balbus, Oppius & pluſieurs autres des principaux amis de Céſar.

5. *Aledius.*] Quelques Commentateurs ont crû que Ciceron indiquoit ici Céſar, & ils vont chercher dans le Grec la ſignification de ce nom énigmatique; mais outre que leurs conjectures ſont fort tirées, elles ſont entierement inutiles. *Aledius* étoit un nom Romain qu'on trouve dans Tacite, dans Juvenal & dans la vingt-quatre & vingt-ſeptiéme Lettre de ce Livre. Ce qui prouve déciſivement que Céſar & Aledius étoient deux perſonnes differentes, c'eſt que dans ces deux Lettres Ciceron parle d'Aledius comme étant à Rome pendant que Céſar étoit en Eſpagne.

LETTRE V.

MOn frere n'eſt gueres ſage, ou plûtôt ne l'eſt point du tout [1] d'être bien-aiſe que ſon fils & Statius ſoient *Luperques* de Céſar [2]; c'eſt une double honte pour notre famille: il faut y joindre encore Philotime. Eſt-il une pareille folie? je ne ſache que la

tium. O stultitiam, nisi mea major esset, singularem! quod autem os in hanc rem [a] ἔρανον *à te? fac non ad* [b] διψῶσαν κρήνην, *sed ad* [c] πειρήνην *eum venisse; sed* [d] ἄμπνευμα σεμνὸν ἀλφείου *in te* [e] κρήνην, *ut scribis, haurire, in tantis suis præsertim angustiis,* [f] ποῖ ταῦτ᾽ ἄρ᾽ ἀποσκήψει? *sed ipse viderit. Cato me quidem delectat, sed etiam Baßum Lucilium sua.*

De Cœlio tu quæres, ut scribis: ego nihil novi. Noscenda est natura, non facultas modo. De Hortensio & Virginio, tu si quid dubitabis: etsi quid magis placeat, ego quantum aspicio, non facile inveneris. Cum Mustela, quemadmodum scribis, cum venerit Crispus. Ad Aulum scripsi, ut ea, quæ bene noßem de auro, Pisoni demonstrarim. Tibi

a Stipem. *b* Siticulosum fontem. *c* Pirenem. *d* Respirationem venerandam Alphei. *e* Fontem. *f* Quonam hæc erumpent.

mienne de plus grande [3]. Mais quelle hardiesse? Vous demander de l'argent pour cette belle dépense [4] ! Quand même toutes les sources ne seroient pas taries [5], & que vous en auriez d'aussi abondantes que celle de Pirene & d'Arethuse, pour parler comme vous, devroit-il, lui qui est si fort à l'étroit, faire de si folles dépenses? A quoi tout cela aboutira-t'il? c'est son affaire. Je suis fort content de mon *Caton* [6], mais Lucilius-Bassus est aussi fort content de ce qu'il fait. [7]

Vous vous informerez de cette affaire à Cœlius, comme vous me le marquez; je n'ai rien de nouveau à vous dire là-dessus [8]. Il ne suffit pas de savoir ce que valent les especes, il faut aussi voir si la matiere est bonne [9]. Vous me marquerez si vous avez quelque difficulté sur Hortensius & Virginius, quoiqu'il ne soit pas aisé de savoir quel est le meilleur parti. Vous parlerez à Mustela, comme vous me le promettez, lorsque Crispus sera à Rome. J'ai écrit à Aulus que je savois bien ce que c'étoit que cet or, & que j'en avois fait convenir Pison; car je trouve comme vous, que cela traîne

enim ſane aſſentio, & iſtud nimium diu duci, & omnia nunc undique contrahenda? Te quidem nihil agere, nihil cogitare aliud, niſi quod ad me pertineat, facile perſpicio: meiſque negotiis impediri cupiditatem tuam ad me veniendi. Sed mecum eſſe te puto; non ſolum quod meam rem agis, verum etiam quod videre videor, quo modo agas. Neque enim ulla hora tui mihi eſt operis ignota.

Tubulum Prætorem video L. Metello, Q. Maximo Coſſ. nunc velim, P. Scævola Pontifex maximus, quibus Coſſ. Tribunus pleb. equidem puto proximis, Cæpione & Pompeio. Prætor enim P. Furio, Sex. Atilio: dabis igitur Tribunatum, &, ſi poteris, Tubulus quo crimine. Et vide, quæſo, L. Libo, ille qui de Ser. Galba, Cenſorinone, & Manilio, an T. Quintio, M' Acilio Coſſ. Tribunus pl. fuerit. Conturbat enim me epitome Bruti Fanniana, an

trop, & qu'il faut dans le tems où nous sommes, ramasser tout ce que l'on a. Je n'ai pas de peine à voir que vous n'êtes occupé & que vous ne pensez qu'à ce qui me regarde, & que ce sont mes affaires qui vous empêchent de me venir trouver quoique vous en ayez fort envie. C'est comme si vous étiez avec moi, non seulement parce que vous faites mes affaires, mais parce qu'il me semble que je vois comment vous les faites; car il n'y a point d'heure de votre tems dont je ne pûsse rendre compte.

Vous m'avez appris que Tubulus a été Préteur sous le Consulat de L. Metellus & de Q. Maximus [10]. Je voudrois savoir à présent sous quels Consuls P. Scævola le grand Pontife a été Tribun. Je sai bien qu'il a été Préteur sous le Consulat de P. Furius & de Sext. Atilius; dites-moi donc quand il a été Tribun, & marquez-moi, si vous le savez, de quel crime Tubulus fut accusé. Examinez aussi, si L. Libon, celui qui accusa devant le Peuple Ser. Galba [11], a été Tribun sous le Consulat de Censorinus & de Manilius, ou sous celui de T. Quintius &

Bruti epitoma Fannianorum? scripsi, quod erat in extremo: idque ego secutus, hunc Fannium, qui scripsit historiam, generum esse scripseram Lælii: sed tu me[a] γεωμετρικῶς *refelleras: te autem nunc Brutus & Fannius. Ego tamen de bono auctore Hortensio sic acceperam, ut apud Brutum est. Hunc igitur locum expedies.*

a Argumentis geometricis.

Ego misi Tironem Dolabellæ obviam. Is ad me Idibus revertetur. Te exspectabo postridie. De Tullia mea tibi antiquissimum esse video: idque ita ut sit te vehementer rogo. Ergo & in integro omnia: sic enim scribis. Mihi etsi Kalendæ vitandæ fuerunt, Nicasionumque[b] ἀρχέτυπα *fugienda, conficiendæque tabulæ, nihil tamen tanti ut à te abessem, fuit. Cum Romæ essem, & te jam*

b Primigenias tabulas.

de M' Acilius, car je n'ose plus me fier à l'abregé que Brutus a fait des Annales de Fannius [12]. J'avois copié ce qui est à la fin; & c'étoit sur cette autorité que j'avois dit que Fannius, qui a écrit cette Histoire, étoit gendre de Lælius, mais vous m'avez démontré le contraire; maintenant Brutus & Fannius prouvent avec autant de force contre vous. Ce que j'ai mis dans le Livre des Orateurs illustres, je le tiens d'Hortensius, & c'est une bonne autorité [13]; expliquez-moi donc tout cela.

J'ai envoyé Tiron au-devant de Dolabella; il sera de retour le treize, & je compte que vous viendrez le lendemain. Je vois combien les intérêts de ma fille vous sont chers, & je vous les recommande fort; il faut, comme vous me le marquez, laisser pour le présent les choses dans l'état où elles sont. Je suis bien-aise de ne me point trouver à Rome le premier du mois, pour ne point voir Messieurs les Usuriers [14], & pour regler mes comptes à loisir, mais malgré tout cela, je ne me console point d'être si long-tems sans vous voir. Lorsque j'étois à Rome,

jamque visurum me putarem; quotidie tamen horæ, quibus exspectabam, longæ videbantur. Scis me minime esse blandum. Itaque minus aliquando dico quam sentio.

REMARQUES
SUR LA V. LETTRE.

1. M*On frere n'est gueres sage, ou plûtôt ne l'est point du tout.*] QUINTUS PATER QUARTUM, VEL POTIUS MILLESIMUM NIHIL SAPIT. On voit bien que *quartum* est ici un nombre déterminé pour un indéterminé. Virgile dit, *ô ter quaterque beati*, ce que nous exprimons en François par *heureux mille fois*, parce que *mille* est pour nous un nombre indéfini, au lieu que *quatre* ne l'est point dans notre langue. Il semble que Ciceron fasse ici allusion à cet endroit d'Ennius cité par Aulu-Gelle Lib. 10. cap. 1. *Quintus pater quartum fit Consul.*

2. *Que son fils & Statius soient* Luperques *de César.*] Nous avons déja dit ailleurs que la Fête des Lupercales se faisoit à l'honneur du Dieu Pan, elle venoit des Arcadiens & elle avoit été apportée par Evandre en Italie. Il n'y avoit eu depuis la fondation de Rome, que deux troupes de Luperques, nommés

quoique je vous attendisse à tout moment, cependant les heures me paroissoient encore longues. Vous sávez que je ne fais point de complimens, & je ne vous dis qu'une partie de ce que je sens.

Fabiani, & *Quintiliani*. On venoit d'en ajoûter une troisiéme à l'honneur de César ; elles s'appelerent *Luperci Julii*. Tout le monde s'empressoit d'être de cette troupe ; & Antoine étant Consul deux ans après, n'eut point de honte de paroître à leur tête. Mais Ciceron croyoit avec raison que lui & son frere ayant toujours été attachés à Pompée, il n'étoit pas honorable pour eux qu'ils parussent approuver cette basse flaterie ; & qu'on vît parmi les Luperques, son neveu avec Statius Affranchi & favori de son frere, & Philotime Affranchi de Terentia. Je ne parle point ici en détail des cérémonies qu'on observoit à la Fête des Lupercales, parce que cela ne serviroit de rien pour l'intelligence de cet endroit.

3. *Est-il une pareille folie ? je ne sache que la mienne de plus grande.*] Ciceron veut dire que c'est une grande folie à lui de se chagriner si fort des sotises que faisoit son frere, & c'est pour cela qu'il dit quelques lignes plus bas, *sed ipse viderit*, c'est son affaire.

4. *Vous demander de l'argent pour cette belle dépense.*] ἐρανον signifie proprement l'écot

que l'on paye pour un repas, & en général ce que chacun contribue pour quelque dépense que ce ſoit. Atticus avoit mandé à Ciceron que ſon neveu lui avoit demandé de l'argent pour les frais de cette Fête, auſquels tous les Luperques contribuoient.

5. *Quand même toutes les ſources ne ſeroient point taries*, &c.] Il paroît qu'Atticus en mandant à Ciceron qu'apparemment ſon frere & ſon neveu croyoient qu'ils avoient des ſources inépuiſables, avoit fait alluſion à cet endroit de la premiere Ode de Pindare, où en parlant de la fontaine d'Arethuſe, il l'appelle ἄμπνευμα σεμνὸν ἀλφειῶ *reſpirationem ſacram Alphei*, parce qu'on croyoit que la fontaine d'Arethuſe étoit formée par les eaux du fleuve Alphée, qui paſſoient par-deſſous la Mer, de Grece en Sicile. Ciceron ſuit la même alluſion. La fontaine de Pirêne étoit auprès de Corinthe.

6. *Mon Caton.*] L'éloge de Caton que Ciceron avoit fait depuis peu, & contre lequel Céſar fit depuis un Anticaton. Il paroît qu'il y a eu un aſſez long tems entre cette Lettre & la précedente, où Ciceron ſe défendoit de faire cet éloge.

7. *Baſſus Lucilius eſt auſſi fort content de ce qu'il fait.*] C'eſt un trait de ſatyre contre quelqu'Auteur obſcur du tems de Ciceron. Comme il étoit apparemment le ſeul qui fût content de ſes ouvrages, il n'eſt pas ſurprenant qu'ils ne ſoient pas venus juſqu'à nous. On trouve un Baſſus dans la 20. Lettre du ſeptiéme des Fam. Aulu-Gelle cite auſſi un Auteur de ce nom. Nous avons quelques fragmens d'un Poëte nommé Cæſius Baſſus,

& d'un Grammairien nommé aussi Bassus. Mais on ne sait point si aucun de ceux-la est celui dont Ciceron parle ici avec mépris.

8. *Je n'ai rien de nouveau à vous dire là-dessus.*] EGO NIHIL NOVI supp. *habeo quod scribam ;* je n'ai point de nouvelles instructions à vous donner sur cette affaire. Manuce veut que ces mots signifient *je n'entends rien à cela ;* mais cela ne peut s'accorder avec ce que Ciceron dit dans la même Lettre ; *ea quæ bene nossem de auro*, & dans la suivante *ego ista novi*. Il est vrai que dans cette derniere Lettre, Manuce lit *non novi*, mais c'est contre l'autorité des Manuscrits.

9. *Il ne suffit pas de savoir ce que valent les especes, il faut aussi prendre garde que la matiere soit bonne.*] Ciceron vouloit changer contre de l'or, de la vaisselle d'argent & tout l'argent non fabriqué qu'il avoit. Il vouloit avoir de l'or, afin que s'il arrivoit quelque nouvelle révolution dans la République, il pût mettre quelque chose à couvert, & ne se pas trouver dans le même embarras où il avoit été pendant la guerre de Pompée. C'est ce que veulent dire ces mots, *& omnia nunc undique contrahenda*. Cœlius étoit un Banquier aussi-bien que Pison, Aulus, & Avius. Lorsqu'il est parlé d'eux dans les Lettres suivantes, il s'agit toujours de la même affaire.

10. *Vous m'avez appris que Tubulus a été Préteur sous le Consulat de L. Metellus & de Q. Maximus.*] Atticus étoit très-savant dans l'Histoire, & il avoit fait une Histoire Chronologique des Magistrats Romains, où il faisoit entrer la Généalogie des plus grandes

Maisons de Rome. Il fit même en particulier l'Histoire généalogique de quelques familles. Ciceron qui n'étoit pas si savant que lui dans ce genre d'érudition, le consultoit sur tous ses doutes. Il travailloit alors aux Livres *de Finibus*, où il vouloit parler de Tubulus, qui fut accusé d'avoir vendu la Justice à deniers comptans, pendant qu'il étoit Préteur. Ce fut Scævola qui étant Tribun, porta cette affaire devant le Peuple, & c'est pour cela que Ciceron demande sous quels Consuls Scævola avoit été Tribun. Il l'appelle le grand Pontife pour le distinguer d'un autre Scævola qui vivoit à peu près dans le même tems & qui fut Augure. Nous avons parlé de l'un & de l'autre dans les Remarques sur le cinquiéme Livre.

11. *L. Libon, celui qui accusa devant le Peuple Serv. Galba.*] Qui pendant qu'il commandoit en Espagne, avoit fait mourir des *Lusitaniens* contre la foi des traités. Ciceron en parle dans le Livre des Orateurs illustres qu'il venoit d'achever, mais qu'il ne vouloit point rendre public qu'il n'eût auparavant consulté Atticus sur plusieurs points d'Histoire. Comme je ne m'attache qu'à faire connoître ceux qui pendant le tems de ces Lettres, ont eu quelque part aux affaires, ou qui ont quelque relation particuliere avec Ciceron, je ne dirai rien de tous ceux dont il parle ici & dans quelques autres Lettres, pour consulter Atticus sur des points d'Histoire qui n'ont point de rapport avec celle de son tems.

12. *L'abregé que Brutus a fait des Annales de Fannius.*] EPITOME BRUTI FANNIANA, VEL

BRUTI EPITOMA FANNIANORUM. Ciceron s'appercevant que *epitome Bruti Fanniana*, eſt une maniere de parler équivoque, qui pourroit ſignifier l'abregé que Fannius a fait du Livre de Brutus, ajoûte *ou pour mieux dire*, BRUTI EPITOMA FANNIANORUM, comme il dit dans la ſeptiéme Lettre du treiziéme Livre, *Epitomen Bruti Cælianorum*. Brutus avoit fait pluſieurs abregés pareils apparemment pour ſon uſage. Plutarque dit que la veille de la bataille de Pharſale, il travailla tout le jour à l'abregé qu'il faiſoit de Polybe.

13. *Je le tiens d'Hortenſius, & c'eſt une bonne autorité.*] Ciceron dit dans le Livre des Orateurs illuſtres, qu'Hortenſius avoit une mémoire prodigieuſe, & c'eſt pour cela qu'il dit ici que ſon autorité étoit très-forte dans ce qui regardoit les faits.

14. *Je ſuis bien-aiſe de ne me point trouver à Rome le premier du mois, pour ne point voir Meſſieurs les Uſuriers.*] L'intérêt de l'argent ſe payoit tous les mois, aux Ides, & aux Calendes, c'eſt-à-dire, au commencement & au milieu. Preſque tous les Commentateurs conviennent que par *Nicaſionum*, il faut entendre ici ceux qui faiſoient métier de prêter à intérêt. Quelques Commentateurs corrigent ici le texte, mais on lit *Nicaſionum* dans les meilleurs Manuſcrits. De ſavoir pourquoi Ciceron appelle ainſi les Uſuriers, c'eſt ce qu'il n'eſt pas aiſé de deviner. Il eſt ſûr que *Nicaſio* eſt un nom Romain qui ſe trouve dans les Verrines de Ciceron, & dans un fragment d'une Comédie d'Afranius. Nonius cite auſſi une Comédie de Cæcilius intitulée *Nicaſio*. Si nous ſavions quel perſonnage faiſoit ce Nicaſion

dans cette Comédie, nous pourrions peut-être découvrir pourquoi Ciceron donne ce nom aux Usuriers. Peut-être que Nicasio étoit un maître Usurier, comme Madame *de la Ressource* dans le *Joueur ;* ou peut-être qu'il y avoit alors à Rome quelque fameux Usurier de ce nom ; on ne peut que deviner. Mais après

EPISTOLA VI.

CICERO ATTICO SAL.

DE Cœlio vide quæso ne qua lacuna sit in auro. Ego ista novi. Sed certe in collubo est detrimenti satis. Huc aurum si accedit: sed quid loquor? tu videbis; habes Hegesiæ genus, quod Varro laudat. Venio ad Tyrannionem. Ain' tu? verum hoc fuit? sine me? at ego quoties, cum essem otiosus, sine te tamen nolui? quo modo hoc ergo lues? uno scilicet, si mihi librum miseris: quod ut facias etiam atque etiam rogo. Etsi me non magis liber ipse delec-

tout, la signification étymologique de ce mot ne fait rien au sens, & on voit bien qu'il s'agit ici de dettes, par ce que Ciceron ajoûte ensuite de ses comptes qu'il vouloit regler. ἀρχέτυπα, signifie ici l'état que les Usuriers tenoient du nom de leurs débiteurs, de la somme qu'ils leur avoient prêtée, du jour où l'intérêt avoit commencé à courir.

LETTRE VI.

PRenez garde, je vous prie, qu'il n'y ait point d'alliage dans l'or de Cœlius. Je savois bien ce que vous me dites là-dessus; mais il y a déja assez à perdre sur le change; si avec cela l'or est bas. Mais pourquoi vous en dire davantage? vous penserez à tout. Voilà du style à la maniere d'Hegesias [1] qui est si fort du goût de Varron. Parlons de Tyrannion: quoi! cela est bien vrai, vous lui avez fait lire son ouvrage sans m'attendre? Et moi, quoique j'aye eu souvent du tems de reste, je n'ai point voulu me le faire lire, parce que vous n'y étiez pas. Comment me dédommagerez-vous? il n'y a qu'un moyen, c'est

tabit, quam tua admiratio delectavit. Amo enim [a] πάντα φιλόδημον: *teque istam tam tenuem* [b] θεωρίαν *tam valde admiratum esse gaudeo. Etsi tua quidem sunt ejusmodi omnia. Scire enim vis, quo uno animus alitur. Sed quæso, quid ex ista acuta & gravi refertur ad* [c] τέλος? *sed longa oratio est, & tu occupatus in meo quidem fortaße aliquo negotio; & pro isto asso sole, quo tu abusus es in nostro pratulo, à te nitidum solem unctumque repetemus. Sed ad prima redeo. Librum, si me amas, mitte. Tuus est enim profecto, quoniam quidem est missus ad te.*

a Omnem popularem.

b Commentationem.

c Finem.

Chreme tantumne ab re tua est otii tibi, ut etiam Oratorem legas? macte virtute: mihi quidem gratum, &

de m'envoyer l'ouvrage; je vous en prie fort. Quoique, après tout, le Livre même ne me fera pas plus de plaisir que j'en ai eu de voir combien vous l'admirez; car j'aime en toutes choses un esprit populaire [2], & je suis bien-aise que vous admiriez si fort un ouvrage dont le sujet est si mince; je vous reconnois en cela, vous aimez tout ce qui a rapport à la science qui est la seule nourriture de l'esprit. Mais, dites-moi un peu, que pourrai-je tirer de ces Remarques Grammaticales [3] pour le traité que je médite, sur la fin que les hommes doivent se proposer? mais cela nous meneroit trop loin, & vous êtes occupé peut-être à quelqu'une de mes affaires. Une autre fois je me ferai payer de ce que je vous ai appris dans cet entretien que nous avons eu ensemble dans mon jardin, en tirant de vous des choses plus curieuses & plus solides [4]. Je reviens à Tyrannion, envoyez-moi, je vous prie, son Livre; il est à vous, puisqu'il vous est dédié.

Quoi! vos affaires vous ont laissé assez de tems pour lire mon *Orateur* [5]? Courage, cela me fait plaisir; mais vous

erit gratius, si non modo in libris tuis, sed etiam in aliorum per librarios tuos Aristophanem reposueris pro Eupoli. Cæsar autem mihi irridere visus est quæso illud tuum, quod erat [a] *εὐπινὲς & urbanum. Ita porro te sine cura esse jussit, ut mihi quidem dubitationem omnem tolleret. Atticam doleo tam diu: sed quoniam jam sine horrore est, spero esse, ut volumus.*

a Elegans.

REMARQUES
SUR LA. VI. LETTRE.

1. VOilà *du style à la maniere d'Hegesias.*] Orateur Athenien, qui pour imiter Lysias, affectoit un style trop coupé, *saltat incidens particulas.* In Orat. *Quid est tam fractum, tam minutum*, &c. in Bruto. Apparemment qu'Atticus avoit mandé à Ciceron, que Varron ne portoit pas le même jugement que lui d'Hegesias. Ciceron ayant écrit le commencement de cette Lettre d'une maniere fort coupée, dit à Atticus, puisque Varron aime si fort

m'en ferez encore plus si vous faites mettre *Aristophane*, au lieu d'*Eupolis* [6], non-seulement dans votre exemplaire, mais dans ceux des autres, ce que vos Copistes pourront faire. Il me paroît que César s'est moqué de votre *quaeso*, quoique je le croye bien latin & du bel usage [7]; mais il vous a si fort assûré que vous pourriez demeurer en repos, qu'il m'a ôté toute inquiétude. Je suis fâché que la fiévre de votre fille dure si longtems; mais, puisqu'elle n'a plus de frisson, j'espere qu'elle en sera bientôt quitte.

---

le style d'Hegesias, en voilà. Ce style coupé est bon dans des Lettres, mais le style oratoire demande plus de nombre. Denys d'Halicarnasse est du même sentiment que Ciceron sur le style d'Hegesias, dont il parle avec beaucoup de mépris dans plusieurs endroits de ses Traités de Rhétorique.

2. *J'aime en toutes choses un esprit populaire.*] Comme dans le Gouvernement on appelle populaires, ceux qui cherchent à plaire au Peuple en lui marquant de l'affection; Ciceron appelle de même populaires, ceux qui dans la République des Lettres, ne méprisent pas les ouvrages faits sur les plus petits sujets.

3. *De ces Remarques Grammaticales.*]

Popma & Bosius croient que Ciceron appelle l'ouvrage de Tyrannion *acutam & gravem θεωρίαν*, parce qu'il y traitoit de la prononciation & des accens. Il y a du moins beaucoup d'apparence que c'étoit un Traité sur la Grammaire, car c'étoit le métier de Tyrannion.

4. *Une autre fois je me ferai payer de tout ce que je vous ai appris dans cet entretien que nous avons eu ensemble dans mon jardin, en tirant de vous des choses plus curieuses & plus utiles.*] ET PRO ISTO ASSO SOLE QUO TU ABUSUS ES IN NOSTRO PRATULO, A TE NITIDUM SOLEM UNCTUMQUE REPETEMUS. Ciceron fait allusion à l'usage où étoient les Grecs & les Romains de se promener tout nuds au soleil par régime. Quelquefois ils se faisoient frotter d'huile auparavant, & c'est ce qu'on appeloit *unctum solem*; d'autres fois ils se promenoient sans se frotter; & c'est ce que Ciceron appelle ici *assum solem*; & Platon ἥλιον καθαρόν. Ils avoient des endroits destinés à cette sorte d'exercice appelés *solaria* & *Heliocamini*. *Plin. Lib.* 1. *Epist.* 17. *Lib.* 3. *Epist.* 1. *& Lib.* 4. *Epist.* 16. *Juven.*

Nostra bibat utinam contracta cuticula solem. *V. & Pers. Sat.* 4.

Pour entendre en quel sens se doit prendre ici cette métaphore, il faut faire attention à ce qui précede. Ciceron dit à Atticus, quel usage pourrai-je faire de toutes ces Remarques Grammaticales de Tyrannion, dans mon Traité *de Finibus*, auquel je travaille ? Mais les questions que j'ai à vous faire par rapport à ce Traité, nous meneroient trop loin. Quand nous serons ensemble, je vous ferai payer tout ce que je vous ai dit sur les Ora-

teurs illuſtres, lorſque nous étions aſſis au ſoleil dans mon jardin, en tirant de vous des choſes plus curieuſes & plus utiles. Le Livre des Orateurs illuſtres eſt un dialogue entre Ciceron, Atticus & Brutus qui étoient aſſis dans ce même endroit de ſon jardin dont il parle ici : *tum in pratulo propter Platonis ſtatuam conſedimus.* Les Commentateurs n'ont point entendu cet endroit. Ils croient que Ciceron veut dire lorſque j'irai chez vous, je ne me contenterai pas de me promener au ſoleil comme vous avez fait dans mon jardin, je vous demanderai à ſouper. Mais cela n'a aucun rapport avec ce qui précede. La particule conjonctive qui eſt avant *pro iſto aſſo ſole*, a un rapport viſible avec *ſed longa oratio eſt.* Apparemment qu'Atticus en parlant à Ciceron de ſon *Brutus* diſoit, dans cet entretien que nous eûmes avec vous au beau ſoleil de votre jardin, & où vous nous apprîtes des choſes ſi agréables ; & c'eſt ſans doute ce qui a donné lieu à la métaphore dont Ciceron ſe ſert ici. *Aſſus* ſignifie ce qui eſt ſeul, ſans accompagnement, ſans aſſaiſonnement. *Aſſa vox* une voix ſeule ſans inſtrumens, *aſſum vinum* du vin ſans mêlange ; car les Anciens parfumoient ſouvent & mixtionnoient leurs vins. On appeloit *aſſa* les étuves où l'on ſe faiſoit ſuer ſans ſe baigner, ni ſe faire frotter d'huile. On voit donc bien à préſent ce que ſignifie ici *ſol aſſus*, par oppoſition à *ſol unctus & nitidus*, des choſes ſimples & communes, pour des choſes plus curieuſes, plus recherchées, & plus utiles.

5. *Quoi ! vos affaires vous ont laiſſé aſſez de tems pour lire mon Orateur.*] CHREME

TANTUMNE AB RE TUA EST OTII TIBI. C'est un endroit de l'*Heautontimorumenos* de Terence où Menedeme dit à Chremes, Quoi! vous avez assez de tems de reste pour vous mêler des affaires d'autrui? Ciceron au lieu de *aliena ut cures*, dit, *ut etiam Oratorem legas*.

6. *Si vous faites mettre* Aristophane *au lieu d'*Eupolis, *&c.*] Ciceron dans son *Orateur* avoit cité comme d'Eupolis Poëte Comique contemporain d'Aristophane, un vers qui est du dernier *in Acharn.* où parlant de Periclés, il dit, *Il éclaire*, *il tonne*, *il foudroie la Grece*, pour exprimer la véhémence de cet Orateur. *Pericles fulgurare*, *tonare*, *permiscere Græciam dictus est*. Cette faute fut corrigée exactement comme Ciceron le souhaitoit, du moins elle



EPISTOLA VII.

CICERO ATTICO SAL.

QUæ desideras, omnia scripsi in codicillis, eosque Eroti dedi, breviter, sed etiam plura quam quæris; in iis de Cicerone: cujus quidem cogitationis initium tu mihi attulisti. Locutus sum cum eo liberalissime: quod ex ipso velim, si

e se trouve dans aucun des exemplaires qui ont venus jusqu'à nous.

7. *Il me paroît que César a voulu se mocquer de votre* quæso, *quoique je le croye bien atin & du bel usage.*] Atticus avoit présenté une requête à César pour ceux de Buhrote, dont les terres avoient été confisquées, parce qu'ils avoient fait paroître trop d'ardeur pour le service de Pompée, pendant que la guerre étoit en Epire. Dans cette requête il s'étoit servi du mot *quæso* d'une maniere que César n'avoit pas trouvé bien latine, car il se piquoit fort de *Purisme ;* il fit deux Livres de Remarques sur la langue Latine intitulés *de Analogia*, dont il nous reste plusieurs fragmens cités par les anciens Grammairiens. Ciceron parle en détail de cette affaire de la ville de Buthrote dans les dernieres Lettres du seiziéme Livre.

LETTRE VII.

J'Ai donné à Eros, un billet [1] où je vous rends compte de tout ce que vous voulez savoir ; quoiqu'il soit court, il y a encore plus de choses que vous ne m'en demandez, & je vous parle aussi de mon fils. C'est vous qui m'avez donné le premier cette pensée. Je lui ai parlé avec beaucoup de

modo tibi erit commodum, sciscitere. Sed quid differo? exposui te ex me detulisse, ecquid vellet, ecquid requireret: velle Hispaniam, requirere liberalitatem. De liberalitate, dixi, quantum Publius, quantum flamen Lentulus filio. De Hispania duo attuli, primum idem quod tibi, me vereri vituperationem: non satis esse si hæc arma reliquissemus? etiam contraria? deinde fore ut angeretur, cum à fratre familiaritate & omni gratia vinceretur. Velim magis liberalitate uti mea, quam sua libertate: sed tamen permisi. Tibi enim intellexeram non nimis displicere. Ego etiam atque etiam cogitabo, atque ut idem facias rogo; magna res & simplex est manere; illud anceps. Verum videbimus. De Balbo & in codicillis scripseram, & ita cogito, simul ac redierit. Sin ille tardius, ego tamen triduum. Et, quod præterii, Dolabella etiam mecum.

bonté,

bonté, comme il pourra vous en rendre compte si vous prenez la peine de l'interroger là-dessus ; mais pourquoi ne vous en rendrai-je pas compte moi-même ? Je lui ai dit que c'étoit de ma part que vous lui aviez demandé ce qu'il vouloit faire, & ce qu'il souhaitoit de moi ; que je savois qu'il vouloit aller en Espagne, & qu'il demandoit que je lui fisse une pension honnête. Pour la pension, je lui ai dit que je lui en donnerois une pareille à celle que Publius, & Lentulus le Flamine donnent à leurs fils. Pour l'Espagne, que j'y trouvois deux inconvéniens, premierement que j'appréhendois, comme je vous l'ai déja dit, qu'on ne nous blâmât ; que c'étoit bien assez que nous eussions quitté le parti de Pompée, sans prendre encore les armes contre ses enfans [2] ; en second lieu, que ce seroit un desagrément pour mon fils de voir son cousin plus en faveur que lui [3], & traité avec plus de distinction ; qu'il devoit être content de ce que je voulois faire pour lui, & se laisser conduire. Cependant je l'ai laissé le maître, car il m'a paru que vous ne desapprouviez pas fort qu'il allât en

REMARQUES
SUR LA VII. LETTRE.

1. UN *billet.*] *Codicilli* c'étoient des tabletes, ou petites planches de bois enduites de cire, sur lesquelles on écrivoit avec un *stile*. Les Romains s'en servoient lorsqu'ils vouloient écrire des Lettres à table, comme ils faisoient souvent entre les deux services, au Sénat, en chemin dans leurs litieres, au Théatre.

2. *Que c'étoit bien assez que nous eussions quitté le parti de Pompée, sans prendre encore les armes contre ses enfans.*] Ciceron avoit emmené son fils avec lui en Grece lorsqu'il alla joindre Pompée; & quoiqu'il fût alors très-jeune, il ne laissa pas de se trouver à la bataille de Pharsale, où il combattit à la tête d'une troupe de Cavalerie dont Pompée lui donna le commandement, & où il fit merveilles, à ce que dit Ciceron. Si ce jeune homme n'eut ni l'éloquence, ni les bonnes qualités de son pere, il eut du moins sur lui l'avantage des talens militaires. Après la mort de César il servit avec distinction sous Brutus, & sous Sextus Pompeius.

3. *De voir son cousin plus en faveur que lui.*] Le neveu de Ciceron étoit déja lié depuis long-tems avec Hirtius, qui avoit beaucoup de crédit auprès de César; & nous avons vû qu'il avoit fait sa cour à ce nouveau maître, en se faisant associer parmi ses Luperques.

Espagne. J'y penserai encore plus d'une fois, & je vous prie d'y penser aussi de votre côté. Le parti le plus naturel & le plus sûr, c'est de demeurer, l'autre est équivoque; mais nous verrons. Je vous parlois aussi dans mon billet, de l'affaire de Balbus; je compte d'aller pour cela à Rome dès qu'il sera de retour; mais s'il ne revient pas si-tôt, j'irai dans trois jours. J'oubliois de vous dire que Dolabella est ici avec moi.



EPISTOLA VIII.

CICERO ATTICO SAL.

DE Cicerone multis res placet: comes est idoneus. Sed de prima pensione ante videamus. Adest enim dies, & ille currit. Scribe, quæso, quid referat Celer egisse Cæsarem cum candidatis, utrum ipse in Fœnicularium, an in Martium campum cogitet. Et sane scire velim numquid necesse sit comitiis esse Romæ. Nam & Piliæ satisfaciendum est, & utique Atticæ.

REMARQUES

SUR LA VIII. LETTRE.

LA Lettre précedente est de la fin de 707. avant la guerre d'Espagne, & celle-ci n'est que du milieu de 708. car les élections se faisoient vers le mois de Juillet. Ainsi on ne

LETTRE VIII.

Bien des gens approuvent le dessein que j'ai d'envoyer mon fils à Athenes [1]; on peut le confier à la personne dont vous me parlez; mais pensons auparavant à ce premier payement [2]; car le terme approche, & Dolabella arrive [3]. Mandez-moi un peu ce que Celer dit que César a promis aux prétendans, & si l'élection se fera dans ce champ de l'Espagne appelé *fœnicularius*, ou dans le champ de Mars [4]. Sérieusement, je voudrois bien savoir s'il est nécessaire que j'aille à Rome pour les élections, car je veux contenter Pilia & Attica.

---

peut pas douter qu'elle ne soit déplacée, car il y en a plusieurs après celle-ci qui ont été écrites pendant la guerre d'Espagne contre le fils de Pompée. Ce n'est pas la seule de ce Livre & du suivant qui soit dérangée, mais comme les Lettres de ces deux Livres n'ont point

de dates, & que Ciceron n'y parle ordinairement que d'affaires particulieres, il ne seroit pas possible de deviner sûrement dans quel ordre elles ont été écrites. Il suffit de savoir que depuis cette Lettre jusqu'à la premiere du quatorziéme Livre, il n'y en a aucune qui ne soit de l'année de Rome 708.

1. *Le dessein que j'ai d'envoyer mon fils à Athenes.*] Pour y étudier sous les plus fameux Philosophes & les plus habiles Rheteurs de ce tems-la.

2. *Ce premier payement.*] De la dot de sa fille avec qui Dolabella avoit fait divorce. Il parle de ce premier payement de la dot de sa fille dans la dix-huitiéme Lettre du sixiéme Livre des Fam. écrite quelque tems avant celle-ci. *Me Romæ omnino tenuit Tulliæ meæ partus; sed, cum ea, quemadmodum spero, satis firma sit, teneor dum à Dolabellæ procuratoribus exigam primam pensionem.* On voit par ce passage que le divorce de Dolabella avec Tullia s'étoit fait tout nouvellement, puisqu'elle accoucha quelques mois après. Comme elle mourut d'une suite de couches, c'est sans doute ce qui a fait croire à Asconius & à Plutarque qu'elle n'avoit point fait divorce avec Dolabella, chez qui ils disent l'un & l'autre qu'elle étoit morte. On peut néanmoins prouver aisément par les Lettres de Ciceron & par celles de ses amis, qu'elle fut répudiée. Outre ce que dit Ciceron du payement de la dot de sa fille, ce qui suppose la répudiation, Sulpitius écrivant à Ciceron sur la mort de sa fille, parle assez clairement de ce divorce; & il n'y a qu'à lire la Lettre que Ciceron écrivit à Dolabella peu de tems après la mort de sa fille, pour

voir qu'il ne lui écrit point là-dessus comme à son gendre. Il y a beaucoup d'apparence que ce divorce fut fait de concert, & du consentement des deux parties ; car Ciceron n'en fut pas moins bien depuis avec Dolabella, & il ne se déclara contre lui que depuis que Dolabella se fut lié avec Antoine contre Brutus & Cassius. On peut voir les Lettres que Ciceron lui écrivit cette année & les suivantes, *Fam. Lib. 9.*

3. *Dolabella arrive*] ILLE CURRIT. Manuce, & après lui Grævius croient qu'il ne s'agit point ici de Dolabella, mais de César ; & qu'il ne s'agit pas non plus d'argent dû à Ciceron, mais de celui qu'il devoit. Il est vrai qu'avant que la guerre civile commençât, Ciceron devoit quelqu'argent à César, mais il paroît qu'il pensoit alors à le payer. *Il ne convient point*, dit-il, *que je sois débiteur d'un homme contre lequel je vais me déclarer.* Et il y a beaucoup d'apparence qu'il le paya, puisqu'on voit dans la troisiéme Lettre de ce Livre qu'au contraire César devoit de l'argent à Ciceron ; & ce qui est plus décisif, ce *primam pensionem* de cette Lettre a rapport à ce que dit Ciceron en parlant de Dolabella dans la Lettre que nous avons citée dans la Remarque précedente, *dum à Dolabellæ procuratoribus exigam primam pensionem.*

4. *Si l'élection se fera dans ce champ de l'Espagne nommé* fœnicularius, *ou dans le champ de Mars.*] Il y avoit dans l'Espagne Citerieure, sur le chemin de César pour repasser par les Gaules en Italie, un endroit nommé *campus fœnicularius*, parce qu'il y avoit de belles prairies. Ciceron veut donc dire, si Cé-

ſar demeurera en Eſpagne pour pourſuivre Sex. Pompeius, & s'il nommera les Magiſtrats à ſon gré & militairement; ou bien s'il laiſſera la liberté des élections qui ſe font dans le champ de Mars, & s'il viendra y préſider. Si les élections ſont libres, j'irai à Rome pour ſervir Celer, comme Pilia ſa ſœur & Attica ſa niéce le ſouhaitent. Pendant le troiſiéme & le quatriéme Conſulat de Céſar, il n'y eut point d'autres Magiſtrats élûs, que les Tribuns & les Ediles du Peuple. Lorſque Céſar



EPISTOLA IX.

CICERO ATTICO SAL.

NÆ ego eſſem hic libenter, atque id quotidie magis, ni eſſet ea cauſſa, quam tibi ſuperioribus litteris ſcripſi. Nihil hac ſolitudine jucundius, nisi paullum interpellaſſet Amyntæ filius: [a] ὢ ἀπεραντολογίας ἀηδοῦς! *Cetera noli putare amabiliora fieri poſſe villa, litore, proſpectu maris, tum his rebus om-*

a O infinitam & inſuavem loquacitatem!

partit pour l'Espagne, il laissa le gouvernement de Rome à Lepidus, à qui il donna pour adjoints six *Préfets* qui tenoient la place de Préteurs; mais après la guerre d'Espagne, il subrogea deux Consuls à sa place pour le reste de l'année, & fit élire des Questeurs & des Préteurs. Le nombre des premiers fut augmenté jusqu'à quatorze. César en nomma la moitié, & laissa au Peuple la liberté d'élire les autres. Celer demandoit apparemment la Préture, car il avoit été Questeur dès l'an 699.

Strabo. Lib. 3. Dio. Lib. 43. Sueton. Julio.



LETTRE IX.

JE vous assûre que je me trouve très-bien ici, & que je m'y plairois tous les jours de plus en plus, sans la raison dont je vous ai parlé dans ma derniere Lettre. Il n'y auroit rien de plus agréable que cette solitude, si Philippe vouloit bien m'y laisser seul [1]; le grand & le desagréable parleur! Du reste il n'est rien de plus aimable que cette maison de campagne, que le bord & la vûe de la Mer; enfin tout y est charmant. Mais cela ne mérite pas une plus

nibus. Sed neque hæc digna longioribus litteris ; nec erat quod scriberem ; & somnus urgebat.

REMARQUE

SUR LA IX. LETTRE.

1. *Il n'y auroit rien de plus agréable que cette solitude si Philippe vouloit bien m'y laisser seul.*] On voit par-là que Ciceron étoit alors

---

EPISTOLA X.

CICERO ATTICO SAL.

Male mehercule de Athamante. Tuus autem dolor humanus is quidem, sed magnopere moderandus. Consolationum autem multæ viæ, sed illa rectissima. Impetret ratio, quod dies impetratura est. Alexim vero curemus, imaginem Tironis ; quem ægrum Romam

longue Lettre, je n'ai rien à vous mander, & j'ai fort envie de dormir.

à sa maison auprès de Cumes où il avoit pour voisin Philippe, comme il paroît par la cinquante-deuxiéme Lettre du treiziéme Livre, & par les dix, onze & douziéme du quatorziéme. *Amyntæ filius*. Philippe de Macédoine, pere d'Alexandre le Grand, étoit fils d'Amyntas. Ciceron désigne Philippe par ce nom énigmatique, à cause de ce qu'il ajoûte *le grand & le désagréable parleur !*

LETTRE X.

JE suis fâché de la mort d'Athamante [1]. Votre affliction est une marque de votre bon cœur, mais il ne faut pas vous y livrer trop ; on peut faire plusieurs réflexions pour se consoler ; la plus naturelle c'est de se dire, que la raison doit faire ce que le tems fera. Ayons bien soin d'Alexis qui est un autre Tiron ; le mien est aussi malade & je l'ai renvoyé à Rome. S'il y a des

remisi : &, si quid habet collis [a] *ἐπιδήμιον, ad me cum Tisameno transferamus. Tota domus superior vacat, ut scis. Hoc puto valde ad rem pertinere.*

a Morbi popularis.

REMARQUE
SUR LA X. LETTRE.

1. A *Thamante.*] Esclave ou Affranchi d'Atticus, aussi-bien qu'Alexis & Tisamene. Nous avons déja vû ailleurs combien les hon-

EPISTOLA XI.
CICERO ATTICO SAL.

MAle de Sejo. Sed omnia humana tolerabilia ducenda. Ipsi enim quid sumus ? aut quam diu hæc curaturi sumus ? ea videamus, quæ ad nos magis pertinent, nec tamen multo : quid agamus de

maladies populaires dans votre quartier, il faut faire transporter Alexis chez moi avec Tisamene. Tout le haut de ma maison est vuide, comme vous savez; je crois que cela seroit fort à propos.

---

nêtes gens chez les Romains, avoient d'affection pour les Esclaves en qui ils remarquoient de bonnes qualités, sur-tout pour ceux qui avoient l'esprit cultivé; & Atticus en avoit beaucoup de cette espece.

Vide Epist. 12. *Lib.* 1.

LETTRE XI.

JE suis fâché de la mort de Seïus [1]; mais il faut se consoler des malheurs qui sont une suite de la condition humaine. Nous-mêmes, que sommes-nous, & combien de tems avons-nous encore à nous inquiéter de tout ce qui se passe? Pensons plûtôt aux choses qui nous touchent de plus près, & qui après tout ne nous touchent gueres, &

Senatu. Et, ut ne quid prætermittam, Cæsonius ad me litteras misit, Postumiam Sulpicii domum ad se venisse. De Pompeii Magni filia tibi rescripsi nihil me hoc tempore cogitare. Alteram vero illam, quam tu scribis, puto nosti. Nihil vidi fædius. Sed adsum. Coram igitur.

Obsignata Epistola, accepi tuas. Atticæ hilaritatem libenter audio: commotiunculis [a] συμπάσχω.

a Una afficior.

REMARQUES

SUR LA XI. LETTRE.

1. SEius.] Ami commun d'Atticus & de Ciceron qui en parle dans le second Livre des Offices.

2. *Comment nous parlerons dans le Sénat.*] Sans déplaire à César, & en gardant un juste milieu, éloigné d'une basse flaterie, & d'une liberté mal entendue & à contre-tems.

voyons comment nous parlerons dans le Sénat [2]. Pour ne rien oublier, Cœsonius m'a écrit que Postumia femme de Sulpitius étoit venue chez lui. Je vous ai déja fait réponse sur ce que vous me disiez de la fille de Pompée, que je n'y pensois point pour le présent [3]. Quant à cette autre dont vous me parlez, je n'ai jamais rien vû de si laid; mais j'arrive, ainsi nous en parlerons ensemble.

J'avois cacheté ma Lettre lorsque j'ai reçû la vôtre; j'apprens avec plaisir que votre fille est gaie, mais je suis fâché qu'elle ait encore des ressentimens de fiévre.

---

3. *Sur ce que vous me disiez de la fille de Pompée, que je n'y pensois point pour le présent.*] Ciceron avoit répudié Terentia, & il semble qu'il pensoit à se remarier lorsqu'il écrivit cette Lettre, & en ce cas elle a été écrite avant les précedentes, & dès l'an 707. car Ciceron épousa en secondes nôces Publilia avant la mort de sa fille, & Tullia mourut au commencement de 708. Il paroît même par la quatorziéme Lettre du quatriéme Livre des Fam. que Ciceron avoit fait ce mariage avant que la guerre d'Afrique fût finie. Peut-être aussi qu'il ne s'agit point ici du mariage de

Ciceron, mais de celui de quelque jeune homme dont il étoit Tuteur, comme du fils de Caton, de celui de Lucullus, ou de celui de Triarius. Il étoit bien honorable pour César qu'on osât si tôt penser à épouser la fille de

EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO SAL.

De dote tanto magis perpurga. Balbi regia conditio est delegandi. Quoquo modo confice. Turpe est rem impeditam jacere. Insula Arpinas habere potest germanam [a] ἀποθέωσιν: *sed vereor ne minorem* [b] τιμὴν *habere videatur.* [c] Ἐκτρόπιμός *est. Igitur animus in hortis: quos tamen inspiciam, cum venero.*

a Consecrationem.
b Honorem.
c A via remota.

De Epicuro ut voles; etsi [d] μεθαρμόζομαι *in posterum genus hoc per-*

d Commuto.

Pompée. Apparemment que quoiqu'il eût confisqué tous les biens de Pompée, il laissa à cette fille sa dot en considération de Mucia sa mere dont il avoit été bien traité; ce qui avoit obligé Pompée à la répudier, comme on a vû dans le premier Livre de ces Lettres.

LETTRE XII.

TRavaillez toujours à me faire payer de la dot de ma fille. C'est une tyrannie à Balbus de vouloir me donner un pareil transport [1]; mais de quelque maniere que ce soit, finissez cette affaire. Il seroit honteux pour moi de laisser plus long-tems les miennes dans le desordre où elles sont. L'Isle qui est auprès d'Arpinum [2], seroit fort propre pour l'Apotheose que je médite [3]; mais j'ai peur qu'un pareil endroit ne fasse pas assez d'honneur à ma fille, il est trop écarté. Je pense donc à ces jardins, mais il faut que je les voye auparavant.

Je ferai expliquer les sentimens d'Epicure par celui dont vous me parlez [4],

sonarum. Incredibile est quam ea quiddam requirant. Ad antiquos igitur: [a] ἀνεμέσητον γάρ. *Nihil habeo ad te quod perscribam: sed tamen institui quotidie mittere, ut eliciam tuas litteras; non quo aliquid ex his exspectem; sed nescio quo modo tamen exspecto. Quare sive habes quid, sive nihil habes, scribe tamen aliquid, teque cura.*

a Non enim invidiosum.

REMARQUES

SUR LA XII. LETTRE.

I. C'*Est une tyrannie à Balbus de vouloir me donner un pareil transport.*] BALBI REGIA CONDITIO EST DELEGANDI. Je crois qu'il ne s'agit plus du payement de la dot de Tullia, mais de l'affaire dont il est parlé dans la troisiéme Lettre de ce Livre, & qui regardoit César dont Balbus faisoit les affaires. *Regium* & *regia* se prend souvent dans Ciceron en mauvaise part, ce qui est bien naturel à un aussi grand Républiquain que lui. Si l'on veut qu'il s'agisse ici de la dot de Tullia, *Bal-*

ie regle de vous ecrire tous les
ce n'eſt pas que j'attende rien de
lier, mais je me promets tou-
je ne ſai comment, qu'il y aura
e choſe. Ainſi, ſoit qu'il y ait
ivelles ou qu'il n'y en ait point,
-moi, & ayez ſoin de votre

---

conditio eſt delegandi ſignifiera, c'eſt
nnie de vouloir me donner un tranſ-
Balbus, parce que, dit Boſius, c'eſt
me qui a tout pouvoir auprès de Cé-
qui me payera quand il voudra. Mais
it, je ne vois pas qu'il fût ſi fâcheux
ceron qu'on lui donnât un tranſport
us, qui étoit de ſes amis, & qui avoit
s immenſes.
ſle qui eſt auprès d'Arpinum.] Elle eſt

dans les Lettres ſuivantes, dont pluſ
été écrites avant celle-ci, combien i
ſible à cette perte. Tous les Philoſ
Rome s'aſſemblerent auprès de lui
conſoler, mais les beaux lieux c
qu'ils lui débiterent, ne ſervirent q
ſa douleur; il ſe retira à la campagı
long-tems ſans voir perſonne q
Dans les fragmens qui nous reſter
Livre de la *Conſolation*, il parle de c
theoſe de ſa fille comme d'une choſ
rieuſe, & il la juſtifie par l'exemple
fication de Caſtor & de Pollux, de B
d'Hercule; & il prétend que ſa fille
toit pas moins cet honneur qu'eux.
aut Amphionis progenies aut Tyndari
tollenda fama fuit, huic idem honos
candus eſt. Quod quidem faciam, teq
optimam doctiſſimamque, approbantib
mortalibus ipſis, in eorum cœtu locata
nionem omnium mortalium conſecrab
Conſol. ex Lactan. Ciceron cherchoit
un endroit propre pour bâtir un te
fille, comme on verra dans les L
vantes. On ne ſait point ſi Cicero
ſon deſſein; il en parle ſouvent, m
toujours qu'un projet; & quoiqu'il p
beaucoup d'ardeur pour l'exécuter,
déja fait faire marché pour des co
marbre; comme on perd tout d'un

ſer, & en quoi conſiſte le ſouverain
s Livres ſont en forme de Dialogues,
s avoit propoſé à Ciceron de faire ex-
.e ſentiment d'Epicure par quelque
vivante, au lieu que Ciceron dans
iers Dialogues, comme dans ceux *de*
n'avoit pris pour Interlocuteurs que
nnes qui n'étoient plus en vie.
nbien cela embaraſſe.] Parce qu'il y
:n des gens qui auroient voulu qu'il
ait entrer dans ſes Dialogues, & il
oit pas contenter tout le monde; ou
:e qu'il étoit à craindre que ceux qu'il
ırler, ne trouvaſſent qu'il ne faiſoit
: valoir les raiſons de la Secte qu'ils
t. Et en effet, il n'eſt que trop ordi-
.x Auteurs de donner moins de force
:ctions qu'aux réponſes; & dans les
es philoſophiques, le ſentiment de
eſt ordinairement le mieux défendu.
peut pas néanmoins faire ce reproche
n; comme il étoit grand Sceptique
opinator, comme il le dit lui-même,
4. il fait valoir les ſentimens oppo-
une égale force, & garde une exacte

Livres *de Finibus*. Il fait expliquer le ment d'Epicure par Lucius Torquatus des Stoïciens par Caton, & celui de l'an Académie & des Peripateticiens par M.

EPISTOLA XI

CICERO ATTICO S.

COmmovet me Attica; et sentior Cratero. Bruti li scriptæ & prudenter, & an multas mihi tamen lacrimas a runt. Me hæc solitudo minus lat, quam ista celebritas. Te desidero; sed litteris non diffi utor, quam si domi essem. tamen ille idem urget & monet mehercule indulgente me, sed t non repugnante.

Quod scribis de Apuleio, puto opus esse tua contentione Balbo & Oppio; quibus quide receperat, mihique etiam ju

qui étoient tous morts; mais il a choisi des gens qui étoient morts depuis peu, & avec qui il avoit vécû, afin de pouvoir lui-même tenir sa place dans ses Dialogues.

LETTRE XIII.

JE suis en peine de la santé d'Attica, cependant ce que dit Craterus [1] me rassûre. La Lettre de Brutus, quoique remplie de marques d'amitié, & écrite avec beaucoup de ménagement, n'a pas laissé de me faire répandre bien des larmes. Je suis un peu plus tranquile dans ma solitude, que je ne l'étois au milieu de tout ce monde qu'il faloit que je vîsse [2]; je ne regréte que vous. Je suis ici aussi-bien qu'à Rome, pour composer. Ma douleur est toujours aussi vive; je ne l'entretiens point, mais aussi je ne cherche point à la vaincre.

Quant à ce que vous me mandez sur Apuleius [3], je crois qu'il ne sera pas nécessaire que vous vous donniez aucun mouvement, ni que vous parliez à Balbus & à Oppius; Apuleius

nuntiari, se molestum omnino non futurum. Sed cura ut excuser morbi caussa in dies singulos. Lænas hoc receperat. Prende C. Septimium, L. Statilium. Denique nemo negabit se juraturum, quem rogaris. Quod si erit durius, veniam, & ipse perpetuum morbum jurabo. Cum enim mihi carendum sit conviviis, malo id lege videri facere, quam dolore. Cocceium velim appelles. Quod enim dixerat, non facit. Ego autem volo aliquod emere latibulum, & perfugium doloris mei.

REMARQUES

SUR LA XIII. LETTRE.

1. CRaterus*.*] Fameux Medécin de ce temsla dont parlent Horace *Lib.* 2. *Sat.* 3. & Perse *Sat.* 3.

2. *Au milieu de tout ce monde qu'il faloit que je visse.*] Ciceron après la mort de sa fille, passa un mois dans la maison qu'Atticus avoit aux portes de Rome, où il reçut toutes les visites. C'est ce que signifie *ista celebritas*,

leur a promis & m'a fait dire qu'il ne me presseroit point. Mais ayez soin, je vous prie, que de jour à autre on m'excuse sous prétexte de ma santé [4]. Lænas s'en est chargé. Joignez à lui C. Septimius, & L. Statilius; enfin tous ceux qu'il vous plaira, personne ne refusera de jurer. Mais s'il y a quelque difficulté, j'irai à Rome, & je jurerai que je suis & que je serai malade [5]. Comme je ne veux point me trouver à ces festins, j'aime mieux donner une excuse qui est autorisée par la loi, que d'avouer que c'est ma douleur qui m'empêche de m'y trouver. Je vous prie de faire assigner Cocceius; il ne me paie point comme il me l'avoit promis, & j'ai besoin d'argent pour acheter quelque maison de Campagne où je puisse aller cacher ma douleur.

---

lebritas, tout le monde que j'étois obligé de voir; & c'est par rapport à cela que Ciceron ajoûte, *te unum desidero*, de tout ce monde je ne regrete que vous.

3. *Apuleius.*] C'est apparemment celui dont Ciceron parle dans la sixiéme & dans la quatorziéme Philippique; il fut Tribun l'année d'après la mort de César, & se déclara contre

Antoine. Appien parle de deux Apuleius, qui furent proscrits par les Triumvirs.

Appian. Lib. 3. & 4. civ.

4. *Que de jour à autre on m'excuse sous prétexte de ma santé.*] Apuleius venoit d'être fait Augure, & tous les Augures étoient obligés de se trouver au repas que leur nouveau Collegue donnoit à sa reception, à moins qu'ils ne fussent malades ; & il faloit alors que trois témoins, ou plus, jurassent qu'ils étoient véritablement malades. Ces repas s'appeloient *aditiales cœnæ*, & on en faisoit de pareils à la consécration des Pontifes. *Ut excuser morbi causa in dies singulos*, signifie qu'on atteste que ma santé ne me permet pas encore de me trouver au repas qu'Apuleius doit donner, & qu'on le fasse differer d'un jour à l'autre.

EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO SAL.

DE me excusando apud Appuleium dederam ad te pridie litteras. Nihil esse negotii arbitror. Quemcumque appellaris, nemo negabit. Sed Septimium vide, & Lænatem, & Statilium. Tribus enim

Cela pourroit auſſi ſignifier, qu'on m'excuſe à chaque fois qu'Apuleius donnera un repas, car les nouveaux Augures en donnoient peut-être pluſieurs.

5. *Je jurerai que je ſuis, & que je ſerai malade.*] PERPETUUM MORBUM JURABO, c'eſt-à-dire, je jurerai que non-ſeulement je ne puis me trouver au repas d'Apuleius, mais que mes infirmités ne me permettent plus de me trouver à ces ſortes de repas. La maladie ou l'infirmité ſervoit auſſi d'excuſe dans pluſieurs autres occaſions; & les Juriſconſultes marquent les formalités qu'il faloit obſerver. *Jurare morbum*, c'eſt une expreſſion tirée des Grecs, chez qui on étoit auſſi obligé de ſe purger par ſerment lorſqu'on ne pouvoit comparoître en Jugement, ou ſe trouver aux Aſſemblées; *παραγγελψάμενος ὑπωμόσαι νόσον Pollux Lib.* 8. dans Ariſtophane. *ἐπομνύμενοι παύζασε τῆς ἐκκλησίας.*

LETTRE XIV.

JE vous écrivis hier pour vous prier de me faire excuſer dans les formes auprès d'Apuleius. Je crois qu'il n'y aura pas de difficulté, & que ceux à qui vous vous adreſſerez ne vous refuſeront pas. Parlez-en à Septimius, à Lænas & à Statilius, car il faut trois

opus est. Sed mihi Lænas totum receperat. Quod scribis à Junio te appellatum: omnino Cornificius locuples est: sed tamen scire velim quando dicar spopondisse, & pro patre, an ne pro filio: neque eo minus, ut scribis, procuratores Cornificii, & Appuleium prædiatorem videbis.

Quod me ab hoc mœrore recreari vis, facis, ut omnia: Sed me mihi non defuisse, tu testis es. Nihil enim de mœrore minuendo scriptum ab ullo est, quod ego non domi tuæ legerim. Sed omnem consolationem vincit dolor. Quin etiam feci, quod profecto ante me nemo, ut ipse me per litteras consolarer. Quem librum ad te mittam, si descripserint librarii. Affirmo tibi nullam consolationem esse talem. Totos dies scribo; non quo proficiam quid; sed tantisper impedior, non equidem satis, (vis enim urget) sed relaxor tamen, omniaque nitor, non ad animum,

personnes, mais Lænas s'étoit chargé de tout. Vous me dites que Junius vous a fait assigner; il n'y a rien à craindre, car Cornificius est riche. Marquez-moi toujours si c'est pour le pere ou pour le fils que j'ai répondu, & depuis quel tems. Vous verrez là-dessus, comme vous me le marquez, les gens d'affaires de Cornificius, & Apuleius qui entend bien ce qui regarde l'achat des terres. [1]

Vous me dites que je ne devrois pas tant m'abandonner à ma douleur; je reconnois en cela, comme dans tout le reste, votre amitié; mais que n'ai-je point fait pour me vaincre? vous en avez été vous-même témoin; car pendant que j'ai été chez vous, j'ai lû tout ce que les Philosophes ont écrit sur ce sujet; mais c'est un secours trop foible pour une douleur comme la mienne. J'ai fait plus, & je crois que cela est sans exemple; je me suis adressé à moi-même des Lettres de consolation [2]. Je vous envoierai cet ouvrage quand il sera copié; je vous réponds que vous n'avez jamais rien vû de pareil. Je m'occupe toute la journée à écrire. Si je n'avance pas beaucoup, du moins je

ſed ad vultum ipſum, ſi queam, reficiendum; idque faciens interdum mihi peccare videor, interdum peccaturus eſſe, niſi faciam. Solitudo aliquid adjuvat, ſed multo plus proficeret, ſi tu tamen intereſſes: quæ mihi una cauſſa eſt hinc diſcedendi. Nam pro malis recte habebat: quamquam ipſum doleo. Non enim jam in me idem eſſe poteris. Perierunt illa, quæ amabas.

De Bruti ad me litteris ſcripſi ad te antea: prudenter ſcriptæ: ſed nihil quo me adjuvarent. Quod ad te ſcripſit, id vellem ut ipſe adeſſet, certe aliquid, quoniam me tam valde amat, adjuvaret. Quod ſi quid ſcies, ſcribas ad me velim, maxime autem, Panſa quando. De Attica, doleo: credo tamen Cratero. Piliam angi veta: ſatis ſolitus es mœrere pro omnibus.

me distrais, non pas assez pour me calmer, mais assez pour m'étourdir. Je fais tout ce que je puis, non pas pour surmonter ma douleur, mais pour la laisser moins paroître ; quelquefois je me reproche ces efforts, & d'autres fois je trouve que je serois blâmable si je ne le faisois pas. La solitude m'est de quelque secours, & j'y en trouverois bien davantage si vous étiez avec moi ; c'est la seule raison qui me détermine à sortir d'ici ; à cela près, je m'y trouve assez bien par rapport au triste état dans lequel je suis. Du reste, je me fais une peine de vous revoir ; vous ne pourrez plus vous plaire avec moi, je n'ai plus rien de ce que vous aimiez.[3]

Je vous ai déja marqué ce que je pensois de la Lettre de Brutus ; j'en suis très-content, mais je n'en suis pas moins affligé. Je voudrois bien qu'il me vînt voir, comme il vous l'a écrit ; je trouverois sans doute quelque secours dans son amitié, puisqu'il en a tant pour moi. Mandez-moi ce que vous saurez de nouveau, & sur-tout quand Pansa compte de partir. Je suis fâché de l'incommodité de votre fille, cependant Craterus me rassûre. Il ne

REMARQUES

SUR LA XIV. LETTRE.

1. *Apuleius qui entend bien ce qui regarde l'achat des terres.*] PRÆDIATOREM. C'eſt le ſens qu'a certainement ce mot dans l'Oraiſon *pro Balbo. Q. Scævola, cum de jure prædiario conſuleretur, conſultores ſuos nonnunquam ad Furium & Caſſilium prædiatores rejiciebat.* Ainſi il vaut mieux s'en tenir à ce ſens, que d'aller chercher avec Saumaiſe la ſignification de ce mot dans de vieilles gloſes. Ce qu'il y a de bon, c'eſt que Saumaiſe qui voit que ce paſſage ne s'accorde point avec ſon Gloſſaire, aime mieux s'en tenir à l'autorité de ces vieilles gloſes, ou du moins corrige de plein droit le texte de Ciceron, & retranche du paſſage de l'Oraiſon *pro Balbo* ce *prædiatores*, quoiqu'il ſe trouve dans tous les Manuſcrits. Ciceron déſigne ainſi cet Apuleius pour le diſtinguer de l'Augure, dont il parle dans la même Lettre.

2. *Je me ſuis adreſſé à moi-même des Lettres de conſolation.*] Ce n'eſt pas que cet ouvrage fût écrit en forme de Lettres, mais c'eſt que Ciceron y avoit ramaſſé tout ce qu'on avoit coûtume de dire dans ces ſortes de Lettres aux perſonnes affligées. Nos Lettres de conſolation ſont fort différentes de celles des Anciens. Nous nous contentons de marquer à nos amis que nous prenons part à leur douleur, & nous

faut pas que Pilia s'afflige, vous vous affligez toujours assez pour toute votre famille.

---

ne croyons pas devoir les tenir long-tems sur des objets qui la renouvellent. Mais dans les Lettres des Anciens, on voit un grand appareil de raisonnemens & de lieux communs. Nous avons parmi les ouvrages de Ciceron un traité *de consolatione ;* mais il est supposé, & il ne nous reste que quelques fragmens du véritable.

3. *Vous ne pourrez plus vous plaire avec moi, je n'ai plus rien de ce que vous aimiez.*] C'est-à-dire, ce fond de gaieté & de plaisanterie, qui faisoit tout l'agrément qu'on pouvoit trouver dans ma conversation.





EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO SAL.

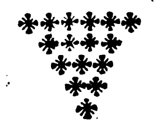
Apud Appuleium, quoniam in perpetuum non placet, in dies ut excuser videbis. In hac solitudine careo omnium colloquio; cumque mane me in silvam abstrusi densam & asperam, non exeo inde ante vesperum. Secundum te, nihil est mihi amicius solitudine. In ea mihi omnis sermo est cum litteris. Eum tamen interpellat fletus: cui repugno quoad possum. Sed adhuc pares non sumus. Bruto, ut suades, rescribam. Eas litteras cras habebis. Cum erit cui des, dabis.





LETTRE XV.

PUisque vous ne jugez pas à propos que je me fasse excuser à Apuleius pour toujours, faites-moi du moins excuser de jour à autre. Je suis ici dans une solitude où je ne vois ame qui vive. Je m'enfonce le matin dans une forêt sombre & épaisse, & je n'en sors que le soir; après vous, rien ne me plaît tant que la solitude. Je m'y entretiens avec mes Livres, ma douleur m'oblige quelquefois à les quitter, je fais ce que je puis pour la vaincre, mais elle est encore la plus forte. Je ferai réponse à Brutus comme vous me le conseillez, & je vous envoirai demain ma Lettre. Ecrivez-moi toutes les fois que vous trouverez quelque commodité.



EPISTOLA XVI.

CICERO ATTICO SAL.

TE tuis negotiis relictis nolo ad me venire: ego potius accedam, si diutius impediere. Etsi ne discessissem quidem è conspectu tuo, nisi me plane nihil ulla res adjuvaret; quod si esset aliquod levamen, id esset in te uno: &, cum primum ab aliquo poterit esse, à te erit. Nunc tamen ipsum sine te esse non possum. Sed nec tuæ domi probabatur, nec meæ poteram: nec si propius essem uspiam, tecum tamen essem. Idem enim te impediret, quo minus mecum esses, quod nunc etiam impedit. Mihi adhuc nihil prius fuit hac solitudine: quam vereor ne Philippus tollat. Heri enim vesperi venerat. Me scriptio & litteræ non leniunt, sed obturbant.

LETTRE XVI.

JE ne veux point que vous quittiez vos affaires pour me venir voir ; ſi elles vous retiennent encore long-tems, j'aime mieux m'approcher. Je ne vous ai quitté que parce que j'ai bien ſenti que rien ne pouvoit me ſoulager. Si quelqu'un le pouvoit, ce ſeroit certainement vous ; & lorſque je ſerai capable de conſolation, vous ſerez le premier de qui j'en recevrai. A préſent même, j'ai bien de la peine à me paſſer de vous. Mais il ne convenoit pas que je demeuraſſe chez vous, & je ne pouvois demeurer chez moi. Quand je ſerois plus près de Rome, je n'en ſerois pas plus avec vous ; car les affaires qui vous y retiennent, vous empêcheroient de même de me venir voir. Juſqu'à préſent, je n'ai pû me ſouffrir que dans la ſolitude où je ſuis ; j'ai peur que Philippe ne vienne m'y troubler, car il eſt arrivé hier au ſoir. En liſant & en compoſant, ſi je ne me ſoulage pas, du moins je m'étourdis.

EPISTOLA XVII.

CICERO ATTICO SAL.

M*Arcianus ad me ſcripſit, me excuſatum eſſe apud Appuleium à Laterenſi, Naſone, Lænate, Torquato, Strabone. Iis velim meo nomine reddendas litteras cures, gratum mihi eos feciße. Quod pro Cornificio me ab hinc amplius annis* XXV. *ſpopondiſſe dicit Flavius; etſi reus locuples eſt, & Appuleius prædiator liberalis; tamen velim des operam, ut inveſtiges ex conſponſorum tabulis, ſit ne ita. Mihi enim ante Ædilitatem meam nihil erat cum Cornificio. Poteſt tamen fieri. Sed ſcire certum velim: & appelles procuratores, ſi tibi videtur. Quamquam quid ad me? verumtamen. Panſæ profectionem ſcribes*

LETTRE XVII.

MArcianus m'a écrit que Laterensis, Nason, Lænas, Torquatus & Strabon m'ont excusé dans les formes à Apuleius. Je vous prie de leur écrire en mon nom des Lettres de remercîment. Flavius dit que j'ai répondu il y a plus de vingt-cinq ans pour Cornificius ; il est riche, & Apuleius, qui entend bien l'achat des terres, est un homme fort obligeant. Je vous prie néanmoins de voir sur les Livres de compte de ceux qui ont aussi répondu pour Cornificius, ce qui en est ; car avant mon Edilité, je n'avois aucune liaison avec Cornificius ; cependant cela peut-être, mais je voudrois en être sûr. Vous pourrez faire assigner les gens d'affaires de Cornificius, si vous le jugez à propos. Quoiqu'après tout, cela ne m'embarasse gueres ; cependant il ne faut rien négliger. Lorsque vous saurez quand Pansa doit par-

cum scies. Atticam salvere jube, & eam cura obsecro diligenter. Piliæ salutem.

EPISTOLA XVIII.

CICERO ATTICO SAL.

DUm recordationes fugio, quæ quasi morsu quodam dolorem efficiunt, refugio à te admonendo. Quod velim mihi ignoscas, cuicuimodi est. Etenim habeo non nullos ex iis, quos nunc lectito auctores; qui dicant, fieri id oportere, quod sæpe tecum egi, & quod à te approbari volo. De fano illo dico; de quo tantum, quantum me amas, velim cogites. Equidem neque de genere dubito; placet enim mihi Cluatii: neque de re; statutum est enim; de loco nonnumquam. Velim igitur cogites. Ego, quantum his temporibus tam eruditis fieri poterit, pro-

tir, vous me le manderez. Faites mes complimens à votre fille, & ayez-en bien ſoin; je ſalue auſſi Pilia.

LETTRE XVIII.

COmme je ſai que le ſouvenir en rappelant l'objet de notre douleur, la renouvelle, j'évite de vous parler de cette affaire qui regarde ma fille. Il faut, quoi que vous en diſiez, me paſſer cette envie; car quelques-uns des Auteurs que j'ai à préſent entre les mains, me juſtifient & approuvent ce deſſein dont je vous ai ſouvent entretenu, & qu'il faut abſolument que vous approuviez [1]; je parle de ce Temple que je veux conſacrer à la mémoire de ma fille [2], je jugerai de votre amitié par l'attention que vous donnerez à cette affaire. Mon incertitude n'eſt pas ſur le deſſein de ce Temple, je ſuis content de celui que Cluatius a fait; ni ſur la choſe en elle-même, mon parti eſt pris, mais j'héſite quelquefois ſur le lieu que je dois choiſir; penſez-y,

fecto illam consecrabo omni genere monimentorum, ab omnium ingeniis scriptorum, & Græcorum & Latinorum: quæ res forsitan sit refricatura vulnus meum. Sed jam quasi voto quodam, & promisso me teneri puto; longumque illud tempus: cum non ero, magis me movet, quam hoc exiguum, quod mihi tamen nimium longum videtur.

Habeo enim nihil, tentatis rebus omnibus, in quo acquiescam. Nam, dum illud tractabam, de quo antea scripsi ad te, quasi fovebam dolores meos. Nunc omnia respuo; nec quicquam habeo tolerabilius, quam solitudinem: quam, quod eram veritus, non obturbavit Philippus. Nam, ut heri me salutavit, statim Romam profectus est. Epistolam, quam ad Brutum, ut tibi placuerat, scripsi, misi ad te: Curabis cum tua perferendam. Ejus tamen misi ad te exemplum, ut, si minus placeret, ne mitteres.

donc, je vous prie. Je veux, dans un siécle aussi poli & aussi savant que le nôtre, employer les meilleurs Ecrivains, soit Grecs, soit Latins, pour consacrer la mémoire de ma fille. Je m'expose par-là à r'ouvrir mes plaies, mais je regarde la résolution que j'ai prise comme un vœu & un engagement indispensable; & je fais plus d'attention à cette suite infinie d'années pendant lesquelles je ne serai plus, qu'au peu de tems qui me reste à vivre, & que je trouve encore trop long.

Je me suis tourné de tous côtés, je n'ai rien trouvé qui pût me consoler. Pendant que je travaillois à cet ouvrage dont je vous ai déja parlé, je me faisois du moins un plaisir de nourrir ma douleur; à présent tout me dégoûte, & il n'y a pour moi de suportable que la solitude. J'avois eu peur que Philippe ne m'y vînt troubler, mais heureusement il se contenta hier de me donner le bon-jour, & partit aussi-tôt pour Rome. Je vous envoie la Lettre que j'écris à Brutus, comme vous me l'avez conseillé, vous la mettrez dans votre paquet; je vous en envoie aussi une copie, afin que si vous ne la trouvez

Domestica quod ais ordine administrari, scribes quæ sint ea, quædam exspecto. Cocceius vide ne frustretur. Nam Libo quod pollicetur, ut Eros scribit: non incertum puto. De sorte mea Sulpicio confido, & Egnatio scilicet. De Appuleio quid est quod labores, cum sit excusatio facilis? Tibi ad me venire, ut ostendis, vide ne non sit facile. Est enim longum iter; discedentemque te, quod celeriter tibi erit fortasse faciendum, non sine magno dolore dimittam. Sed omnia, ut voles. Ego enim, quidquid feceris, id cum recte, tum etiam mea caussa factum putabo.

Heri cum ex aliorum litteris cognovissem de Antonii adventu, admiratus sum nihil esse in tuis. Sed erant pridie fortasse scriptæ, quam

pas bien, vous ne fassiez pas partir ma Lettre.

Vous me dites qu'on regle mes affaires domestiques les unes après les autres; lesquelles, je vous prie? J'attens des nouvelles de plusieurs. Prenez garde que Cocceius ne nous trompe. Selon ce que Eros m'écrit, je crois que nous pouvons compter sur ce que promet Libon; pour le capital, je m'en fie à la parole de Sulpitius & d'Egnatius. Pourquoi vous faire une si grande affaire de m'excuser à Apuleius [3]? il est si aisé de trouver des gens pour cela. Vous me dites que vous voulez me venir voir, mais j'ai peur que cela ne vous incommode, car il y a loin; & quand il faudra nous séparer, ce qui n'arrivera peut-être que trop tôt, ce sera une grande peine pour moi. Mais vous y penserez. Soit que vous veniez, ou que vous demeuriez à Rome, je sai que tout ce que vous ferez, ce sera toujours pour l'amour de moi.

Je reçûs hier des Lettres où l'on me mandoit l'arrivée d'Antoine [4], & je fus surpris que vous ne m'en eussiez rien dit dans la vôtre; mais peut-être que votre Lettre étoit écrite un jour avant

datæ. Neque iſta quidem curo. Sed tamen opinor propter prædes ſuos accucurriſſe.

Quod ſcribis Terentiam de obſignatoribus mei teſtamenti loqui, primum tibi perſuade, me iſtæc non curare, neque eſſe quidquam aut parvæ curæ, aut novæ loci. Sed tamen quid ſimile? illa eos non adhibuit, quos exiſtimavit quæſituros, niſi ſciſſent quid eſſet. Num id etiam mihi periculi fuit? Sed tamen faciat illa, quod ego. Dabo meum teſtamentum legendum cui voluerit: intelliget, non potuiſſe honorificentius à me fieri de nepote, quam fecerim. Nam quod non advocavi ad obſignandum, primum mihi non venit in mentem; deinde ea re non venit, quia nihil attinuit. Tute ſcis, (ſi modo meminiſti) me tibi tum dixiſſe, ut de tuis aliquos adduceres. Quid enim opus erat multis? equidem domeſticos juſſeram. Tum tibi placuit, ut mitterem ad Silium: inde eſt natum,

ı'elle partît. Ce n'eſt pas que cette
ɔuvelle m'inquiéte fort ; je m'imagi-
ɜ qu'il eſt venu pour empêcher qu'on
ɜ vende les biens qu'il a achetés de-
ıis peu. [5]

Quant à ce que dit Terentia ſur ceux
ıe j'ai appelés à la ſignature de mon
eſtament [6], vous devez d'abord comp-
r que je m'en mets fort peu en pei-
ɜ, & que ma douleur a épuiſé ma
:nſibilité. Mais après tout, quel rap-
ɔrt y a-t'il là-deſſus entre ſa conduite
: la mienne ? elle n'a pas voulu ap-
eler certaines perſonnes, parce qu'elle
cru qu'ils voudroient ſavoir ce que
ɔntenoit ſon Teſtament ; avois-je la
ıême raiſon ? Qu'elle faſſe ce que je
ıis prêt de faire. Je donnerai mon
'eſtament à lire à qui elle voudra,
: elle verra qu'il n'eſt rien de plus
onorable que la maniere dont je trai-
: mon petit-fils [7]. Pourquoi donc n'ai-
: pas appelé plus de monde à la ſi-
nature ? c'eſt que je n'y ai pas penſé ;
: je n'y ai pas penſé, parce que cela
'eſt pas néceſſaire. Vous pouvez vous
ɔuvenir que je vous priai d'amener
uelques-uns de vos amis, car à quoi
rt-il de faire venir tant de monde? J'a-

ut ad Publilium. Sed necesse neutrum fuit. Hoc tu tractabis ut tibi videbitur.

REMARQUES
SUR LA XVIII. LETTRE.

1. *Quelques-uns des Auteurs que j'ai à présent entre les mains, me justifient & approuvent ce dessein dont je vous ai si souvent entretenu, & qu'il faut absolument que vous approuviez.*] Ciceron veut parler des Auteurs qu'il avoit lûs pour composer son Traité de la Consolation. Si nous avions cet ouvrage entier, nous y verrions sans doute les autorités sur lesquelles il s'appuyoit ; mais il nous en reste assez pour juger qu'il veut parler des Philosophes qui croyoient que l'ame étoit immortelle, & qu'elle participoit de la nature Divine, d'où ils concluoient qu'on avoit raison de rendre des honneurs divins à ceux qui pendant leur vie s'étoient distingués par leurs talens, par leur courage & par leur vertu. Comme Atticus étoit de la Secte d'Epicure, ce ne pouvoit être que par un excès de complaisance qu'il approuvât le dessein de son ami ; des gens qui croyoient que tout finissoit avec le corps, n'avoient garde d'approuver qu'on rendît un culte religieux à ceux qui n'étoient plus. Pour Ciceron, quoique selon l'esprit sceptique de la Philosophie des Académiciens

vois mandé quelques personnes qui me sont attachées ; vous fûtes d'avis que j'appelasse Silius, & cela mè fit penser à Publilius, mais je n'avois besoin ni de l'un ni de l'autre. Vous parlerez là-dessus à Terentia comme vous le jugerez à propos.

---

miciens dont il faisoit profession, il ne paroisse point avoir eu de sentiment fixe & assûré sur l'immortalité de l'ame *, on voit néanmoins qu'il penchoit fort de ce côté-la. Mais dans le Livre de la Consolation, il n'en parloit plus comme d'une chose douteuse. Sa douleur étoit trop intéressée à regarder cette opinion comme certaine, il ne pouvoit se résoudre à penser qu'il étoit séparé pour toujours de sa chere Tullia. Il étoit dans cette disposition d'esprit qu'il exprime dans le premier Livre des Tusculanes en la personne d'Atticus †. *Cette opinion me fait plaisir, je souhaite qu'elle soit véritable ; & quand elle ne le seroit pas, je souhaite du moins qu'on me persuade qu'elle l'est.* Il suivoit alors avec plaisir le sentiment de ces Philosophes qui croyoient que ceux qui avoient mené en ce monde une vie pure, & qui avoient cultivé les arts & les sciences, ne se dégageoient des liens du corps que pour aller rejoindre les Dieux ausquels l'homme étoit semblable par sa nature, *castos autem, puros, integros, incorruptos, bonis etiam studiis atque artibus expolitos, levi quodam ac*

facili lapsu ad Deos, id est, ad naturam sui simi-lem pervolare. Fragm. consol. ex Lact.

* *Ea quæ vis ut potero explicabo, nec tamen ut Pythius Apollo certa ut sint & fixa quæ dixero.* Tuscul. Lib. 1. 9.

† *Me vero delectat, idque primum ita esse velim; deinde, etiam si non sit, mihi tamen persuaderi velim.* Tuscul. Lib. 1. cap. 11.

2. *Je parle de ce Temple que je veux consacrer à la mémoire de ma fille.*] Voilà un exemple de ce que dit le Sage, qu'une des premieres causes de l'Idolâtrie, ça été la tendresse & la douleur des peres, qui pour se consoler de la perte de leurs enfans & triompher en quelque maniere de la mort qui les leur avoit ravis, leur ont donné une espece d'immortalité en les faisant l'objet d'un culte religieux. Un pere, dit le Sage, inconsolable de la mort de son fils, qui lui avoit été enlevé par une mort prématurée, fit faire son image, & adora comme un Dieu, celui dont la mort prouvoit assez qu'il n'avoit été qu'un homme. *Acerbo enim luctu mœrens pater cito sibi rapti filii fecit imaginem, & illum qui tunc quasi homo mortuus fuerat, nunc tanquam Deum colere cœpit, constituitque inter servos suos sacra & sacrificia.* Sap. 14. 15. Diophante Lacedemonien dans ses Livres d'antiquités donnoit la même origine au culte rendu aux hommes après leur mort *; & Ciceron suppose si bien que c'est la tendresse des peres pour leurs enfans qui a été la premiere cause de la superstition, que c'est dans ce sentiment même qu'il trouve l'étymologie de ce mot; *qui tota die precabantur & immolabant ut sibi sui liberi superstites essent, superstitiosi sunt appel-*

lati. Lib. 1. de nat. Deorum. * Fulgent. Micholog. Lib. 1.

3. *Pourquoi vous faire une si grande affaire de m'excuser auprès d'Apuleius?*] On voit par cet endroit, que cette Lettre a été écrite avant la précedente, où Ciceron dit que cette affaire étoit faite.

4. *L'arrivée d'Antoine.*] Il étoit parti pour l'Espagne. Il n'alla que jusqu'à moitié chemin, & revint brusquement à Rome; ce qui donna fort à penser. On crut qu'il avoit reçû quelque ordre de César, & ceux qui avoient suivi le parti de Pompée, ne se croyoient pas encore tout-à-fait en sûreté, quoique César eût fait paroître beaucoup de clémence jusqu'alors; c'est pour cela que Balbus & Oppius écrivirent à Ciceron la véritable raison du retour d'Antoine, comme on verra dans les Lettres suivantes.

5. *Qu'il est venu pour empêcher qu'on ne vende les biens qu'il a achetés depuis peu.*] Antoine avoit acheté la plus grande partie des biens de Pompée, qui avoient été vendus à l'encan, & il s'étoit flatté que César n'exigeroit point de lui le payement, mais il se trompa. L. Plancus fut chargé de le faire payer, & il alloit faire revendre ces biens qu'Antoine avoit achetés, c'est ce qui l'obligea à revenir si brusquement à Rome.

6. *Ceux que j'ai appelés à la signature de mon Testament.*] Je dis signature pour parler à notre maniere, car alors on ne signoit point les Actes, mais on y mettoit son cachet.

7. *Qu'il n'est rien de plus honorable que la maniere dont je traite mon petit-fils.*] Terentia croyoit que Ciceron avoit fait un Testa-

ment qui n'étoit pas avantageux à son petit-fils, parce qu'il n'avoit appelé à la signature

EPISTOLA XIX.

CICERO ATTICO SAL.

Est hic quidem locus amœnus, & in mari ipso, qui & Antio, & Circæis aspici possit: sed ineunda nobis ratio est, quemadmodum in omni mutatione dominorum, qui innumerabiles fieri possunt in infinita posteritate, (si modo hæc stabunt) illud, quasi consecratum, remanere possit. Equidem jam nihil egeo vectigalibus, & parvo contentus esse possum. Cogito interdum trans Tiberim hortos aliquos parare, & quidem ob hanc caussam maxime. Nihil enim video, quod tam celebre esse possit; sed quos coram videbimus; ita tamen, ut hac æstate fanum absolutum sit. Tu tamen cum Apella Chio confice de columnis.

aucun des parens de Dolabella pere de cet enfant, & qu'il y avoit appelé Publilius frere de sa seconde femme.

LETTRE XIX.

IL est vrai qu'il y a ici une Isle agréable que l'on voit d'Antium & de Circé [1]. Mais, comme les lieux changent souvent de maître dans une longue suite de siécles, il faut prendre des mesures afin qu'on ait le même respect pour ce que je ferai bâtir, que pour les lieux consacrés [2], si toutefois je puis esperer que le tems l'épargne. Je ne me soucie point qu'il y ait du revenu à la maison que j'acheterai, & je sai me contenter de peu. Je pense quelquefois à acheter des jardins au-delà du Tibre, car je ne vois point d'endroit plus fréquenté; mais nous verrons ensemble ceux que je pourrois acheter. Quelque parti que je prenne, il faut que ce Temple soit bâti cet Eté. Vous pouvez toujours faire marché avec Apelle de Chio pour des colonnes. [3]

De Cocceio & Libone quæ ſcribis, approbo; maxime, quod de judicatu meo. De ſponſu ſi quid proſpexeris; & tamen quid procuratores Cornificii dicant, velim ſcire; ita ut in ea re te, cum tam occupatus ſis, non multum operæ velim ponere. De Antonio quoque Balbus ad me cum Oppio conſcripſit, idque tibi placuiße, ne perturbarer. Illis egi gratias. Te tamen, ut jam ante ad te ſcripſi, ſcire volo, me neque iſto nuntio eſſe perturbatum, nec jam ullo perturbatum iri. Panſa ſi hodie, ut putabas, profectus eſt, poſthac jam incipito ſcribere ad me, de Bruti adventu quid exſpectes, id eſt, quos ad dies. Id, ſi ſcies ubi jam ſit, facile conjectura aſſequere.

Quod ad Tironem de Terentia ſcribis, obſecro te mi Attice, ſuſcipe totum negotium. Vides & offi-

J'approuve fort ce que vous me mandez ſur Cocceius & ſur Libon, & encore plus ce que vous avez fait pour me diſpenſer d'être Juge [4]. Je voudrois bien ſavoir ſi vous avez découvert quelque choſe ſur cette caution qu'on dit que j'ai donnée ; mandez-moi ce que diſent là-deſſus les gens d'affaire de Cornificius ; mais, comme vous êtes fort occupé d'ailleurs, je ne veux pas que cette affaire vous occupe beaucoup. Balbus & Oppius m'ont écrit ſur Antoine, & me diſent que vous avez auſſi été d'avis qu'ils me tiraſſent d'inquiétude ; je les ai remerciés, mais je ſuis bien aiſe que vous ſachiez ; comme je vous l'ai déja écrit, que ni cette nouvelle, ni aucune autre n'eſt capable de m'inquiéter. Si Panſa eſt parti aujourd'hui, comme vous me l'aviez marqué, mandez-moi dorénavant ce que vous ſaurez de l'arrivée de Brutus, c'eſt-à-dire quel jour il ſera à Rome. Si vous ſavez où il eſt à préſent, vous pourrez deviner à peu près quel jour il arrivera.

Quant à ce que vous mandez à Tiron ſur Terentia, je vous prie, mon cher Atticus, de vous charger de cette

cium agi meum quoddam, cui tu es conſcius, & , ut non nulli putant, Ciceronis rem. Me quidem id multo magis movet, quod mihi eſt & ſanctius, & antiquius ; præſertim cum hoc alterum neque ſincerum, neque firmum putem fore.

REMARQUES
SUR LA XIX. LETTRE

1. *IL eſt vrai qu'il y a ici une Iſle agréable que l'on voit d'Antium & de Circé.*] Ciceron étoit alors à Aſture qui étoit ſur une riviere de même nom, entre le promontoire d'Antium & celui de Circé, environ à cinq milles de l'un & à quinze milles de l'autre. Il y avoit une eſpece de port entre l'Iſle & l'embouchure de cette riviere. Ce fut auprès de cette maiſon que Ciceron fut tué par l'ordre d'Antoine. Atticus avoit propoſé à ſon ami, de bâtir dans cette Iſle le Temple de ſa fille.

2. *Afin qu'on ait le même reſpect pour ce que je ferai bâtir, que pour les lieux conſacrés.*] On peut voir dans les anciennes inſcriptions ſépulcrales, les précautions que l'on prenoit pour que les Tombeaux ſubſiſtaſſent dans les différens changemens de Propriétaires. Outre les imprécations que l'on

affaire. Vous ſavez ce que l'honneur & le devoir demandent de moi, & quelques perſonnes croient auſſi que c'eſt l'intérêt de mon fils. Le premier motif eſt pour moi le principal & le plus ſacré; pour l'autre, je ne compte gueres ſur ce que dit Terentia, & elle ſera toujours la maîtreſſe de changer.

---

faiſoit contre ceux qui oſoient les violer, on attachoit aux contraventions, de groſſes amendes qui étoient autoriſées par les loix. On marquoit auſſi ſouvent, que l'endroit où étoit le Tombeau, ne feroit point partie de l'héritage, c'eſt-à-dire que les héritiers n'en pourroient diſpoſer. Ciceron pouvoit prendre cette derniere précaution, & ordonner que l'endroit où ſeroit bâti le Temple de ſa fille avec les terres voiſines deſtinées à ſon entretien, ne paſſeroient point à ſes héritiers.

Hi horti, ita ut optimi maximique ſunt, cineribus ſerviant meis; nam curatores ſubſtituam qui veſcantur ex horum hortorum reditu, &c. Inſcrip. Gruter. p. 636. 12.

Hoc monumentum exterum non ſequitur. Gruter. p. 594. 4.

Hoc monumentum hæredes non ſequitur. Paſſim in Inſcript. antiq.

Quaſi conſecratum.] Il n'y avoit de véritables Temples que ceux qui étoient conſacrés par les Pontifes, & les Pontifes ne conſacroient que ceux qui étoient bâtis par autorité publi-

que ; ainsi ce que Ciceron vouloit bâtir, n'auroit été un Temple que par le nom & par la forme, c'est pour cela qu'il dit *quasi consecratum*.

3. *Vous pouvez toujours faire marché avec Apelle de Chio pour des colonnes.*] Le marbre de Chio étoit un des plus beaux de la Grece, & les Ouvriers de cette Isle étoient très-habiles.

4. *Ce que vous avez fait pour me dispenser d'être Juge.*] Nous avons déja dit ailleurs que les Juges se tiroient au sort, & qu'on en prenoit une partie parmi les Sénateurs. Apparemment que Ciceron avoit été tiré au sort pour être Juge de quelqu'affaire ;

EPISTOLA XX.

CICERO ATTICO SAL.

Nondum videris perspicere, quam me nec Antonius commoverit, nec quidquam jam ejusmodi possit commovere. De Terentia autem scripsi ad te iis litteris, quas dederam pridie. Quod me hortaris, idque à ceteris desiderari scribis, ut dissimulem me tam graviter dolere ; possumne magis, quam quod totos

& comme il ne vouloit point ſortir de ſa ſolitude, il avoit prié Atticus de faire enſorte qu'on le diſpensât d'aller à Rome. Je crois qu'il s'agiſſoit d'une affaire de Silius, dont il eſt parlé dans la vingt-quatriéme Lettre de ce Livre, où Ciceron dit: *Je ſuis bien-aiſe que Silius ait accommodé ſon affaire ; car j'aurois été fâché de lui manquer, & je ne ſai ſi j'aurois pû me réſoudre à aller à Rome.* Manuce veut que *de judicatu meo* ſignifie ici, *comme j'avois jugé qu'il faloit faire ;* mais *judicatus* ſignifie toujours l'Office de Juge, comme dans la premiere Philippique. *Quid iſti ordini judicatus lege Julia, etiam ante Pompeia, patebat ;* & Ciceron veut dire ici la même choſe que ce qu'il dit dans la ſixiéme Lettre du treiziéme Livre: *Judiciali moleſtia ut caream videbis.*

****

LETTRE XX.

IL me paroît que vous ne concevez pas encore combien l'arrivée d'Antoine m'a peu inquiété, & que je ſuis peu capable de m'inquiéter de pareilles affaires. Je vous ai parlé de Terentia dans ma Lettre d'hier. Vous voudriez, & vous dites que tout le monde voudroit que je laiſſaſſe moins voir l'excès de mon affliction. Que puis-je faire de

dies consumo in litteris? quod etsi non dissimulationis, sed potius leniendi, & sanandi animi caussa facio: tamen si mihi minus proficio, simulatione certe facio satis. Minus multa ad te scripsi, quod exspectabam tuas litteras ad eas quas ad te pridie dederam. Expectabam autem maxime de fano, non nihil etiam de Terentia. Velim me facias certiorem proximis litteris, Cn. Cæpio, Serviliæ Claudii pater, vivo ne patre suo naufragio perierit, an mortuo; item Rutilia vivo ne C. Cotta, filio suo, mortua sit, an mortuo. Pertinent ad eum librum, quem de luctu minuendo scripsimus.

EPISTOLA XXI.

CICERO ATTICO SAL.

LEgi Bruti epistolam, eamque tibi remisi, sane non pudenter rescriptam, ad ea, quæ requisieras:

mieux pour cela que de passer les journées entieres à composer, quoique je ne le fasse pas pour dissimuler ma douleur, mais pour me soulager & me guerir? Si cela ne me soulage pas, cela devroit du moins tromper le monde. Ma Lettre est courte, parce que j'attens votre réponse à celle que je vous écrivis hier, principalement sur ce qui regarde ce Temple & aussi sur Terentia. Marquez-moi dans la premiere Lettre que vous m'écrirez si, lorsque Cn. Cæpion, pere de Servilia femme de Clodius, périt sur mer, son pere étoit encore en vie; & si Rutilia est morte devant ou après son fils C. Cotta. Vous voyez bien que cela a rapport à mon Livre de la Consolation.

LETTRE XXI.

JE vous renvoie la Lettre de Brutus; en vérité il pouvoit vous répondre plus honnêtement sur ce que vous lui aviez demandé, mais tant pis pour lui. Il devoit du moins être mieux informé

Sed ipse viderit : quamquam illud turpiter ignorat. Catonem primum sententiam putat de animadversione dixisse; quam omnes ante dixerant, præter Cæsarem: & cum ipsius Cæsaris tam severa fuerit, qui tum Prætorio loco dixerit, Consularium putat leniores fuisse, Catuli, Servilii, Lucullorum, Curionis. Torquati, Lepidi, Gellii, Volcatii, Figuli, Cottæ, L. Cæsaris, C. Pisonis, etiam M' Glabrionis, Silani, Murenæ, designatorum Consulum. Cur ergo in sententiam Catonis? quia verbis luculentioribus, & pluribus rem eandem comprehenderat. Me autem hic laudat, quod retulerim, non quod patefecerim, quod cohortatus sim, quod denique ante, quam consulerem, ipse judicaverim. Quæ omnia, quia Cato laudibus extulerat in cælum, perscribendaque censuerat; idcirco in ejus sententiam est facta discessio. Hic autem se etiam tribuere multum mi putat,

de ce qui regarde son oncle [1]. Il croit que dans l'affaire des complices de Catilina, ce fut Caton qui opina le premier à la mort [2]; & tous ceux qui avoient parlé avant lui, y avoient déja opiné, excepté César. Si ce dernier, qui n'étoit alors que dans le rang des Préteurs, fut si severe, croit-il que Catulus, Servilius, les deux Lucullus, Curion, Torquatus, Lepidus, Gellius, Volcatius Figulus, Cotta, L. César, C. Pison, M' Glabrion, tous Consulaires, & Silanus & Murena Consuls désignés, l'aient été moins? Pourquoi donc le Decret fut-il dressé sur l'avis de Caton? c'est qu'il parla avec plus de force & d'étendue que les autres. Brutus me loue de ce que je rapportai l'affaire au Sénat, mais il ne dit pas que je découvris la conjuration, que j'animai tout le monde, & qu'avant que de prendre les avis, je m'étois déja déterminé à celui qui fut suivi. Caton m'ayant donné là-dessus des louanges extraordinaires, & ayant été d'avis qu'on en fît mention dans le Decret, ce fut pour cela qu'on le dressa en son nom [3]. Brutus croit que je lui en dois de reste parce qu'il m'appelle un très-bon Consul, un ennemi

quod scripserit, optimum Consulem. Quis enim jejunius dixit inimicus? Ad cetera vero tibi quemadmodum rescripsit? tantum rogat de S C. ut corrigas. Hoc quidem fecisset etiamsi à Ranio admonitus esset. Sed hæc iterum ipse viderit.

De hortis, quoniam probas, effice aliquid. Rationes meas nosti. Si vero etiam à Faberio aliquid recedit, nihil negotii est. Sed etiam sine eo posse videor contendere. Vænales certe sunt Drusæ; fortasse & Lamiani & Cassiani: sed coram. De Terentia non possum commodius scribere, quam tu scribis. Officium sit nobis antiquissimum. Si quid nos fefellerit, illius malo me, quam mei pœnitere. Oviæ C. Lolii curanda sunt H-S C. negat Eros poße sine me; credo, quod accipienda aliqua sit, & danda æstimatio. Vellem tibi dixißet. Si enim res est, ut mihi scribit, parata; nec in eo ipso men-

pourroit-il me donner une plus maigre louange ? Comment vous a-t'il répondu sur tout le reste ? il vous prie seulement de corriger ce qui regarde le Decret du Sénat. Il l'auroit fait quand ç'auroit été un Ranius qui l'eût fait appercevoir de cette faute[4]; mais, encore une fois, tant pis pour lui.

Puisque vous approuvez le dessein que d'ai d'acheter des jardins auprès de Rome, travaillez à m'en faire trouver; vous savez l'état de mes affaires. Si je puis tirer quelque chose de Faberius[5], la chose sera aisée; mais je crois même en pouvoir venir à bout sans lui. Les jardins de Drusus[6] sont certainement à vendre, & je crois que ceux de Lamia & de Cassius le sont aussi; mais nous en parlerons ensemble. Je ne puis dire sur Terentia rien de mieux que ce que vous me dites; n'ayons point d'autre regle que l'honneur & le devoir. Si elle me trompe, j'aime mieux la mettre dans son tort que d'y être moi-même. Il faut payer à Ovia femme de C. Lollius cent mille sesterces. Eros prétend qu'on ne le peut faire sans moi, apparemment parce qu'il faut prendre & donner quel-

titur, per te confici potuit. Id cognoscas, & conficias velim.

Quod me in forum vocas; eo vocas, unde, etiam bonis meis rebus, fugiebam. Quid enim mihi cum foro sine judiciis, sine Curia, in oculos incurrentibus iis, quos æquo animo videre non possum? Quod autem homines à me postulare scribis, ut Romæ sim, neque mihi ut absim concedere, aut quatenus eos mihi concedere: jam pridem scito esse, cum unum te pluris, quam omnes illos, putem: ne me quidem contemno: meoque judicio multo stare malo, quam omnium reliquorum. Neque tamen progredior longius, quam mihi doctissimi homines concedant: quorum scripta omnia, quæcumque sunt in eam sententiam, non legi solum, quod ipsum erat fortis ægroti, accipere medicinam; sed in mea etiam scripta

ques effets dont on fera l'estimation [7]. Il auroit dû vous en parler ; car si tout est en état, comme il me le marque, vous auriez fort bien pû finir cette affaire sans moi. Faites-vous en rendre compte, je vous prie, & terminez-la.

Quand vous m'exhortez à me remettre au Barreau, vous ne faites pas réflexion que j'y avois renoncé, même avant mon malheur [8]. En effet, quelle figure y pourrois-je faire ? Les loix sont sans force, le Sénat sans autorité, & j'aurois tous les jours devant les yeux des gens que je ne puis souffrir. Mais, dites-vous, on veut du moins que vous reveniez à Rome ; & si l'on vous permet de vous absenter, ce n'est qu'à certaines conditions. Je vous dirai là-dessus que depuis long-tems je fais plus de cas de vous seul que de tout le Public ; je ne me méprise pas aussi tout-à-fait, & j'aime mieux suivre mes sentimens que ceux des autres. Cependant ma douleur ne passe point les bornes qui nous sont prescrites par les plus grands Philosophes, dont j'ai lû tous les Traités sur cette matiere ; ce seroit toujours une marque de courage à un malade de chercher lui-même à se guerir ; j'ai fait

transtuli ; quod certe afflicti, & fracti animi non fuit. Ab his me remediis noli in istam turbam vocare, ne recidam.

REMARQUES
SUR LA XXI. LETTRE.

1. I*L devoit du moins être mieux informé de ce qui regarde son oncle.*] Brutus avoit fait un éloge historique de Caton frere de sa mere. L'Empereur Auguste fit depuis une réponse à cet éloge, comme César en avoit fait une au *Caton* de Ciceron. Atticus avoit mandé à Brutus qu'il n'avoit pas parlé assez avantageusement de Ciceron, à l'occasion de la conjuration de Catilina ; & il l'avoit prié d'ajoûter quelque chose à ce qu'il en avoit dit.

2. *Il croit que dans l'affaire des complices de Catilina, ce fut Caton qui opina le premier à la mort.*] Tous les Consulaires y avoient opiné ; mais lorsque César qui étoit désigné Préteur, eut parlé, & eut proposé de condamner seulement les Conjurés à une prison perpetuelle, la plûpart se réduisirent à son avis, & entr'autres Silanus Consul désigné qui avoit opiné le premier à la mort ; mais Caton parla ensuite avec tant de force, qu'il les fit revenir à leur premier avis ; &

plus, je me ſuis ſervi de leurs lumieres & de leurs idées dans le Traité que j'ai composé, ce qui ne ſent pas un eſprit affoibli & abattu ; mais pour que ces remedes reuſſiſſent, il faut me laiſſer dans la ſolitude ; ſi je changeois de régime, je retomberois.

---

c'eſt par-là qu'il eut tout l'honneur de cette affaire.

Salluſt. Bel. Catil. Dio. Lib. 37. Appian. Lib. 1, Civil. Plut. Cat.

3. *C'eſt pour cela qu'on dreſſa le Decret en ſon nom.*] IDCIRCO IN EJUS SENTENTIAM EST FACTA DISCESSIO. Nous avons déja dit ailleurs ce que c'étoit qu'opiner *per diſceſſionem.*

Voyez Rem. 5. ſur la 20. Lettre du 1. Liv. & Remarque 15. ſur. la 19. Lettre du même Livre.

4. *Quand ç'auroit été un Ranius qui l'auroit averti de cette faute.*] C'eſt-à-dire, le dernier homme du monde. Il n'eſt pas ſurprenant qu'on ne ſache rien de ce Ranius dont Ciceron parle avec tant de mépris ; mais il eſt toujours ſûr que Ranius étoit un nom Romain, que l'on trouve dans les anciennes inſcriptions. Je ne conçois pas comment Boſius abandonne un ſens ſi naturel, pour donner dans des conjectures ridicules ſur leſquelles il forme ſon texte ; & je conçois encore moins comment Gruter a adopté tant de leçons de Boſius, qui ne ſont appuyées ſur aucun Ma-

nuſcrit. C'eſt nous donner pour le texte de Ciceron, les imaginations d'un Critique à la vérité fort ſubtil, & quelquefois heureux, mais ſouvent auſſi très-téméraire. Boſius lit, *etiam ſi ærario adnovitius eſſet*, quel Latin pour Ciceron !

5. *Faberius*] Débiteur de Ciceron, comme on le voit dans pluſieurs Lettres de ce Livre. *Voyez la 29. Lettre.*

6. *De Druſus.*] Quoiqu'il y ait ici dans quelques Manuſcrits *Druſa* ou *Druſe*, on ne peut douter qu'il ne faille lire *Druſi ;* car dans

EPISTOLA XXII.

CICERO ATTICO SAL.

De Terentia, quod mihi omne onus imponis ; non cognoſco tuam in me indulgentiam. Iſta enim ſunt ipſa vulnera, quæ non poſſum tractare ſine maximo gemitu. Moderare igitur, quæſo, ut potes. Neque enim à te plus, quam potes, poſtulo : potes autem quid veri ſit perſpicere tu unus. De Rutilia quoniam videris dubitare, ſcribes ad me, cum ſcies. Sed quam primum ; &

usieurs des Lettres suivantes, Ciceron parle
: ces jardins de Drusus. C'est pour cela
ıe je n'ai point suivi ici le texte de Græ-
us.

7. *Parce qu'il faut prendre & donner quelques effets dont on fera l'estimation.*] Suivant
: loi que César avoit faite pendant son se-
ınd Consulat, pour donner aux debiteurs la
cilité de s'acquitter, on estimoit les biens
ır le pié de ce qu'ils valoient avant la guerre
vile.

8. *Avant mon malheur.*] C'est-à-dire avant
ı mort de sa fille.

LETTRE XXII.

VOus ne voulez point vous mêler de l'affaire de Terentia, je ne re-
onnois point à cela votre complaisan-
e ordinaire; c'est vouloir que je touche
des plaies qui sont encore trop dou-
oureuses. Ménagez donc, je vous prie,
ette affaire comme vous pourrez;
ar je ne vous demande pas plus que
ous ne pouvez, & du moins vous pou-
ez mieux que personne, découvrir ce
ue pense Terentia. Puisque vous n'êtes
as bien sûr si Rutilia est morte de-
ant ou après son fils, vous me le mar-
uerez lorsque vous aurez éclairci ce

num Clodia D. Bruto Consulari filio suo mortuo vixerit. Id de Marcello, aut certe de Postumia sciri potest; illud autem de M. Cotta, aut de Scyro, aut de Satyro.

De hortis etiam atque etiam te rogo. Omnibus meis, eorumque, quos scio mihi non defuturos, facultatibus, sed potero meis, enitendum mihi est. Sunt etiam quæ vendere facile possim. Sed, ut non vendam, eique usuram pendam, à quo emero, non plus annum, possum assequi, quod volo, si tu me adjuvas. Paratissimi sunt Drusi: cupit enim vendere. Proximos puto Lamiæ: sed abest. Tu tamen, si quid potes, odorare. Ne Silius quidem quidquam utitur, & iis usuris facillime sustentabitur. Habe tuum negotium; nec, quid res mea familiaris postulet, quam ego non curo, sed quid velim, & cur velim existima.

fait,

fait. Dites-moi aussi si Clodia a survécu à son fils Decimus Brutus le Consulaire. Vous pourrez le savoir par Marcellus; & encore plus sûrement par Postumia. Pour l'autre point, vous vous en informerez ou à M. Cotta, ou à Syrus, ou à Satyrus.

Je vous prie instamment de me faire avoir des jardins au de-là du Tibre; je n'épargnerai rien pour cela, je suis sûr de trouver de l'argent dans la bourse de mes amis, & je crois que je n'aurai pas besoin d'emprunter. J'ai même des effets que je puis vendre; mais sans rien vendre, je puis, si vous m'aidez, acheter des jardins en m'engageant à payer les intérêts, & le capital au bout d'un an. Les plus aisés à avoir sont ceux de Drusus, car il cherche à les vendre; ensuite ceux de Lamia, mais il n'est point à Rome, tâchez néanmoins de découvrir s'il voudroit les vendre. Silius en a où il ne va jamais, & il pourroit aisément se contenter que je lui payasse l'intérêt. Faites-en votre affaire, & ne considérez point en quel état sont les miennes (cela ne m'arrêtera point) mais ce que je veux, & pourquoi je le veux.

EPISTOLA XXIII.

CICERO ATTICO SAL.

PUtarem te aliquid novi; quod ejusmodi fuerat initium litterarum; quamvis non curarem quid in Hispania fieret, tamen te scripturum: sed videlicet meis litteris respondisti, ut de foro, & de Curia. Sed domus est, ut ais, forum. Quid ipsa domo mihi opus est, carenti foro? occidimus, occidimus, Attice, jam pridem nos quidem, sed nunc fatemur, postea quam unum, quo tenebamur, amisimus. Itaque solitudines sequor: & tamen, si qua me res isto adduxerit, enitar, si quo modo potero, (potero autem) ut præter me nemo dolorem meum sentiat: si ullo modo poterit, ne tu quidem. Atque etiam illa caussa est

LETTRE XXIII.

DE la maniere dont commençoit votre Lettre ; je croyois que vous m'alliez apprendre quelque nouvelle ; car vous me dites que quoique je ne me soucie pas fort de ce qui se passe en Espagne, vous ne laisserez pas de m'en instruire. Mais je vois bien que vous ne savez encore rien de nouveau, & que vous n'avez pensé qu'à répondre à ma Lettre, & en particulier à ce que je vous disois sur le Barreau [1] & sur le Sénat. Ma maison, me dites-vous, me tiendra lieu de Barreau ; quel agrément puis-je trouver à Rome, ne voulant plus me mêler d'aucune affaire? La vie n'est plus rien pour moi, mon cher Atticus, il y a déja du tems [2], mais sur-tout depuis que j'ai perdu la seule chose qui m'y attachoit. Ainsi, je ne puis me souffrir que dans la solitude ; cependant si je me résous à aller à Rome, je tâcherai, si je le puis (& je le pourrai) de cacher si bien ma dou-

non veniendi. Meministi, quid ex te Aledius quæsierit: quin etiam nunc molesti sunt: quid existimas, si venero? de Terentia ita cura ut scribis; meque hac ad maximas ægritudines accessione nunc maxima libera.

Et ut scias me ita dolere, ut non jaceam, quibus Consulibus Carneades, & ea legatio Romam venerit scriptum est in tuo annali. Hæc nunc quæro, quæ caussa fuerit: de Oropo, opinor; sed certum nescio: &, si ita est, quæ controversiæ; præterea, qui eo tempore nobilis Epicureus fuerit Athenis, qui præfuerit hortis; qui etiam Athenis [a] πολιτικοὶ *fuerint illustres: quæ te etiam ex Apollodori puto posse invenire. De Attica molestum; sed quoniam leviter, recte esse confido. De Gamala dubium mihi non*

[a] Reip. tractandæ periti.

leur, que personne ne s'en apperçoive; je tâcherai même, s'il est possible, que vous ne vous en apperceviez pas. Voici encore une raison qui m'empêche d'aller à Rome; vous savez ce qu'Aledius [3] vous a chargé de me mander, s'ils me fatiguent à présent, que sera-ce quand je serai à Rome? Pensez à ce qui regarde Terentia, comme vous me le promettez, vous me délivrerez par là d'un nouveau surcroit de chagrin.

Et, pour vous faire voir que, quoique je sois fort affligé, je ne me laisse point trop abattre, vous avez marqué dans vos annales sous quels Consuls Carneade & les autres Députés d'Athenes [4] vinrent à Rome; je voudrois savoir quel étoit le sujet de leur députation; je crois que ce fut pour l'affaire de la ville d'Orope, mais je n'en suis pas bien assûré; & si c'étoit pour cela, marquez-moi sur quoi ces Philosophes disputerent [5]. Dites-moi aussi qui est-ce qui étoit alors à Athenes le Chef des Epicuriens [6], & ceux qui dans cette même Ville passoient alors pour les plus savans dans la Politique; cela se trouvera dans l'histoire d'Apollodore [7]. Je

erat. Unde enim pater tam felix Ligus? nam quid de me dicam, cui ut omnia contingant, quæ volo, levari non possum?

De Drusi hortis, quanti licuisse tu scribis, id ego quoque audieram, & , ut opinor, heri ad te scripseram: sed quanti quanti, bene emitur quod necesse est. Mihi, quoquo modo tu existimas, (scio enim ego ipse, quid de me existimem) levatio quædam est, si minus, doloris, at officii debiti. Ad Sicam scripsi, quod utitur L. Cotta. Si nihil conficeretur de Transtiberinis, habet in Ostiensi Cotta celeberrimo loco, sed pusillum loci. Ad hanc rem tamen plus etiam satis. Id velim cogites, nec tamen ista pretia hortorum pertimueris. Nec mihi jam argento, nec veste opus est, nec quibusdam amœnis locis: hoc opus est.

ſuis fâché que votre fille ſoit encore malade; mais puiſque cela va mieux, j'eſpere qu'elle ſera bientôt guerie. Je ne doutois point que Ligus ne fût fort touché de la mort de Gamala [8], pourquoi faudroit-il qu'il n'y eût que lui d'heureux? Pour moi, quand j'aurois d'ailleurs tout le bonheur du monde, rien ne pourroit me conſoler.

Vous me mandez combien les jardins de Druſus ont coûté; je le ſavois, & je crois vous en avoir parlé hier dans ma Lettre; mais, quoi qu'ils puiſſent coûter, quand on a beſoin d'une choſe, elle n'eſt jamais trop chere. Je ne ſai pas comment vous penſez là-deſſus; pour moi je ſai bien que ſi cela ne diminue pas ma douleur, j'aurai du moins la conſolation de m'acquiter d'un devoir que je me ſuis fait [9]. J'ai écrit à Sica qui eſt ami de L. Cotta. Si nous ne pouvons avoir des jardins au-delà du Tibre, Cotta a une maiſon auprès d'Oſtie dans un endroit fort fréquenté. Elle eſt fort petite, mais elle eſt encore plus grande qu'il ne faut pour le deſſein que j'ai. Penſez-y, je vous prie, & que le prix de ces jardins ne vous faſſe point peur. Je n'ai

Video etiam, à quibus adjuvari possim. Sed loquere cum Silio. Nihil enim est melius. Mandavi etiam Sicæ. Rescripsit, constitutum se cum eo habere. Scribas igitur ad me, quid egerit, &, ut tu videbis.

REMARQUES
SUR LA XXIII. LETTRE.

1. A *Ce que je vous disois sur le Barreau.*] Cela a rapport à l'endroit de la vingt-uniéme Lettre, où Ciceron dit, *Quand vous m'exhortez à me remettre au Barreau*, &c.

2. *Il y a déja du tems.*] Depuis que César étoit devenu le maître.

3. *Aledius.*] Ami de César, qui avoit dit à Atticus que Ciceron feroit plaisir à César de venir au Sénat, afin qu'il parût qu'il approuvoit tout ce qui s'y passoit.

4. *Carneade & les autres Députés d'Athenes*, &c.] Les Atheniens qui avoient fait de grandes pertes pendant la guerre des Romains contre les derniers Rois de Macedoine, se servirent d'un moyen assez extraordinaire pour s'en dédommager. Ils pillerent Orope ville de Beotie, qui étoit de leur dépendance depuis que Philippe pere d'Alexandre le Grand, la leur avoit donnée. Les habitans de cette ville,

besoin ni de vaisselle d'argent, ni de meubles, ni de maisons de plaisance, j'ai besoin de cela. Je connois quelques personnes qui pourront m'aider. Parlez à Silius, car ses jardins me conviennent fort; j'ai aussi chargé Sica de lui en parler; il m'a mandé qu'il avoit pris avec lui un jour pour cela [10], qu'il me marque donc ce qu'il aura fait; & qu'il fasse ce que vous jugerez à propos.

---

porterent leurs plaintes à Rome, & le Sénat renvoya l'affaire devant les Sicyoniens pour estimer le dommage. Les Atheniens n'ayant point comparu, furent condamnés à payer à la ville d'Orope cinq cens talens, & ce fut pour faire moderer cette taxe, qu'ils envoyerent à Rome Carneade avec deux autres Philosophes. Carneade étoit alors le chef de la Secte des Académiciens. Ciceron travailloit aux Livres *des Questions Académiques*, & il parle dans le quatriéme, de cette députation.

Gell. Lib. 7. cap. 14.

5. *Sur quoi ces Philosophes disputerent.*] QUÆ CONTROVERSIÆ. Ces trois Philosophes, qui étoient de trois Sectes différentes, pour se faire connoître à Rome, où la Philosophie des Grecs n'avoit point encore passé, voulurent donner un plat de leur métier. Car-

neade fit d'abord un diſcours où il prouva, que s'il n'y avoit point de loix établies pour le bien de la Société, il n'y auroit ni juſtice, ni injuſtice; & enſuite comme un bon Sceptique, il prouva dans un autre diſcours, la propoſition contradictoire. Ce qui fit dire à Caton qu'il faloit au plûtôt renvoyer des gens ſi dangereux, & qui mettoient en problême les vérités les plus conſtantes.

Plut. in Cat. cenſ. Quintil. Lib. 5. cap. 1. Plin. Lib. 7. cap. 30.

6. *Qui eſt-ce qui étoit alors à Athenes le Chef des Epicuriens.*] A la lettre, *qui eſt-ce qui préſidoit alors aux jardins?* Epicure avoit à Athenes un jardin, qu'il laiſſa à ſes diſciples qui s'y aſſembloient. Les *jardins* marquent donc les Epicuriens, comme l'*Académie* les diſciples de Platon, le *Licée* ceux d'Ariſtote, & le *Portique* ceux de Zenon.

EPISTOLA XXIV.

CICERO ATTICO SAL.

Bene fecit A. Silius, qui tranſegerit. Neque enim ei deeſſe volebam, & quid poſſem timebam. De Ovia confice, ut ſcribis. De Cicerone tempus eſſe jam videtur. Sed quæro, quod illi opus erit Athenis,

7. *Dans l'Histoire d'Appollodore.*] Cet Auteur, Philosophe Epicurien, avoit écrit la vie de son maître ; & des Annales, où il parloit de tous les anciens Philosophes, & qui sont souvent citées par Diogene Laërce.

8. *Gamala.*] Ce nom ne paroît pas Romain, aussi y a-t'il beaucoup de varieté dans les Manuscrits ; mais cela est de peu d'importance. Il suffit de savoir que c'étoit la fille ou le fils d'Ælius Ligus ami de Ciceron, qui en parle dans la sixiéme Lettre du quatorziéme Livre.

9. *De m'acquiter d'un devoir que je me suis fait.*] Ciceron dit dans la dix-huitiéme Lettre de ce Livre, qu'il regardoit le dessein qu'il avoit formé, de bâtir un Temple à sa fille, comme un vœu & un engagement indispensable.

10. *Qu'il avoit pris avec lui un jour.*] CONSTITUTUM SE CUM EO HABERE, supp. *diem*, comme dans la deuxiéme Lettre de ce Livre, *diem Tyrannioni constituemus.*

LETTRE XXIV.

JE suis bien aise que Silius ait accommodé son affaire ; car j'aurois été fâché de lui manquer, & je ne sai si j'aurois pû prendre sur moi d'aller à Rome. Finissez, je vous prie, comme vous me le promettez, l'affaire que j'ai

permutari ne possit, an ipsi ferendum sit; de totaque re quemadmodum & quando placeat, velim consideres. Publius iturusne sit in Africam, & quando, ex Aledio scire poteris: quæras, & ad me scribas velim. Et ut ad meas ineptias redeam, velim me certiorem facias, P. Crassus, Venuleiæ filius, vivone P. Crasso Consulari, patre suo, mortuus sit, ut ego meminisse videor, an post. Item quæro de Regillo, Lepidi filio, rectene meminerim, patre vivo mortuum. Cispiana explicabis, itemque Præciana. De Attica optime it. Et salutem dices, & Piliæ.

REMARQUES
SUR LA XXIV. LETTRE.

1. P*Ublius.*] Ce nom est ordinairement un nom propre, & ce que les Romains appeloient *prænomen.* Mais il y a apparence que c'étoit le nom de famille de celui dont Cice-

avec Ovia ; il me paroît qu'il eſt tems d'envoyer mon fils à Athenes ; mais dites-moi ſi l'on pourra lui faire toucher par lettres de change l'argent dont il aura beſoin, ou s'il faudra l'envoyer en eſpeces ; enfin voyez un peu quand je dois le faire partir, & quelles meſures il faut prendre pour cela. Vous pourrez ſavoir par Aledius ſi Publius [1] ira en Afrique, & quand il partira ; je vous prie de vous en informer & de me le mander. Et pour vous dire quelque choſe de ce qui m'amuſe à préſent [2], marquez-moi ſi P. Craſſus fils de Vinuleia eſt mort devant ou après ſon pere ; je crois qu'il eſt mort devant, & que Lepidus a auſſi ſurvécu à ſon fils Regillus ; dites-moi ſi je ne me trompe point. Finiſſez l'affaire de Ciſpius, & celle de Præcius. Je ſuis ravi que votre fille ſe porte mieux ; faites-lui mes complimens, & à Pilia.

---

ron parle ici, & qu'il appelle de même dans la vingt-ſeptiéme Lettre de ce Livre. Appien ne lui donne point non plus d'autre nom. Après la mort de Céſar, Publius ſuivit le parti de Brutus, & fut proſcrit par les Triumvirs.

mais ayant fait depuis sa paix avec Augu
eut le courage de garder chez lui le po
de Brutus, qu'il fit même voir à cet E
reur lorsqu'il le vint voir. Auguste bie
de le trouver mauvais, en estima dava
Publius.

Appian. Civ. Lib. 4.

EPISTOLA XXV

CICERO ATTICO SA

*SCripsit ad me diligenter Sic
Silio, seque ad te rem detul
quod tu idem scribis. Mihi &
& conditio placet, sed ita, ut
merato malim, quam æstimati
voluptarias enim possessiones
Silius. Vectigalibus autem ut
possum esse contentus, quæ ha
sic vix minoribus. Unde ergo n*

2. *Pour vous dire quelque chose de ce qui m'amuse à présent.*] UT AD MEAS INEPTIAS REDEAM. On voit bien que Ciceron parle du Livre *de la Consolation*, où il avoit ramassé plusieurs exemples de personnes illustres parmi les Romains, qui avoient perdu leur fils ou leur fille, & qui avoient soûtenu ce malheur avec fermeté.

LETTRE XXV.

SIca m'a rendu un compte exact de ce qu'il a conclu avec Silius; & il me marque qu'il vous en a parlé, comme vous me le dites. Cette maison me convient & le prix aussi; mais j'aime mieux payer argent comptant, que de donner en échange quelque autre effet; car Silius ne s'accommoderoit point d'une maison de plaisance. Pour du bien ou fonds de terre, j'en ai assez, mais je n'en ai point trop. Où prendrez-vous de l'argent comptant? me direz-vous; vous ferez payer à Hermogene les six mille sesterces qu'il me doit, il ne le refusera pas à présent que j'en ai besoin; j'ai encore chez moi six mille

quo, qui Faberio debet, repræsentabimus. Erit etiam aliquid aliunde. Sed totam rem tu gubernabis. Drusianis vero hos hortis multo antepono : neque sunt umquam comparati. Mihi crede una me caussa movet, in qua scio me [a] τετυφῶσθαι. *Sed, ut facis, obsequere huic errori meo. Nam quod scribis* [b] ἐγγήραμα, *actum jam de isto est : alia magis quæro.*

a Nimia cupiditate accensum.

b Senectutis occupatio.

REMARQUES

SUR LA XXV. LETTRE.

1. LE *dessein que j'ai.*] de bâtir un Temple à sa fille dans ces jardins.

2. *Qu'un bon Citoyen doit vieillir en servant sa patrie.*] ἐγγήραμα suppl. κάλλιστον τὴν πολιτείαν. C'est ce que disoit Caton le Censeur ; & il en donna un bel exemple, car il se mêla toujours du Gouvernement jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Ciceron dit qu'il ne

ces. Pour le reste de la somme, ou
payerai l'intérêt à Silius jusqu'à ce
l'affaire de Faberius soit finie, ou
:ius me donnera un transport sur
qu'un de ses débiteurs qui me paye-
gent comptant. Je pourrai encore
rer de quelqu'autre endroit, mais
conduirez toute cette affaire. J'ai-
eaucoup mieux ces jardins de Si-
que ceux de Drusus, & il n'y a ja-
eu de comparaison. Je puis vous
er que ce qui m'en donne envie,
uniquement le dessein que j'ai [1];
que c'est une fantaisie, mais il
que vous m'aidiez, comme vous
s, à la contenter. Quant à ce que
me dites qu'un bon Citoyen doit
rir en servant sa patrie [2], il ne
t plus de cela, & je pense à toute
e chose.

---

plus de cela, parce que sous un Gou-
ernent despotique & arbitraire, comme
alors celui de Rome, il n'y a plus ni
:, ni République.

Plutar. in Cat. Censore.

EPISTOLA XXVI.

CICERO ATTICO SAL.

SIca, ut ſcribit, etiam ſi nihil confecerit cum A. Silio, tamen ſe ſcribit x *Kal. eſſe venturum. Tuis occupationibus ignoſco; eæque mihi ſunt notæ. De voluntate tua ut ſimul ſimus, vel ſtudio potius & cupiditate non dubito. De Nicia quod ſcribis, ſi ita me haberem, ut ejus humanitate frui poſſem, in primis vellem illum mecum habere. Sed mihi ſolitudo & receſſus provincia eſt. Quod quia facile ferebat Sica, eo magis illum deſidero. Præterea noſti Niciæ noſtri imbecillitatem, mollitiam, conſuetudinem victus. Cur ego illi moleſtus velim, cum mihi ille jucundus eſſe non poſſit? voluntas tamen ejus mihi grata eſt. Unam rem ad me ſcripſiſti, de qua*

LETTRE XXVI.

SIca m'écrit que quand même il ne concluroit rien avec Silius, il ne laissera pas de venir ici le vingt-deux. Vos affaires sont une très-bonne excuse; je sai combien vous êtes occupé, & je ne doute point que vous ne fussiez bien-aise, ou, pour mieux dire, que vous n'ayez une extrême envie d'être avec moi. Pour Nicias [1], dont vous me parlez, si j'étois dans une disposition d'esprit à pouvoir profiter de sa compagnie, il n'y en auroit point dont je m'accommodasse mieux. Mais je ne me plais à présent que dans la retraite & dans la solitude. Comme Sica s'en accommodoit, c'est sur-tout pour cela que je souhaite de l'avoir. D'ailleurs, vous savez que notre ami Nicias a une santé très-délicate, qui demande de grandes attentions & un régime particulier. Pourquoi donc l'incommoderai-je à présent qu'il ne peut me faire plaisir?

decrevi nihil tibi rescribere. enim me à te impetrasse, ut res me ista molestia. Piliæ, ticæ salutem.

REMARQUE

SUR LA XXVI. LET

1. N*Icias.*] Grammairien fameu tems-la.

Voyez Epist. 3. Lib. 7. ad Att. & Lib. 9. Fam. & Sueton. de Grammat.

EPISTOLA XX

CICERO ATTICO

D*E Siliano negotio, et non est ignota conditio; hodie me ex Sica arbitror cognitum. Cottæ quod ne nosse, ultra Silianam vil (quam puto tibi notam esse) sordida, & valde pusilla: nih*

je lui ſuis néanmoins obligé de ſa bonne volonté. Vous me parlez d une affaire ſur laquelle je ne vous ferai point réponſe ; car je crois avoir enfin obtenu de vous, que vous m'épargniez le chagrin de m'en mêler [2]. Mes complimens à Pilia & à Attica.

---

2. *Que vous m'épargniez le chagrin de m'en mêler.*] Il veut parler des différends qu'il avoit avec Terentia. Il a déja dit en parlant de cette affaire dans la vingt-troiſiéme Lettre de ce Livre, *meque hac ad maximas ægritudines acceſſione nunc maxima libera.*

Voyez Ep. 18. & 21. hujus Lib.

LETTRE XXVII.

QUoique je ſache déja les conditions que Silius propoſe, je compte que j'en ſerai encore mieux inſtruit aujourd'hui par Sica. Vous me dites que vous ne connoiſſez pas la maiſon de Cotta, elle eſt par de-là celle de Silius que je crois que vous connoiſſez. Celle

ad saliam rem loci satis, nihil ad eam, quam quæro. Sequor celebritatem. Sed, si perficitur de hortis Silii, hoc est, si perficis; (est enim totum positum in te) nihil est scilicet, quod de Cotta cogitemus. De Cicerone, ut scribis, ita faciam: ipsi permittam de tempore: nummorum quantum opus erit ut permutetur tu videbis. Ex Aledio, quod scribis, si quid inveneris, scribes.

Et ego ex tuis animadverto litteris, & profecto tu ex meis, nihil habere nos, quod scribamus: eadem quotidie, quæ jam, jamque ipsa contrita sunt: tamen facere non possum, quin quotidie ad te mittam, ut tuas accipiam. De Bruto tamen, si quid habebis. Scire enim jam puto, ubi Pansam exspectet. Si, ut

de Cotta eſt vilaine & fort petite, & il n'y a point de terres. Elle eſt trop petite pour toute autre choſe, mais elle eſt aſſez grande pour ce que j'en veux faire [1]; l'eſſentiel c'eſt d'avoir un endroit fort fréquenté. Mais ſi je puis avoir les jardins de Silius, c'eſt-à-dire, ſi vous me les faites avoir, car c'eſt à vous que j'en aurai toute l'obligation, je n'ai que faire de penſer à ceux de Cotta. Je ferai ce que vous me conſeillez touchant mon fils; je le laiſſerai le maître du tems, & vous aurez ſoin de lui faire toucher l'argent dont il aura beſoin. Quand vous aurez parlé à Aledius, vous me manderez ce qu'il vous aura dit.

Je vois par vos Lettres, & vous voyez ſans doute par les miennes, que nous n'avons rien à nous mander. Nous nous diſons tous les jours les mêmes choſes, & il y a déja longtems que la matiere eſt uſée. Cependant je ne puis m'empêcher de vous écrire tous les jours, pour avoir tous les jours de vos Lettres. Mandez-moi ſi vous avez des nouvelles de Brutus. Vous devez ſavoir à préſent où il attend Panſa; s'il l'attend à l'entrée de

consuetudo est, in prima prov.
circiter Kal. affuturus videtur
lem tardius. Valde enim urb.
gio multas ob caussas. Itaq
ipsum dubito, an excusatione:
quam ad illum parem : quoa
dem video facile esse. Sed ha.
satis temporis ad cogitandum
liæ, Atticæ salutem.

REMARQUE

SUR LA XXVII. LETT

1. *Elle est trop petite pour toute au*
se, mais elle est assez grande
que j'en veux faire.] Je lis ici av
nuce, *ad aliam rem loci nihil, satis*
quam quæro. Pour se convaincre qu
peut lire autrement, il n'y a qu'à co



la province, comme c'eſt la coûtume, il pourra être à Rome vers le commencement du mois prochain [2]. Je voudrois bien qu'il n'arrivât pas ſi-tôt, car j'ai bien des raiſons pour ne pas aller à Rome. Ainſi je ne ſai ſi je ne dois point chercher quelque excuſe dont je puiſſe le payer, ce qui ne ſera pas difficile; mais j'aurai le tems d'y penſer. Mes complimens à Pilia & à Attica.

---

cet endroit avec un autre de la vingt-troiſiéme Lettre de ce Livre, où Ciceron parlant de cette même maiſon de Cotta dit, *habet in Oſtienſi Cotta celeberrimo loco, ſed puſillum loci, ad hanc rem tamen plus etiam ſatis.*

2. *S'il l'attend à l'entrée de la Province, comme c'eſt la coûtume, il pourra être à Rome vers le commencement du mois prochain.*] Brutus étoit alors Gouverneur de la Gaule *Ciſalpine*, qui confinoit avec l'Italie, & Panſa alloit prendre ſa place.



EPISTOLA XXV

CICERO ATTICO S.

De Silio nihilo plura cog ex præsente Sica, quai litteris ejus. Scripserat enim genter. Si igitur tu illum con ris, scribes ad me, si quid bitur. De quo putas ad me m esse, sit missum necne nescio; tum quidem mihi certe nihil est igitur, ut cœpisti : & , si qui conficies, (quod equidem non bitror fieri posse) ut illi probetur ceronem, si tibi placebit, ad bis. Ejus aliquid interest, vide lius caußa voluiße : mea quide hil, nisi id, quod tu scis : ego magni æstimo.

Quod me ad consuetudinem cas; fuit meum quidem jam pr

LETTRE XXVIII.

SIca ne m'a rien appris de plus sur l'affaire de Silius, que ce qu'il m'en avoit lui-même mandé, car il m'en avoit rendu un compte exact dans sa Lettre. Si vous voyez donc Silius, vous me marquerez ce que vous en pensez. Quant à cet homme que vous croyez que Terentia m'a envoyé, je ne sai pas si c'est elle qui l'a envoyé, mais je sai bien qu'il ne m'a pas dit un mot de cette affaire. Continuez donc comme vous avez commencé; & si vous pouvez faire agréer quelque chose à Terentia, ce que je n'espere pas, vous y ferez entrer mon fils, car il est bon que sa mere voye qu'il a de la déférence pour elle; en mon particulier, je n'y ai point d'autre intérêt que celui que vous savez, & qui me touche fort. [1]

Vous voudriez, dites-vous, que je reprisse mon premier train de vie; il y a long-tems que je me suis fait une habitude de l'affliction en pleurant les

Remp. lugere ; quod faciebam , sed mitius. Erat enim ubi acquiescerem. Nunc plane nec ego victum , nec vitam illam colere possum : nec in ea re quid aliis videatur mihi puto curandum. Mea mihi conscientia pluris est , quam omnium sermo. Quod me ipse per litteras consolatus sum , non pœnitet me quantum profecerim. Mœrorem minui : dolorem nec potui , nec , si possem , vellem.

De Triario bene interpretaris voluntatem meam. Tu vero nihil , nisi ut illi volent. Amo illum mortuum : tutor sum liberis : totam domum diligo. De Castriciano negotio , si Castricius pro mancipiis pecuniam accipere volet , eamque ei solvi , ut nunc solvitur ; certe nihil est commodius. Sin autem ita actum est , ut ipsa mancipia abduceret , non mihi videtur esse

malheurs de la République; il eſt vrai que ma douleur n'étoit pas alors ſi vive, parce que je trouvois dans ma famille une conſolation ; mais à préſent, je ne puis plus m'accommoder du monde & de la vie qu'on y méne. Je me mets fort peu en peine de ce qu'on en penſe & de ce qu'on en dit, il me ſuffit que je n'aye rien à me reprocher. Quant au Livre de la Conſolation que je me ſuis adreſſé à moi-même, cela m'a aſſez bien réuſſi; ma douleur ne paroît plus ſi grande au dehors; pour celle que j'ai dans le cœur [2], elle eſt toujours la même; & quand je pourrois la vaincre, je ne le voudrois pas.

Vous avez fort bien deviné mon intention par rapport à Triarius [3], vous ne ferez rien qu'avec l'agrément de ſes parens. J'étois ami de Triarius, je ſuis tuteur de ſes enfans, & j'aime toute cette famille. Pour Caſtricius, s'il veut toucher l'argent de ſes Eſclaves, & qu'on le paye comme on paie à préſent [4], il n'y a rien de mieux; mais ſi l'on eſt convenu qu'on lui rendroit ſes Eſclaves, puiſque vous voulez que je vous diſe mon avis, cela ne me paroît pas juſte; car je ne veux point que

æquum. Rogas enim me, ut tibi ſcribam, quid mihi videatur. Nolo enim negotii Quintum fratrem quidquam habere: quod, videor mihi intellexiſſe, tibi idem videri. Publius, ſi æquinoxium exſpectat, ut ſcribis Aledium dicere, navigaturus videtur. Mihi autem dixerat per Siciliam. Utrum & quando, velim ſcire. Et velim aliquando, cum erit tuum commodum, Lentulum puerum viſas, eique de mancipiis, quæ tibi videbitur, attribuas. Piliæ, Atticæ, ſalutem.

REMARQUES
SUR LA XXVIII. LETTRE.

1. *IL n'y a point d'autre intérêt que celui que vous ſavez, & qui me touche fort.*] C'eſt-à-dire, de faire voir qu'il n'avoit point donné lieu à Terentia de ſe plaindre de lui, & que ce n'étoit pas ſa faute ſi elle n'en uſoit pas bien à l'égard de ſon fils. Ciceron s'eſt expliqué plus clairement ſur cette même affaire dans la dix-neuviéme Lettre de ce Livre où il

mon frere ait aucun embarras ; & il me ſemble que vous êtes du même avis. Si Publius attend l'Equinoxe pour partir, comme vous l'a dit Aledius, je compte qu'il s'embarquera [5] ; il m'avoit dit qu'il iroit en Sicile ; marquez-moi s'il y paſſera, & quand il doit partir. Je vous prie auſſi d'aller, à votre commodité, voir mon petit-fils [6], & de lui donner autant d'Eſclaves qu'il lui en faudra pour le ſervir. Mes complimens à Pilia & à Attica.

---

dit, *vides & officium agi meum quoddam*, &c. *meque id multo magis movet quod mihi & ſanctius & antiquius.*

2. *Ma douleur ne paroît plus ſi grande au dehors, pour celle que j'ai dans le cœur*, &c.] MOERORE M MINUI, DOLOREM NON POTUI, &c. *mœror* & *dolor* ſont ſouvent ſynonymes ; mais lorſqu'ils ont un ſens différent, comme dans cet endroit, *mœror* ſignifie cette douleur tendre qui ſe montre à l'extérieur, & qui ſe ſoulage par les larmes, *ægritudo flebilis* comme Ciceron la définit après les Stoïciens ; & *dolor*, une douleur dont on eſt pénétré, & qui pour paroître moins, n'en eſt que plus vive, & fait plus d'impreſſion, *ægritudo crucians*. 4. Tuſcul. 8.

3. *Triarius.*] C'eſt l'un de ceux dont nous avons parlé ſur la quatriéme Lettre du qua-

triéme Livre; il s'appeloit Caius Triarius, & son fils est l'un des Interlocuteurs du premier Livre *de Finibus*.

4. *Et qu'on le paye comme on paie à présent.*] César, au commencement de son second Consulat, voyant que la guerre Civile avoit mis les affaires dans un si grand desordre que les debiteurs n'étoient pas en état de payer leurs créanciers, & que si on saisissoit leurs biens, ils seroient vendus à fort vil prix, & ne suffiroient pas pour payer leurs dettes, ordonna que les créanciers seroient obligés de prendre en paiement des effets qui seroient estimés par des Commissaires nommés pour cela, sur le pié que les biens valoient avant la guerre civile. Cette même loi portoit encore, selon Suetone, qu'on précompteroit aux créanciers ce qu'ils avoient touché d'intérêts depuis la guerre civile, ou que s'ils n'en avoient point touché, on ne les leur payeroit pas. Je crois que c'est de ce second article de la loi de César que Ciceron veut parler; car l'estimation n'a point ici de lieu, comme le veulent les Commentateurs, puisqu'on vouloit payer Castricius en argent. *Si Castricius pro mancipiis pecuniam accipere volet, eamque ei solvi ut nunc solvitur.* Id est, *deducto summæ æris alieni, si quid usuræ nomine numeratum aut præscriptum fuisset*, comme le dit Suetone.

Voyez Init. Lib. 3. de bell. civ. Dion. Lib. 41. App. Lib. 2. bell. civ.

5. *Si Publius attend l'Equinoxe pour partir, je crois qu'il s'embarquera.*] Les Anciens disoient que l'Equinoxe du Printems ouvroit les Mers, & que celui de l'Automne les fer-

moit; ainsi cette Lettre a été écrite à la fin de Février ou au commencement de Mars. Publius alloit en Afrique, & on ne pouvoit y aller de Rome que par Mer. Mais Ciceron croyoit que Publius iroit d'abord en Sicile; & en ce cas, il pouvoit, en attendant l'Equinoxe, aller à Rhegium, & de-là passer en Sicile par le petit détroit qui la sépare d'Italie, ce que l'on pouvoit faire en toute saison. Ciceron veut donc dire que puisque Publius attend l'Equinoxe pour s'embarquer, c'est une marque qu'il ira tout droit en Afrique.

6. *Mon petit-fils.*] LENTULUM, fils de Cornelius Lentulus Dolabella. *Lentulus* étoit un surnom de la famille Cornelia, & Dolabella étoit un second surnom d'une des branches de cette famille. Plutarque & Asconius appellent le gendre de Ciceron *Lentulus*; & là-dessus un Critique de ce tems * les a repris comme s'ils n'avoient pas sû que le gendre de Ciceron s'appeloit Dolabella. Je m'étonne que Manuce, qui avoit encore une plus grande connoissance de l'Histoire Romaine que ce Critique, n'ait pas vû que ce *Lentulus* dont il est ici parlé, est le fils de Dolabella. Il imagine quelqu'autre Lentulus dont Ciceron, dit-il, pouvoit être Tuteur; mais on n'avoit pas besoin ici de deviner.

* *M. Bayle. Dict. critique.*



EPISTOLA XXIX.

CICERO ATTICO SAL.

SIlius, ut ſcribis, hodie. Cras igitur, vel potius cum poteris, ſcribes, ſi quid erit, cum videris. Nec ego Brutum vito, nec tamen ab eo levationem ullam exſpecto: ſed erant cauſſæ, cur hoc tempore iſtic eſſe nollem: quæ ſi manebunt, quærenda erit excuſatio ad Brutum; & , ut nunc eſt, manſuræ videntur. De hortis quæſo explica. Caput illud eſt, quod ſcis. Sequitur, ut etiam mihi ipſi quiddam opus ſit. Nec enim eſſe in turba poſſum, nec à vobis abeſſe. Huic meo conſilio nihil reperio iſto loco aptius: & de hac re quid tui conſilii ſit, mihi perſuaſum eſt, & eo magis, quod idem intellexi tibi videri, me ab Oppio



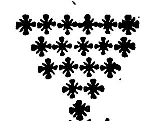
LETTRE XXIX.

VOus devez, me dites-vous, voir aujourd'hui Silius; vous me manderez donc demain, où plûtôt à votre commodité, ce que vous aurez conclu avec lui. Je ne cherche point à éviter Brutus, & aussi je n'espere de lui aucune consolation, mais j'ai à présent des raisons pour ne pas aller à Rome. Si elles subsistent, il faudra donner quelque excuse à Brutus, & pour le présent il y a apparence qu'elles subsisteront. Tâchez, je vous prie, de me faire avoir ces jardins. La principale raison qui me les fait souhaiter, c'est celle que vous savez ; & d'ailleurs, j'en ai aussi besoin pour moi. Je ne puis vivre dans le tumulte de Rome, & je ne veux pas être si éloigné de mes amis. Dans cette vûe, il n'y a point d'endroit qui me convienne mieux que celui-là. Je vois bien quelles mesures vous avez prises pour faire réussir cette

& Balbo valde diligi. Cum iis communices quanto opere & quare velim hortos, sed id ita posse, si expediatur illud Faberianum. Sintne igitur auctores futuri; si qua etiam jactura facienda sit in repræsentando, quoad possunt adduci: (totum enim illud desperatum) denique intelliges, ecquid inclinet ad hoc meum consilium adjuvandum. Si quid erit, magnum est adjumentum: si minus, quacumque ratione contendamus. Vetus illud [a] ἐϛγήρεμα, *quemadmodum scripsisti, vel* [b] ἐνταφιον *putato. De illo Ostiensi nihil est cogitandum. Si hoc non assequimur; (à Lamia non puto posse) Damasippi experiendum est.*

a Senectutis occupatio.

b Funeris ornamentum.



affaire, sur-tout parce qu'il me paroît que vous êtes persuadé, aussi-bien que moi, que je peux compter sur Oppius & sur Balbus. Dites-leur, je vous prie, combien & pourquoi je souhaite d'avoir ces jardins, mais que je ne puis les avoir s'ils ne me font payer par Faberius [1]. Demandez-leur ce qu'ils me conseillent, & si, pour être payé argent comptant, il faut perdre quelque chose, à quoi cela pourra aller, car je n'espere pas de toucher la somme entiere. Enfin vous verrez bien s'ils ont envie de me servir dans cette occasion. S'ils sont bien intentionnés, ce sera une grande avance; mais, s'ils ne veulent pas nous aider, il faudra trouver quelqu'autre voie pour réussir. Comptez que ce sera toute la consolation de ma vieillesse, & que cela me tiendra lieu de ce que vous appelez ἐγγήραμα, ou ἐντάφιον [2]. Il ne faut point penser à cette maison d'Ostie. Si nous ne pouvons avoir ces jardins de Silius, il faudra tenter d'avoir ceux de Damasippus; pour ceux de Lamia, je crois qu'il seroit inutile d'y penser.

REMARQUES SUR LA XXIX. LETTRE.

1. *S'Ils ne me font payer par Faberius.*] Faberius étoit domestique de César. Appien l'appelle γραμματέα τῦ Καίσαρος, *scribam Cæsaris. Scriba* revient à peu près à notre *Greffier*, quoique ce ne soit pas absolument la même chose. Comme Faberius étoit absent, apparemment que Balbus & Oppius avoient soin de ses affaires; & il y a aussi apparence que Faberius n'étoit debiteur de Ciceron, que parce que César avoit donné à Ciceron un transport sur Faberius. *Voyez Epist.* 3. *b. Lib.*

EPISTOLA XXX.

CICERO ATTICO SAL.

Quæro, quid ad te scribam: sed nihil est. Eadem quotidie. Quod Lentulum invisis valde gratum. Pueros attribue ei, quot, &

2. *Que cela me tiendra lieu de ce que vous appelez* ἐγκώμιον*, ou* ἐντάφιον.] Atticus avoit mandé à Ciceron pour l'engager à revenir à Rome, qu'il se souvînt de ce que disoit Caton le Censeur, qu'il étoit beau de vieillir en servant sa patrie κάλλιστον ἐγκώμιον τὴν πολιτείαν, par allusion à ce qu'un Flateur de Denys le Tyran lui disoit pour l'empêcher de rendre la liberté à ceux de Syracuse, que ce seroit un bel ornement pour sa pompe funébre que la Royauté κάλλιστον ἐντάφιον τὴν τυράννιδα. Ciceron dit donc à Atticus, qu'il ne s'agit plus de se mêler du Gouvernement dans l'état où étoient les affaires, & que les jardins qu'il vouloit acheter pour y bâtir un Temple à sa fille, & pour y vivre avec ses amis, lui tiendroient lieu de tout cela, & seroient la consolation de sa vieillesse.

Voyez Epist. 25. & 44. b. Lib.

LETTRE XXX.

JE cherche ce que je pourrois vous mander, mais je ne trouve rien; nos Lettres roulent toujours sur les mêmes affaires. Je vous suis très-obligé de la peine que vous prenez d'aller voir mon petit-fils; mettez auprès de lui autant

quos videbitur. De Silii voluntate vendendi, & de eo quanti, tu vereri videris: primum ne nolit, deinde ne tanti. Sica aliter: sed tibi aßentior. Quare, ut ei placuit, scripsi ad Egnatium. Quod Silius te cum Clodio loqui vult; potes id mea voluntate facere: commodiusque est, quam, quod ille à me petit, me ipsum scribere ad Clodium. De mancipiis Castricianis, commodissimum esse credo, transigere Egnatium: quod scribis te ita futurum putare. Cum Ovia, quæso vide ut conficiatur. Quoniam, ut scribis, nox erat, in hodierna epistola plura exspecto.



d'Efclaves que vous le jugerez à propos, & choififfez ceux que vous voudrez. Quant aux jardins de Silius, il femble que vous appréhendez qu'il ne veuille pas les vendre, ou du moins qu'il ne veuille les vendre plus cher. Sica penfe autrement, mais je m'en rapporte à vous. J'ai écrit à Egnatius pour contenter Sica. Je confens volontiers que vous parliez à Clodius puifque Silius le fouhaite, & je fuis ravi que cela me difpenfe de lui écrire, comme Silius me l'avoit propofé. Egnatius ne fauroit mieux faire que de s'accommoder avec Caftricius pour fes Efclaves; & je fuis ravi d'apprendre que vous comptez qu'ils s'accommoderont. Penfez, je vous prie, à faire finir l'affaire d'Ovia. Puifqu'il étoit fort tard hier lorfque vous m'écrivîtes, je compte que votre Lettre d'aujourd'hui fera plus longue.



EPISTOLA XXX

CICERO ATTICO SAL

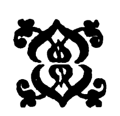
Silium mutasse sententiam Si mirabitur. Equidem magis m ror, quod, cum in filium caussa conferret, quæ mihi non injusta v detur; (habet enim qualem vul ais te putare, si addiderimus aliu à quo refugiat, cum ab ipso id fu rit destinatum, venditurum. Qu ris à me quod summum preti constituam, & quantum ante istos hortos Drusi; accessi numquam Coponiam villam & veterem & n magnam novi: silvam nobilem, f ctum autem neutrius: quod tamen p to nos scire oportere. Sed mihi ut vis istorum tempore magis me quam ratione æstimandi sunt. P sim autem assequi necne tu vel

LETTRE XXXI.

SIca sera surpris que Silius ait changé de sentiment ; & je le suis encore davantage, que Silius alléguant pour raison qu'il ne veut pas faire de peine à son fils, pour qui il a raison d'avoir des égards, car il a lieu d'en être content, vous ajoûtiez néanmoins que si je veux acheter encore un autre bien dont il se veut défaire, il me vendra ces jardins. Vous me demandez jusqu'à quelle somme je veux aller, & combien j'y mettrai de plus qu'aux jardins de Drusus ; je ne les ai jamais vûs. Pour cette maison de campagne de Coponius, le bâtiment en est petit & vieux ; il y a un beau bois, mais je ne sai point ce que l'une & l'autre rapportent, & il seroit bon que je le susse. Mais pour l'une ou pour l'autre, il faut me regler plûtôt sur le besoin que j'en ai, que sur ce qu'elles peuvent valoir au juste. Voyez, je vous prie, si je pourrai les avoir. Si je pouvois

cogites. Si enim Faberianum venderem, explicare vel repræsentatione non dubitarem de Silianis, si modo adduceretur ut venderet: si venales non haberet, transirem ad Drusum, vel tanti, quanti Egnatius ullum velle tibi dixit. Magno etiam adjumento nobis Hermogenes potest esse in repræsentando. At tu concede mihi, quæso, ut eo animo sim, quo is debeat esse, qui emere cupiat: & tamen servio ita cupiditati & dolori meo, ut à te regi velim. Egnatius mihi scripsit. Is si quid tecum locutus erit, (commodissime enim per eum agi potest) ad me scribes: & id agendum puto. Nam cum Silio non video confici posse. Piliæ & Atticæ salutem. Hæc ad te mea manu. Vide, quæso, quid agendum sit.

vendre le bien de Faberius, je serois en état d'acheter argent comptant les jardins de Silius, pourvû qu'on l'engage à les vendre. Si-non, je penserois à ceux de Drusus, & j'en donnerois ce qu'Egnatius vous a dit qu'il en vouloit. Hermogene peut fort m'aider à payer argent comptant. Permettez-moi, je vous prie, de penser comme font ceux qui ont fort envie de quelque chose; cependant je ne veux pas tellement contenter mon envie & ma douleur, que je ne me laisse conduire par vous. Egnatius m'a écrit, il n'y a personne plus propre pour traiter cette affaire. S'il vous en dit quelque chose, vous me le manderez. Je crois qu'il faut conclure avec Drusus, car il n'y a pas d'apparence qu'on puisse rien faire avec Silius. Mes complimens à Pilia & à Attica. J'ai écrit ces mots de ma main; Pensez, je vous prie, à ce que je vous recommande.



EPISTOLA XXXII.

CICERO ATTICO SAL.

PUblilia ad me scripsit, matrem suam, (cum Publilio loqui retur) ad me cum illo venturam, & se una, si ego paterer: orat multis & supplicibus verbis ut liceat, & ut sibi rescribam? res quam molesta sit vides. Rescripsi, me etiam gravius esse affectum, quam tum, cum illi dixißem, me solum esse velle; quare nolle me hoc tempore eam ad me venire. Putabam, si nihil rescripsissem, illam cum matre venturam: nunc non puto. Apparebat enim illas litteras non esse ipsius. Illud autem, quod fore video, ipsum volo vitare, ne illæ ad me veniant. Et una est vitatio, ut ego nollem. Sed necesse est. Te hoc nunc rogo ut explores, ad quam diem hic

LETTRE XXXII.

PUblilia [1] m'a écrit que ſa mere parloit de me venir voir avec Publilius [2]; qu'elle y viendroit auſſi, ſi je le trouvois bon; elle me prie avec beaucoup d'inſtance de le lui permettre, & de lui faire réponſe. Vous voyez dans quel embarras cela me jette; je lui ai mandé que j'étois encore plus affligé que lorſque je lui témoignai que je voulois être ſeul, & qu'ainſi elle ne me feroit pas plaiſir de venir. Si je ne lui avois pas fait de réponſe, elle n'auroit pas manqué de venir avec ſa mere; à préſent je ne crois pas qu'elle vienne, car il m'a paru qu'on lui a dicté cette Lettre. Je vois bien qu'elles y viendront tôt ou tard, mais je veux auſſi l'éviter; je ne le pouvois faire qu'en lui marquant qu'elle n'y vînt pas à préſent, & il à bien falu me ſervir de ce moyen. Je vous prie maintenant de prendre garde quand elles partiront, & de m'en avertir afin qu'elles

ita possim esse, ut ne opprimar. Ages, ut scribis temperate.

Ciceroni velim hoc proponas, ita tamen, si tibi non iniquum videbitur, ut sumptus hujus peregrinationis, quibus, si Romæ esset, domumque conduceret, quod facere cogitabat, facile contentus futurus erat, accommodet ad mercedes Argileti, & Aventini: & cum ei proposueris, ipse velim reliqua moderere, quemadmodum ex iis mercedibus suppeditemus ei quod opus sit, præstabo nec Bibulum, nec Acidinum, nec Messallam, quos Athenis futuros audio, majores sumptus facturos, quam quod ex eis mercedibus recipietur. Itaque velim videas primum, conductores qui sint, & quanti; deinde ut sit qui ad diem solvat; & quid viatici, quid instrumenti satis sit. Jumento certe Athenis nihil opus est. Quibus autem in via utatur domi sunt plura, quam opus erat: quod etiam tu animadvertis.

nc

ne me trouve plus ici. Vous vous en informerez ſans affectation comme vous me le marquez.

Voici ce que je vous prie de propoſer à mon fils, ſi vous croyez que cela ſoit raiſonnable, qu'il ſe contente pour la dépenſe qu'il fera à Athenes, du loyer de mes maiſons d'Argilete [3] & du mont Aventin, dont il ſe contenteroit volontiers, s'il demeuroit à Rome, & qu'il louât une maiſon comme il en avoit envie [4]. S'il en eſt content, je vous prie d'aranger les choſes de maniere qu'on puiſſe avec ce revenu lui fournir ce qui lui ſera néceſſaire. Je lui répons que ni Bibulus, ni Acidinus, ni Meſſala [5], qui s'en vont auſſi à Athenes, ne dépenſeront pas plus que ce que ces maiſons rapportent. Voyez donc d'abord à qui on pourra les louer, & combien on les louera, & trouvez-nous quelqu'un pour lui faire tenir cet argent exactement. Voyez auſſi l'argent & l'équipage qu'il faudra lui donner. Il n'aura pas beſoin de chevaux à Athenes; & il y en a chez moi plus qu'il n'en faut pour ſon voyage, comme vous le remarquez.

REMARQUES

SUR LA XXXII. LETTRE.

1. P*Ublilia.*] Seconde femme de Ciceron, qui la répudia parce qu'il lui avoit parû, dit Plutarque, qu'elle étoit bien-aiſe de la mort de Tullia. Il ne l'avoit pas encore répudiée dans le tems de cette Lettre; mais de la maniere dont il en uſe avec elle, on voit bien qu'il n'en étoit pas fort éloigné. Cette femme étoit jeune, belle, & riche. Ciceron l'avoit épouſée pour réparer le deſordre que ſa premiere femme avoit mis dans ſes affaires pendant la guerre civile; cette répudiation le rejettoit dans un plus grand embarras, parce qu'il faloit lui rendre une dot conſidérable, mais Ciceron ne croyoit pas pouvoir faire de trop grands ſacrifices à ſa chere Tullia.

2. *Que ſa mere parloit de me venir voir avec Publilius.*] MATREM SUAM (CUM PUBLILIO LOQUI RETUR) AD ME CUM ILLO VENTURAM. Ce *loqui retur* ne ſe trouve que dans un ſeul Manuſcrit. Voici comment Boſius l'explique: Publilia m'écrit ſi familierement qu'apparemment elle s'imagine parler à ſon frere Publilius; mais cela ne s'accorde nullement avec les paroles ſuivantes, *orat multis & ſupplicibus verbis*, qui font voir que cette Lettre n'étoit point écrite ſur un ton de familiarité dont Ciceron pût ſe formaliſer. On lit dans d'autres Manuſcrits *loqueretur*; & dans quelques

éditions *loqui*, dans d'autres *locutam ;* ce qui revient au ſens que j'ai ſuivi.

3. *Argilete.*] Quartier de Rome. Voyez Remarque 23. ſur la Lettre 14. du premier Livre.

4. *Et qu'il louât une maiſon comme il en avoit envie.*] Il ne vouloit point loger avec ſon pere, apparemment à cauſe de ſa bellemere que Ciceron n'avoit point encore répudiée.

5. *Bibulus, Acidinus, Meſſala.*] Ciceron choiſit ces trois jeunes gens, parce qu'ils étoient des plus grandes maiſons de Rome. Le premier de la famille Calpurnia, le ſecond de la famille Manlia, & le troiſiéme de la famille Valeria ; ainſi le jeune Ciceron devoit être content de faire à Athenes une auſſi bonne figure, que celle que feroient des gens qui portoient des noms ſi illuſtres.



EPISTOLA XXXIII.

CICERO ATTICO SAL.

EGo, ut heri ad te ſcripſi, ſi & Silius is fuerit, quem tu putas, nec Druſus facilem ſe præbuerit, Damaſippum velim aggrediare. Is, opinor, ita partes fecit in ripa neſcio quotenorum jugerum, ut certa pretia conſtitueret; quæ mihi nota non ſunt. Scribes ad me igitur, quidquid egeris. Vehementer me ſollicitat Atticæ noſtræ valetudo: ut verear etiam ne qua culpa ſit, ſed & pædagogi probitas, & medici aſſiduitas, & tota domus in omni genere diligens, me rurſus id ſuſpicari vetat. Cura igitur. Plura enim non poſſum.

LETTRE XXXIII.

SI Silius ne veut pas vendre comme vous le croyez, & que Drusus soit trop difficile, je vous prie, comme je vous l'ai mandé hier, de voir Damasippus. On dit qu'il a partagé en un certain nombre d'arpens, les terres qu'il a sur le bord du Tibre [1], & qu'il y a mis différens prix que je ne sai point. Vous me manderez ce que vous aurez fait avec lui. Je suis fort en peine de la santé de notre chere Attica, & je crains même qu'il n'y ait eu un peu de la faute de ceux qui la gouvernent; mais la sagesse de celui à qui vous avez confié son éducation [2], l'assiduité du Médecin, & l'ordre qui regne dans votre maison, ne me permettent pas d'avoir cette pensée; ayez-en donc bien soin, c'est tout ce que j'ai à vous dire.



REMARQUES
SUR LA XXXIII. LETTRE.

1. SUr le bord du Tibre.] IN RIPA. Cela ne peut s'entendre que du Tibre, Ciceron disant dans plusieurs de ces Lettres, qu'il vou-

EPISTOLA XXXIV.
CICERO ATTICO SAL.

EGo hic vel sine Sica (Tironi enim melius est) facillime possem esse, ut in malis. Sed, cum scribas videndum mihi esse ne opprimar, ex quo intelligam, te certum diem illius profectionis non habere; putavi esse commodius, me istuc venire; quod idem video tibi placere. Cras igitur in Sicæ suburbano: inde, quemadmodum suades, puto me in Ficulensi fore. Quibus de re-

loit acheter des jardins auprès de Rome de l'autre côté du Tibre.

2. *La sagesse de celui à qui vous avez confié son éducation.*] PÆDAGOGI PROBITAS. Les Anciens ne croyoient pas qu'il ne falût apprendre aux filles qu'à coudre & à filer. On mettoit auprès d'elles des hommes sages & habiles pour former leur esprit ; elles savoient alors parler d'autre chose que de leurs ajustemens. Ciceron eut le plaisir de trouver dans sa fille de si belles dispositions à profiter de l'éducation qu'il lui donna, qu'elle devint très-savante.

Doctissimam. Fragm. consol.

LETTRE XXXIV.

COmme Tiron se porte mieux, je demeurerois fort bien ici même sans Sica, puisque je ne puis l'avoir; mais vous me dites que je dois prendre garde qu'on ne m'y laisse pas en liberté, ce qui me fait voir que vous n'avez pû savoir sûrement quel jour Publilia doit partir; ainsi je crois, & vous croyez aussi, que je ferai mieux de m'approcher de vous. Je serai donc demain auprès de Rome dans les jardins de

bus ad me scripsisti, quoniam ipse venio, coram videbimus. Tuam quidem & in agendis nostris rebus, & in consiliis ineundis, mihique dandis, in ipsis litteris, quas mittis benivolentiam, diligentiam, prudentiam mirifice diligo.

REMARQUES

SUR LA XXXIV. LETTRE.

1. D*Ans les jardins de Sica.*] IN SICÆ SUBURBANO. Voyez Remarque 17. sur la 2. Lettre du 4. Livre.

EPISTOLA XXXV.

CICERO ATTICO SAL.

T*U tamen, si quid cum Silio, vel illo ipso die, quo ad Sicam venturus ero, certiorem me velim facias, & maxime cujus loci detractionem fieri velit: quod enim*

Sica [1]; de-là, comme vous me le conseillez, j'irai du côté de Ficulea [2]. Je ne vous fais point réponse sur ce que vous m'écrivez, nous en parlerons ensemble. Je suis charmé de l'amitié, de l'exactitude, de la prudence qui paroît dans vos Lettres, de vos soins obligeans, des sages mesures que vous prenez, des bons conseils que vous me donnez.

---

2. *Du côté de Ficulea.*] In Ficulensi. Cette ville avoit donné le nom à un chemin qu'on appeloit *viam Ficulensem*, & aussi *Nomentanam* du nom d'une autre ville où ce chemin passoit aussi; ces deux villes étoient dans le pays des Sabins.

LETTRE XXXV.

Si vous faites quelque chose avec Silius, je vous prie de me le faire savoir dès que je serai chez Sica. Marquez-moi sur-tout quel endroit de ses jardins il veut se réserver. Vous me dites que c'est le bout, mais prenez

scribis, extremi, vide ne is ipse locus sit, cujus caussa de tota re, ut scis, est à nobis cogitatum. Hirtii epistolam tibi misi, & recentem, & benevole scriptam. Ante, quam à te proxime discessi, numquam mihi venit in mentem, quo plus insumptum in monumentum esset, quam nescio quid, quod lege conceditur, tantundem populo dandum esse: quod non magnopere moveret, nisi nescio quomodo,[a] ἀλόγως *fortasse, nollem illud ullo nomine, nisi fani, appellari. Quod si volumus, vereor ne assequi non possimus, nisi mutato loco. Hoc quale sit, quaeso considera. Nam etsi minus urgeor, meque ipse propemodum collegi: tamen indigeo tui consilii. Itaque te vehementer etiam atque etiam rogo, magis quam à me vis, aut pateris te rogari, ut hanc cogitationem toto pectore amplectare.*

a Sine ratione.

garde que ce ne soit l'endroit même qui m'a fait penser à les acheter [1]. Je vous envoie une Lettre que j'ai reçûe depuis peu d'Hirtius, & qui est fort obligeante. Avant notre derniere entrevûe, je n'avois jamais pensé à cet article de la loi sumptuaire [2], qui porte que ceux qui feront à un Tombeau une plus grande dépense que celle qui est marquée par cette loi, donneront au peuple une somme égale à l'excédent de la dépense permise. Cela ne m'inquiéteroit pas beaucoup, si ce n'est que je veux absolument que ce que je ferai bâtir, ne s'appelle point autrement que *Temple*; peut-être cela n'est-il pas trop raisonnable, mais enfin je le veux, & je crains qu'il ne faille pour cela choisir un autre endroit [3]. Pensez-y, je vous prie; car, quoique ma douleur ne me presse plus si fort, & que je sois un peu remis, j'ai néanmoins besoin de vos conseils. Ainsi je vous prie avec instance & beaucoup plus que vous ne voulez, ou que vous ne souffrez que je fasse, de donner tous vos soins & toute votre attention à cette affaire.

REMARQUES SUR LA XXXV. LETTRE.

1. P*Renez garde que ce ne ſoit l'endroit même qui m'a fait penſer à les acheter.*] C'eſt-à-dire l'endroit où Ciceron vouloit bâtir le Temple de ſa fille.

2. *La loi ſumptuaire.*] Faite depuis peu par Céſar. Elle regloit la dépenſe des tables, des équipages, des meubles, des habits, des bâtimens. Céſar avoit fort à cœur l'exécution de cette loi, comme on le peut voir dans Dion & dans Suetone, & comme on le verra dans la ſeptiéme Lettre du treiziéme Livre. La dépenſe que l'on permettoit de faire aux Tombeaux, étoit apparemment reglée ſuivant les conditions. Il paroît par les inſcriptions ſépulcrales, & par ce qui nous reſte de Tombeaux antiques, qu'ils étoient bâtis avec beaucoup de magnificence, ainſi il n'eſt pas ſurprenant que Céſar ait fait entrer cet article dans ſa loi ſumptuaire. Cette loi ne fut pas long-tems en vigueur, car les plus beaux Tombeaux dont nous ayons des reſtes, ſont depuis Jule Céſar. Je trouve dans une ancienne inſcription, un des moyens dont on ſe ſervoit pour frauder cette loi. On faiſoit bâtir un Tombeau où l'on ne faiſoit que la dépenſe que la loi permettoit; & du reſte de l'argent qu'on y auroit employé, on faiſoit conſtruire quelqu'autre monument à l'honneur du défunt. Telle eſt la pyramide bâtie à

l'honneur de C. Cestius, où l'on voit cette inscription.

M. VALERIUS. MESSALA. CORVINUS.
P. PUTILIUS. LUPUS. P. JUNIUS. SILANUS
L. PONTIUS. MELA. D. MARIUS
NIGER. HEREDES. C. CESTI. ET.
L. CESTIUS. QUÆ. EX. PARTE. AD.
EUM FRATRIS. HEREDITAS
M. AGRIPPÆ. MUNERE. PER
VENIT. EX. EA. PECUNIA. QUAM.
PRO. SUIS. PARTIBUS. RECEPER.
EX. VENDITIONE. ATTALICOR.
QUÆ. EIS. PER. EDICTUM.
ÆDILIS. IN. SEPULCRUM.
C. CESTI. EX. TESTAMENTO.
EJUS. INFERRE. NON. LICUIT.

Cet Edit des Ediles dont il est parlé dans cette inscription, avoit été fait en exécution de la loi sumptuaire de César. Ciceron ne pouvoit se servir du même moyen dont se servirent les héritiers de Cestius pour frauder la loi, parce qu'il ne vouloit point faire bâtir de Tombeau à sa fille; l'idée d'un Tombeau ne s'accommodant pas avec celle de l'Apotheose, comme il le dit dans la Lettre suivante.

3. *Qu'il ne faille pour cela choisir un autre endroit.*] C'est que dans ces jardins au-delà du Tibre, où Ciceron vouloit faire bâtir ce Temple à sa fille, il y avoit beaucoup de Tombeaux; & il étoit à craindre que ce monument, quelque nom que Ciceron lui donnât, ne fût regardé sur le même pié.

EPISTOLA XXXVI.

CICERO ATTICO SAL.

Fanum fieri volo; neque hoc mihi erui potest: sepulcri similitudinem effugere non tam propter pœnam legis studeo, quam ut maxime assequar [a] ἀποθέωσιν, *quod poteram, si in ipsa villa facerem. Sed, ut sæpe locuti sumus, commutationes dominorum reformido. In agro ubicumque fecero, mihi videor assequi posse, ut posteritas habeat religionem. Hæ meæ tibi ineptiæ (fateor enim) ferendæ sunt. Non habeo, ne me quidem ipsum, quicum tam audacter communicem, quam te. Si tibi res, si locus, si institutum placet, lege, quæso, legem, mihique eam mitte. Si quid in mentem veniet, quo modo eam effugere possimus, utemur.*

[a] Consecrationem.

LETTRE XXXVI.

JE veux que ce que je ferai bâtir, s'appelle *Temple*, l'on ne peut m'ôter cela de l'esprit ; & si je ne veux point que cela ressemble à un Tombeau, c'est moins pour éviter la peine portée par la loi, que pour parvenir à une véritable Apotheose. Pour cela, je n'aurois qu'à bâtir dans une des maisons de campagne ; mais, comme nous l'avons dit souvent ensemble, les changemens de maîtres sont à craindre [1], au lieu qu'en bâtissant en plein champ, j'aurai lieu d'esperer que la posterité respectera ce monument comme un lieu consacré. Il faut que vous me passiez toutes ces folies, car il n'y a personne, sans m'excepter, à qui je m'ouvre plus librement qu'à vous. Si la chose en elle-même, si le lieu, si le dessein vous plaît, lisez, je vous prie, la loi, & me l'envoyez. Il faudra tâcher de trouver quelque moyen pour éviter de payer l'amende.

Ad Brutum si quid scribes, nisi aliennm putabis, objurgato eum, quod in Cumano esse noluerit propter eam caussam, quam tibi dixit. Cogitanti enim mihi nihil tam videtur potuisse facere rustice. Et, si tibi placebit sic agere de fano ut cœpimus, velim cohortere & exacuas Cluatium: nam, etiam si alio loco placebit, illius nobis opera consiliaque utendum puto. Tu ad villam fortasse cras.

REMARQUES

SUR LA XXXVI. LETTRE.

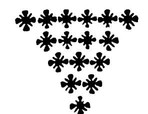
1. LEs *changemens de maîtres sont à craindre.*] Ciceron veut dire que, s'il bâtissoit ce Temple dans une de ses maisons de campagne, il étoit à craindre que les maîtres à qui elle passeroit dans la suite des tems, ne trouvassent que ce bâtiment les incommoderoit en cas qu'ils eussent envie de bâtir; au lieu qu'en mettant ce Temple en pleine campagne, cela n'étoit point à craindre. Les Tombeaux des Anciens étoient ordinairement dans la campagne & sur les grands chemins; &

Quand vous écrirez à Brutus, je vous prie, à moins que vous ne le jugiez pas à propos, de le gronder de ce qu'il n'a pas voulu venir à Cumes, par la raiſon qu'il vous a dite; lorſque j'y penſe, je trouve qu'il ne pouvoit rien faire de plus deſobligeant pour moi. Si vous croyez que je ne doive pas abandonner le deſſein de ce Temple, preſſez, je vous prie, Cluatius; quand je devrois choiſir un autre endroit, il faudroit toujours nous ſervir de lui & prendre ſes avis. Vous viendrez peut-être demain à votre maiſon de campagne. [2]

---

c'eſt pour cela que dans les Inſcriptions ſépulcrales, on adreſſe ſouvent la parole aux Voyageurs.

2. *Vous viendrez peut-être demain à votre maiſon de campagne.*] Atticus avoit alors auprès de Rome, une de ces maiſons qu'ils appeloient *hortos* & *ſuburbana*, comme on le voit dans la Lettre ſuivante. *Velim me certiorem facias, quandiu in ſuburbano ſis futurus.*





EPISTOLA XXXVII.

CICERO ATTICO SAL.

A Te heri duas epistolas accepi, alteram pridie datam Hilaro, alteram eodem die tabellario: accepique ad Egypta liberto eodem die, Piliam & Atticam plane belle se habere. Hæ litteræ mihi redditæ sunt tertio decimo die. Quod mihi Bruti litteras, gratum: ad me quoque misit. Eam ipsam ad te epistolam misi, & ad eam exemplum mearum litterarum. De fano, si nihil mihi hortorum invenis (qui quidem tibi inveniendi sunt, si me tanti facis, quanti certe facis) valde probo rationem tuam de Tusculano. Quamvis prudens ad cogitandum sis, sicut es, tamen, nisi magnæ curæ tibi esset, ut ego consequerer id, quod magnopere vellem, numquam ea res

LETTRE XXXVII.

J'Ai reçû hier deux de vos Lettres, toutes deux de la veille ; l'une par Hilarus, & l'autre par un Exprès. Le même jour, j'en ai reçû encore une par Ægypta, l'Affranchi de Brutus, qui m'a appris que Pilia & Attica se portoient bien, mais il y avoit treize jours que cette Lettre étoit écrite. Vous m'avez fait plaisir de m'envoyer celle que vous avez reçûe de Brutus ; il m'a aussi écrit ; je vous envoie sa Lettre avec une copie de ma réponse. Si vous m'aimez autant que vous m'aimez en effet, il faut me faire avoir des jardins pour bâtir ce Temple ; mais si cela n'est pas possible, je goûte fort ce que vous me proposez, de le bâtir à Tusculum. Quoique vous soyez très-habile à trouver des expédiens ; cependant, si vous n'aviez pas fort à cœur de contenter mon envie, vous n'auriez jamais si bien rencontré ; mais je voudrois, je ne sai pourquoi, bâtir ce

tibi tam belle in mentem venire potuisset. Sed nescio quo pacto celebritatem requiro. Itaque hortos mihi conficias, necesse est.

Maxima est in Scapulæ celebritas; propinquitas præterea ubi sis, ne totum diem in villam. Quare, antequam discedis, Othonem, si Romæ est, convenias pervelim. Si nihil erit, etsi tu meam stultitiam consuesti ferre, eo tamen progrediar, uti stomachere. Drusus enim certe vendere vult. Si ergo aliud erit, non mea erit culpa, nisi emero: qua in re ne labar, quæso provide. Providendi autem una ratio est, si quid de Scapulanis possumus. Et velim me certiorem facias, quam diu in suburbano sis futurus.

Apud Terentiam gratia opus est nobis tua, tuaque auctoritate. Sed facies, ut videbitur. Scio enim, si

Temple dans un endroit fort fréquenté, ainſi il faut que vous me trouviez des jardins.

Il n'y en a point de mieux ſitués que ceux de Scapula ; d'ailleurs, cette maiſon étant fort près de Rome, je pourrois y aller ſouvent, & il ne me faudroit pas mettre des journées entieres à y aller. Ainſi, je vous prie, avant que de partir de voir Othon, s'il eſt à Rome. Si nous ne pouvons réuſſir de ce côté-la (quoique vous ſoyez accoûtumé à tout ſouffrir de moi, je crois que je vais vous mettre en colere [1].) Druſus veut certainement vendre ſes jardins ; ainſi, en cas qu'on n'en trouve point d'autres, ce ſeroit ma faute ſi je manquois ceux-la [2]. Empêchez-moi de faire un mauvais marché ; il n'y a qu'un moyen, c'eſt de me faire avoir les jardins de Scapula. Marquez-moi combien vous ſerez à votre maiſon de campagne.

J'ai beſoin de votre crédit & du pouvoir que vous avez ſur l'eſprit de Terentia ; mais vous ferez ce que vous jugerez à propos, car je ſai que vous

quid mea intersit, tibi majori curæ solere esse, quam mihi. Hirtius ad me scripsit, Sex. Pompeium Corduba exiße, & fugisse in Hispaniam citeriorem, Cnæum fugisse nescio quo. Neque enim curo. Nihil præterea novi. Litteras Narbone dedit XIIII *Kal. Maj. Tu mihi de Caninii naufragio, quasi dubia misisti. Scribas igitur, si quid erit certius. Quod me à mœstitia avocas, multum levaris, si locum fano dederis. Multa mihi* [a] εἰς ἀποθέωσιν *in mentem veniunt. Sed loco valde opus est. Quare etiam Othonem vide.*

a Ad consecrationem.

REMARQUES
SUR LA XXXVII. LETTRE.

1. *JE crois que je vais vous mettre en colere, Drusus veut certainement vendre ses jardins.*] Atticus avoit mandé à Ciceron, qu'il n'approuvoit pas qu'il achetât les jardins de

avez plus d'attention à mes intérêts que moi-même. Hirtius m'a mandé que Sextus Pompeius étoit sorti de Cordoue [3], & étoit passé dans l'Espagne Citerieure ; que Cneius Pompeius s'est sauvé, je ne sai pas où, & ne me soucie pas fort de le savoir. Il n'y a point d'autres nouvelles dans la Lettre d'Hirtius, qui est datée de Narbonne du dixhuitiéme d'Avril. Vous me parlez du naufrage de Caninius [4] comme d'une chose douteuse. Si vous en avez des nouvelles plus sûres, vous me les manderez. Vous trouvez que je m'abandonne trop à ma douleur ; le moyen de la diminuer, c'est de me faire trouver un endroit pour bâtir ce Temple. Il me vient bien des choses dans l'esprit pour cette Apotheose ; mais il faut commencer par avoir un endroit pour bâtir ; voyez donc Othon.

Drusus qui les vouloit vendre trop cher, comme on verra dans la Lettre suivante ; c'est pour cela que Ciceron dit à Atticus, je vous mettrai sans doute en colere en vous parlant encore de ces jardins de Drusus.

2. *En cas qu'on n'en trouve point d'autres, ce seroit ma faute si je manquois ceux-la.*] Je

lis ici avec Grævius, *si ergo aliud non erit, mea erit culpa nisi emero.* On pourroit encore lire *si ergo aliud non erit, non mea erit culpa si emero.* Si l'on n'en trouve point d'autres, ce ne sera pas ma faute si j'achete ceux-ci, quoiqu'ils soient trop chers. Ou bien, *si ergo aliud non erit, non mea erit culpa nisi emero?* avec interrogation, s'il ne s'en trouve pas d'autres, n'aurai-je pas tort de ne pas acheter ceux-ci? *si ergo aliud erit*, qui est dans le texte, ne peut point faire un bon sens, à moins qu'on ne lise ensuite *si emero*, ce qui revient au même sens.

3. *Empêchez-moi de faire un mauvais marché.*] NE LABAR supp. *emendi cupiditate.* Voyez la trente-uniéme Lettre de ce Livre, où Ciceron dit *At tu concede mihi, quæso, ut eo animo sim quo is debeat esse qui emere cupiat; & tamen ita servio cupiditati*, &c. *Cupide emere*, signifie acheter trop cher, comme font ceux qui ont envie de quelque chose.

3. *Que Sextus Pompeius est sorti de Cordoue, & est passé dans l'Espagne* Citerieure.] C'est-à-dire, dans la partie de l'Espagne la plus voisine des Gaules. Les Romains divisoient l'Espagne en *Ulterieure* & *Citerieure*. Cette Lettre a été écrite depuis la bataille que César gagna en Espagne contre les restes du parti de Pompée. Sextus Pompeius ne se trouva point à cette bataille; il étoit dans Cordoue, d'où il sortit lorsqu'il apprit la défaite de son frere, & que César marchoit pour assiéger cette place. Cneius Pompeius se sauva après la bataille à Carteia, & s'embarqua; mais ayant été obli-
gé

gé de reprendre terre pour faire de l'eau dont ses vaisseaux manquoient, Didius Lieutenant de César y vint mettre le feu. Cn. Pompeïus ayant été blessé à l'épaule & à la jambe, & ayant été abandonné de tous ses gens, se traîna dans une caverne, où il fut découvert; on lui coupa la tête, & on la porta à César.

Lib. de Bel. Hisp.

4. *Caninius.*] L'un des Lieutenans de César; il n'étoit pas vrai qu'il eût péri sur Mer; car dans ce même tems, César lui donna le Commandement d'Hispalis, où il mit une garnison.

Ibid.



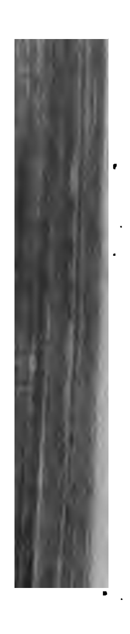
EPISTOLA XXXVIII.

CICERO ATTICO SAL.

Non dubito, quin occupatissimus fueris, qui ad me nihil litterarum. Sed homo nequam, qui tuum commodum non exspectarit, cum ob eam unam caussam missus esset. Nunc quidem, nisi quid tenuit, suspicor te esse in suburbano. At ego hic scribendo dies totos nihil equidem levor, sed tamen aberro. Asinius Pollio ad me scripsit de impuro nostro cognato. Quod Balbus minor nuper satis plane, Dolabella obscure, hic apertissime. Ferrem graviter, si novae aegrimoniae locus esset. Sed tamen ecquid impurius? O hominem cavendum! quamquam mihi quidem. Sed tenendus dolor est. Tu, quoniam necesse nihil est, sic scribes aliquid, si vacabis.

LETTRE XXXVIII.

JE ne doute point que vous n'ayez été fort occupé puiſque vous ne m'avez point écrit : mais mon Meſſager a eu grand tort de ne pas attendre votre commodité, je ne l'avois envoyé que pour cela. A préſent je crois, qu'à moins que quelque affaire ne vous ait retenu, vous ſerez à votre maiſon de campagne. Pour moi, je paſſe ici les journées entieres à compoſer, pour m'étourdir du moins, ſi je ne puis me conſoler. Pollion m'a écrit ſur notre indigne parent [1]; il me dit clairement ce que le jeune Balbus [2] m'avoit aſſez fait entendre, & ce que Dolabella ne m'avoit écrit que d'une maniere obſcure. Cela m'affligeroit ſi je pouvois être ſenſible à quelque nouveau chagrin. Peut-on rien voir de plus noir? Le dangereux caractere ! quoique pour moi . . . . [3] mais ne cherchons point à nous affliger. Comme vous n'avez rien de particulier à m'apprendre, vous ne m'é-



bilitatam putant, sciant q
rarum, & cujus generis c
credo, si modo homines sin
ment me, sive ita levatu.
animum vacuum ad res diff
bendas afferam, reprehende
esse; sive hanc aberrationem
delegerim, quæ maxime l
ma, doctoque homine dignis
dari me etiam oportere. Se
faciam omnia quæ facere
me adjuvandum: tu effice
video te non minus, quam
rare. Hoc mihi debere vide
levari posse, nisi solvero

crirez que lorſque vous n'aurez rien de mieux à faire.

Vous me dites qu'il eſt tems que je faſſe paroître du courage, & que pluſieurs perſonnes parlent de moi d'une maniere bien plus forte que vous, ou Brutus, ne me le dites [4]. S'il y a des gens qui croient que mon eſprit eſt affoibli & abattu, il n'y a qu'à leur apprendre combien j'écris, & ſur quelles matieres. Pour peu qu'ils ſoient raiſonnables, ils jugeront que ſi j'ai l'eſprit aſſez libre pour traiter des matieres ſi difficiles, on ne peut me blâmer; & ſi pour étourdir ma douleur, je me fais des occupations qui conviennent ſi fort à un homme de Lettres, on doit m'en eſtimer davantage. Mais puiſque je m'aide le mieux que je puis, aidez-moi auſſi en me faiſant trouver ce que je vois que vous cherchez avec autant d'ardeur que moi. C'eſt une dette que j'ai contractée, & je ne ſerai ſoulagé que lorſque je me ſerai acquité, ou que du moins je me verrai en état de le faire, c'eſt-à-dire, lorſque j'aurai trouvé un endroit pour bâtir ce Temple.

Si, comme Othon vous l'a dit, les héritiers de Scapula veulent partager

tibus quatuor factis, liceri cogitant: nihil est scilicet emptori loci. Sin venibunt, quid fieri possit, videbimus. Nam ille locus Publicianus, qui est Trebonii, & Cusinii, erat ad me allatus. Sed scis aream esse. Nullo pacto probo. Clodiæ sane placent; sed non puto esse venaleis. De Drusi hortis quamvis ab iis abhorreas, ut scribis, tamen eo confugiam, nisi quid inveneris. Ædificatio me non movet. Nihil enim aliud ædificabo, nisi id quod etiam si illos non habuero. [a] κῦρος δ, ε, *mihi sic placuit, ut cetera Antisthenis, hominis acuti magis, quam eruditi.*

a Cyrus 4 & 5 tomi.

REMARQUES
SUR LA XXXVIII. LETTRE.

1. N*Otre indigne parent.*] Son neveu, qui étoit alors en Espagne avec César. Les amis de Ciceron lui avoient mandé qu'il par-

ces jardins en quatre parties, & y mettre l'enchere entr'eux [6], cela exclut les Etrangers; mais, si on les vend, nous verrons si nous pourrons les avoir. Pour cet endroit qui appartient à Trebonius & à Cusinius, & qui est à vendre [7], on m'en avoit parlé; mais vous savez qu'il n'y a que la place, cela ne me convient point du tout. J'aimerois fort les jardins de Clodia, mais je ne crois pas qu'ils soient à vendre. Quoique vous ne vouliez pas que j'achete ceux de Drusus, il faudra bien y revenir si vous ne m'en trouvez point d'autres. Je me soucie fort peu que la maison ne soit pas bien bâtie; car je ne bâtirai rien autre chose, que ce que je bâtirois toujours quand je n'aurois point cette maison. J'ai été aussi content des deux Traités d'Antisthene intitulés *Cyrus* [8], que de tous les autres ouvrages de ce Philosophe, qui a plus de subtilité que de science.

---

loit mal de lui, comme on peut voir dans la neuviéme & la trente-huitiéme Lettre du Livre suivant.

2. *Le jeune Balbus.*] BALBUS MINOR. Ci-

ceron le deſigne toujours ainſi pour le diſtinguer de ſon oncle dont il eſt ſi ſouvent parlé dans ces Lettres ; le neveu fut l'année ſuivante Queſteur en Eſpagne. *Fam. Lib.* 10. *Epiſt.* 32.

3. *Quoique pour moi....*] QUAMQUAM MIHI QUIDEM ſupp. *jam pridem ab illo cautum eſt;* quoique depuis longtems je ſache m'en défier. On a vû dans le neuf, le dix & l'onziéme Livre, tout ce que Ciceron dit ſur le caractere dangereux de ſon neveu.

4. *Que pluſieurs perſonnes parlent de moi d'une maniere bien plus forte que vous, ou Brutus, ne me le dites.*] Apparemment que ces deux amis de Ciceron n'oſoient lui parler des horribles ſoupçons que le monde, naturellement porté à penſer le mal, avoit eu ſur ſes ſentimens à l'égard de ſa fille, que bien des gens croyoient avoir été plus loin que l'amitié. Servius ſur ce vers du ſixiéme Livre de l'Æneide,

Hic thalamum invaſit natæ vetitoſque hymenæos,

dit que Donat croyoit que Virgile avoit eu en vûe Ciceron, ce que Servius rejette comme une eſpece de blaſphême. L'auteur de l'invective attribuée à Sallufte, dit que Tullia étoit la rivale de ſa mere. *Filia matris pellex, tibi jucundior ac obſequentior quam parenti par eſt;* & Dion, dans la réponſe qu'il fait faire à la ſeconde Philippique par Calenus, accuſe ouvertement Ciceron d'un commerce inceſtueux. Mais l'on ſait combien il y a à rabattre de tout le mal que cet Hiſtorien dit de Ciceron, dont l'endroit foible n'a jamais

été du côté des mœurs. Il est vrai qu'il laissa voir à l'égard de sa fille des délicatesses de sentimens qui ont quelque rapport à ceux des amans les plus tendres, comme dans la quatorziéme Lettre de ce Livre où il dit : *Je fais tout ce que je puis, non pas pour diminuer ma douleur, mais pour la laisser moins paroître ; quelquefois je me crois obligé à faire cet effort, mais d'autres fois aussi, je me le reproche comme une espece de crime.* Après tout, il n'y a rien là qui passe les sentimens que la nature inspire à un pere pour une fille d'un mérite distingué ; & il n'y a rien en général qui approche plus de l'amour, que la tendresse paternelle, parce que dans l'un & l'autre de ces sentimens, il y a un plus grand retour de vanité & d'amour-propre, qui ne se trouve jamais au même degré dans la simple amitié.

5. *Pour traiter des matieres si difficiles.*] Ciceron travailloit alors aux Livres *de Finibus*, & aux Questions Académiques.

6. *Et y mettre l'enchere entr'eux.*] C'est-à-dire que celui des cohéritiers qui donneroit le plus des trois autres parties, auroit ces jardins ; ce qui paroît clairement par ce qui suit, *nihil est scilicet emptori loci ;* car si ç'avoit été une enchere ordinaire, tout Acheteur auroit été bien reçû.

7. *Qui est à vendre.*] Je lis ici *publicatus* avec les anciennes éditions & la plûpart des Commentateurs. Bosius a lû dans deux Manuscrits *Publicianus*, & il l'explique *ad viam Publiciam* dans la rue *Publicia ;* mais il paroît bien clairement par la plûpart des Lettres de ce Livre, que Ciceron ne vouloit point bâtir

un Temple à sa fille dans Rome. Si l'on veut conserver *Publicianus*, il faut dire que cet endroit avoit appartenu à un nommé *Publicius* avant que d'être à Trebonius & à Cusinius.

8. *Des deux Traités d'Antisthene intitulés Cyrus.*] κῦρος, δ', α', c'est-à-dire, les deux Traités d'Antisthene intitulés Cyrus, dont l'un est dans le quatriéme volume de ses ouvrages;

EPISTOLA XXXIX.

CICERO ATTICO SAL.

Tabellarius ad me cum sine litteris tuis venisset existimavi tibi eam caussam non scribendi fuisse, quod pridie scripsisses ea ipsa, ad quæ rescripsi hac epistola. Exspectaram tamen aliquid de litteris Asinii Pollionis. Sed nimium ex meo otio tuum specto. Quamquam tibi remitto, nisi quid necesse erit, necesse ne habeas scribere, nisi eris valde otiosus. De tabellariis facerem quod suades, si essent ullæ necessariæ litteræ, ut erant olim cum brevioribus die-

& l'autre dans le cinquiéme, comme on le voit dans le Catalogue que fait Diogene Laërce des ouvrages de ce Philosophe. Dans le premier Traité, il faisoit voir par l'exemple de Cyrus & d'Hercule, les avantages d'une vie laborieuse; & il parloit dans le second, du Gouvernement Monarchique. Antisthene a été le Chef de la Secte Cynique.

LETTRE XXXIX.

Mon Messager étant revenu sans m'apporter une Lettre de vous, j'ai crû que c'étoit parce que vous m'aviez écrit la veille sur toutes les affaires sur lesquelles je vous ai répondu dans ma derniere Lettre. J'esperois néanmoins que vous me diriez quelque chose sur celle de Pollion, mais j'ai tort de mesurer votre loisir par le mien. Quoique je vous envoye le même Messager; si vous n'avez rien de particulier à me mander, ne vous donnez pas la peine de m'écrire, à moins que vous n'ayez du tems de reste. Vous me conseillez de vous envoyer des Exprès; je le ferois s'il s'agissoit de quelque affaire

bus, tamen quotidie respondebant tempori tabellarii: & erat aliquid, Silius, Drusus alia quædam. Nunc, nisi Otho extitisset, quod scriberemus non erat. Id ipsum dilatum est: tamen allevor, cum loquor tecum absens, & multo etiam magis, cum tuas litteras lego. Sed quoniam & abes (sic enim arbitror) & scribendi necessitas nulla est, conquiescent litteræ, nisi quid novi extiterit.

EPISTOLA XL.

CICERO ATTICO SAL.

QUalis futura sit Cæsaris vituperatio contra laudationem meam perspexi ex eo libro, quem Hirtius ad me misit, in quo colligit vi-

pressée, comme il y a quelque tems que, quoique les jours fussent plus courts, nos Messagers ne laissoient pas d'arriver tous les jours à l'heure marquée. Alors nous avions quelque chose à nous dire, nous parlions de Silius, de Drusus & de quelques autres affaires ; à présent, sans Othon nous n'aurions rien à nous dire, & cette affaire est même differée. C'est néanmoins un soulagement pour moi de vous entretenir par Lettres, & encore plus de lire les vôtres ; mais puisque vous n'êtes point à Rome, (du moins je me l'imagine) & que nous n'avons rien à nous mander, nous attendrons pour nous écrire, qu'il y ait quelque chose de nouveau.

LETTRE XL.

JE sai à présent ce que César pourra opposer à l'éloge que j'ai fait de Caton [1], j'en juge par l'écrit qu'Hirtius m'a envoyé, où il a ramassé tout ce

tia Catonis, sed cum maximis laudibus meis. Itaque misi librum ad Muscam, ut tuis librariis daret. Volo enim eum divulgari: quod quo facilius fiat, imperabis tuis. [a] Συμβουλευτικὸν *sæpe conor: nihil reperio: & quidem mecum habeo &* [b] Ἀριστοτέλους *&* Θεοπόμπου πρὸς Ἀλέξανδρον. *Sed quid simile? illi & quæ ipsis honesta essent scribebant, & grata Alexandro. Ecquid tu ejusmodi reperis? mihi quidem nihil in mentem venit.*

a Consilium de administranda Rep.

b Aristotelis & Theopompi ad Alexandrum.

Quod scribis te vereri, ne & gratia & auctoritas nostra hoc meo mœrore minuatur: ego, quid homines aut reprehendant, aut postulent, nescio; ne doleam? qui potest? ne jaceam? quis umquam minus? dum

qu'on peut dire contre Caton, mais en me donnant de grandes louanges. Je veux rendre cet écrit public, & je l'ai envoyé à Musca pour le donner à vos Copistes ; vous leur ordonnerez d'y travailler au plûtôt. Je pense toujours à ce discours politique que vous voulez que j'adresse à César [2], & il ne me vient rien là-dessus. J'ai ceux d'Aristote & de Theopompe à Alexandre, mais quel rapport y a-t'il entre eux & moi ? ils parloient sans contrainte & sans ménagement, & ils étoient sûrs de plaire à ce Prince, croyez-vous que je puisse parler avec la même liberté & la même confiance ? Pour moi je ne vois pas comment je pourrois m'y prendre.

Vous appréhendez, dites-vous, que l'excès de mon affliction ne diminue l'estime & la considération que je me suis acquise ; mais de quoi se plaint-on ? que veut-on ? que je sois moins affligé ? ce seroit demander l'impossible ; que je ne sois pas si abattu ? jamais personne ne le fut moins. Dans les premiers tems de ma douleur, lorsque j'allai chez vous chercher quelque soulagement, tous ceux qui m'ont

tua me domus levabat, quis à me exclusus? quis venit, qui offenderetur? Asturam sum à te profectus. Legere isti læti, qui me reprehendunt, tam multa non possunt, quam ego scripsi. Quam bene, nihil ad rem. Sed genus scribendi id fuit, quod nemo abjecto animo facere posset. Triginta dies in hortis fui. Quis aut congressum meum, aut facilitatem sermonis desideravit? Nunc ipsum, ea lego, ea scribo, ut ii, qui mecum sunt, difficilius otium ferant, quam ego laborem. Si quis requirit, cur Romæ non sim: quia discessus est. Cur non sim in his meis prædiolis, quæ sunt hujus temporis: quia frequentiam illam non facile ferrem. Ibi sum igitur, ubi is, qui optimas Bajas habebat, quotannis hoc tempus consumere solebat. Cum Romam venero, nec vultu, nec oratione reprehendar. Hilaritatem illam, qua hanc tristitiam temporum condiebamus, in perpetuum amisi.

voulu voir, ne m'ont-ils pas vû, & n'ont-ils pas été contens de la maniere dont je les ai reçûs? J'allai ensuite à Asture; ces gens qui me reprochent ma tristesse, ne pourroient peut-être pas avec toute leur belle humeur, lire autant que j'ai écrit; bien ou mal, ce n'est pas de quoi il s'agit; j'ai du moins traité des matieres qui demandent l'esprit tout entier. J'ai été un mois auprès de Rome; pendant ce tems-la n'ai-je pas vû & entretenu tout le monde à mon ordinaire? A présent, quoique je lise & compose tout le jour, ceux qui sont avec moi, sont plus embarassés de leur loisir, que je ne suis fatigué de mon travail. Si quelqu'un demande pourquoi je ne suis pas à Rome, c'est que nous sommes dans un tems de vacations [3]. Mais pourquoi ne suis-je pas dans quelqu'une de mes maisons de campagne, qui sont plus de cette saison; c'est qu'il y faudroit voir trop de monde. N'avons-nous pas vû un Sénateur qui avoit une si belle maison à Bayes, passer ici tous les ans le tems où nous sommes? Quand je serai à Rome, on ne remarquera ni sur mon visage ni

Constantia & firmitas nec animi, nec orationis requiretur.

De hortis Scapulanis hoc videtur effici posse, aliud tua gratia, aliud nostra, ut præconi subjiciantur. Id nisi fit, excludemur. Sin ad tabulam venimus, vincemus facultates Othonis nostra cupiditate. Nam quod ad me de Lentulo scribis, non est in eo. Faberiana modo res certa sit, tuque enitare, quod facis; quod volumus consequemur. Quod quæris, quam diu hic; paucos dies. Sed certum non habeo; simul ac constituero ad te scribam: & tu ad me quam diu in suburbano sis futurus. Quo die ego ad te hæc misi, de Pilia, & Attica, mihi quoque eadem, quæ scribis, & scribuntur, & nuntiantur.

dans mes diſcours, rien que l'on puiſſe me reprocher. Pour cette gaieté, qui dans ces tems malheureux adouciſſoit l'amertume de nos maux, je l'ai perdue pour toujours; mais l'on trouvera dans ma conduite & dans mes diſcours la même fermeté d'eſprit.

Nous pourrons par votre crédit & par le mien, faire mettre à l'enchere les jardins de Scapula [4]: ſans cela nous ne pourrions les avoir; mais ſi on les vend, l'extrême envie que j'en ai, l'emportera ſur les richeſſes d'Othon. Quant à ce que vous me dites de Lentulus, ce n'eſt pas ce qui décidera; pourvû que je ſois payé par Faberius, & que vous agiſſiez de votre côté comme vous avez fait juſqu'à préſent, nous aurons ce que nous voulons. Vous me demandez combien je ſerai encore ici de tems, j'en partirai bientôt, mais je ne ſai pas encore quel jour; quand je ſerai déterminé, je vous le ferai ſavoir. Mandez-moi auſſi combien vous ſerez de tems hors de Rome. J'ai eu aujourd'hui des nouvelles de Pilia & d'Attica, toutes conformes à ce que vous m'en écrivez.

REMARQUES SUR LA XL. LETTRE.

1. *Ce que César pourra opposer à l'éloge que j'ai fait de Caton.*] Ciceron ayant fait un écrit intitulé *Laus Catonis* ou *Cato*, César ne trouva point mauvais qu'il eût fait l'éloge d'un homme qui avoit été son plus grand ennemi, & qui avoit mieux aimé se donner la mort que de lui devoir la vie. César se contenta de répondre à cet éloge par un autre écrit intitulé *Anticato*. Il ne nous reste rien ni de l'éloge de Ciceron, ni de la satire de César. On trouve seulement quelques traits de cette satire dans la vie que Plutarque a faite de Caton.

2. *Ce discours politique que vous voulez que j'adresse à César.*] συμβουλευτικόν. Atticus vouloit que Ciceron adressât à César une Lettre où il lui donnât des conseils sur la maniere dont on doit se conduire dans le Gouvernement, semblable à celle de Theopompe & d'Aristote à Alexandre. Athenée cite l'écrit de Theopompe sous le nom de συμβουλαί Lib. 6. & sous celui de Lettre Lib. 13. Ciceron l'appelle *Suasiones*, Epist. 28. Lib. 13.

3. *C'est que nous sommes dans un tems de vacations.*] QUIA DISCESSUS EST. On ne trouve point d'exemple de cette maniere de parler pour exprimer le tems où les Sénateurs pouvoient s'absenter de Rome; & c'est pour cela

que Grævius aime mieux lire ici avec un Manuscrit, *discessimus*, ce qu'il explique par *libuit nobis discedere;* mais je crois qu'il ne lui auroit pas été moins difficile de trouver des exemples pour appuyer une pareille interprétation. Ce qui m'empêche de la recevoir ce sont les paroles qui suivent, *ibi sum igitur, ubi is qui optimas Baias habebat, quotannis hoc tempus consumere solebat.* Cela marque un tems où les Sénateurs pouvoient s'absenter de Rome, ce qui n'est ici qu'un prétexte pour Ciceron. La véritable raison qui l'empêchoit d'aller à Rome, c'étoit son affliction. Celui dont l'exemple lui sert à se justifier, étoit sans doute un homme illustre, & il y a lieu de croire qu'il parle de Lucullus qui avoit à Bayes une maison célébre par ses beaux viviers.

4. *Faire mettre à l'enchere les jardins de Scapula.*] Voyez Remarque sur la 38. Lettre de ce Livre.



EPISTOLA XLI.

CICERO ATTICO SAL.

Nihil erat quod scriberem. Scire tamen volebam, ubi esses; si abes, aut afuturus es, quando rediturus esses. Facies igitur me certiorem. Et quod tu scire volebas, ego quando ex loco, postridie Idus Lanuvii constitui manere; inde postridie in Tusculano, aut Romæ. Utrum sim facturus eo ipso die scies. Scis quam sit [a] φιλαίτιον συμφορὰ, *minime in te quidem: sed tamen avide sum affectus de fano: quod nisi, non dico, effectum erit, sed fieri videro; audebo hoc dicere (& tu, ut soles, accipies) incursabit in te dolor meus, non jure ille quidem; sed tamen feres hoc ipsum, quod scribo, ut omnia mea fers ac tulisti.*

a Querula res, calamitas.

LETTRE XLI.

JE n'ai rien à vous mander, je voudrois néanmoins savoir où vous êtes, & si vous n'êtes pas à Rome; ou que vous deviez aller à la campagne, quand vous en reviendrez. Vous me demandez quand je partirai d'ici, je compte d'aller coucher le quatorze à Lanuvium, & le lendemain à Tusculum, ou à Rome; je vous manderai le même jour, quel parti j'aurai pris. Vous savez que le malheur rend délicat & soupçonneux, je ne vous en ai point fait appercevoir jusqu'à présent; mais ce Temple me tient fort au cœur, & si je ne suis pas assuré qu'il se fera, ou plûtôt si je ne le vois faire, j'ose vous dire (& vous le prendrez en patience à votre ordinaire) que vous vous ressentirez de mon chagrin. Cela n'est pas trop juste; mais enfin vous le souffrirez comme vous avez déja souffert, & comme vous souffrez tout ce qui vient de moi.

Omnes tuas consolationes unam hanc in rem velim conferas, si quaeris, quid optem: primum Scapulæ, deinde Clodiæ; postea, si Silius nolet, Drusus aget injuste, Cusinii & Trebonii. Puto Terentium esse dominum; Rebilum fuisse certo scio. Sin autem tibi Tusculanum placet, ut significasti quibusdam litteris, tibi aßentiar. Hoc quidem utique perficies, si me levari vis; quem jam etiam gravius accusas, quam patitur tua consuetudo: sed facis summo amore, & victus fortasse vitio meo: sed tamen, si me levari vis, hæc est summa levatio: vel (si verum scire vis) una.

Hirtii epistolam si legeris, quæ mihi quasi [a] προπλασμα *videtur*

[a] Specimen.

Le

Le ſeul moyen de me conſoler, c'eſt de me faire avoir des jardins pour bâtir ce Temple. Penſons d'abord à ceux de Scapula, enſuite à ceux de Clodia. Si nous ne pouvons les avoir, que Silius ne veuille pas vendre les ſiens, & que Druſus ne ſe mette pas à la raiſon, réduiſons-nous à ceux de Trebonius & de Cuſinius. Je crois que Terentius en eſt à preſent le maître, je ſai du moins que Bebilus l'a été. Si vous jugez à propos que je bâtiſſe ce Temple à Tuſculum, comme vous me l'avez marqué dans une de vos Lettres, je ſuivrai votre avis. Il faut finir cette affaire ſi vous voulez ſoulager ma douleur. Vous me la reprochez ſans ménagement, & je ne vous reconnois point à cela; mais vous ne le feriez pas ſi vous ne m'aimiez que médiocrement, & c'eſt ſans doute mon peu de raiſon qui vous y a forcé. Cependant ſi vous voulez que ma douleur diminue, un bon moyen pour cela, ou, ſi vous voulez que je vous parle naturellement, le ſeul, c'eſt de contenter mon envie.

La Lettre d'Hirtius me paroît comme un échantillon de l'*Anticaton* de Céſar. Quand vous l'aurez lûe, je vous

ejus vituperationis; quam Cæsar scripsit de Catone; facies me, quid tibi visum sit, si tibi erit commodum, certiorem. Redeo ad fanum. Nisi hac æstate absolutum erit, quam vides integram restare, scelere me liberatum non putabo.

EPISTOLA XLII.

CICERO ATTICO SAL.

NUllum à te desideravi diem litterarum. Videbam enim quæ scribis: & tamen suspicabar, vel potius intelligebam, nihil fuisse, quod scriberes. A. d. VI Id. vero abesse te putabam, & plane videbam nihil te habere. Ego tamen ad te fere quotidie mittam. Malo enim frustra, quam te non habere, cui des; si quid forte sit, quod putes me scire oportere. Itaque accepi VI Id. litteras tuas inanes. Quid enim ha-

prie de me marquer, à votre commodité, ce que vous en pensez. Je reviens à ce Temple ; s'il n'est pas bâti avant la fin de l'Eté, qui nous reste encore tout entier, je croirai avoir manqué aux engagemens les plus sacrés.

LETTRE XLII.

J'Ai toujours eu des Lettres de vous lorsque j'en ai attendu. Je savois ce que vous me mandez, & cependant je me doutois, ou plûtôt je comptois que vous n'aviez rien à m'écrire. Depuis le dix vous devez être à la campagne, ainsi vous n'aurez rien à m'apprendre. Cependant je vous envoirai presque tous les jours un Exprès. J'aime mieux envoyer inutilement que de vous laisser manquer de commodité, en cas que vous ayez à me rendre compte de quelque affaire. Dans votre lettre que j'ai reçûe le dix, il n'y avoit pas grand'chose ; qu'y auriez-vous mis ? cepen-

bebas, quod ſcriberes? mi tamen illud, quidquid erat, non moleſtum fuit, nihil aliud; ſcire me, novi te nihil habere. Scripſiſti tamen neſcio quid de Clodia. Ubi ergo ea eſt: aut quando ventura? placet mihi res ſic, ut ſecundum Othonem nihil magis. Sed neque hanc vendituram puto. Delectatur enim, & copioſa eſt: & illud alterum quam ſit difficile, te non fugit. Sed obſecro enitamur, ut aliquid ad id, quod cupio, excogitemus.

Ego me hinc poſtridie exiturum puto, ſed aut in Tuſculanum, aut domum; inde fortaſſe Arpinum. Cum certum ſciero, ſcribam ad te. Venerat mihi in mentem monere te, ut id ipſum quod facis, faceres. Putabam enim commodius te idem iſtud domi agere poſſe, interpellatione ſublata.

dant ce qu'elle contenoit, n'a pas laissé de me faire plaisir; il étoit toujours bon que je susse que vous n'aviez rien de nouveau à m'apprendre. Vous m'avez néanmoins dit quelque chose de Clodia; où est-elle, & quand reviendra-t'elle? Après les jardins qu'Othon me dispute, il n'y en a point qui me conviennent mieux que ceux de Clodia; mais je crains qu'elle ne veuille pas les vendre, car elle s'y plaît, & elle est riche; pour les autres, vous savez combien il sera difficile de les avoir; mais tâchons de trouver quelque moyen pour y parvenir.

Je crois que je partirai demain d'ici, mais j'irai ou à Tusculum ou à Rome, & peut-être de-là à Arpinum; quand je serai déterminé, je vous le ferai savoir. Je pensois à vous conseiller de prendre le parti que vous avez pris; je trouvois qu'en faisant fermer votre porte, vous seriez plus libre & moins détourné à Rome.



EPISTOLA XLIII.

CICERO ATTICO SAL.

EGo postridie Idus, ut scripsi ad te ante, Lanuvii manere constitui; inde aut Romæ, aut in Tusculano. Scies ante utrumque. Quod stiles recte mihi illam rem fore levamento; bene facis; cum id esset, mihi crede, perinde ut existimare tu non posses. Res indicat, quanto opere id cupiam, cum tibi audeam confiteri; quem id non ita valde probare arbitrer. Sed ferendus tibi in hoc meus error: ferendus? immo vero etiam adjuvandus. De Othone, diffido, fortasse quia cupio. Sed tamen major etiam res est, quam facultates nostræ, præsertim adversario & cupido, & locuplete, & herede. Proximum est, ut velim Clodiæ. Sed si ista minus confici possunt,

LETTRE XLIII.

JE vous ai déja mandé que je compte d'aller coucher le quatorze à Lanuvium, & de-là à Rome ou à Tuſculum; je vous le ferai ſavoir auparavant. Vous faites bien de ne me point dire que j'ai raiſon de chercher un ſoulagement à ma douleur en bâtiſſant ce Temple *, auſſi-bien vous ne ſauriez concevoir quel ſoulagement ce ſera pour moi. Il paroît aſſez combien j'en ai envie, puiſque je vous avoue une choſe que je m'imagine que vous n'approuvez pas trop. Mais il faut que vous me paſſiez cette fantaiſie; ce n'eſt pas tout, il faut que vous m'aidiez à la contenter. Je crains de ne pouvoir pas l'emporter ſur Othon, apparemment parce que je le ſouhaite fort; cependant je ne ſai ſi cela ne paſſera point mes facultés, ſur-tout ayant pour concurrent un homme qui a envie de ces jardins, qui eſt riche, & l'un des héritiers. Après ces jardins, ce ſont

effice quidvis. Ego me majore religione; quam quisquam fuit ullius voti, obstrictum puto. Videbis etiam Trebonianos : etsi absunt domini. Sed ut ad te heri scripsi, considerabis etiam de Tusculano; ne æstas effluat : quod certe non est committendum.

REMARQUE
SUR LA XLIII. LETTRE.

* *Vous faites bien de ne me point dire, que j'ai raison de chercher un soulagement à ma douleur en bâtissant ce Temple.*] Gronovius donne un autre sens à cet endroit qui signifie selon lui, Vous faites bien de ne point dire à ceux à qui vous parlez de ces jardins, que je les veux acheter pour y bâtir un Temple à ma fille, & pour me consoler par-là de la perte que j'ai faite. Mais ce qui suit, *cum id esset, mihi crede perinde ut existimare tu non posses,* se lie bien mieux avec le sens que nous avons suivi. Je crois qu'Atticus disoit dans sa Lettre *recte ne, sileo.* Si vous faites bien de chercher une pareille consolation, je ne vous en dis rien, & que c'est là-dessus que Ciceron lui répond *quod siles, recte,* &c. Le sens que Gronovius donne à cet endroit, n'explique point ce *recte.*

ceux de Clodia qui me plaisent le plus; mais si nous ne pouvons les avoir, faites-m'en trouver d'autres, n'importe lesquels. L'engagement que j'ai pris, me paroît plus grand que si j'avois fait un vœu dans les formes. Voyez aussi les jardins de Trebonius, quoique ceux à qui ils appartiennent, ne soient pas à Rome. Mais comme je vous l'ai écrit hier, voyez si vous me conseillez de bâtir ce Temple à Tusculum, car il ne faut pas laisser passer l'Eté sans qu'il soit bâti.



EPISTOLA XLIV.

CICERO ATTICO SAL.

ET Hirtium aliquid ad te[a] συμπαθῶς *de me scripsisse facile patior; (fecit enim humane) & te ejus epistolam ad me non misisse, multo facilius; tu enim etiam humanius. Illius librum, quem ad me misit de Catone, propterea volo divulgari à tuis, ut ex istorum vituperatione sit illius major laudatio. Quod per Mustellam agis, habes hominem valde idoneum, meique sane studiosum jam inde à Pontiano. Perfice igitur aliquid. Quid autem aliud, nisi ut aditus sit emptori? quod per quemvis heredem potest effici. Sed Mustellam id perfecturum, si rogaris, puto. Mihi vero & locum, quem opto, ad id, quod*

[a] Cum significatione doloris.

LETTRE XLIV.

JE trouve fort bon qu'Hirtius vous ait marqué la part qu'il prend à ma douleur ſans m'en rien dire dans ſa Lettre [1]; & vous avez encore mieux fait de ne me point envoyér celle qu'il vous a écrite. Je veux que vos gens répandent l'écrit qu'il a fait contre Caton, parce que je trouve que c'eſt un honneur pour lui d'être blâmé par les Partiſans de Céſar. Vous faites bien de vous ſervir de Muſtella; il peut nous être fort utile, & il m'eſt fort attaché depuis l'affaire de Pontianus [2]. Tâchez donc de faire quelque choſe; il ne s'agit que de faire rendre libre cette rente [3], & il ſuffit pour cela de gagner quelqu'un des héritiers; je crois que Muſtella fera cela pour moi ſi vous l'en priez. Par-là vous me ferez avoir un endroit pour bâtir ce Temple, & de plus une retraite agréable pour ma vieilleſſe. Les jardins de Silius ni ceux de Druſus ne ſont pas propres à occuper

volumus, dederis, & præterea a ἐγγήραμα. *Nam illa Silii, & Drusi non satis* b οἰκοδεσποτικὰ *mihi videntur. Quid enim sedere totos dies in villa ista! igitur malim Othonis, deinde Clodiæ. Si nihil fiet, aut Druso ludus suggerendus, aut utendum Tusculano.*

Quod domi te inclusisti, ratione fecisti. Sed quæso confice, & te vacuum redde nobis. Ego hinc, ut scripsi antea, postridie Id. Lanuvium, deinde postridie in Tusculano. Contudi enim animum, & fortasse vici, si modo permansero. Scies igitur fortasse cras, summum perendie. Sed quid est quæso? Philotimus nec Carteiæ Pompeium teneri; (qua de re litterarum ad Clodium Patavinum missarum exemplum mihi Oppius, & Balbus miserant, se id factum arbitrari) bellumque narrat reliquum satis magnum. Solet omnino

a Senectutis oblectamentum.
b Apta ad occupationem patris familias.

le maître de la maison, qu'y faire toute la journée? J'aimerois donc mieux ceux qu'Othon veut avoir, & ensuite ceux de Clodia. Si nous ne pouvons réussir, ou il faut se servir de quelque adresse auprès de Drusus, ou il faut bâtir à Tusculum.

Vous avez bien fait de vous renfermer dans votre maison; mais reglez au plûtôt vos affaires, afin que nous puissions jouir de vous. Je partirai d'ici le quatorze pour Lanuvium, comme je vous l'ai déja mandé; & le lendemain j'irai à Tusculum, car j'ai travaillé à me faire violence pour sortir de ma solitude, & je crois avoir réussi, pourvû que cela dure. Vous le pourrez savoir demain ou après demain au plus tard. Mais qu'est-ce que ceci? Balbus & Oppius m'avoient envoyé la copie d'une Lettre écrite à Clodius Patavinus, où on lui mandoit que Pompée étoit assiégé dans Carteia [4], & Philotime dit que cela n'est pas vrai, & qu'il s'en faut bien que la guerre soit finie; mais il est sujet, aussi-bien que Fulvius, à croire toutes les nouvelles favorables au parti de Pompée [5]. Mandez-moi ce que

eſſe Fulviniaſter. Sed tamen ſi quid habes. Volo etiam de naufragio Caniniano ſcire, quid ſit.

REMARQUES

SUR LA XLIV. LETTRE.

1. *SAns m'en rien dire dans ſa Lettre.*] J'ai ajoûté ces derniers mots pour faire entendre ce que veut dire Ciceron. Il avoit apparemment mandé à Atticus qu'il étoit ſurpris qu'Hirtius, dans la Lettre qu'il lui avoit écrite, ne lui eût rien dit ſur la mort de ſa fille; & là-deſſus Atticus avoit écrit à Ciceron, qu'Hirtius ne lui en avoit rien dit de crainte de renouveller ſa douleur, mais que dans la Lettre qu'Hirtius avoit écrite à Atticus, il lui en parloit d'une maniere fort obligeante pour Ciceron.

2. *Depuis l'affaire de Pontianus.*] Ciceron avoit apparemment plaidé pour ce Pontianus qui étoit ou parent, ou ami particulier de Muſtella.

3. *Il ne s'agit que de faire rendre libre cette vente.*] Nous avons vû dans la trente-huitiéme Lettre de ce Livre que les héritiers de Scapula vouloient partager ſes jardins en quatre parties, & y mettre l'enchere entr'eux, ce qui excluoit les Acheteurs étrangers. Il faloit donc, pour que Ciceron les pût avoir, que quelqu'un des cohéritiers s'opposât à cette li-

vous en ſavez, & ſi l'on ſait quelque choſe de certain ſur le naufrage de Caninius.

---

citation, & demandât que tout le monde eût la liberté de mettre l'enchere, ou que quelqu'un des cohéritiers mît Ciceron à ſa place.

Voyez Rem. 6. ſur la 38. Lettre, & la Lettre 41.

4. *Carteia.*] Ville de la Bœtique que les uns placent à l'embouchure du fleuve Bœtis, & d'autres à peu près où eſt à préſent Gibraltar.

5. *Il eſt ſujet auſſi-bien que Fulvius, à croire toutes les nouvelles avantageuſes au parti de Pompée.*] SOLET OMNINO ESSE FULVINIASTER. Nous avons le Commentaire de ce paſſage dans la neuviéme Lettre de l'onziéme Livre, où Ciceron parlant du même Philotime, dit qu'il étoit fort ſujet à faire des nouvelles avantageuſes au parti de Pompée; *quam ſæpe pro Pompeio mentientis!* Ciceron l'appelle *Fulviniaſter*, parce qu'il y avoit alors quelque Fulvius, à l'exemple duquel Philotime croyoit & debitoit toutes les nouvelles favorables au parti de Pompée. Appien parle d'un Fulvius qui étoit de ce parti, & qui fut proſcrit par les Triumvirs.

Lib. 4. civil.

EPISTOLA XLV.

CICERO ATTICO SAL.

EGo hic duo magna [a] συντάγματα *absolvi. Nullo enim alio modo à miseria quasi aberrare possum. Tu mihi etiam si nihil erit, quod scribas, quod fore ita video; tamen idipsum scribas velim, te nihil habuisse, quod scriberes, dum modo ne his verbis. De Attica, optime.* [b] Ἀκηδία *tua me movet: etsi scribis nihil esse. In Tusculano eo commodius ero, quod & crebrius tuas litteras accipiam, & te ipsum non nunquam videbo. Nam ceteroqui* [c] ἀνεκτότερα *erant Asturæ: nec hæc, quæ refricant, hic me magis angunt. Etsi tamen, ubicumque sum; illa sunt mecum. De Cæsare vicino*

a Volumina. *b* Torpedo cum mœstitia. *c* Tolerabiliora.

LETTRE XLV.

J'Ai achevé ici deux grands Traités; c'eſt le ſeul moyen que j'aie trouvé pour étourdir ma douleur. Quand il n'y auroit rien de nouveau, comme je le crois, écrivez-moi toujours que vous n'avez rien à me mander, mais dites-le-moi en d'autres termes. Je ſuis ravi qu'Attica ſe porte mieux; la langueur où vous êtes [1] m'inquiete, quoique vous m'aſſuriez que ce ne ſera rien. Je ſerai mieux à Tuſculum, parce que je recevrai plus ſouvent de vos Lettres, & que je vous verrai quelquefois; à cela près, je me trouvois mieux à Aſture. Quoique je voye ici des objets, qui peuvent renouveller ma douleur [2], elle ne ſe fait pas plus ſentir, & quelque part que j'aille, elle me ſuivra. C'étoit ſur ce que vous m'aviez mandé de Céſar, que je l'appellois votre voiſin [3]. J'aime mieux le voir dans le Temple de Quirinus que dans celui de la Déeſſe *Salus*. Faites répandre l'écrit

ſcripſeram ad te, quia cognoram ex tuis litteris. Eum [a] σύνναον *Quirino malo, quam Saluti. Tu vero pervulga Hirtium. Id enim ipſum putaram, quod ſcribis; ut, cum ingenium amici noſtri probaretur,* [b] ὑπόθεσις *vituperandi Catonis irrideretur.*

a Contubernalem. *b* Argumentum.

REMARQUES

SUR LA XLV. LETTRE.

1. L*A langueur où vous êtes.*] ἀκηδία, ſignifie ici cette triſteſſe machinale, pour ainſi parler, qui ne vient point de chagrin, mais de quelque dérangement dans le ſang & dans les humeurs.

2. *Quoique je voye ici des objets qui peuvent renouveller ma douleur.*] Tullia étoit morte dans la maiſon où étoit alors Ciceron, c'eſt-à-dire à Tuſculum, comme on voit dans la Lettre ſuivante qui a été écrite avant celle-ci.

3. *C'étoit ſur ce que vous m'aviez mandé de Céſar, que je l'appelois votre voiſin.*] Lorſqu'on eut appris à Rome la défaite des enfans de Pompée, on s'empreſſa de décerner

d'Hirtius ; je pense comme vous, que, quoiqu'on estime l'esprit & la maniere d'écrire de notre ami, on regardera comme un dessein ridicule de vouloir décrier Caton.

---

de nouveaux honneurs à César, & la flaterie fut alors poussée jusqu'au dernier excès. Le Sénat fit placer sa statue dans le Temple de Romulus, avec cette inscription, *Deo invicto* *. La maison d'Atticus étoit sur le Mont-Quirinal auprès du Temple de Romulus, elle étoit aussi voisine du Temple de la Déesse *Salus* † ; & c'est là-dessus que Ciceron dit, puisque César devoit être votre voisin, j'aime mieux qu'on l'ait mis dans le Temple de Quirinus, que dans celui de la Déesse *Salus* ; c'est-à-dire, j'espere que le voisinage de Romulus sera pour lui de mauvais augure, & qu'il périra comme ce Fondateur de Rome, dont les Sénateurs se défirent parce qu'il abusoit de son autorité.

* *Dio. Lib.* 43. † *Epist.* 1. *Lib.* 4.



EPISTOLA XLVI.

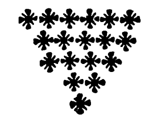
CICERO ATTICO SAL.

VIncam, opinor, animum, & Lanuvio pergam in Tusculanum. Aut enim mihi in perpetuum fundo illo carendum est: (nam dolor idem manebit, tantum mediocrius) aut nescio quid intersit; utrum illuc nunc veniam, an ad decem annos. Neque enim ista major admonitio, quam quibus assidue conficior, & dies & noctes. Quid ergo? inquies: nihil litteræ? in hac quidem re, vereor ne etiam contra. Nam essem fortasse durior. Exculto enim animo nihil agreste, nihil inhumanum est.



LETTRE XLVI.

JE crois que je prendrai enfin ſur moi d'aller de Lanuvium à Tuſculum ; il faut bien m'y réſoudre, car ma douleur peut bien diminuer : mais ſi je voulois attendre qu'elle fût entierement paſſée, je ne reverrois jamais cette maiſon ; & que j'y aille à préſent ou dans dix ans, cela eſt égal ; cette maiſon ne me rappellera pas des idées plus triſtes que celles dont je ſuis occupé nuit & jour. Quoi donc, me direz-vous, vos études ne vous ſervent de rien ? Je crains au contraire qu'elles ne me rendent plus ſenſible, car les Lettres adouciſſent les mœurs, & ôtent à l'eſprit une certaine dureté.



EPISTOLA XLVII.

CICERO ATTICO SAL.

TU igitur, ut scripsisti, nec id incommodo tuo. Vel binæ enim poterunt litteræ. Occurram etiam, si necesse erit. Ergo id quidem, ut poteris. De Mustella, ut scribis: etsi magnum opus est. Eo magis delabor ad Clodiam. Quamquam in utroque Faberianum nomen explorandum est: de quo, nihil nocuerit, si aliquid cum Balbo eris locutus; & quidem, ut res est, emere nos velle, nec posse sine isto nomine, nec audere re incerta. Sed quando Clodia Romæ futura est, & quia tanti rem æstimas, eo prorsus specto; non quin illud malim; sed & magna res est, & difficile certamen cum cupido, cum locuplete, cum herede: etsi de cupiditate nemini concedam: ceteris

LETTRE XLVII.

Ous viendrez donc ici comme vous me le promettez, pourvû : cela ne vous incommode point. ux Lettres suffiroient pour m'in- ıire de l'affaire dont il s'agit, & j'i- s même à Rome si cela étoit nécef- :e ; voyez donc ce qui vous convien- : le mieux. Vous parlerez à Mustel- comme vous me le marquez, quoi- : je n'espere pas fort que cela réus- e [1] ; c'est ce qui me fait penser aux dins de Clodia ; mais pour acheter uns ou les autres, il faut que je s payé de Faberius. Il ne seroit pas .l que vous en parlassiez à Balbus ; us lui direz la chose comme elle , que je veux acheter ces jardins, e je ne puis les payer si Faberius ne : paye, & que je n'ose m'engager si ne suis sûr qu'il me payera. Mais, isque Clodia sera bientôt à Rome, que vous êtes fort pour cette acqui- :on, je me tourne entierement de

rebus inferiores sumus. Sed hæc coram. Hirtii librum, ut facis, divulga. De Philotimo idem & ego arbitrabar. Domum tuam pluris video futuram vicino Cæsare. Tabellarium meum hodie exspectamus. Nos de Pilia, & Attica certiores faciet.

REMARQUES
SUR LA XLVII. LETTRE.

1. *Quoique je n'espere pas fort que cela réussisse.*] Cela est expliqué dans la 44. Lett. Voyez la Rem. 3.

2. *De cette nouvelle de Philotime.*] Voyez la fin de la 44. Lettre.

EPISTOLA XLVIII.
CICERO ATTICO SAL.

Domi te libenter esse facile credo. Sed velim scire, quid tibi restet, aut jam ne confeceris. Ego te in Tusculano exspecto, eoque magis,

ce côté-la. Ce n'eſt pas que je n'aimaſſe mieux ces autres jardins, mais c'eſt une grande affaire que de l'emporter ſur un concurrent qui en a fort envie, qui eſt riche & héritier. Sur l'envie, je ne le céderois à perſonne, mais ſur tout le reſte, la partie n'eſt pas égale; nous en parlerons enſemble. Continuez de faire répandre l'écrit d'Hirtius. Je penſois comme vous ſur cette nouvelle de Philotime [2]. Je ne doute point que votre maiſon n'augmente de prix, à préſent que vous avez Céſar pour voiſin [3]. J'attens aujourd'hui l'Exprès que je vous ai envoyé, il m'apprendra des nouvelles de Pilia & d'Attica.

---

3. *Depuis que vous avez Céſar pour voiſin.*] Voyez la 3. Rem. ſur la 45. Lettre.

LETTRE XLVIII.

JE ne doute point que vous ne vous trouviez fort bien du parti que vous avez pris de vous enfermer chez vous, mais je voudrois bien ſavoir ſi vos

quod Tironi statim te venturum scripsisti, & addidisti, te putare opus esse. Sentiebam omnino quantum mihi præsens prodesses; sed multo magis post discessum tuum sentio. Quamobrem, ut ante ad te scripsi, aut ego ad te totus, aut tu ad me, quod licebit.



EPISTOLA XLIX.

CICERO ATTICO SAL.

HEri non multo post quam tu à me discessisti, puto, quidam urbani, ut videbantur, ad me mandata & litteras attulerunt à C. Mario C. F. C. N. multis verbis agere mecum per cognationem, quæ mihi secum esset, per eum Marium, quem scripsissem, per eloquentiam L. Crassi avi sui, ut se defenderem:

comptes ſont bien avancés, ou ſi vous avez fini. Je vous attens à Tuſculum, ſur-tout depuis que vous avez écrit à Tiron que vous y viendriez inceſſamment, & que cela étoit même néceſſaire. Lorſque vous étiez avec moi, je ſentois combien vous m'étiez utile, mais je le ſens encore mieux depuis que je ne vous ai plus. Ainſi, comme je vous l'ai déja mandé, pour jouir tout-à-fait l'un de l'autre, ou j'irai vous trouver, ou vous viendrez ici quand vos affaires vous le permettront.



LETTRE XLIX.

Hier, un peu après que vous m'eûtes quitté, quelques gens qui avoient l'air de gens d'importance [1], me vinrent trouver de la part de Caius Marius, fils de Caius, petit-fils de Caius [2], & m'apporterent une Lettre, où il me prie & me conjure par les liens du ſang qui nous uniſſent, par mon Poëme intitulé Marius [3], par l'éloquence

caussamque suam mihi perscripsit. Rescripsi patrono illi nihil opus esse, quoniam Cæsaris, propinqui ejus, omnis potestas esset, viri optimi; & hominis liberalissimi: me tamen ei fauturum.

O tempora! fore, cum dubitet Curtius Consulatum petere? Sed hæc hactenus. De Tirone, mihi curæ est. Sed jam sciam, quid agat. Heri enim misi, qui videret: cui etiam ad te litteras dedi. Epistolam ad Cæsarem tibi misi. Horti quam in diem proscripti sint, velim ad me scribas.

REMARQUES

SUR LA XLIX. LETTRE.

1. QUi *avoient l'air de gens d'importance.*] URBANI UT VIDEBANTUR. *Urbanus* a bien des sens différens en Latin. Outre le sens propre, il signifie *des plaisans de profession*, & c'est le sens que Gronovius donne à cet endroit, mais il ne paroît point y convenir du tout. Ces gens qui apportent à Ciceron la Lettre du faux Marius, ne faisant point d'au-

de L. Crassus son ayeul, de plaider pour lui, & il m'explique son affaire. Je lui ai fait réponse qu'il n'avoit point besoin d'Avocat, puisque César son parent, qui est si bon & si honnête, avoit tout pouvoir ; que cependant je lui rendrois service.

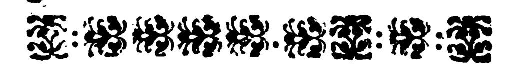
Quel tems ! Qui auroit cru qu'un jour Curtius [4] oseroit penser au Consulat ? Voilà tout ce que j'ai à vous dire. J'ai soin de Tiron ; je saurai bientôt comment il se porte ; j'ai envoyé exprès à Rome pour cela ; & je vous ai écrit par la même voie. Je vous ai envoyé la Lettre que j'écris à César. Mandez-moi quand se fera la vente de ces jardins.

---

tre personnage que celui de Messagers. *Urbani* signifie aussi *des gens du bel air*, tel qu'on le prend dans les Capitales, des gens qui se piquent d'esprit & des belles manieres. Ciceron s'en est servi en ce sens dans la quinziéme Lettre de ce Livre.

2. *De Caius Marius, fils de Caius, petit-fils de Caius.*] C'est ainsi qu'on mettoit le nom des Citoyens Romains dans les Actes & dans les Inscriptions, apparemment pour marquer qu'ils n'étoient ni Affranchis, ni fils d'Affranchis, car les fils d'Affranchis ne pouvoient

avoir un grand-pere qui eût un premier nom *prænomen*, les Esclaves n'ayant jamais qu'un nom. On remontoit même quelquefois jusqu'au Bisayeul, comme on le voit dans quelques Inscriptions. Le prétendu Marius, dont il s'agit ici, s'appeloit Herophilus, & étoit Maréchal de son métier. Il voulut se faire passer pour le fils du jeune Marius. Le Peuple, qui commence toujours par être la dupe de ces sortes d'Imposteurs, le crut sur sa parole; & plusieurs villes de l'Italie s'empresserent de le prendre pour leur patron, sur-tout celles où il y avoit de vieux soldats à qui la mémoire de Marius étoit chere; mais lorsque César fut revenu d'Espagne, il envoya en éxil ce prétendu parent. Nous verrons sur la huitiéme Lettre du quatorziéme Livre, ce qu'il devint. S'il eût été véritablement ce qu'il pré-



EPISTOLA L.

CICERO ATTICO SAL.

UT me levarat tuus adventus, sic discessus afflixit. Quare cum poteris, id est cum Sexti auctioni operam dederis, revises nos. Vel unus dies mihi erit utilis; quid

tendoit être, il eût été parent de Ciceron dont le grand-pere avoit épousé la tante de Marius, il eût été petit-fils de L. Crassus ce grand Orateur dont Ciceron parle si souvent dans ses Livres de Rhetorique, & dont la fille avoit épousé le fils de Marius; il eût aussi été parent de César dont Marius avoit épousé la tante.

3. *Mon Poëme intitulé Marius.*] Nous en avons un fragment dans le premier Livre de la Divination. Ciceron en parle aussi dans le premier Livre *de Legibus.*

4. *Curtius.*] C'est celui dont Ciceron a déja parlé avec beaucoup de mépris dans la sixiéme Lettre du neuviéme Livre, & pour qui il témoigne une grande aversion. Il ne faut pas le confondre avec un autre Curtius qui vivoit dans le même tems, dont Ciceron parle avantageusement dans une Lettre à son frere.

Lib. 3. *Epist.* 2.

LETTRE L.

AUtant que j'ai eu de plaisir de vous avoir ici, autant ai-je eu de peine en vous perdant. Revenez-donc le plûtôt que vous pourrez, c'est-à-dire, dès que vous aurez fait faire cette

dicam, gratus? ipse Romam venirem, ut una essemus, si satis consilium quadam de re haberem.

EPISTOLA LI.

CICERO ATTICO SAL.

TIronem habeo citius, quam verebar. Venit enim Nicias: & Valerium hodie audiebam esse venturum, quamvis multi sint, magis tamen ero solus, quam si unus esses. Sed exspecto te, a Peduceo utique. Tu autem significas aliquid etiam ante. Verum id quidem, ut poteris. De Virgilio ut scribis. Hoc tamen velim scire, quando auctio. Epistolam ad Cæsarem mitti video tibi placere. Quid quæris? mihi quoque hoc idem maxime placuit, & eo magis, quod nihil est in ea, nisi optimi civis; sed ita optimi,

vente de Peduceus. Quand vous ne ſeriez ici qu'un jour, cela me ſera fort utile; pour agréable, cela va ſans dire. J'irois à Rome pour être plus à portée de vous, ſi j'avois pris mon parti ſur une certaine affaire.

LETTRE LI.

TIron eſt venu ici plûtôt que je n'avois eſperé. Nicias y eſt auſſi, & l'on m'a mandé que Valerius viendroit aujourd'hui; mais, avec tout ce monde, je ſerai plus ſeul, que ſi je n'avois que vous. Je vous attens lorſque vous aurez fait cette vente de Peduceus [1]. Vous me dites que vous pourriez bien venir auparavant [2], ce ſera à votre commodité. Vous parlerez à Virgilius [3] comme vous me le marquez; mandez-moi toujours quand ſe fera la vente de ces jardins. Il me paroît que vous êtes d'avis que j'envoie la Lettre que j'ai écrite pour Céſar; je vous avoue que j'étois fort de cet avis, d'autant plus qu'il n'y a rien dans

ut tempora, quibus parere omnes [a] πολιτικοὶ *præcipiunt. Sed ſcis ita nobis eſſe viſum, ut iſti ante legerent. Tu igitur id curabis. Sed, niſi plane iis intelliges placere, mittenda non eſt. Id autem utrum illi ſentiant, anne ſimulent, tu intelliges. Mihi ſimulatio pro repudiatione fuerit.* [b] τοῦτο δὲ μηλώσῃ?

a Qui de Rep. ſcripſerunt.

b Hoc vero accurate perveſtigabis.

De Cærellia quid tibi placeret Tiro mihi narravit: debere non eſſe dignitatis meæ: perſcriptionem tibi placere: hoc metuere, alterum in metu non ponere. Sed & hæc, & multa alia coram. Suſtinenda tamen, ſi tibi videbitur, ſolutio eſt nominis Cærelliani, dum & de Metone, & de Faberio ſciamus.

cette Lettre qui ne convienne à un bon Citoyen, mais à un bon Citoyen qui ſait en homme ſage s'accommoder au tems, comme tous ceux qui ont écrit ſur le Gouvernement, le recommandent. Vous ſavez que nous avons cru l'un & l'autre qu'il faloit, avant que d'envoyer cette Lettre, la faire voir aux amis de Céſar; vous prendrez ce ſoin. Mais, ſi vous n'êtes pas bien ſûr qu'ils en ſoient contens, il ne faut pas l'envoyer; vous verrez bien s'ils l'approuvent, ou s'ils n'en font que ſemblant; le moindre doute ſera pour moi une preuve qu'ils n'en ſont pas contens, mais vous ſaurez bien les pénétrer.

Tiron m'a dit ſur l'affaire de Cærellia [4], que vous penſiez qu'il n'étoit point de ma dignité d'avoir des dettes, & que vous étiez d'avis que je donnaſſe à Cærellia une aſſignation ſur un Banquier [5]; que ſi je me faiſois une peine de ne lui donner qu'une aſſignation, je devois bien plûtôt m'en faire une de ne la pas payer [6]. Mais nous parlerons de cette affaire & de beaucoup d'autres quand nous ſerons enſemble; je ſerois néanmoins d'avis, ſi

REMARQUES SUR LA LI. LETTRE.

1. *Lorsque vous aurez fait faire cette vente de Peduceus.*] A PEDUCÆO UTIQUE. Cela est expliqué dans la Lettre précedente, *cum Sexti* (Peducæi) *auctioni operam dederis.*

2. *Vous me dites que vous pourriez bien venir auparavant.*] TU AUTEM SIGNIFICAS ALIQUID ETIAM ANTE, supp. *venturum ; aliquid* répond ici à *significas.* Si on veut le rapporter à *ante*, il faut sousentendre *scripturum ;* qu'avant de venir, vous me donnerez des nouvelles de ce que vous aurez fait pour me faire avoir ces jardins ; mais ce qui suit, *verum id quidem ut poteris*, a plus de rapport avec le premier sens, que Manuce a suivi.

3. *Virgilius.*] L'un des héritiers de Scapula dont Ciceron vouloit avoir les jardins. *Epist.* 26. *Lib.* 13.

4. *Cærellia.*] C'est cette femme dont on prétend que Ciceron devint amoureux sur ses vieux jours, quoiqu'elle fût encore plus vieille que lui. Il est vrai que c'est Dion qui le fait dire à Calenus dans son invective en réponse à la seconde Philippique, & cet Historien est si outré dans tout ce qu'il dit contre Ciceron, qu'il ne mérite aucune créance. Corradus cite Quintilien & Ausone dont il appuie le témoignage de Dion, mais il les cite sans fondement. Quintilien rapporte seulement un passage d'une Lettre de Cærellia qui n'a aucun

vous le jugiez à propos, d'attendre pour payer Cærellia, que je ſache ſi Meton[7] & Faberius me payeront.

---

rapport à la galanterie ; & les Lettres de galanterie à Cærellia qu'Auſóne cite, ne ſont point de Ciceron, mais d'Apulée ; & c'eſt une Cærellia qui n'a rien de commun avec celle-ci.

5. *Une aſſignation ſur un Banquier.*] Les Romains ne gardoient gueres leur argent chez eux, ils le plaçoient chez des Banquiers à intérêt, & ils donnoient à ceux qu'ils vouloient payer, une aſſignation ſur les Banquiers qui avoient leur argent ; c'eſt ce que ſignifie *perſcriptio*, ſub. *ad trapezitam.*

6. *Que ſi je me faiſois une peine de ne lui donner qu'une aſſignation, je devois bien plûtôt m'en faire une de ne la pas payer.*]. HOC METUERE ALTERUM IN METU NON PONERE, ſub. *abſurdum.* Comme Ciceron le dit dans la 21. Lettre du 14. Livre, où il cite encore ce vers qui étoit paſſé en proverbe, pour dire que, qui craint un petit mal, doit à plus forte raiſon en craindre un plus grand.

7. *Meton.*] Je croirois aſſez volontiers que c'eſt ici un nom énigmatique par lequel Ciceron déſigne Céſar, parce qu'il avoit depuis peu réformé le Calendrier, comme Meton Aſtronome Athenien avoit inventé un nouveau Cycle lunaire. *Si je ſerai payé de Meton & de Faberius*, ſignifie donc ſi je ſerai payé du tranſport que Céſar m'a donné ſur Faberius. *Voyez la troiſiéme Lettre de ce Livre, & la vingt-neuviéme.*

EPISTOLA LII.

CICERO ATTICO SAL.

L. *Tullium Montanum noſti, qui cum Cicerone profectus eſt. Ab ejus ſororis viro litteras accepi, Montanum Planco debere, quod præs pro Flaminio ſit,* H-S XXV. *de ea re neſcio quid te à Montano rogatum. Sane velim, ſive Plancus eſt rogandus, ſive qua re potes illum juvare, juves. Pertinet ad noſtrum officium. Si res tibi forte notior eſt, quam mihi; aut ſi Plancum rogandum putas; ſcribas ad me velim; ut, quid res ſit, & quid rogandus, ſciam. De epiſtola ad Cæſarem quid egeris exſpecto. De Silio non ita ſane laboro. Tu mi aut Scapulanos, aut Clodianos efficias neceſſe eſt. Sed neſcio quid*

LETTRE LII.

VOus connoissez L. Tullius Montanus qui est allé à Athenes avec mon fils. J'ai reçû une Lettre du mari de sa sœur, qui me dit que Montanus est débiteur de Plancus, parce qu'il a été caution de Flaminius pour vingt-cinq mille sesterces, & que Montanus vous a prié de lui rendre quelque service dans cette affaire. Je vous prie, soit qu'il faille parler à Plancus, ou faire quelqu'autre chose pour Montanus, de le servir; c'est un devoir pour moi [1]. Si vous savez mieux cette affaire que je ne la sai; & si vous croyez qu'il soit à propos que je parle à Plancus, instruisez-moi afin que je sache de quoi il s'agit, & ce qu'il faut demander. Mandez-moi ce que les amis de César disent de ma Lettre. Je ne me soucie pas fort des jardins de Silius; mais il faut que vous me fassiez

videris dubitare de Clodia utrum quando veniat, an sintne venales? Sed quid est, quod audio, Spintherem fecisse divortium? De lingua Latina securi es animi, dices, qui talia conscribis; [a] *ἀπόγραφα sunt: minore labore fiunt: verba tantum affero, quibus abundo.*

a Exempla.

REMARQUES

SUR LA LII. LETTRE.

1. C'*Est un devoir pour moi.*] Parce que Montanus étoit auprès du fils de Ciceron.

2. *Que Spinther a répudié sa femme.*] Il étoit fils de Lentulus qui contribua si fort au rappel de Ciceron. *Spinther* étoit un sobriquet qui avoit été donné au pere, parce qu'il avoit une ressemblance parfaite avec un Esclave qui portoit ce nom. La femme du jeune Spinther s'appeloit Metella, comme on le voit dans la septiéme Lettre du Livre suivant, & c'est cette honnête Dame connue par ses galanteries avec le fils du Comédien Æsopus.

Voyez la 1. *Rem. sur la* 22. *Lett. du* 3. *Liv. & la Rem. sur la* 23. *Lett. du* 11. *Liv.*

avoir ceux de Scapula, ou ceux de Clodia. Il me paroît que vous ne savez pas sûrement quand elle viendra à Rome, & si elle veut vendre ses jardins. Mais qu'est-ce que j'apprens? Spinther a répudié sa femme[2]? Vous me trouverez sans doute bien hardi d'oser traiter en Latin les matieres sur lesquelles je travaille[3]; mais je ne fais que des copies[4], cela est plus aisé; je ne fournis que les mots, & c'est de quoi je ne manque pas.

---

3. *Vous me trouverez sans doute bien hardi d'oser traiter en Latin les matieres sur lesquelles je travaille.*] La langue Latine étoit beaucoup moins abondante que la langue Grecque. D'ailleurs, comme les matieres Philosophiques n'avoient point encore été traitées en Latin, cette langue manquoit d'une infinité de termes propres à cette science. Ciceron, dans ces Lettres où il écrit à un homme presque naturalisé Grec, se sert à tous momens de mots Grecs; mais dans ses Livres Philosophiques, qui devoient être entendus de tout le monde, il se piquoit de ne se servir que de mots Latins. Il faloit donc en inventer de nouveaux, ou du moins donner de nouvelles significations à des mots déja reçûs. C'est ce que Ciceron a fait très-heureusement dans ses Livres Philosophiques. Mais, quoique per-

sonne ne fût plus riche que lui en mots comme il le dit ici, il ne laissoit pas d'êtr quelquefois très-embarassé ; & l'on verr dans le Livre suivant, qu'il eut bien de l peine à trouver un mot qui répondît à ἐπι χειν, qui étoit le grand mot de la Philoso phie des Sceptiques, & qui signifie *suspendr son jugement.*

EPISTOLA LIII.

CICERO ATTICO SAL.

Ego, etsi nihil habeo, quod a te scribam, scribo tamen, qui tecum loqui videor. Hic nobiscu sunt Nicias, & Valerius. Hodi tuas litteras exspectabamus matuti nas. Erunt fortasse alteræ post meri dianæ, nisi te Epeiroticæ litter impedient : quas ego non interpell Misi ad te epistolas ad Marcia num, & ad Montanum. Eas i eundem fasciculum velim addas nisi forte jam dedisti.

Vide Initium Lib. I. de Fin. & Lib. I. Academ. Quæst.

4. *Je ne fais que des copies.*] Ce n'eſt pas que Ciceron copiât mot à mot les Philoſophes Grecs, mais c'eſt qu'il prenoit dans leurs Livres les matériaux qu'il mettoit en œuvre dans les ſiens.

LETTRE LIII.

QUoique je n'aye rien à vous mander, je ne laiſſe pas de vous écrire, parce qu'il me ſemble alors que je ſuis avec vous. Nicias & Valerius ſont ici. Nous attendons aujourd'hui la Lettre que vous m'aurez écrite le matin, & vous m'en écrirez peut-être une autre l'après-midi, à moins que vous ne ſoyez occupé à vos Lettres d'Epire que je ne voudrois pas que vous quittaſſiez. Je vous envoie des Lettres pour Marcianus & pour Montanus; vous les mettrez dans votre paquet s'il n'eſt pas encore parti.





M. T. CICERONIS EPISTOLARUM AD ATTICUM

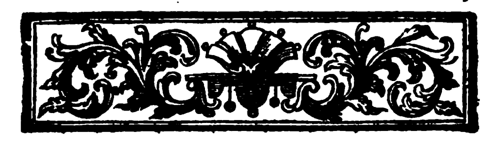
LIBER TERTIUSDECIMUS.

EPISTOLA I.

CICERO ATTICO SAL.



D Ciceronem ita scripsisti, ulli ut neque severius, neque temperatius scribi potuerit, nec magis quam quemadmodum ego maxime vellem. Prudentissime etiam ad Tullios. Quare aut ista proficient, aut aliud agamus. De pecunia vero video à te omnem diligentiam adhiberi, vel



LETTRES DE CICERON A ATTICUS

LIVRE TREIZIE'ME.

LETTRE I.



Ous ne pouviez écrire à mon fils d'une maniere plus forte [1], ni en même tems plus sage, & c'étoit précisément comme cela que je voulois que vous lui écrivissiez ; je ne suis pas moins content de vos Lettres aux deux Tullius. Ainsi, ou mon fils en profitera, ou il faudra prendre d'autres mesures. Je vois que vous faites & que vous avez déja fait toutes les diligences possibles pour me faire payer. Si

potius jam adhibitam : quod si efficis, à te hortos habebo. Nec vero ullum genus possessionis est, quod malim, maxime scilicet ob eam caussam, quæ suscepta est; cujus festinationem mihi tollis, quoniam de æstate polliceris, vel potius recipis : deinde etiam ad [a] καταβίωσιν*, mœstitiamque minuendam nihil mihi reperiri potest aptius : cujus rei cupiditas impellit me interdum, ut te hortari velim. Sed me ipse revoco. Non enim dubito, quin, quod me valde velle putes, in eo tu me ipsum cupiditate vincas. Itaque istuc jam pro facto habe.*

a Reliquum vitæ decursum.

Exspecto quid istis placeat de epistola ad Cæsarem. Nicias te, ut debet, amat, vehementerque tua sui memoria delectatur. Ego vero Peduceum nostrum vehementer diligo. Nam ecquanti patrem feci, totum in hunc : ipsum per se æque amo ;

vous réussissez, je vous aurai toute l'obligation de ces jardins. Il n'y a point d'acquisition qui puisse me faire plus de plaisir, sur-tout à cause du dessein que j'ai de bâtir ce Temple sur lequel je ne suis plus inquiet, puisque vous me promettez, ou plûtôt que vous me répondez qu'il sera bâti avant la fin de l'Été; d'ailleurs, je ne puis trouver un endroit plus propre pour y passer tranquillement le reste de mes jours. J'ai si fort envie de ces jardins, que quelquefois je suis tout prêt à vous presser de me les faire avoir; mais je pense aussi-tôt que cela est inutile, & que vous souhaitez encore plus que moi les choses que vous voyez que je souhaite fort; ainsi c'est comme si je vous avois pressé avec toute l'instance possible. [2]

Mandez-moi ce que pensent les amis de César sur cette Lettre que je lui écris. Nicias vous aime comme il le doit, & il vous est très-obligé de votre souvenir. J'ai toute l'amitié possible pour Peduceus, il a hérité de celle que j'avois pour son pere, ce qui a doublé celle que j'ai pour lui; je vous

atque illum amavi : te vero plurimum, qui hoc ab utroque nostrum fieri velis. Si hortos inspexeris, & si de epistola certiorem me feceris, dederis mihi quod ad te scribam : sin minus, scribam tamen aliquid. Numquam enim deerit.

REMARQUES

SUR LA I. LETTRE.

1. VOus ne pouviez écrire à mon fils d'une maniere plus forte.] Ciceron avoit appris que son fils, qu'il avoit envoyé à Athenes pour étudier, s'abandonnoit à la débauche, & qu'il faisoit trop de dépense. Il avoit donc prié Atticus de lui écrire là-dessus, parce que les conseils des amis font souvent plus d'impression sur les enfans, que les leçons des peres.

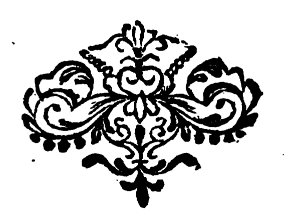


2. Ait

en aime davantage de ce que vous nous recommandez de nous bien aimer. Quand vous aurez vû ces jardins, & que vous m'aurez mandé ce que l'on pense de cette Lettre que j'écris à César, cela me fournira de quoi vous écrire ; mais indépendemment de cela, je vous écrirai toujours, & je ne manquerai jamais de matiere.

---

2. *Ainsi c'est comme si je vous avois pressé avec toute l'instance possible.*] ITAQUE ISTUC JAM PRO FACTO HABE. C'est-à-dire ; ainsi, quoique je ne vous presse pas, parce que je sai que vous souhaitez encore plus que moi les choses que vous savez que je souhaite, agissez toujours avec la même diligence, que si je vous pressois fort.



EPISTOLA II.

CICERO ATTICO SAL.

GRatior mihi celeritas tua, quam ipsa res. Quid enim indignius? sed jam ad ista obduruimus, & humanitatem omnem exuimus. Tuas litteras hodie exspectabam, nihil equidem ut ex iis novi: quid enim? verumtamen. Oppio & Balbo epistolas deferri jubebis, & tamen Pisonem sicubi de auro. Faberius si venerit, videbis ut tantum attribuatur, si modo attribuetur, quantum debetur. Accipies ab Erote. Ariarathes Ariobarzani filius Romam venit. Vult, opinor regnum aliquod emere à Cesare. nam, quo modo nunc est, pedem ubi ponat in suo non habet. Omnino eum Sestius noster parochus publicus occupavit: quod quidem facile patior: Verum

LETTRE II.

VOtre diligence m'a fait encore plus de plaisir que la chose même; peut-on voir un procédé plus indigne [1]? mais le calus est formé [2], & il ne me reste plus de sensibilité. J'attens aujourd'hui une de vos Lettres; ce n'est pas que j'espere que vous me mandiez rien de nouveau, qui auroit-il? cependant... Vous ferez rendre à Oppius & à Balbus les Lettres que je leur écris, & si vous rencontrez Pison, vous lui parlerez de cet or [3]. Quand Faberius sera arrivé, vous prendrez garde, s'il me donne une assignation, qu'il me la donne de la somme entiere, Eros vous dira combien il me doit. Ariarathe [4] fils d'Ariobarzane est à Rome. Je crois qu'il veut acheter de César quelque royaume, car pour le présent il n'a pas dans le sien un pouce de terre. Notre ami Sestius, qui est un hôte banal [5], s'en est déja emparé. Cependant, comme j'ai une liaison particu-

tamen, quod mihi, summo beneficio meo, magna cum fratribus illius necessitudo est, invito eum per litteras, ut apud me diversetur. Ad eam rem cum mitterem Alexandrum, has ei dedi litteras. Cras igitur auctio Peducei. Cum poteris ergo: etsi impediet fortasse Faberius: sed tamen cum licebit. Dionysius noster graviter queritur, & tamen jure, à discipulis abesse tam diu. Multis verbis scripsit ad me, credo item ad te. Mihi quidem videtur etiam diutius afuturus: ac nollem. Valde enim hominem desidero.

REMARQUES

SUR LA II. LETTRE.

1. *VOtre diligence m'a fait encore plus de plaisir que la chose même; peut-on voir un procédé plus indigne?*] On ne sait point de quelle affaire Ciceron parle ici; peut-être s'agit-il de ses différends avec Terentia dans lesquels Atticus étoit entré, comme on

liere avec ses freres à qui j'ai rendu de grands services [6], je lui écris pour lui offrir ma maison. C'est pour cela que j'envoie Alexandre, & je profite de cette occasion pour vous écrire. Puisque la vente de Peduceus se fera demain, vous viendrez ici à votre commodité. Dionysius [7] se plaint fort, & avec raison, de ce qu'il est si long-tems éloigné de ses disciples. Il m'a écrit une fort longue Lettre, & je ne doute point qu'il ne vous ait aussi écrit. Je crois qu'il sera absent encore long-tems; j'en suis fâché, & je serois fort aise que nous l'eussions ici.

---

a vû dans plusieurs Lettres du Livre précedent.

2. *Il ne me reste plus de sensibilité.*] Il a déja dit plus d'une fois, qu'elle avoit été entierement épuisée par la douleur qu'il avoit eue de la mort de sa fille.

3. *Si vous rencontrez Pison, vous lui parlerez de cet or.*] Voyez Rem. 9. sur la cinquiéme Lettre du Livre précedent.

4. *Ariarathe.*] Fils d'Ariobarzane premier qui avoit été élû Roi lorsque la premiere race des Rois de Cappadoce eut manqué, & frere de l'Ariobarzane dont il est parlé dans le cinquiéme Livre. Ariarathe étoit héritier présomptif du Royaume de Cappadoce, son frere

n'ayant point d'enfans, & de peur que cela ne lui donnât quelqu'envie de remuer, César en disposant après la mort de Pompée des petits Royaumes de l'Asie Mineure, ne fit aucun partage à Ariarathe, & voulut qu'il demeurât à la cour de son frere & qu'il lui fût entierement soûmis. Ciceron veut donc dire ici qu'Ariarathe n'avoit pas un pouce de terre à lui, & qu'il venoit apparemment à Rome pour acheter un Royaume de César de l'argent de ses pensions. Cassius ayant fait mourir son frere Ariobarzane, qui s'étoit opposé aux premiers progrès qu'il fit en Asie, Ariarathe monta sur le Trône; mais il fut dépossedé quelques années après par Antoine qui donna le Royaume de Cappadoce à Archelaüs.

De bell. Alexand. Dio Lib. 47. *&* 49.

EPISTOLA III.

CICERO ATTICO SAL.

A Te litteras exspectabam; nondum scilicet. Nam has mane rescribebam. Ego vero ista nomina sic probo, ut nihil aliud me moveat, nisi quod tu videris dubitare. Illud enim non accipio in bonam partem quod ad me refers:

5. *Hôte banal.*] PAROCHUS PUBLICUS. *Parochi*, c'étoient ceux qui à Rome fournissoient aux Princes & aux Ambassadeurs étrangers ce qu'on leur donnoit aux dépens du public pour leur subsistance, & qui dans les Provinces fournissoient aux Magistrats qui passoient, le sel, le bois, le foin, &c. Ciceron appelle donc Sestius un hôte banal, parce qu'il s'empressoit ordinairement pour loger chez lui les étrangers de distinction qui venoient à Rome.

6. *Comme j'ai une liaison particuliere avec ses freres à qui j'ai rendu de grands services.*] Pendant qu'il étoit Gouverneur de Cilicie.

7. *Dionysius.*] Celui qui avoit été auprès du fils & du neveu de Ciceron, & dont il est si souvent parlé dans les sept, huit, & neuviéme Livres.

LETTRE III.

J'Attens aujourd'hui une Lettre de vous; mais je ne l'aurai pas encore si-tôt, car j'écris celle-ci le matin. Je m'accommoderois fort de ces délégations que l'on veut me donner; tout ce qui me fait de la peine, c'est qu'il semble que vous hésitiez : car ce n'est pas, ce me semble, une bonne marque

qui si ipse negotium meum gererem, nihil gererem, nisi consilio tuo. Sed tamen intelligo, magis te id facere diligentia, qua semper uteris, quam quod dubites de nominibus istis. Etenim Cœlium non probas: plura non vis. Utrumque laudo. His igitur utendum est. Præs aliquando factus esses, & in his quidem tabulis. A me igitur omnia. Quod dies longior est, (teneamus modo quod volumus) puto fore istam etiam à præcone diem, certe ab heredibus. De Crispo & Mustella videbis: & velim scire, quæ sit pars duorum. De Bruti adventu eram factus certior. Attulerat enim ab eo Ægypta libertus litteras. Misi ad te epistolam, quia commode scripta erat.



que vous vouliez que je décide, moi qui, si je conduisois cette affaire, ne déciderois rien que par votre avis. Je conçois néanmoins que cela vient plûtôt de votre exactitude ordinaire, que d'aucune difficulté que vous ayez sur cette délégation; car vous n'approuvez pas que je fasse cet échange avec Cœlius [1], ni que je vende d'autres effets. Il faudra donc prendre cette délégation. Sans cela vous auriez été obligé dans cette vente, de servir de caution pour la premiere fois de votre vie [2]; mais je m'en passerai [3]. Il est vrai que le terme du payement de ces dettes qu'on me délegue, est un peu éloigné; mais pourvû que nous puissions faire vendre ces jardins, j'espere que celui qui recevra les encheres, ou du moins les héritiers voudront bien me donner un terme aussi long que celui de ces assignations. Vous parlerez à Crispus & à Mustella; marquez-moi quelle part ils ont dans cette succession. J'ai eu des nouvelles de l'arrivée de Brutus; Ægypta son Affranchi m'a apporté une de ses Lettres, je vous l'envoie parce qu'elle est assez obligeante. [4]

REMARQUES
SUR LA III. LETTRE.

1. *Car vous n'approuvez pas que je fasse cet échange avec Cœlius, ni que je vende d'autres effets.*] Voyez la 5. & la 6. Lettre du Livre précedent.

2. *De servir de caution pour la premiere fois de votre vie.*] Le Panegyriste d'Atticus lui fait un mérite de ce qu'il n'avoit jamais servi de caution pour personne. S'il a voulu faire l'éloge d'un homme qui fait bien ses

EPISTOLA IV.
CICERO ATTICO SAL.

Habeo munus à te elaboratum decem legatorum, & quidem puto. Nam filius anno post Quæstor fuit, quam Consul Mummius. Sed quoniam sæpius de nominibus quæris quid placeat; ego quoque tibi sæpius respondeo, placere. Si quid poteris cum Pisone, conficies: Avius enim

affaires, il a eu raison; mais on ne reconnoît gueres à cela un bon ami tel qu'il dépeint Atticus. Il paroît que Ciceron ne pensoit pas comme Cornelius Nepos, & qu'il reproche ici tout doucement à Atticus qu'il avoit trop d'attention à ses intérêts, & qu'il outroit les précautions, même lorsqu'il s'agissoit de servir ses amis.

Corn. Nepos. vita Att.

3. *Je m'en passerai* (de caution) *A me igitur omnia* supp. *præstabuntur.*

4. *Je vous l'envoie* (la Lettre de Brutus) *parce qu'elle est assez obligeante.*] Brutus avoit de la hauteur dans l'esprit; & il étoit arrivé plus d'une fois à Ciceron de n'être pas content du ton qu'il prenoit dans ses Lettres.

Voyez la 1. Lettre du 6. Livre, la 21. du 12. & la 6. de ce Livre.

LETTRE IV.

GRaces à vos soins, j'ai enfin la liste des dix Commissaires qu'on envoya à Mummius [1]. Je crois comme vous, que c'est Tuditanus le pere, & non pas le fils, qui a été l'un des dix [2]; car le fils n'a été Questeur que l'année d'après le Consulat de Mummius [3].

videtur in officio futurus. Velim ante possis : si minus, utique simul simus cum Brutus veniet in Tusculanum. Magni interest mea, una nos esse. Scies autem, qui dies is futurus sit, si puero negotium dederis ut quærat.

REMARQUES
SUR LA IV. LETTRE.

1. L*A liste des dix Commissaires qu'on envoya à Mummius.*] Pour regler toutes choses dans les nouvelles conquêtes qu'il avoit faites en Achaye, comme on envoyoit à tous les Généraux en pareil cas. Ciceron vouloit faire un Traité de Politique en forme de Dialogue, & prendre pour Interlocuteurs ces dix Commissaires dont il avoit demandé les noms à Atticus, comme on verra dans la trentiéme Lettre de ce Livre, qui a été écrite avant celle-ci.

2. *Je crois comme vous, que c'est Tuditanus le pere, & non pas le fils, qui a été l'un des dix.*] J'ai été obligé d'étendre ici le texte. Ciceron parle à demi mot, d'une affaire qu'Atticus savoit aussi-bien que lui.

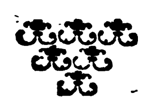
Voyez Epist. 6. 32. 33. & 37. h. Lib.

3. *Car le fils n'a été Questeur que l'année*

Vous me demandez toujours ce que je penſe ſur cette délégation, & je vous répons toujours que je la crois bonne. Tâchez de conclure avec Piſon; je crois qu'Avius fera de ſon côté ſon devoir. Je voudrois que vous puſſiez venir ici avant que Brutus arrive, mais venez du moins me voir pendant que Brutus ſera à Tuſculum. Il eſt fort important pour moi que je vous aye ici quelques jours. Vous pourrez charger quelqu'un de vos gens de s'informer quel jour Brutus doit venir à Tuſculum.

---

d'après le Conſulat de Mummius.] Ciceron veut dire que Tuditanus le fils n'avoit pû être l'un des dix Commiſſaires qu'on envoya à Mummius, parce que ces Commiſſaires ſe prenoient parmi ceux qui avoient paſſé par les plus grandes Charges de la République, & Tuditanus le fils n'avoit été que Queſteur.



EPISTOLA V.

CICERO ATTICO SAL.

SP. Mummium putaram in decem legatis fuisse: sed videlicet. Etenim [a] εὔλογον *fratri fuisse. Fuit enim ad Corinthum. Misi tibi Torquatum. Colloquere tu quidem cum Silio ut scribis, & urge. Illam diem negabat esse mense Majo, ista non negabat. Sed tu, ut omnia, istuc quoque ages diligenter. De Crispo & Mustella, scilicet cum quid egeris. Quoniam ad Bruti adventum fore te nobiscum polliceris, satis est, præsertim cum hi tibi dies in magno nostro negotio consumantur.*

a Verisimile.



LETTRE V.

JE croyois que Sp. Mummius avoit été l'un des dix Commissaires ; mais vous avez raison, il y a plus d'apparence qu'il étoit alors Lieutenant de son frere ; car il est sûr qu'il étoit dans ce tems-la à Corinthe. Je vous envoie *le Torquatus* [1]. Parlez à Silius comme vous me le promettez, & pressez-le. Il prétend que l'échéance n'est pas au mois de Mai, il convient du reste ; mais vous donnerez à cette affaire la même attention que vous donnez à toutes celles qui me regardent. Lorsque vous aurez parlé à Crispus & à Mustella, vous me manderez ce que vous aurez conclu avec eux. Puisque vous me promettez d'être ici à l'arrivée de Brutus, cela me suffit, aussi-bien je compte qu'en attendant vous travaillerez à cette affaire qui me tient si fort au cœur.

REMARQUES SUR LA V. LETTRE.

1. LE *Torquatus.*] Le premier Livre *de Finibus*, où Torquatus explique & soûtient les principes d'Epicure ; comme dans la

EPISTOLA VI.

CICERO ATTICO SAL.

DE aquæductu probe fecisti. Columnarium vide ne nullum debeamus. Quamquam mihi videor audisse à Camillo, commutatam esse legem. Pisoni quid est quod honestius respondere possimus, quam solitudinem Catonis? nec coheredibus solum Herennianis, sed etiam, ut scis. (Tu enim mecum egisti) de puero Lucullo: quam pecuniam tutor (nam hoc quoque ad rem pertinet) in Achaia sumserat. Sed agit liberaliter, quoniam negat se

trente-deuxiéme Lettre de ce Livre, Ciceron appelle *Lucullus* & *Catulus* les deux premiers Livres Académiques, où il faisoit parler ces deux grands hommes, dont il avoit fait l'éloge à la tête de chacun de ces Livres.

2. *A cette affaire qui me tient si fort au cœur.*] C'est-à-dire, à lui faire avoir des jardins pour y bâtir un Temple à sa fille.

LETTRE VI.

J'Approuve fort ce que vous avez fait pour cet aqueduc. Faites-moi avoir des colonnes, au risque de payer la taxe [1], quoiqu'il me semble que j'ai entendu dire à Camille qu'on avoit fait quelque changement à la loi somptuaire. Que pouvons-nous dire de plus raisonnable à Pison que de le prier d'attendre que quelqu'un des Tuteurs du jeune Caton soit à Rome [2]? Et cela ne regarde pas seulement les cohéritiers d'Herennius; mais, comme vous le savez vous-même (car vous vous êtes mêlé avec moi de cette affaire) cela regarde le jeune Lucullus. Son Tuteur a emprunté cet argent en Achaye, ce

quidquam facturum contra nostram voluntatem. Coram igitur, ut scribis, constituemus, quemadmodum rem explicemus. Quod reliquos coheredes convenisti, plane bene fecisti.

Quod epistolam meam ad Brutum poscis, non habeo ejus exemplum, sed tamen salvum est, & ait Tiro te habere oportere: &, ut recordor, una cum illius objurgatoria tibi meam quoque, quam ad eum rescripseram, misi. Judiciali molestia ut caream videbis. Tuditanum istum, proavum Hortensii, plane non noram; & filium, qui tum non potuerat esse legatus, fuisse putaram. Mummium fuisse ad Corinthum pro certo habeo. Sæpe enim hic Spurius, qui nuper est, epistolas mihi pronuntiabat versiculis facetis, ad familiares missas à Corintho. Sed non dubito quin fratri fuerit legatus,

qui n'eſt pas une circonſtance indifferente [3]. Mais Piſon promet fort honnêtement de ne faire que ce que nous voudrons; ainſi, comme vous me le dites, nous verrons, lorſque nous ſerons enſemble, comment on pourra regler cette affaire ; vous avez fort bien fait de voir les autres cohéritiers.

Vous me demandez la Lettre que j'ai écrite à Brutus; je n'en ai point de copie, mais il s'en trouvera. Tiron dit que vous devez en avoir une; en effet, je me ſouviens qu'en vous envoyant cette Lettre où Brutus me faiſoit des reproches, je vous envoyai en même tems ma réponſe. Faites enſorte que je ſois diſpenſé d'être Juge [4]. Je ne connoiſſois point du tout ce Tuditanus biſayeul d'Hortenſius, & je croyois que c'étoit ſon fils qui avoit été l'un des dix Commiſſaires, mais vous m'avez fait voir qu'il ne pouvoit pas l'avoir été. Je ſuis ſûr que Spurius Mummius a été dans ce temsla à Corinthe, car Spurius ſon petitfils qui eſt mort depuis peu [5], m'a ſouvent lû des Lettres de plaiſanteries [6], que ſon grand-pere écrivoit de Corin-

non in decem. Atque hoc etiam accepi, non solitos majores nostros legare in decem, qui essent imperatorum necessarii, ut nos ignari pulcherrimorum institutorum, aut negligentes potius, M. Lucullum, & L. Muraenam, & ceteros conjunctissimos ad L. Lucullum misimus. Illudque [a] εὐλογώτατον, *illum fratri in primis ejus legatis fuisse: Operam tuam multam! qui & haec cures, & mea expedias, & sis in tuis multo minus diligens, quam in meis.*

a Maxime vero simile.

REMARQUES

SUR LA VI. LETTRE.

I. F*Aites-moi avoir des colonnes au risque de payer la taxe.*] Nous avons vû dans le Livre précedent * que César avoit fait une loi sumptuaire qui regloit entr'autres choses les dépenses des bâtimens; &, afin qu'elle fût mieux exécutée, il avoit attaché des amendes aux contraventions, il avoit ordonné que ceux

the à ses amis. Mais je tiens pour sûr qu'il étoit alors Lieutenant de son frere, & non pas l'un des dix Commissaires. J'ai aussi appris que nos ancêtres ne nommoient parmi les dix aucun des parens du Général [7]. C'étoit une sage coutume que nous avons ignorée, ou plûtôt que nous négligeâmes lorsque nous envoyâmes pour Commissaires à Lucullus, Marcus-Lucullus son frere, L. Muræna [8], & plusieurs autres parens de ce Général. Il est naturel de penser que Mummius avoit choisi son frere pour son Lieutenant préférablement à tout autre. Je vous donne bien de l'occupation; il faut que vous pensiez à ces détails historiques, & que vous fassiez en même tems mes affaires, ausquelles vous donnez plus d'attention qu'aux vôtres propres.

---

qui mettroient des colonnes à leurs bâtimens, payeroient tant par colonne. Ciceron qui faisoit alors bâtir quelque chose à Rome, avoit prié Atticus de lui faire avoir des colonnes; il lui dit donc: Mettez-moi dans le cas de ceux qui payent la taxe portée par la loi sumptuaire. Peut-être s'agit-il des colonnes qu'il vouloit mettre au Temple de sa fille, & dont il avoit prié Atticus de faire le marché

avec Apelle de Chio, comme on a vû dans la dix-neuviéme Lettre du Livre précedent. Quelques Commentateurs aiment mieux lire ici *ne ullum debeamus*, prenez garde que je ne tombe dans le cas de ceux qui payent une taxe pour chaque colonne. Mais on lit *ne nullum* dans les meilleurs Manuſcrits; il me ſemble que cela fait un ſens plus agréable; & s'il s'agit ici des colonnes pour le Temple de ſa fille, il faut abſolument lire *nullum*.

* *Epiſt.* 35. *&* 36.

2. *D'attendre que quelqu'un des Tuteurs de Caton ſoit à Rome.*] SOLITUDINEM CATONIS. Id eſt, *illum ſolum eſſe & à tutoribus deſtitutum.* Piſon & les autres cohéritiers d'Herennius, à qui il étoit dû de l'argent par le jeune Caton, menaçoient apparemment, ſi on ne les payoit pas, de faire ſaiſir ſon bien. Il paroît que Ciceron étoit l'un des Tuteurs de Caton; il l'étoit certainement du jeune Lucullus, qui avoit des intérêts communs avec le jeune Caton, parce qu'ils étoient couſins germains.

3. *Son Tuteur a emprunté cet argent en Achaye, ce qui n'eſt pas une circonſtance indifférente.*] Apparemment que ce Tuteur étoit encore en Achaye, & que Ciceron prioit les héritiers d'Herennius d'attendre qu'il fût de retour pour regler cette affaire. Il n'eſt pas aiſé, ni fort important de deviner juſte ſur ces affaires domeſtiques.

4. *Faites enſorte, je vous prie, que je ſois diſpenſé d'être Juge.*] Voyez Rem. 5. ſur la 19. Lettre du Livre précedent.

5. *Qui eſt mort depuis peu.*] QUI NUPER

EST supp. *mortuus*. Les Romains évitoient de se servir de ce mot comme étant de mauvais augure. Lorsqu'ils vouloient dire que quelqu'un étoit mort, ils disoient *vixit*, *fuit*.

6. *M'a souvent lû des Lettres de plaisanteries*, &c.] VERSICULIS FACETIS. Cette leçon n'est qu'une conjecture des Critiques, qui a passé dans presque toutes les éditions, & qui me paroît en effet très-bonne. Victorius dit qu'on lisoit dans les meilleurs de ses Manuscrits, *facies*, ce qui ne fait aucun sens, & n'est pas fort éloigné de *facetis*. Bosius a lû dans le plus ancien des Manuscrits *factas*, & il voudroit qu'on lût *fartas*, mais il a bien fait de ne point mettre cette leçon dans son texte, cela signifieroit que ces Lettres étoient mêlées de vers & de prose : mais *versiculi*, en fait de Lettres, a un autre sens. *Versiculus* signifie un article, un *à alinea*, comme dans la premiere Lettre du Livre cinquiéme. *Venio nunc ad transversum illum extremæ epistolæ tuæ versiculum*, je viens maintenant au dernier article de votre Lettre. Ciceron veut donc dire que Spurius lui récitoit des morceaux des Lettres de Sp. Mummius, qui étoient pleins de plaisanteries.

7. *Que nos Ancêtres ne nommoient parmi les dix, aucun des parens du Géneral.*] On en voit bien la raison ; ces dix Commissaires étoient comme ses Inspecteurs, & pouvoient casser ou confirmer ce qu'il avoit fait dans sa nouvelle conquête.

8. *L. Muræna.*] Il étoit de la famille Licinia, dont étoit aussi Lucullus.

EPISTOLA VII.

CICERO ATTICO SAL.

SEstius apud me fuit, & Theopompus pridie: venisse à Cæsare narrabat litteras; hoc scribere, sibi certum esse Romæ manere; caussamque eam adscribere, quæ erat in epistola nostra, ne se absente leges suæ negligerentur, sicut esset neglecta sumtuaria. Est [a] εὔλογον *: idque eram suspicatus. Sed istis mos gerendus est; nisi placet hanc ipsam sententiam nos persequi. Et Lentulum cum Metella certe fecisse divortium. Hæc omnia tu melius. Rescribes igitur quidquid voles, dum modo quid. Jam enim non reperio, quid te rescripturum putem, nisi forte de Mustella, aut Silium videris. Brutus heri venit in Tusculanum post horam decimam. Ho-*

a Verisimile.

LETTRE

LETTRE VII.

SEstius est venu ici, & Theopompus [1] y étoit un jour auparavant. Il dit qu'on a eu des Lettres de César, qui mande qu'il est résolu à demeurer à Rome [2], & que la raison qu'il en donne, c'est la même qui étoit dans ma Lettre [3], c'est-à-dire, de peur que ses autres loix ne fussent aussi mal observées que la loi sumptuaire. Cela est naturel, & j'avois eu la même pensée; mais il faut faire ce que ces Messieurs veulent, à moins que vous ne soyez d'avis que je m'en tienne au premier parti [4]. On m'a dit aussi que Lentulus a fait divorce avec Metella; mais vous savez tout cela mieux que moi. Vous me direz donc dans votre réponse tout ce qu'il vous plaira, pourvû que vous me disiez quelque chose; & je ne vois pas ce que vous pourriez à présent me dire, à moins que vous ne me parliez de Mustella, ou que vous n'ayez vû Silius. Brutus est arrivé

die igitur me videbit : ac vellem cum adesses. Jussi equidem ei nuntiari, te, quoad potuisses, exspectasse ejus adventum, venturumque si audisses, meque, ut facio, continuo te certiorem esse facturum.

REMARQUES

SUR LA VII. LETTRE.

1. THeopompus.] Il étoit de Cnide, & avoit beaucoup de crédit auprès de César, comme Theophane autre Grec en avoit eu auprès de Pompée.

Strabo Lib. 14. *Plut. vita Cæsaris.*

2. *Qu'il est résolu à demeurer à Rome.*] On disoit que César, qui se voyoit paisible pos-

EPISTOLA VIII.

CICERO ATTICO SAL.

PLane nihil erat, quod ad te scriberem. Modo enim discesseras, & paullo post triplicis remisse-

hier à Tuſculum ſur les cinq heures du ſoir ; il viendra ſans doute chez moi aujourd'hui, je voudrois bien que vous y fuſſiez. Je lui ai fait dire que vous l'aviez attendu chez moi le plus long-tems que vous aviez pû, que vous reviendriez dès que vous le ſauriez ici, & que je m'étois chargé de vous faire avertir de ſon arrivée, comme je fais.

ſeſſeur de l'Empire, alloit paſſer en Aſie & porter la guerre chez les Parthes.

3. *Dans ma Lettre.*] C'eſt-à-dire dans la Lettre que Ciceron avoit faite pour envoyer à Céſar, & que les amis de Céſar ne jugerent pas à propos qu'il envoyât. *Voyez Epiſt.* 27. 28. *&* 31. *h. Lib.*

4. *Que je m'en tienne au premier parti.*] D'envoyer cette Lettre comme Ciceron & Atticus en avoient été d'avis. *Epiſt.* 51. *Lib.* 12.

LETTRE VIII.

JE n'ai rien du tout à vous écrire ; car vous ne faites que de me quitter, & depuis vous m'avez écrit une Lettre de trois pages en réponſe à la mienne [1].

ras. Velim cures fasciculum ad Vestorium deferendum : & alicui des negotium, qui quærat, Q. Faberii fundus num quis in Pompeiano, Nolanove Venalis sit. Epitomen Bruti Cœlianorum velim mihi mittas, & à Philoxeno [a] Παναιτίου περὶ προνοίας. *Te Idib. videbo cum tuis.*

[a] Panætii de providentia.

REMARQUES

SUR LA VIII. LETTRE.

1. *Vous m'avez écrit une Lettre de trois pages en réponse à la mienne.*] TRIPLICIS REMISERAS supp. *Tabellas.* Ciceron avoit apparemment envoyé ses tablettes à Atticus, où il avoit écrit une Lettre de trois pages, & Atticus lui avoit fait réponse sur les mêmes tablettes. C'étoit ce qu'ils appeloient *scribere per codicillos.*

2. *Cœlius.*] L. Cœlius Antipater. Il avoit écrit des Annales dont Brutus avoit fait l'abregé, comme il avoit fait celui de l'Histoire de Fannius. *Voyez Rem.* 12. *sur la* 5. *Lettre du* 12. *Livre.*

Je vous prie de faire rendre à Vestorius le paquet que je joins ici, & de charger quelqu'un de s'informer si Faberius a quelque bien à vendre dans le territoire de Pompeii, ou dans celui de Nole. Envoyez-moi l'abregé que Brutus a fait de l'Histoire de Cœlius [2], & demandez à Philoxene le Traité de Panétius [3] sur la providence. Je vous verrai le treize avec votre famille.

3. *Panætius.*] Philosophe Stoïcien, qui soûtenoit contre les Epicuriens que les Dieux se mêloient de ce qui se passe ici-bas.



EPISTOLA IX.

CICERO ATTICO SAL.

Commodum discesseras heri, cum Trebatius venit, paullo post Curtius; hic salutandi caussa: sed mansit invitatus. Trebatium nobiscum habemus. Hodie mane Dolabella. Multus sermo ad multum diem. Nihil possum dicere [a] ἐκτενέστερον, *nihil* [b] φιλοστοργότερον. *Ventum est tamen ad Q. multa* [c] ἄφατα, ἀδιήγητα: *sed unum ejusmodi, quod nisi exercitus sciret, non modo Tironi dictare, sed ne ipse quidem auderem scribere. Sed hactenus.* [d] εὐκαίρως *ad me venit, cum haberem Dolabellam, Torquatus; humanissimeque Dolabella, quibus verbis secum egissem, exposuit. Commo-*

a Prolixius. *b* Amantius. *c* Non dicenda, non narranda. *d* Opportune.

LETTRE IX.

COmme vous veniez hier de partir, Trebatius arriva, & un peu après Curtius; ce dernier n'étoit venu que pour me donner le bon-jour, mais je le retins. Trebatius est demeuré ici, & Dolabella y est venu ce matin. Nous nous sommes entretenus fort long-tems, & Dolabella m'à parlé avec toute l'amitié & la cordialité possible [1], La conversation tomba sur notre neveu; Dolabella m'en dit bien des choses qu'il faut ensevelir dans un éternel silence [2]; & une entr'autres que je n'oserois, je ne dis pas dicter à Tiron, mais écrire moi-même, si toute l'armée n'en étoit instruite; mais je vous en parlerai une autre fois. Pendant que Dolabella étoit ici, Torquatus y est venu fort à propos; Dolabella a eu l'honnêteté de dire de lui-même à Torquatus en quels termes je le lui avois recommandé; heureusement je l'avois déja fait, & dans les termes les plus

dum enim egeram diligentissime: quæ diligentia grata est visa Torquato.

A te exspecto, si quid de Bruto. Quamquam Nicias confectum putabat, sed divortium non probari. Quo etiam magis laboro idem, quod tu. Si quid est enim offensionis, hæc res mederi potest. Mihi Arpinum eundum est. nam & opus est constitui à nobis illa prædiola; & vereor ne exeundi potestas non sit, cum Cæsar venerit: de cujus adventu eam opinionem Dolabella habet, quam tu conjecturam faciebas ex Litteris Messallæ. Cum illuc venero, intellexeroque quid negotii sit; tum ad quos dies rediturus sim scribam ad te.

REMARQUES

SUR LA IX. LETTRE.

1. D*olabella m'a parlé avec toute l'amitié & la cordialité possible.*] Ciceron veut faire voir à Atticus que, quoique Dolabella eût répudié sa fille, il n'en étoit pas moins de ses amis.

forts; Torquatus m'en a sû fort bon gré.

Mandez-moi ce que vous saurez du mariage de Brutus. Nicias le croit fait; mais il dit qu'on n'approuve pas son divorce avec sa premiere femme; & c'est pour cela que je voudrois, aussi-bien que vous, qu'il finît cette affaire; car si on l'a blâmé, c'est le vrai moyen de se justifier [3]. Je ne puis me dispenser d'aller à Arpinum, il faut que je voye en quel état sont mes petites métairies; & je crains de ne pouvoir pas quitter Rome lorsque César sera arrivé. Dolabella croit qu'il arrivera dans le même tems que vous avez jugé, par la Lettre de Messala, qu'il arriveroit. Lorsque je serai à Arpinum, & que j'aurai vû les affaires que j'y ai, je vous manderai à peu près le jour que je pourrai revenir.

---

2. *Dolabella m'en dit bien des choses qu'il faut ensevelir dans un éternel silence.*] Nous avons déja vû dans le Livre précedent, que le fils de Q. Ciceron avoit fort mal parlé de son oncle pendant qu'il étoit en Espagne dans l'armée de César.

V. Rem. I. *sur la* 38. *Lettre du Livre précedent.*

3. *Car si on le blâme, c'est le vrai moyen de se justifier.*] On trouvoit mauvais que Brutus eût répudié Clodia fille d'Appius, mais Ciceron comptoit qu'on le blâmeroit

EPISTOLA X.

CICERO ATTICO SAL.

MInime miror te & graviter ferre de Marcello, & plura vereri periculi genera. Quis enim hoc timeret, quod neque acciderat antea, nec videbatur natura ferre, ut accidere posset? omnia igitur metuenda. Sed illud a *παρὰ τὴν ἱστορίαν, tu præsertim: me reliquum consularem. Quid? tibi Servius quid videtur? quamquam hoc nullam ad partem valet scilicet, mihi præsertim, qui non minus bene actum cum illis putem. Quid enim sumus? aut quid esse possumus? domi ne, an foris? quid nisi mihi hoc venißet in*

a Præter historiam.

moins quand on sauroit qu'il ne l'avoit fait que pour épouser sa cousine Porcia qui étoit digne fille de Caton. On voit par la date de cette Lettre, que Plutarque n'a pas été bien instruit lorsqu'il a dit que Brutus avoit épousé Porcia du vivant de Caton.

LETTRE X.

JE ne suis point surpris que vous soyez fort touché de la mort de Marcellus [1], & qu'après cela vous trouviez tout à craindre. Comment se précautionner contre des accidens qui n'ont point d'exemple, & dont il sembloit que la nature devoit nous garantir; après cela qui peut se croire en sûreté? Mais comment me dites-vous qu'il ne reste plus que moi de Consulaire, vous sur-tout qui êtes si exact sur les faits? Comptez-vous donc Sulpitius pour rien [2]? Mais ce seroit toujours un triste avantage, pour moi sur-tout qui trouve que ceux qui sont morts, n'en sont pas plus à plaindre; que sommes-nous? quelle ressource nous reste-il, soit dans le public, soit dans le particulier? Si je ne m'étois pas avisé de me

mentem scribere ista nescio quæ, quo verterem me, non haberem.

Ad Dolabellam, ut scribis, ita puto faciendum, [a] κοινότερα quædam, & [b] πολιτικώτερα. Faciendum certe aliquid est. Valde enim desiderat: Brutus si quid curabis ut sciam: cui quidem quamprimum agendum puto, præsertim si statuit, Sermunculum enim omnem aut restinxerit, aut sedarit. Sunt enim qui loquantur etiam mecum. Sed hæc ipse optime, præsertim si etiam tecum loquetur. Mihi est in animo proficisci XI Kal. Hic enim nihil habeo quod agam, ne hercule illic quidem, nec usquam; sed tamen aliquid illic.

a Magis communia. *b* Ad Remp. administrandam magis accommodata.

Hodie Spinterem exspecto. Misit enim Brutus ad me: per litteras purgat Cæsarem de interitu Marcelli: in quem, ne si insidiis quidem ille interfectus esset, caderet ulla

faire un amuſement de ces bagatelles que je compoſe, que deviendrois-je ?

Je crois, comme vous, qu'il faut choiſir pour Dolabella quelque matiere qui ne ſoit point trop métaphyſique, celles qui regardent le Gouvernement, lui conviendront mieux ; mais il faut faire quelque choſe pour lui, car il en a fort envie. Mandez-moi où en eſt le mariage de Brutus. Il fera bien de ſe marier au plûtôt, ſur-tout s'il y eſt déterminé ; cela fera taire le monde, ou du moins on n'en parlera plus tant ; il y a eu des gens qui m'en ont parlé à moi-même. Mais Brutus ne peut pas manquer de prendre un bon parti, ſur-tout s'il vous conſulte. Je compte de partir le vingt-deux, car je n'ai rien à faire ici ; je n'ai rien à faire non plus où je vais, ni en aucun lieu du monde ; cependant j'ai quelques petites affaires à Arpinum.

J'attens aujourd'hui Spinter, car Brutus m'a donné avis de ſon arrivée ; dans ſa Lettre il juſtifie Céſar ſur la mort de Marcellus [3]. Quand même il auroit été tué par quelque inconnu, le ſoupçon n'en pourroit tomber en aucune maniere ſur Céſar ; mais puiſqu'on

suspicio. nunc vero, cum de Magio constet, nonne furor ejus caussam omnem sustinet? plane quid sit non intelligo. Explanabis igitur. Quamquam nihil habeo quod dubitem, nisi ipsi Magio quæ fuerit caussa amentiæ: pro quo quidem etiam sponsor Sunii factus est. Nimirum id fuit. Solvendo enim non erat. Credo eum petiisse à Marcello aliquid, & illum, ut erat, constantius respondiße, a οὐ ταυτὸν εἶδος.

a Non eadem facies, &c. v. Not.

REMARQUES
SUR LA X. LETTRE.

1. QUe *vous ne soyez fort touché de la mort de Marcellus.*] Il avoit été tué auprès d'Athenes par Publius Magius Chilo son ami particulier. On peut voir le détail de cette affaire dans la Lettre que Sulpitius, qui commandoit alors en Grece, écrivit à Ciceron. *Epist.* 12. *Lib.* 4. *Fam.*

2. *Qu'il ne reste que moi de Consulaire, comptez-vous donc Sulpitius pour rien?*] Quand Atticus disoit à Ciceron qu'il n'y avoit plus que lui de Consulaire, il n'ignoroit pas

ſait que c'eſt Magius, ſa fureur qu'il a tournée contre lui-même [4], fait aſſez voir qu'on ne peut charger que lui de ce crime. Pourquoi donc juſtifier Céſar? Eclairciſſez-moi là-deſſus, quoiqu'après tout je ne ſois en peine que de ſavoir ce qui a pû porter Magius à un tel excès de fureur. Marcellus lui avoit depuis peu ſervi de caution à Sunium; c'eſt peut-être cela même qui en aura été l'occaſion. Il s'eſt trouvé hors d'état de payer; il aura demandé quelqu'argent à Marcellus qui le lui aura refuſé avec trop de dureté, ce qui lui étoit aſſez ordinaire; mais de ſi loin on ne peut pas deviner juſte. [5]

---

qu'il y avoit encore L. Céſar, L. Philippus, C. Domitius, L. Paulus, Piſon, &c. mais il vouloit dire que de tous les Conſulaires qui reſtoient, il n'y avoit que lui qui fût digne de ce nom, & c'eſt pour cela que Ciceron, ſans parler des autres, ne lui objecte que Servius Sulpitius qui étoit homme de mérite & très-bon Citoyen.

3. *Il juſtifie Céſar ſur la mort de Marcellus.*] Marcellus avoit toujours été l'un des plus grands ennemis de Céſar, qui ne conſentit à ſon rappel qu'après avoir été long-tems preſſé par tout ce qu'il y avoit à Rome de plus conſidérable. Ainſi, comme on eſt tou-

jours porté à croire le mal, quelques personnes s'imaginoient que César n'ayant pû refuser le rappel de Marcellus aux sollicitations du Sénat, il s'en étoit défait sous main. Ce fut à l'occasion de ce rappel que Ciceron, qui depuis la guerre Civile n'avoit point parlé dans le Sénat, fit au nom de cette auguste compagnie le beau remercîment qui nous est

EPISTOLA XI.

CICERO ATTICO SAL.

Credebam esse facile. Totum est aliud, posteaquam sum à te disjunctior. Sed fuit faciendum, ut & constituerem mercedulas prædiorum, & ne magnum onus observantiæ Bruto nostro imponerem. Posthac enim poterimus commodius colere inter nos in Tusculano. Hoc autem tempore, cum ille me quotidie videre vellet, ego ad illum ire non possem, privabatur omni delectatione Tusculani. Tu igitur, si Servilia venerit, si Brutus quid egerit, etiam si constituerit, quando ob-

resté sous le nom d'*Oraison pour Marcellus.*

4. *Sa fureur qu'il a tournée contre lui-même.*] Magius, après avoir tué son ami, se tua lui-même de desespoir.

5. *Mais de si loin on ne peut pas deviner juste.*] οὐ ταυτὸν εἶδος, c'est le commencement d'une sentence d'Euripide dans la Tragédie intitulée *Jon*, qui signifie à la lettre, *les choses paroissent de près toutes autres que de loin.*

LETTRE XI.

JE croyois que je n'aurois pas tant de peine à me passer de vous, c'est tout autre chose depuis que je suis plus éloigné; mais il faloit que j'allasse à Arpinum pour affermer mes petites métairies; & d'ailleurs j'appréhendois que l'honnêteté que Brutus avoit pour moi, ne lui fût à charge. Nous pourrons dans la suite jouir plus aisément l'un de l'autre à Tusculum; mais dans la conjoncture présente, comme il me vouloit voir tous les jours, & que je ne pouvois aller chez lui, cela l'empêchoit de jouir des agrémens de sa maison de campagne. Mandez-moi si Servilia est

viam : quidquid denique erit qui scire me oporteat, scribes. Pisonem, si poteris, convenies. Vides quam maturum sit. Sed tamen, quod commodo tuo fiat.

REMARQUE

SUR LA XI. LETTRE

CAsaubon soûtient comme une chose dont il ne permet pas de douter, que les derniers mots de la Lettre précedente appartiennent au commencement de celle-ci ; & il est vrai que la liaison en est fort naturelle, *les choses paroissent de près toutes autres que les*

EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO SAL.

VAlde me momorderunt epistolæ tuæ de Attica nostra : eadem tamen sanaverunt. Quod enim te ipse consolabare iisdem litteris, id mihi erat satis firmum ad lenien-

arrivée, si Brutus a fini son affaire, ou s'il a conclu quelque chose, & quand il ira au-devant de César ; enfin apprenez-moi tout ce qui peut m'intéresser. Je vous prie d'aller chez Pison ; vous voyez que cela presse, que ce soit néanmoins à votre commodité.

---

loin ; aussi, dit Ciceron, avant que je fusse plus éloigné, je croyois que je m'accoûtumerois à recevoir plus rarement de vos nouvelles, mais c'est toute autre chose depuis que je l'ai éprouvé. Cependant, comme cette sentence tirée d'Euripide peut aussi se lier avec la fin de la Lettre précedente ; je n'ai pas voulu m'éloigner des éditions ordinaires. Les Manuscrits ne peuvent décider, parce que dans les plus anciens toutes ces Lettres sont écrites sans aucune distinction, & sans *à linea.*

LETTRE XII.

VOtre Lettre m'a mis fort en peine sur la santé de notre chere Attica, mais elle m'a en même tems rassuré ; puisque vous vous rassurez vous-même, c'est une marque qu'il ne faut pas trop s'inquiéter. Vous avez bien fait valoir

dam ægritudinem. Ligariana præclare vendidisti. Posthac quidquid scripsero, tibi præconium deferam. Quod ad me de Varrone scribis, scis me ante orationes, aut aliquid id genus solidum scribere, ut Varronem nusquam possem intexere. Postea autem quam hæc cœpi [a] φιλολογώτερα, *jam Varro mihi denuntiaverat magnam sane, & gravem* [b] προσφώνησιν. *Biennium præteriit, cum ille* [c] Καλλιππίδης *assiduo cursu cubitum nullum processerit. Ego autem me parabam ad id, quod ille mihi misisset, ut* [d] αὐτῷ τῷ μέτρῳ. καὶ λώϊον, *si modo potuissem. Nam hoc etiam Hesiodus adscribit,* [e] αἴκε δύνηαι. *Nunc illam* [f] περὶ τελῶν σύνταξιν, *sane mihi probatam, Bruto, ut tibi placuit, despondimus: idque tu eum non nolle mihi scripsisti: Ergo illam* [g] Ἀκαδημικὴν *in qua homines,*

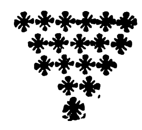
a Eruditiora. *b* Inscriptionem. *c* Callippides. *d* Eadem mensura & melius. *e* Si possis. *f* De finibus commentationem. *g* Academicam.

mon Oraiſon pour Ligarius ; dorénavant, quand j'aurai composé quelque choſe de nouveau, je vous chargerai de le débiter. Quant à ce que vous me propoſez ſur Varron, vous ſavez que juſqu'ici je n'ai composé que des harangues ou d'autres ouvrages dans leſquels je ne pouvois lui donner place. Lorſque j'ai commencé ces Dialogues Philoſophiques, Varron m'avoit déja déclaré qu'il ſe préparoit à m'adreſſer un ouvrage conſidérable. Deux années ſe ſont paſſées depuis ; & cependant cet homme qui va ſi vîte quand il veut, n'eſt pas plus avancé que le premier jour. J'attendois qu'il m'eût tenu parole, afin de lui rendre à meſure égale & même plus grande, ſi je le pouvois s'entend, car Heſiode dans cette leçon qu'il donne de reconnoiſſance, ajoûte, *ſi vous le pouvez*. Pour mon Traité ſur la fin que les hommes doivent ſe propoſer, dont je ſuis aſſez content, vous avez voulu que je l'adreſſaſſe à Brutus, & vous m'avez mandé que cela lui feroit plaiſir. Dans les Dialogues Académiques je fais parler des perſonnes, illuſtres à la vérité, mais qui n'entendoient point du tout ces ſubtilités phi-

nobiles illi quidem, ſed nullo modo philologi, nimis acute loquuntur, ad Varronem transferamus. Etenim ſunt [a] Ἀντιόχεια, *quæ iſte valde probat Catulo & Lucullo alibi reponemus; ita tamen, ſi tu hos probas: deque eo mihi reſcribas velim.*

a Antiochia.

De Brinniana auctione accepi à Veſtorio litteras. Ait, ſine ulla controverſia rem ad me eſſe collatam (Romæ videlicet, aut in Tuſculano me fore putaverunt) a. d. IIX *Kal. Quint. Dices igitur vel amico tuo, S. Vettio coheredi meo, vel Labeoni noſtro, paullum proferant auctionem; me circiter Nonas in Tuſculano fore. Cum Piſone Erotem habes. De Scapulanis hortis toto pectore cogitemus. Dies adeſt.*



losophiques ; cela ne fait point un bon effet dans leur bouche. Mettons-le donc dans celle de Varron, & faisons-lui soûtenir les principes d'Antiochus, qui sont fort de son goût ; nous placerons ailleurs Catulus & Lucullus. Je suppose que vous êtes content de mes Livres Académiques ; marquez-moi ce que vous en pensez.

J'ai reçû une Lettre de Vestorius, où il me parle de la vente des biens de Brinnius, & me marque que tous les cohéritiers sont convenus qu'elle se feroit chez-moi le vingt-quatre de Juin ; ils ont cru sans doute que je serois alors ou à Rome, ou à Tusculum. Vous direz, je vous prie, à S. Vettius l'un des cohéritiers qui est de vos amis, ou à Labeon qui est des miens, que je les prie de reculer cette vente de quelques jours, que je serai à Tusculum vers le septiéme de Juillet. Pison est à présent à Rome avec Eros. Travaillons de toutes nos forces à avoir les jardins de Scapula ; le jour de la vente approche.



REMARQUES SUR LA XII. LETTRE.

1. D'*Autres ouvrages dans lesquels je ne pouvois lui donner place.*] Ciceron avoit déja composé, plusieurs années auparavant, des ouvrages en forme de Dialogue, comme ceux *de l'Orateur*, & *de la République*; mais tous ceux qu'il y faisoit parler, étoient morts depuis long-tems & n'avoient point été contemporains de Varron.

2. *Qu'il se préparoit à m'adresser un ouvrage considérable.*] Varron adressa depuis à Ciceron ses Livres, *de la langue Latine*.

3. *Cet homme qui va si vîte quand il veut, n'est pas plus avancé que le premier jour.*] ILLE CALLIPPIDES. Manuce prétend que Ciceron fait ici allusion à un certain Callippides Auteur & Acteur Tragique qui se remuoit trop en déclamant, & que de-là étoit venu le proverbe qu'on appliquoit à ceux qui se donnoient beaucoup de mouvement inutile. Mais j'aime mieux croire avec Casaubon, qu'il s'agit ici de quelqu'homme qui avoit souvent disputé le prix de la course aux jeux de la Grece, l'*assiduo cursu* du texte montre assez que c'est une métaphore tirée des courses du Stade.

4. *Antiochus.*] Philosophe, disciple de Carneade, sous qui Ciceron & Atticus avoient

étudié

étudié à Athenes, & que Lucullus avoit depuis attiré à Rome.

5. *Nous placerons ailleurs Catulus & Lucullus.*] Ciceron avoit mis à la tête de chacun des deux Livres Académiques qu'il avoit d'abord composés, l'éloge de ces deux grands hommes. Le second nous est resté, heureusement pour la mémoire de Lucullus, dont Ciceron fait un éloge digne de l'Orateur & du Heros.

6. *Je suppose que vous êtes content de mes Livres Académiques.*] ITA TAMEN SI TU HOS PROBAS, supp. *libros Académicos.* Ciceron a dit plus haut Ἀκαδημικὴν σύνταξιν, mais il fait plus d'attention au sens qu'aux mots. Dans la Lettre suivante en parlant de ce même ouvrage il dit, *libri quidem ita exierunt.* Manuce lit *hoc* au lieu de *hos*, ce qui fait le même sens, *si vous les croyez assez bons pour les adresser à Varron*, comme il le dit plus clairement dans la quatorziéme Lettre de ce Livre.





EPISTOLA XIII.

CICERO ATTICO SAL.

Commotus tuis litteris, quod ad me de Varrone scripseras, totam Academiam ab hominibus nobilissimis abstuli, transtuli ad nostrum sodalem, & ex duobus libris contuli in quatuor. Grandiores sunt omnino, quam erant illi; sed tamen multa detracta. Tu autem mihi pervelim scribas, qui intellexeris illum velle. Illud vero utique scire cupio, quem intellexeris ab eo [a] ζηλοτυπεῖσθαι, *nisi forte Brutum: id hercle restabat: sed tamen scire pervelim. Libri quidem ita exierunt, (nisi forte me communis* [b] φιλαυτία *decipit) ut in tali genere ne apud Græcos quidem simile quidquam. Tu illam jacturam feres æquo ani-*

a Invideri. b Amor sui.



LETTRE XIII.

CE que vous m'avez mandé de Varron, m'a déterminé à ôter de mes Livres Académiques ces Interlocuteurs illustres, & à mettre en leur place notre ami. Des deux Livres, j'en ai fait quatre; ils sont beaucoup plus longs que n'étoient les autres, & cependant j'ai retranché bien des choses des premiers. Dites-moi, je vous prie, à quoi vous avez connu que cela feroit plaisir à Varron. Je voudrois aussi savoir qui est celui dont il vous a paru jaloux, à moins que ce ne soit Brutus [1]; il ne manquoit plus que cela pour me déterminer entierement [2], mais je voudrois bien en être assûré. Peut-être que l'amour propre si ordinaire aux Auteurs me trompe, mais enfin je suis si content de l'état où j'ai mis cet ouvrage, que j'ose vous assûrer que même chez les Grecs on ne trouve rien de pareil en ce genre. Il faudra vous consoler de la dépense inutile que vous

mo, quod illa, quæ habes de Academicis, frustra descripta sunt. Multo tamen hæc erunt splendidiora, breviora, meliora.

Nunc autem [a] ἀπορῶ, *quo me vertam. Volo Dolabellæ valde desideranti. Non reperio quid: & simul* [b] αἰδέομαι Τρῶας. *Neque, si aliquid, qui potero* [c] μέμψιν *effugere. Aut cessandum igitur, aut aliquid excogitandum. Sed quid hæc levia curamus? Attica mea, obsecro te, quid agit? quæ me valde angit. Sed crebro regusto tuas litteras: in his acquiesco. Tamen exspecto novas.*

a Dubito. *b* Vereor Trojanos.
c Accusationem.

REMARQUES

SUR LA XIII. LETTRE.

1. A *Moins que ce ne soit Brutus.*] Ciceron lui avoit adressé le Livre des Orateurs illustres, & l'*Orateur*; & il lui destinoit encore les Livres *de Finibus*.

avez faite pour avoir une copie de ces premiers Livres. Ces derniers ſont écrits d'une maniere plus claire, plus courte, & meilleure.

Je ſuis à préſent très-embaraſſé; je veux adreſſer quelque ouvrage à Dolabella qui le ſouhaite fort. Je ne vois pas quelle ſorte d'ouvrage je pourrois choiſir; je crains de plus que cela ne faſſe parler[3]: & quand j'aurois un ouvrage tout trouvé, comment pourrois-je empêcher qu'on ne me blâmât? Il faut donc, ou abandonner ce deſſein, ou imaginer quelque expédient, Mais pourquoi m'arrêter à ces bagatelles? Parlons plûtôt de notre cher Attica; comment ſe porte-elle? je ſuis fort en peine de ſa ſanté: je relis ſouvent votre Lettre parce qu'elle me raſſure; cependant je voudrois bien en avoir des nouvelles plus fraîches.

---

2. *Il ne manquoit plus que cela pour me déterminer.*] Cela a rapport à ce que Ciceron dit deux lignes plus haut, *qui intellexeris illum velle;* après *id hercle reſtabat*, il faut ſouſentendre *quo intelligeres*. Puiſque vous vous êtes aperçû que Varron étoit jaloux de Brutus, c'eſt une marque ſûre qu'il a envie que je lui

adresse quelqu'ouvrage. Quelques Commentateurs donnent un autre sens à ces mots, ils signifient selon eux, vous m'avez fait entendre assez clairement que c'étoit Brutus, & il ne vous restoit plus que de le nommer.

EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO SAL.

BRinnii libertus, coheres noster, scripsit ad me, velle, si mihi placeret, coheredes; se & Sabinum Albium ad me venire. Id ego plane nolo. Hereditas tanti non est. Et tamen obire auctionis diem facile potuerunt, (est enim III *Id.) si me in Tusculano postridie Nonas mane convenerint. Quod si laxius volent proferre diem, poterunt vel biduum, vel triduum, vel ut videbitur. Nihil enim interest. Quare, nisi jam profecti sunt, retinebis homines. De Bruto si quid erit: de Cæsare si quid scies; si quid erit præterea*

3. *Je crains de plus que cela ne fasse parler.*] αἰδέομαι Τρῶας, à la lettre, *je crains les Troyens*, c'est une allusion à un endroit d'Homere que nous avons déja expliqué *. Ciceron voyoit bien qu'on ne manqueroit pas de dire que quoique Dolabella eût répudié sa fille, il lui faisoit sa cour parce qu'il avoit du crédit auprès de César.

* *Voyez Rem. 3. sur la 5. Lett. du 2. Liv.*

LETTRE XIV.

L'Affranchi de Brinnius, qui a part à sa succession aussi-bien que moi, m'a écrit qu'il vouloit me venir trouver avec Sabinus autre cohéritier. Je ne veux point absolument qu'ils y viennent, cette succession n'est pas de si grande conséquence. Ils pouvoient toujours faire publier la vente pour le onze, pourvû qu'ils viennent à Tusculum le six. Ils peuvent même reculer cette vente de deux ou trois jours, ou de plus s'ils le jugent à propos, car cela est indifferent. Ainsi, s'ils ne sont point encore partis, vous empêcherez qu'ils ne partent. Mandez-moi ce que vous savez du mariage de Brutus & de

ſcribes. Illud etiam atque etiam conſideres velim, placeatne tibi mitti ad Varronem quod ſcripſimus. Etſi etiam ad te aliquid pertinet. Nam ſcito, te ei dialogo adjunctum eſſe tertium. Opinor igitur conſideremus: etſi nomina jam facta ſunt. Sed vel induci, vel mutari poſſunt.

****

EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO SAL.

QUid agit, obſecro te, Attica noſtra? nam triduo abs te nullas acceperam. Nec mirum: nemo enim venerat, nec fortaſſe cauſſa fuerat. Itaque ipſe quid ſcriberem non habebam. Quo autem die has Valerio dabam, exſpectabam aliquem meorum; qui ſi veniſſet, & à te quid attuliſſet, videbam non defuturum quod ſcriberem.

l'arrivée de César, & tout ce qu'il y aura de nouveau. Je vous prie d'examiner avec attention si vous jugez à propos que j'envoye à Varron l'ouvrage que j'ai achevé. Cela vous regarde même en particulier, car vous êtes le troisiéme Interlocuteur. Vos noms sont déja placés, mais on peut les effacer & en mettre d'autres.

****

LETTRE XV.

Dites-moi, je vous prie, comment se porte votre chere fille, il y a trois jours que je n'ai eu de vos Lettres. Je n'en suis pas surpris; car vous n'avez point eu de commodité pour m'écrire, vous n'aviez peut-être rien à me mander, & de mon côté je n'ai rien à vous apprendre. Je me sers de l'occasion de Valerius pour vous écrire ce mot; j'attens aujourd'hui un de mes gens; s'il arrive & qu'il m'apporte une de vos Lettres, cela me fournira de quoi vous écrire.

EPISTOLA XVI.

CICERO ATTICO SAL.

Nos, cum flumina, & solitudines sequeremur, quo facilius sustentare nos possemus, pedem è villa adhuc egressi non sumus; ita magnos, & assiduos imbreis habebamus. Illam Academicen [a] σύνταξιν *totam ad Varronem traduximus. Primo fuit Catuli, Luculli, Hortensii. Deinde, quia* [b] παρὰ τὸ πρέπον *videbatur, quod erat hominibus nota, non illa quidem* [c] ἀπαιδευσία, *sed in iis rebus* [d] ἀτεχνία, *simul ac veni ad villam, eosdem illos sermones ad Catonem, Brutumque transtuli. Ecce tuæ litteræ de Varrone. Nemini visa est aptior* [e] Ἀντιόχεια

a Commentationem. *b* Præter decorum. *c* Ignorantia. *d* Usus nullus. *e* Antiochia.

LETTRE XVI.

JE ſuis venu ici pour me promener ſur le bord de nos rivieres, & pour chercher dans la ſolitude quelque ſoulagement ; mais nous avons eu des pluies continuelles qui ne m'ont pas permis de mettre le pié dehors. J'ai pris Varron pour Interlocuteur dans tous mes Livres Académiques. D'abord j'avois choiſi Catulus, Lucullus & Hortenſius ? depuis, comme je trouvai que cela étoit contre la vraiſemblance, parce qu'il étoit de notorieté publique que, quoiqu'ils n'ignoraſſent pas abſolument ces matieres, ils n'y étoient point aſſez verſés ; dès que je fus à la campagne, je mis ces Dialogues ſous le nom de Caton & de Brutus. Là-deſſus, je reçûs la Lettre où vous me parliez de Varron ; je trouvai que perſonne ne convenoit mieux pour ſoûtenir les ſentimens d'Antiochus. Je vous prie néanmoins de me marquer ſi vous jugez à propos que j'adreſſe quelque ou-

ratio. Sed tamen velim ſcribas ad me, primum placeatne tibi aliquid ad illum; deinde, ſi placebit, hocne potiſſimum. Quid Servilia, jamne venit? Brutus ecquid agit, ecquando? De Cæſare quid auditur? Ego ad Nonas, quemadmodum dixi. Tu cum Piſone, ſi quid poteris.

EPISTOLA XVII.

CICERO ATTICO SAL.

V *Kalend. exſpectabam Romæ aliquid; non quo imperaſſem. Igitur aliquid tuis: nunc eadem illa, quid Brutus cogitet, aut ſi aliquid egit, ecquid à Cæſare. Sed quid iſta, quæ minus curo? Attica noſtra quid agat, ſcire cupio. Etſi tuæ litteræ (ſed jam nimis veteres ſunt) recte ſperare jubent. Tamen exſpecto recens aliquid.*

vrage à Varron, & ensuite si vous me conseillez de lui adresser celui-ci. Servilia est-elle arrivée? Où en est le mariage de Brutus, & quand se fera-t'il? Que dit-on de l'arrivée de César? Je demeurerai ici jusqu'au sept, comme je vous l'ai dit. Tâchez de conclure avec Pison.

LETTRE XVII.

J'Attens le vingt-sept des nouvelles de Rome; ce n'est pas que j'aye donné pour cela aucun ordre à mes gens, mais je compte que vous m'en envoierez quelqu'un des vôtres. J'attens toujours les mêmes nouvelles; quel est le dessein de Brutus? son affaire avance-t'elle? sait-on quelque chose de l'arrivée de César? Mais pourquoi commencer par ces nouvelles dont je ne me soucie que médiocrement? Je suis plus en peine de la santé de notre chere Attica. Vos Lettres me donnent de bonnes esperances, mais elles sont à présent de trop vieille date; je voudrois en avoir des nouvelles plus fraîches.

ne in sententia, ut mittam ad eum, quæ scripsi; an nihil necesse putes. Sed hæc coram.

REMARQUES
SUR LA XVIII. LETTRE.

1. *SI ce n'est pas lui, c'est encore moins Hortensius.*] Ciceron lui avoit adressé ce Traité *de la Philosophie* que nous avons perdu. Il étoit écrit en forme de Dialogue, & Ciceron y parloit avec Hortensius, dont il portoit le nom; comme le Livre des Orateurs il-

EPISTOLA XIX.
CICERO ATTICO SAL.

COmmodum discesserat Hilarus librarius IV *Kal. cui dederam litteras ad te, cum venit tabellarius cum tuis litteris pridie datis: in quibus illud mihi gratissimum fuit, quod Attica nostra rogat te, ne tristis sis quodque tu* [a] ἀκίνδυνα

a Sine periculo.

ler dans mes Livres de la République [2]. Eclairciſſez-moi là-deſſus, & n'oubliez pas de me marquer ſi vous êtes toujours d'avis que j'envoie cet ouvrage à Varron, ou ſi vous avez changé de ſentiment; mais nous en parlerons enſemble.

---

luſtres portoit le nom de Brutus; celui de la vieilleſſe, le nom du vieux Caton; & celui de l'Amitié, le nom de Lælius. Ciceron dit que Varron devoit être encore moins jaloux d'Hortenſius, & parce qu'il étoit mort, & parce que Ciceron ne lui avoit pas adreſſé tant d'ouvrages qu'à Brutus.

2. *Ceux que je fais parler dans les Livres de la République.*] Scipion, Lælius, Manilius, &c. qui étoient tous morts depuis longtems.

LETTRE XIX.

Hilarus mon Secretaire, à qui j'ai donné le vingt-huit une Lettre pour vous, ne faiſoit que de partir lorſque votre Meſſager m'a apporté la vôtre du vingt-ſept. J'y ai lû avec bien du plaiſir que votre fille vous prioit de

eſſe ſcribis. Ligarianam, ut video, præclare auctoritas tua commendavit. Scripſit enim ad me Balbus, & Oppius, mirifice ſe probare ob eamque cauſſam ad Cæſarem eam ſe oratiunculam miſiſſe. Hoc igitur idem tu mihi antea ſcripſeras.

In Varrone iſta cauſſa me non moveret, ne viderer [a] φιλένδοξος: *(ſic enim conſtituebam, neminem includere in Dialogos eorum, qui viverent) ſed, quia ſcribis & deſiderari à Varrone., & magni illum æſtimare, eos confeci: & abſolvi, neſcio quam bene, ſed ita accurate, ut nihil poſſet ſupra, Academicam omnem quæſtionem libris quatuor. In eis, quæ erant contra* [b] ἀκαταληψίαν *præclare collecta ab Antiocho, Varroni dedi: ad ea ipſe reſpondeo: tu es tertius in ſermone noſtro. Si Cottam, &*

a Gloriæ cupidus.

b Opinionem eorum qui nihil comprehendi poſſe dicunt.

ne vous point inquiéter, & que vous croyiez auſſi que ſa maladie n'étoit point dangereuſe. Je vois que vous avez bien fait valoir mon oraiſon pour Ligarius, car Balbus & Oppius m'ont écrit qu'ils l'avoient trouvée ſi belle qu'ils avoient crû devoir l'envoyer à César [1]; vous m'aviez déja mandé la même choſe.

Si j'adreſſe à Varron mes Dialogues Académiques, ce n'eſt pas de peur qu'on ne croye que c'eſt par gloire que je ne les lui adreſſe pas [2] (car je m'étois fait une loi de ne point faire parler dans ces ſortes de Dialogues des perſonnes vivantes) mais, puiſque vous m'aſſurez que Varron le ſouhaite, & qu'il trouve que cela lui fera honneur, je l'ai fait, & l'ouvrage eſt achevé; je n'oſe pas vous dire qu'il ſoit bon, mais du moins il ne pouvoit être plus travaillé. J'ai renfermé en quatre Livres toute la doctrine des Académiciens. Je fais dire à Varron tout ce qu'Antiochus a raſſemblé de preuves contre le ſentiment de ceux qui croient qu'il n'y a aucune vérité certaine; je lui répons, & vous êtes en tiers avec nous. Si j'avois fait diſputer enſemble Cotta &

Varronem fecissem inter se disputanteis, ut à te proximis litteris admoneor; meum [a] κωφὸν πρόσωπον *esset. Hoc in antiquis personis suaviter fit, ut & Heraclides in multis, & nos sex de Rep. libris fecimus. Sunt etiam de oratore nostri tres, mihi vehementer probati. In eis quoque eæ personæ sunt, ut mihi tacendum fuerit. Crassus enim loquitur, Antonius, Catulus senex, C. Julius, frater Catuli, Cotta, Sulpicius. Puero me hic sermo inducitur, ut nullæ esse poßent partes meæ. Quæ autem his temporibus scripsi,* [b] Ἀριστοτέλειον *morem habent; in quo sermo ita inducitur ceterorum, ut penes ipsum sit principatus. Ita confeci quinque libros* [c] περὶ τελῶν, *ut Epicurea L. Torquato, Stoica M. Catoni,* [d] περιπατητικὰ *M. Pisoni darem.* [e] ἀζηλοτύπητον *id fore pu-*

a Persona muta. *b* Aristotelicum. *c* De finibus. *d* Peripatetica. *e* Sine invidia.

Varron, comme vous me le proposez dans votre derniere Lettre, j'aurois été un personnage muet [3]. Cela est bon lorsqu'on choisit pour Interlocuteurs des personnes qui sont mortes depuis long-tems, comme Heraclide [4] a fait dans plusieurs de ses Dialogues, & comme j'ai fait aussi dans ceux *de la République* & dans mes trois Livres *de l'Orateur*, dont je vous avoue que je suis très-content, & dans lesquels je ne pouvois pas non plus avoir de place. Les Interlocuteurs sont Crassus, Antonius, le vieux Catulus, C. Julius frere de Catulus, Cotta & Sulpitius. Dans le tems où je place ce Dialogue, j'étois encore enfant, ainsi je ne pouvois point y entrer. Mais les Dialogues que j'ai faits depuis peu, sont à la maniere de ceux d'Aristote, où parmi les personnages il joue toujours le premier rôle. C'est ainsi que dans les cinq Livres *de Finibus*, que je viens d'achever, je fais expliquer la doctrine des Epicuriens par L. Torquatus, celle des Stoïciens par M. Caton, & celle des Péripateticiens par M. Pison ; & je leur répons tour à tour [5]. Je fais parler des personnes qui ne sont plus en

taram, quod omnes illi deceſſerant.

Hæc Academica, ut ſcis, cum Catulo, Lucullo, Hortenſio contuleram. Sane in perſonas non cadebant. Erant enim [a] λογικώτερα, *quam ut illi de iis ſomniaſſe umquam viderentur. Itaque, ut legi tuas de Varrone, tanquam* [b] ἕρμαιον *arripui. Aptius eſſe nihil potuit ad id philoſophiæ genus, quo ille maxime mihi delectari videtur, eaſque partes, ut non ſim conſecutus, ut ſuperior mea cauſſa videatur. Sunt enim vehementer* [c] πιθανὰ *Antiochia: quæ diligenter à me expreſſa, acumen habent Antiochi, nitorem orationis noſtrum; ſi modo is eſt aliquis in nobis. Sed tu dandoſne putes hos libros Varroni etiam atque etiam videbis. Mihi quædam occurrunt: ſed ea coram.*

a Subtiliora.
b Lucrum inſperatum.
c Probabilia.

vie, afin de ne point faire de jaloux.

Par la même raiſon je faiſois parler dans les Livres Académiques Catulus, Lucullus & Hortenſius; mais je leur donnois des rôles qui ne leur convenoient point, & il n'étoit pas vraiſemblable qu'ils euſſent jamais penſé même en ſonge à toutes ces ſubtilités philoſophiques. Ainſi dès que j'eus lû ce que vous me propoſez ſur Varron, je le ſaiſis comme une vraie trouvaille [c]. Ce genre de Philoſophie qu'il a toujours aimé lui convient ſi fort, & le rôle que je lui donne eſt ſi bon, que j'appréhende que le ſentiment que je ſoûtiens, ne paroiſſe pas le meilleur; car Antiochus donne un grand air de vérité à tout ce qu'il dit. Je l'ai rendu fidelement, & j'ai joint à la ſubtilité des raiſonnemens de ce Philoſophe, la pureté & l'élégance du ſtyle, ſi toutefois il y en a quelqu'une dans le mien. Cependant je vous prie d'examiner encore à loiſir ſi je dois adreſſer ces Livres à Varron; il me vient quelques penſées là-deſſus, mais nous en parlerons enſemble.



REMARQUES SUR LA XIX. LETTRE.

1. *QU'ils avoient crû devoir l'envoyer à César.*] Il connoissoit cette Harangue qui fit sur lui l'effet prodigieux que tout le monde sait ; mais les Harangues de Ciceron étoient encore toute autre chose sur le papier ; il les retouchoit avec soin ; & ne les faisoit paroître qu'assez long-tems après qu'il les avoit prononcées.

2. *Ce n'est pas de peur qu'on ne croye que c'est par gloire que je ne les lui adresse pas.*] C'est-à-dire, de peur qu'on ne crût que Ciceron n'avoit point voulu faire les avances, & qu'il n'avoit pas adressé ses Livres Académiques



EPISTOLA XX.

CICERO ATTICO SAL.

A Cæsare litteras accepi consolatorias, datas prid. Kal. Mai. Hispali. De urbe augenda quid sit promulgatum non intellexi: id sane sci-

miques à Varron, parce que Varron ne lui avoit adressé aucun de ses ouvrages.

3. *J'aurois fait un personnage muet.*] On voit bien que c'est une métaphore tirée du Théâtre, & tout le monde sait que *personæ mutæ*, c'étoient les personnages qui avoient part à l'action & à l'intrigue sans paroître sur la scene.

4. *Heraclide.*] D'Heraclée dans le Pont. Il fut disciple de Platon & ensuite d'Aristote. Il ne nous reste aucun de ses ouvrages. On en peut voir le dénombrement dans Diogene Laërce.

5. *Et je leur répons tour à tour.*] J'ai ajoûté ces mots sans lesquels on n'auroit pas compris le rapport qu'il y avoit entre les Dialogues de Ciceron & ceux d'Aristote, où ce Philosophe, comme le dit notre Auteur, jouoit le premier rôle.

6. *Une trouvaille.*] ἑρμαῖον signifie *lucrum non speratum*, parce qu'on croyoit que c'étoit à Mercure qu'on en avoit l'obligation.

LETTRE XX.

J'Ai reçû une Lettre de César sur la mort de ma fille, datée du dernier d'Avril à Hispalis. Je n'ai point compris ce que c'est que cette nouvelle loi qu'on a proposée pour étendre l'encein-

re velim. Torquato nostra officia grata esse facile patior: eaque augere non desinam. Ad Ligarianam de uxore Tuberonis, & privigna, neque possum jam addere, (est enim res pervulgata) neque Tuberonem volo defendere. Mirifice est enim [a] φιλαίτιος. *Theatrum quidem sane bellum habuisti. Ego, etsi hoc loco facillime sustentor, tamen te videre cupio. Itaque, ut constitui, videro. Fratrem credo à te esse conventum. Scire igitur studeo quid egeris.*

a Querulus.

De fama nihil sane laboro: etsi scripseram ad te tunc stulte; nihil melius. Curandum enim non est. Atque hoc, in omni vita sua quemque à recta conscientia traversum unguem non oportet discedere, videns quam [b] φιλοσόφως? *an tu nos frustra*

b Philosophice.

te de Rome [1], & je ſuis fort curieux de le ſavoir. Je ſuis ravi que Torquatus ſoit content de ce que j'ai fait pour lui, & je tâcherai qu'il le ſoit encore davantage dans la ſuite. Je ne peux plus ajoûter à mon Oraiſon pour Ligarius qui eſt déja répandue, ce que Tuberon voudroit que j'y ajoûtaſſe ſur ſa femme & ſur ſa belle-mere, & je me ſoucie fort peu de juſtifier Tuberon [2], c'eſt un homme trop délicat & trop difficile. Vous avez eu une belle ſcene. Quoique je me trouve très-bien ici, j'ai fort envie de vous revoir; ainſi je ſerai de retour dans le tems que je vous ai marqué. Je crois que vous aurez vû mon frere, & je vous prie de me marquer ce que vous avez fait avec lui.

Je me ſoucie fort peu de tout ce qu'on peut dire; ce que je vous avois écrit alors n'étoit point ſage, & il n'eſt rien de mieux que de ne ſe point mettre en peine de ce que le monde dit. L'eſſentiel c'eſt de tâcher, dans tout le cours de ſa vie, de ne pas s'écarter le moins du monde du droit chemin, & de n'avoir jamais la moindre choſe à ſe reprocher. Voyez-vous comme je ſuis

existimas hæc in manibus habere? a δεδῆχθαι *te nollem, quod nihil erat. Redeo enim rursus eodem. Quidquam me putas curare in toto, nisi ut ei ne desim? id ago scilicet ut judicia videar tenere,* b μὴ γὰρ αὐτοῖς. *Vellem tam domestica fe-possem, quam ista contemnere.* [illegible] *tas autem me voluisse aliquid, q*[illegible] *perfectum non sit? non licet* [illegible] *sententiam suam: sed tan*[illegible] *tum acta sunt, non possum non p*[illegible] *bare: & tamen non curare pul*[illegible] *possum, sicuti facio. Sed nim*[illegible] *multa de nugis.*

a Morsum esse.

b Non enim ipsis.



devenu Philosophe ; croyez-vous donc que je ne sache pas profiter des belles leçons de mes Livres philosophiques ? Ce que je vous ai mandé, ne valoit pas la peine que vous le prissiez si fort à cœur [3]. Je reviens à mon principe ; croyez-vous donc que je me soucie d'autre chose si-non de ne pas manquer à un ami [4] ? Apparemment que je me soucie fort d'être le maître du Barreau, [illegible] de quoi je me soucie le moins [5]. Quoi[illegible]drois pouvoir me mettte au-dessus [illegible]es chagrins domestiques, aussi facilement que je sai mépriser tout cela. Ou bien croyez-vous que j'aie souhaité une chose qui ne m'ait pas réussi [6] ? N'est-il pas permis de changer de sentiment selon les conjonctures ? J'avoue donc que j'ai lieu d'être content de ce que j'ai fait autrefois, mais cela n'empêche pas que je ne puisse à présent ne m'en plus soucier, comme je fais ; mais c'est assez parler de ces bagatelles.



REMARQUES SUR LA XX. LETTRE.

1. CE *que c'eſt que cette nouvelle loi qu'on a propoſée pour étendre l'enceinte de Rome.*] Il en ſera parlé en détail dans la trente-troiſiéme Lettre de ce Livre.

2. *Je ne veux point juſtifier Tuberon.*] Il avoit accuſé Ligarius, & il ſouhaitoit apparemment que Ciceron dît dans ſa Harangue qu'il ne s'étoit porté à l'accuſer qu'à la ſollicitation de ſa femme & de ſa belle-mere avec qui il étoit peut-être alors brouillé, & je crois que c'étoit cette brouillerie qui avoit donné à Atticus la ſcene dont Ciceron parle ici, car ces paroles *Theatrum ſane bellum habuiſti*, doivent ſe prendre ici dans le même ſens que celles-ci de la quinziéme Lettre du ſecond Livre, *præclarum ſpectaculum mihi propono, modo te conſeſſore ſpectare liceat.*

3. *Ce que je vous ai mandé ne valoit pas la peine que vous le priſſiez ſi fort à cœur.*] Il veut parler de ce qu'il avoit mandé à Atticus des mauvais diſcours que leur neveu avoit tenus de Ciceron. *Voyez Epiſt. 9. h. Libri.*

4. *Croyez-vous donc que je me ſoucie d'autre choſe, ſi-non de ne pas manquer à un ami?*] Il paroît par plus d'un endroit de cette Lettre que quelqu'ami de Ciceron l'avoit prié de plaider pour lui, & qu'Atticus pour l'y engager, lui avoit mandé qu'on trouvoit mauvais qu'il

ne vînt point à Rome, & qu'il abandonnât entierement les affaires; & c'est là-dessus que Ciceron dit à Atticus, qu'il se soucie fort peu de tout ce que l'on peut dire, qu'il ne veut plus être l'esclave des opinions des autres, comme il l'avoit été autrefois, & que si quelque chose pouvoit le déterminer à reparoître au Barreau, ce seroit le seul motif de l'amitié.

5. *C'est de quoi je me soucie le moins.*] μὴ γὰρ αὐτοῖς, *neque enim illis* supp. *delector.*

6. *Que j'aie souhaité une chose qui ne m'ait pas réussi.*] C'est-à-dire, que je n'aie pas acquis dans le Barreau tout l'honneur que j'y voulois acquérir.



EPISTOLA XXI.

CICERO ATTICO SAL.

AD Hirtium dederam epistolam sane grandem, quam scripseram proxime in Tusculano. Huic quam tum mihi misisti, rescribam alias. Nunc aliis malo. Quid possum de Torquato, nisi aliquid à Dolabella? quod simul ac, continuo scietis. Exspectabam hodie, aut summum cras ab eo tabellarios: qui simul ac venerint, mittentur ad te. A Quinto exspecto. Proficiscens enim è Tusculano IIX *Kal. ut scis, misi ad eum tabellarios.*

Nunc, ad rem ut redeam, inhibere illud tuum, quod valde mihi arriserat, vehementer displicet. Est enim verbum totum nauticum. Quamquam i d quidem sciebam:

LETTRE XXI.

J'Ai donné à Hirtius une fort grande Lettre pour vous, que j'ai écrite tout nouvellement à Tuſculum; je répondrai une autre fois à celle que vous m'avez écrite dans le même tems; j'aime mieux à préſent répondre à vos autres Lettres. Que puis-je vous dire de Torquatus ? à moins que je n'apprenne quelque choſe par Dolabella; dès que j'aurai la réponſe, je vous en ferai part. Je l'aurai aujourd'hui ou demain au plus tard; dès que les Exprès que je lui ai dépêchés ſeront de retour, je vous les envoirai. J'attens des nouvelles de mon frere à qui, comme vous ſavez, j'envoyai un Exprès le vingt-quatre en partant de Tuſculum.

Pour venir maintenant à notre affaire, votre *inhibere* dont j'avois été d'abord ſi content, ne me plaît plus [1]; c'eſt un mot dont on ne peut ſe ſervir qu'en fait de navigation. Je le ſavois déja; mais je croyois que l'on ſe ſervoit de

sed arbitrabar sustineri remos, cum inhibere essent remiges jussi. Id non esse ejusmodi didici heri, cum ad villam nostram navis appelleretur. Non enim sustinent, sed alio modo remigant. Id ab [a] ἐποχῆ *remotissimum est. Quare facies, ut ita sit in libro, quemadmodum fuit. Dices hoc idem Varroni, nisi forte mutavit. Nec est melius quidquam, quam ut Lucullus:*

Sustineat currum, ut bonus
sæpe agitator, equosque.

a Retentione.

Semperque Carneades [b] προβολὴν *pugilis, & retentione aurigæ, similem facit* [c] ἐποχῆ. *inhibitio autem remigum motum habet, & vehementiorem quidem, remigationis navem convertentis ad puppim.*

b Statum jamjam dimicaturi.
c Retentioni.

Vides quanto hoc diligentius cu-

ce terme pour ordonner aux Rameurs de s'arrêter, mais j'ai été détrompé hier en voyant aborder un vaisseau auprès de ma maison de campagne. Lorsque celui qui commande, se sert de ce terme, les Rameurs ne s'arrêtent pas, mais ils rament d'une maniere differente ; cela n'a aucun rapport avec l'ἐποχή. Vous mettrez donc dans votre exemplaire le même mot qui y étoit auparavant. Vous direz aussi à Varron de l'y remettre, en cas qu'il l'eût ôté [a]. Il n'y a point de mot qui exprime mieux que *sustinere*, dans le sens que Lucullus [3] dit :

Sustineat currum, ut bonus sæpe agitator, equosque.

Et Carneade compare toujours l'ἐποχή à la posture d'un Athlete qui mesure son adversaire pour le mieux frapper, & à l'attitude d'un conducteur de chariots qui retient ses chevaux tout prêts à entrer dans la carriere ; au lieu que *inhibitio* signifie un mouvement des Rameurs different du mouvement ordinaire, & encore plus fort pour tourner le vaisseau de la proue à la poupe.

Vous voyez que cela m'occupe plus

rem, quam aut de rumore, aut de Pollione: de Pansa etiam, si quid certius. Credo enim palam factum esse, de Critonio, si quid esset: certene de Metello & Balbino? dic mihi, placetne tibi primum edere injussu meo? hoc ne Hermodorus quidem faciebat, is qui Platonis libros solitus est divulgare; ex quo [a] λόγοισιν Ἑρμόδωρος. *Quid illud? rectumne existimas cuiquam ante, quam Bruto? cui, te auctore,* [b] προσφωνῶ. *Scripsit enim Balbus ad me, se à te quintum de finibus librum descripsisse: in quo non sane multa mutavi: sed tamen quædam. Tu autem commode feceris, si reliquos continueris, ne &* [c] ἀδιόρθωτα *habeat Balbus, &* [d] ἕωλα *Brutus. Sed hæc hactenus ne videar* [e] περὶ μικρὰ σπουδάζειν. *Etsi nunc*

[a] Verbis Hermodorus. v. Not. [b] Dico.
[c] Non correcta.
[d] Obsoleta.
[e] In parvis rebus multum studii ponere.

que tout ce que l'on peut dire de moi [4], & que les bruits qui courent de Pollion [5]. Marquez-moi si l'on a des nouvelles plus sûres de Pansa [6], car cela doit être à présent public. Que dit-on de Critonius ? ce que l'on dit de Metellus [7] & de Balbinus [8], se confirme-t'il ? Mais, dites-moi, croyez-vous qu'il faille publier mes ouvrages sans mon ordre ? Hermodorus ne se donnoit pas cette liberté lorsqu'il publioit les ouvrages de Platon,, d'où est venu le proverbe *Hermodore trafique en paroles* 9. Mais ce n'est pas tout, croyez-vous qu'il convienne que quelqu'un voie avant Brutus un ouvrage que vous m'avez conseillé vous-même de lui adresser ? Je vous dis cela, parce que Balbus m'a écrit que vous lui aviez donné le cinquiéme Livre *de Finibus* pour le faire copier ; je n'y ai pas fait de grands changemens, mais j'y en ai fait quelques-uns. Il est donc bon que vous ne communiquiez pas les autres Livres, afin que Balbus n'ait pas un ouvrage imparfait, & que je n'envoye pas à Brutus un ouvrage déja public ; mais n'en disons pas davantage là-dessus, de peur qu'il ne paroisse

quidem maxima mihi ſunt hæc. Quid eſt enim aliud?

Varroni quidem quæ ſcripſi te auctore, ita propero mittere, ut jam Romam miſerim deſcribenda. Ea ſi voles, ſtatim habebis. Scripſi enim ad librarios, ut fieret tuis, ſi tu velles, deſcribendi poteſtas. Ea vero continebis, quoad ipſe te videam; quod diligentiſſime facere ſoles, cum à me tibi dictum eſt. Cum autem fugit me tibi dicere, mirifice Cærelia ſtudio videlicet philoſophiæ flagrans deſcribit à tuis: iſtos ipſos de finibus habet. Ego autem tibi confirmo, (poſſum falli, ut humanus) à meis eam non habere: numquam enim ab oculis meis afuerunt. Tantum porro aberat ut binos ſcriberent; vix ſingulos confecerunt. Tuorum tamen ego nullum delictum arbitror; idemque te volo exiſtimare. A me enim prætermiſſum eſt, ut dicerem, me eos exire nondum velle. Hui

que je prens trop à cœur des bagatelles.

J'ai si fort envie que Varron ait au plûtôt l'ouvrage que vous m'avez conseillé de lui adresser, que je l'ai déja envoyé à Rome pour le faire copier. Vous pourrez le voir dès à présent, car j'ai ordonné à mes copistes de le communiquer aux vôtres si vous le souhaitez ; mais vous ne le montrerez à personne que je ne vous aye vû. Vous êtes très-exact là-dessus lorsque j'ai soin de vous en avertir ; mais lorsque je l'oublie, Cærellia qui a un goût merveilleux pour la Philosophie [10], fait faire une copie sur la vôtre. Elle a déja les Livres *de Finibus*; & je vous répons (quoique je puisse me tromper comme les autres hommes) qu'elle ne les a point eus par mes Copistes, car je ne les ai point perdus de vûe ; & bien loin que mes gens en ayent pû faire deux copies, ils ont eu bien de la peine à en faire une. Cependant je crois & je vous prie aussi de croire que ce n'est point la faute de vos gens ; c'est la mienne de n'avoir pas averti que je ne voulois pas qu'on en laissât prendre des copies. Voilà parler long-tems de

quam diu de nugis? de re enim nihil habeo, quod loquar. De Dolabella tibi assentior. Coheredes, ut scribis, in Tusculano. De Cæsaris adventu scripsit ad me Balbus, non ante Kal. Sext. De Attica optime, quod levius, ac lenius, & quod fert a εὐχόλως.

a Placide.

Quod autem de illa nostra cogitatione scribis, in qua nihil tibi cedo; ea, quæ novi, valde probo, hominem, domum, facultates. Quod caput est, ipsum non novi: sed audio laudabilia de Scrofa. Etiam proxime accedit, si quid hoc ad rem: b εὐγενέστερος *est etiam, quam pater. Coram igitur, & quidem propenso animo ad probandum. Accedit enim, quod patrem, ut scire te puto, plus etiam, quam non modo tu, sed quam ipse scit, amo, idque & merito, & jam diu.*

b Generosior.

bagatelles ; c'eſt que je n'ai rien d'important à vous dire. Je ſuis de votre avis ſur Dolabella ; les cohéritiers viendront à Tuſculum. Balbus m'a écrit qu'il ne croyoit pas que César arrivât avant le premier d'Août. Je ſuis ravi d'apprendre qu'Attica ſe porte un peu mieux, & qu'elle eſt fort tranquille.

Quant à ce que vous me dites de la penſée que j'ai eue ſur cette affaire à laquelle je ne m'intéreſſe pas moins que vous [11], je ſuis fort content de tout ce que je ſai de celui que l'on propoſe, c'eſt-à-dire, de ſon bien & de ſa famille [12]. Je ne le connois point perſonnellement, ce qui eſt l'eſſentiel, mais Scrofa m'en a dit beaucoup de bien. De plus, ce qui n'eſt pas tout-à-fait indifferent, il loge auprès de vous [13] ; il a même plus d'illuſtration que ſon pere [14]. Nous en parlerons encore enſemble, & je ſuis déja fort porté à approuver ce choix. Sans compter les autres raiſons, j'aime ſon pere, non ſeulement plus que vous ne l'aimez, mais plus qu'il ne le croit ; il le mérite fort, & je l'aime depuis longtems.

REMARQUES
SUR LA XXI. LETTRE.

1. *Votre* inhibere *dont j'avois été d'abord si content, ne me plaît plus.*] Ciceron avoit cherché un mot qui répondît à l'ἐπέχειν des Philosophes Grecs, qui signifie suspendre son jugement, & il s'étoit servi de *sustinere*. Atticus lui avoit mandé qu'il trouvoit que *inhibere* répondoit mieux à ἐπέχειν. Ciceron s'étoit déja servi de ce dernier mot dans le premier Livre de l'Orateur, où il suppose que *inhibere remos* ou *remis*, signifie s'arrêter, ne plus voguer, mais il venoit de se desabuser. Si Quintilien avoit fait attention à cette Lettre, il ne se seroit pas servi de *inhibere* dans ce même sens que Ciceron venoit de reconnoître faux. *Proœm. Lib.* 12.

2. *En cas qu'il l'eût ôté.*] Je lis ici *si forte mutavit*, avec Grævius; & je suis surpris qu'il ne l'ait pas mis dans son texte, car cela fait un bien meilleur sens, & c'est la leçon ordinaire. Bosius le premier a mis *nisi* dans son texte sur la foi de ses Manuscrits, mais il y en a d'autres qui ne sont pas moins bons où on lit *si forte mutavit*, c'est-à-dire en cas que vous l'eussiez déja averti de mettre *inhibere* au lieu de *sustinere*. Quelle apparence que Varron changeât de lui-même quelque chose au texte de Ciceron, c'est néanmoins ce que Bosius lui fait dire. Au reste, il ne s'agit pas ici

des quatre Livres Académiques que Ciceron n'avoit pas envoyés à Varron, mais des deux que Ciceron avoit faits d'abord, & dont on avoit fait quelques copies.

3. *Lucullus.*] Quelques Commentateurs croient qu'il faut lire ici Lucilius, & que le vers que Ciceron cite, est de cet ancien Poëte satirique; mais il y a beaucoup plus d'apparence, comme le croient Malespine, Popma & Gronovius, que c'est un vers que Ciceron faisoit dire à Lucullus dans les premiers Livres Académiques. On lit dans tous les Manuscrits *Lucullus.*

4. *Que tout ce que l'on peut dire de moi.*] QUAM AUT DE RUMORE. On peut voir dans la Lettre précedente que ces bruits regardoient Ciceron.

5. *Pollion.*] César l'avoit laissé en Espagne, où Sextus Pompeius, qui s'étoit tenu caché pendant que César y étoit, commençoit à reparoître, & ramassoit les débris de son parti.

6. *Pansa.*] Il étoit alors Gouverneur des Gaules, mais on ne trouve point ce que c'étoit que le bruit qui avoit couru sur son sujet.

7. *Metellus.*] Il y avoit alors plusieurs personnes qui portoient ce nom illustre; mais, comme on ne sait de quelle affaire Ciceron veut parler, il n'est pas fort important de deviner de quel Metellus il s'agit ici.

8. *Critonius*, *Balbinus.*] Critonius fut Edile l'année suivante; & Balbinus, qui fut proscrit par les Triumvirs, s'étant sauvé en Si-

elle revint à Rome, lorſque Sextus Pompeius eut fait ſa paix avec Antoine & Auguſte, & fut depuis Conſul.

Appian. civ. Lib. 3. & 4.

9. *Hermodore trafique en paroles.*] λόγοισιν ἑρμόδωρος ſupp. ἐμπορεύεται, ce qui faiſoit un double ſens. Le propre ſignifie qu'il vendoit les diſcours de Platon, & le figuré *verba importat*, il trompe. Hermodore étoit contemporain & Diſciple de Platon. Il ne ſe contenta pas de publier ſes ouvrages, il mit auſſi par écrit les opinions de ſon maître ſur la Phyſique.

10. *Cærellia qui a un goût merveilleux pour la Philoſophie.*] Nous avons déja dit qu'on prétendoit que ce goût pour les ouvrages Philoſophiques de Ciceron, lui venoit de celui qu'elle avoit pour l'Auteur.

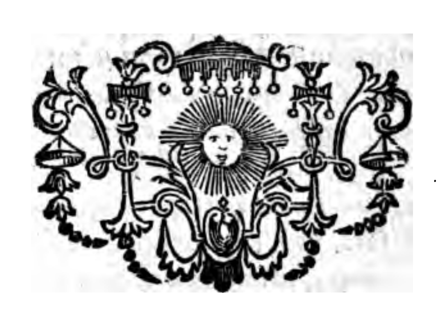
Voyez Rem. 4. ſur la 51. Lett. du 12. Liv.

11. *Sur cette affaire à laquelle je ne m'intéreſſe pas moins que vous.*] Il ſemble qu'il s'agiſſe ici du mariage de la fille d'Atticus, auſſi-bien que dans la vingt-neuviéme Lettre; cependant elle étoit encore bien jeune. Elle étoit née pendant que Ciceron étoit Gouverneur de Cilicie, car Ciceron dit dans une Lettre qu'il écrivit dans ce tems-la, qu'il ne l'avoit jamais vûe, ainſi elle n'avoit que huit ou neuf ans. On verra ſur la vingt-neuviéme Lettre une autre raiſon de douter qu'il s'agiſſe ici de la fille d'Atticus. Elle fut mariée pluſieurs années depuis avec Agrippa. Il ſe pourroit faire qu'il s'agît ici du mariage de quelque proche parente d'Atticus, ou de quelqu'autre perſonne à qui il s'intéreſſoit particulierement.

12. *De sa famille.*] HOMINEM, signifie ici qui il est, de quelle maison ; car Ciceron dit dans la ligne suivante, qu'il ne connoissoit point celui dont il s'agissoit, *ipsum non novi ;* c'est-à-dire qu'il ne connoissoit, ni sa figure, ni son caractere & ses qualités personnelles.

13. *Il loge auprès de vous.*] C'est le sens que Bosius & Manuce donnent à ces mots, *proxime accedit.* Je n'en suis pas fort content, & je l'ai suivi parce que je n'en trouve pas de meilleur. Il est difficile de conjecturer d'une maniere qui satisfasse, sur une affaire de famille dont on ne sait point le détail.

14. *Il a même plus d'illustration que son pere.*] On voit bien que c'étoit par la mere, qui étoit de meilleure maison que le pere.



EPISTOLA XXII.

CICERO ATTICO SAL.

DE *Varrone non ſine cauſſa quid tibi placeat tam diligenter exquiro. Occurrunt mihi quædam. Sed ea coram. Te autem* [a] ἀσμενέστατα *intexui, faciamque id crebrius. Proximis enim tuis litteris primum te id non nolle cognovi. De Marcello ſcripſerat ad me Caſſius antea,* [b] τὰ κατὰ μέρος *Servius. O rem acerbam! ad prima redeo. Scripta noſtra nuſquam malo eſſe, quam apud te: ſed ea tum foras dari: cum utrique noſtrum videbitur. Ego & librarios tuos culpa libero, neque te accuſo: & tamen aliud quiddam ad te ſcripſeram, Cæreliam quædam habere,*

a Libentiſſime.
b Singula particulatim.

LETTRE XXII.

CE n'eſt pas ſans raiſon que je vous demande dans toutes mes Lettres, ſi vous jugez à propos que j'adreſſe à Varron mes Livres Académiques ; il m'eſt venu quelques penſées là-deſſus ; mais nous en parlerons enſemble. Je vous ai mis en tiers dans ces Dialogues avec beaucoup de plaiſir, & je le ferai ſouvent ; ce n'eſt que par votre derniere Lettre que j'ai ſû que vous n'en ſeriez pas fâché. Caſſius m'avoit déja écrit ſur la mort de Marcellus, & Servius Sulpitius m'en avoit mandé tout le détail ; quelle deſtinée ! Je reviens à mes ouvrages ; ils ne ſauroient être mieux qu'entre vos mains, mais je ſuis bien-aiſe qu'on n'en donne des copies, que lorſque nous en ſerons convenus tous deux. Je ne m'en prens point à vos Copiſtes, & je ne me plains point de vous ; ce n'a point été mon intention lorſque je vous ai écrit que Cærellia avoit une copie des Livres *de*

quæ nisi à te non potuerit. Balbo quidem intelligebam sat faciendum fuisse : tantum nolebam , aut obsoletum Bruto , aut Balbo inchoatum dari. Varroni , simul ac te videro , si tibi videbitur , mittam. Quid autem dubitarim , cum videro te , scies.

Attributos quod appellas , valde probe. Te de prædio aviæ exerceri moleste fero. De Bruto nostro perodiosum : sed vita fert. Mulieres autem vix satis humane , quæ inimico animo ferant , cum utraque officio pareat.

Tullium scribam nihil fuit quod appellares. Nam tibi mandassem , si fuisset. Nihil enim est apud eum positum nomine voti : sed est quiddam apud illum meum. Id ego in hanc rem

Finibus

Finibus qu'elle ne pouvoit avoir que par vous. Je conçois que vous ne pouviez gueres vous dispenser d'accorder à Balbus ce qu'il vous demandoit ; mais j'aurois été bien-aise qu'il n'eût pas eu cet ouvrage imparfait, & que Brutus, à qui je l'adresse, ne l'eût pas des derniers. Dès que je vous aurai vû, j'envoirai à Varron l'ouvrage que je lui destine, si vous le jugez à propos ; je vous dirai les difficultés que j'ai là-dessus.

Vous avez fort bien fait de faire assigner mes débiteurs [1]. Je suis fâché de l'embarras que vous donne cette maison de campagne de votre ayeule. Ce que vous me mandez de Brutus, est fort desagréable pour lui, mais la vie est remplie de pareils chagrins. Ces deux Dames ont grand tort d'être si fort piquées l'une contre l'autre [2], puisqu'elles font toutes deux ce qu'elles doivent faire.

Il n'étoit pas nécessaire de faire assigner Tullius [3] qui a été mon Greffier. Si je lui avois mis entre les mains de l'argent pour le bâtiment de ce Temple [4], je vous aurois prié de le lui redemander. Il est vrai qu'il a quelque

statui conferre. Itaque & ego recte tibi dixi ubi esset: & tibi ille recte negavit. Sed hoc quoque ipsum continuo adoriamur. Lucum hominibus non sane probo, quod est desertisr: sed habet [a] εὐλογίαν. *Verum hoc quoque, ut censueris; quippe qui omnia.*

a Convenientiam.

Ego, ut constitui, adero: atque utinam tu quoque eodem die. Sin quid, (multa enim) utique postridie, etenim coheredes: à quis sine te opprimi malitia est. Alteris jam litteris nihil ad me de Attica. Sed id quidem in optima spe pono. Illud accuso, non te, sed illam, ne salutem quidem. At tu & illi, & Piliæ plurimam, nec me tamen irasci indicaris. Epistolam Cæsaris misi, si minus legisses.

argent à moi, & je l'ai depuis destiné à ce bâtiment; ainsi j'ai eu raison de vous mander qu'il avoit de l'argent à moi, & il a eu aussi raison de vous dire que je ne le lui avois point remis entre les mains pour l'employer à ce bâtiment. Mais il faut y travailler au plûtôt; je trouve qu'un bois ne convient point pour une consécration [5], c'est un endroit trop peu fréquenté; mais il peut convenir par d'autres endroits, & je ne ferai en cela, comme en toute autre chose, que ce que vous me conseillerez.

Je serai à Tusculum dans le tems que je vous ai marqué; je souhaite que vous y puissiez venir le même jour: mais, si vous avez quelque affaire (& vous n'en avez que trop) vous viendrez le lendemain. Les cohéritiers de Brinnius y viendront ce jour-là, & il ne seroit pas bon pour moi qu'ils me surprissent sans vous [6]. Voilà déja deux Lettres où vous ne me parlez point de la santé de votre fille; je trouve que c'est une très-bonne marque, mais je suis fâché, non pas contre vous, mais contre elle, de ce qu'elle ne me fait pas seulement ses complimens. Je ne laisse

REMARQUES
SUR LA XXII. LETTRE.

1. MEs *debiteurs.*] ATTRIBUTOS, on peut sousentendre *mihi* ou *à me ;* ce qui signifie, ou ceux sur qui on avoit donné un transport à Ciceron, ou ceux sur qui il avoit donné des assignations. Ce qui suit détermine au premier sens. Il paroît que Ciceron avoit prié Atticus de ramasser ce qui lui étoit dû, afin d'avoir de quoi bâtir le Temple de sa fille. *Attribuere*, *attributi*, *attributa pecunia*, *attributio nominum*, sont tous termes qui ont rapport aux affaires qu'ont ensemble les debiteurs & les créanciers.

2. *Ces deux Dames ont grand tort d'être si fort piquées l'une contre l'autre.*] Il s'agit ici de quelque différend entre Servilia mere de Brutus, & Porcia sa femme. Apparemment que Servilia n'avoit pas approuvé que Brutus eût répudié Clodia, quoique Porcia fût sa niéce.

3. *Tullius.*] M. Tullius Laurea Afranchi de Ciceron, & son Secretaire pendant qu'il étoit Gouverneur de Cilicie. *Scriba*, c'étoit proprement le Secretaire du Gouverneur pour les affaires publiques.

4. *Pour le bâtiment de ce Temple.*] NOMINE VOTI. Ciceron a déja dit ailleurs qu'il regardoit le dessein qu'il avoit formé de bâtir un Temple à sa fille, comme une espece de vœu.

5. *Je trouve qu'un bois ne convient point*

pas de la saluer de tout mon cœur, aussi-bien que Pilia ; ne dites pas à votre fille que je suis fâché. Je vous envoie la Lettre de César, en cas que vous ne l'ayez pas vûe.

---

pour une consécration.] Ciceron veut dire qu'on pouvoit bien bâtir dans un bois un Temple aux Dieux dont le culte étoit déja établi, & à qui les bois étoient souvent consacrés ; mais que pour les hommes, à qui l'on vouloit rendre des honneurs divins, il faloit bâtir leur Temple dans un endroit fréquenté pour donner plus d'éclat à leur consécration. Manuce explique autrement ces mots du texte, *lucum hominibus non sane probo.* Il croit que Ciceron veut dire qu'on pouvoit bien bâtir dans un bois un Temple à sa fille ; mais que comme il vouloit que l'endroit qu'il acheteroit pour cela lui servît aussi de maison de campagne, un bois ne seroit pas une habitation agréable pour les hommes, quoique ce fût souvent la demeure des Dieux. Le premier sens me paroît meilleur, parce que Ciceron ne trouvoit d'autre inconvénient à ce bois par rapport au dessein qu'il avoit, si-non que ce n'étoit pas un endroit assez fréquenté, comme il le dit dans la vingt-neuviéme Lettre de ce Livre, où l'on verra qu'à ce bois étoit jointe une maison de campagne.

6. *Il ne seroit pas bon pour moi qu'ils me surprissent sans vous.*] Parce que Ciceron avoit fort besoin du conseil d'Atticus, qui entendoit les affaires beaucoup mieux que lui.

EPISTOLA XXIII.

CICERO ATTICO SAL.

ANtemeridianis tuis litteris heri statim rescripsi: nunc respondeo vespertinis. Brutus mallem me arcesseret. Nam & aequius erat, cum illi iter instaret & subitum, & longum: & mehercule nunc, cum ita simus affecti, ut non possimus plane simul vivere, (intelligis enim profecto, in quo maxime posita sit [a] συμβίωσις*) facile patiebar nos potius Romae una esse, quam in Tusculano. Libri ad Varronem non morabantur. Sunt enim defecti, ut vidisti: tantum librariorum menda tolluntur: de quibus libris scis me dubitasse. Sed tu videris. Item, quos Bruto mittimus, in manibus habent librarii.*

[a] Convictus.

LETTRE XXIII.

JE répondis hier ſur le champ à la Lettre que vous m'aviez écrite le matin ; je vais répondre à celle de l'après-midi. J'aurois mieux aimé que Brutus m'eût propoſé de venir à Rome ; car, outre qu'il eſt juſte de ne le pas embaraſſer à la veille d'un grand voyage auquel il n'étoit point préparé ; de plus, comme dans la diſpoſition d'eſprit où nous ſommes l'un & l'autre [1], nous ne pouvons gueres jouir des agrémens de la societé (car vous ſavez en quoi ils conſiſtent principalement) j'aurois mieux aimé le voir à Rome qu'à la campagne. L'ouvrage que je deſtine à Varron, ne m'arrêteroit point ici, car il eſt déja copié dans l'état où vous l'avez vû, & on corrige à préſent les fautes d'écriture. Vous ſavez que j'ai douté ſi je devois l'envoyer à Varron ; vous en déciderez. Celui que je deſtine à Brutus, eſt auſſi entre les mains des Copiſtes.

Mea mandata, ut scribis, explica: quamquam ista retentione omnes ait uti Trebatius: quid tu istos putas? nosti domum. Quare confice [a] εὐαγώγως. *incredibile est, quam ego ista non curem. Omni tibi asseveratione affirmo, quod mihi credas velim, mihi majori offensioni esse, quam delectationi, possessiunculas meas. Magis enim doleo, me non habere cui tradam, quam habere qui utar. Atque illud Trebatius se tibi dixisse narrabat. Tu autem veritus es fortasse, ne ego invitus audirem. Fuit id quidem humanitatis: sed, mihi crede, jam ista non curo. Quare da te in sermonem, & perseca, & confice, excita, compella, loquere, ut te cum illo Scæva loqui putes. Ne existimes eos, qui non debita consectari soleant, quod debeatur, remissuros. De die tantum videto, & id ipsum bono modo.*

a Cum facilitate.

Finissez, je vous prie, comme vous me le promettez, l'affaire dont vous avez bien voulu vous charger. Trebatius dit que tous les débiteurs se font faire cette remise [2]; que pensez-vous que feront ces gens-là? Vous connoissez cette maison [3], ainsi finissez cette affaire à l'amiable. Vous ne sauriez croire combien je me soucie peu de pareilles choses. Je puis vous assurer, & je vous prie de croire que mon bien me fait moins de plaisir que de peine. Je suis plus affligé de ne pouvoir le partager avec ma fille [4], que je ne suis aise d'en jouir. Trebatius m'a marqué qu'il vous avoit dit la même chose qu'à moi sur cette remise. Vous avez eu peur apparemment que cela ne me fît quelque peine, c'est une attention obligeante, mais vous pouvez compter que les affaires d'intérêt me sont devenues fort indifferentes. Ainsi entrez en accommodement, retranchez ce que vous voudrez, pourvû que l'affaire finisse. Poussez, pressez, parlez, mais souvenez-vous que vous parlez avec Scæva [5]. N'esperez pas que des gens qui se font payer de choses qui ne leur sont pas dûes, remettent ce qu'ils ont droit d'e-

REMARQUES
SUR LA XXIII. LETTRE.

1. *Dans la disposition d'esprit où nous sommes l'un & l'autre.*] Ciceron, à cause de la mort de sa fille dont il n'étoit point consolé ; & Brutus, à cause de la mesintelligence qui étoit entre sa mere & sa femme.

2. *Que tous les debiteurs se font faire cette remise.*] Suivant la loi de César. *Voyez Remarque 4. sur la 28. Lett. du 12. Liv.*

3. *Vous connoissez cette maison.*] Apparemment qu'on vouloit la donner en payement à Ciceron, suivant cette même loi de César qui ordonnoit que les debiteurs pourroient donner en payement, des effets qu'on estimeroit sur le pié qu'ils valoient avant la guerre Civile.

4. *Je suis plus affligé de ne pouvoir le partager avec ma fille.*] ME NON HABERE CUI TRADAM. C'est la connoissance du fait qui détermine ici le sens. Ces paroles meneroient naturellement à croire que Ciceron n'avoit que des héritiers collatéraux, si l'on ne savoit pas qu'il avoit non-seulement un fils, mais encore un petit-fils par sa fille. Ainsi il a falu s'attacher plus au sens qu'aux mots, dans cet endroit comme dans plusieurs autres.

5. *Mais souvenez-vous que vous parlez avec Scæva.*] Avec Cassius Scæva, l'un des plus

xiger. Pensez seulement au terme du payement, encore ne faut-il pas trop insister là-dessus. [6]

---

zélés partisans de César, auprès de qui il avoit beaucoup de crédit, & qu'il faloit par conséquent ménager.

6. *Encore ne faut-il pas trop insister là-dessus.*] ET ID IPSUM BONO MODO; c'est-à-dire, il faut y aller doucement, & se relâcher même sur cet article, si cela est nécessaire. Ciceron dans la sixiéme Lettre du second Livre à son frere, s'est servi de cette expression dans le même sens.



EPISTOLA XXIV.

CICERO ATTICO SAL.

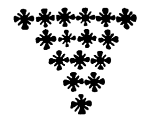
QUid est, quod Hermogenes mihi Clodius, Andromenem sibi dixisse, se Ciceronem vidisse Corcyræ? ego enim audita tibi putaram. Nil igitur ne ei quidem litterarum? an non vidit? facies ergo ut sciam. Quid tibi ego de Varrone rescribam? quatuor [a] διφθέραι *sunt in tua potestate. Quod egeris, id probabo. Nec tamen* [b] αἰδέομαι Τρῶας: *quid enim? sed ipsi quam res illa probaretur magis verebar. Sed quoniam tu suscipis; in alteram aurem.*

a Pelliti *supp.* Libri.
b Vereor Trojanos.



LETTRE XXIV.

QU'est-ce que j'ai entendu dire à Clodius Hermogene, qu'Andromede lui a dit qu'il avoit vû mon fils à Corcyre ? vous en ſaurez quelque choſe [1]. Comment donc mon fils n'a-t'il pas profité de cette occaſion pour m'écrire ? eſt-ce qu'il ne l'auroit point vû ? dites-moi ce qui en eſt. Qu'ai-je à vous répondre ſur ce que vous me dites de Varron ? Les quatre volumes [2] ſont à votre diſpoſition ; ce que vous ferez ſera bien fait. Je ne crains pas ce qu'on en dira [3], qu'en diroit-on ? je crains plûtôt qu'il n'en ſoit pas auſſi content que je le ſouhaite ; mais puiſque vous me répondez qu'il le ſera, je puis dormir en repos. [4]



REMARQUES SUR LA XXIV. LETTRE.

1. V*Ous en saurez quelque chose.*] Atticus avoit du bien dans l'Isle de Corcyre, & recevoit souvent des nouvelles de ce pays-là.

2. *Les quatre volumes.*] διφθέραι signifie

EPISTOLA XXV.

CICERO ATTICO SAL.

DE retentione rescripsi ad tuas accurate scriptas litteras. Conficies igitur, & quidem sine ulla dubitatione, aut retrectatione. Hoc fieri & oportet, & opus est. De Andromene ut scribis, ita putaram. Scisses enim. Mihique dixisses. Tu tamen ita mihi de Bruto scribis, ut de te nihil. Quando autem illum putas. Nam ego Romam

proprement les peaux, & chaque volume étoit écrit sur plusieurs peaux de parchemins colées ensemble.

3. *Je ne crains pas ce qu'on en dira.*] C'est-à-dire, je ne crains pas qu'on dise que j'adresse cet ouvrage à Varron pour lui faire ma cour, comme on le pourroit dire si j'en adressois quelqu'un à Dolabella. *Voyez Rem.* 3. *sur la* 13. *Lett. de ce Liv.*

4. *Je puis dormir en repos.*] IN ALTERAM AUREM. Nous disons aussi *dormir sur l'une & l'autre oreille;* mais il me semble qu'en François cette expression est plus de la poësie que de la prose, ou qu'elle n'est du moins que du bas style.

LETTRE XXV.

J'Ai fait réponse à la Lettre où vous me parliez en détail de la remise que l'on prétend sur ce que l'on me doit. Finissez cette affaire, n'hésitez point, & donnez une parole positive. On ne peut faire autrement, & il est de mon intérêt de conclure. Je me doutois bien, comme vous me le marquez, que ce qu'on m'avoit dit d'Andromede n'étoit pas vrai, car vous l'auriez sû, & vous me l'auriez mandé. Vous me parlez de

pridie Idus. Bruto ita volui ſcribere, (ſed quoniam tu te legiſſe ſcribis, fui fortaſſe a ἀσαφέστερος *) me ex tuis litteris intellexiſſe, nolle eum me quaſi proſequendi ſui cauſſa Romam nunc venire. Sed quoniam jam adeſt meus adventus, fac quæſo, ne quid eum Idus impediant, quo minus ſuo commodo in Tuſculano ſit. Nec enim ad tabulam eum deſideraturus eram. In tali enim negotio cur tu unus non ſatis es? ſed ad teſtamentum volebam: quod jam malo alio die; ne ob eam cauſſam Romam veniſſe videar. Scripſi igitur ad Brutum, jam illud, quod putaſſem, Idib. nihil opus eſſe. Velim ergo totum hoc ita gubernes, ut ne minima quidem re ulla Bruti commodum impediamus.*

a Obſcurior.

Sed quid eſt tandem quod perhorreſcas; quia tuo periculo jubeam libros dari Varroni? etiam

Brutus sans me parler de vous [1]; quand croyez-vous qu'il vienne à Tusculum? je serai à Rome le quatorze. Je croyois avoir parlé clairement à Brutus; mais puisque vous avez lû ma Lettre, & que vous ne l'avez pas entendue, il faut que je ne me sois pas bien expliqué. Je lui disois qu'il m'avoit paru par votre Lettre, qu'il ne vouloit pas que j'allasse le chercher à Rome avant son départ; mais, comme je suis prêt d'aller à Rome, faites en sorte que l'affaire du quinze ne l'empêche pas d'aller à Tusculum s'il en a envie. Je n'ai pas besoin de lui pour cette vente; pour une pareille affaire, je n'ai besoin que de vous. Je voulois l'avoir pour signer mon Testament [2], mais je prendrai un autre jour, afin qu'il ne paroisse pas que c'est pour cela que j'ai été à Rome. J'ai donc mandé à Brutus que je n'aurois point besoin de lui le quinze, comme je l'avois crû. Disposez les choses de telle sorte que nous ne le dérangions en aucune maniere.

Mais pourquoi avez-vous si grand'peur, parce que je prétens que vous me soyez caution que Varron sera content de mes Livres Académiques? Si

nunc si dubitas fac sciamus. Nihil est enim illis elegantius. Volo Varronem, præsertim cum ille desideret: sed est, ut scis,

a Δεινὸς ἀνὴρ: τάχα κεν ϰ̀ ἀναίτιον αἰτιόωτο.

Ita mihi sæpe occurrit vultus ejus, querentis fortasse vel hoc, meas partes in iis libris copiosius defensas esse, quam suas: quod mehercule non esse intelliges, si quando in Epirum veneris. Nam nunc Alexionis epistolis cedimus.

a Acer vir, & qui forte vel insontem accuset.

Sed tamen ego non despero probatum iri Varroni, & id, quoniam impensam facimus in macrocola, facile patior teneri. Sed etiam atque etiam dico, tuo periculo fiet. Quare, si addubitas, ad Brutum transeamus. Est enim is quoque Antiochius. O Academiam volati-

vous avez quelque difficulté, marquez-le-moi. Il n'eſt rien de mieux écrit que ces Livres ; ce qui me détermine principalement à les adreſſer à Varron, c'eſt parce qu'il le ſouhaite ; mais vous ſavez combien il eſt difficile, & qu'il eſt homme à accuſer les gens même ſans ſujet [3]. Il me ſemble quelquefois que je le vois & que je l'entens ſe plaindre à moi de ce que dans ces Livres, le parti que je ſoûtiens, eſt mieux défendu que celui que je lui fais ſoûtenir. Vous verrez néanmoins que cela n'eſt pas vrai, lorſque vous examinerez ces Livres à loiſir dans votre maiſon d'Epire ; à préſent, les Lettres que vous recevez d'Alexion [4] & que vous lui écrivez, ne vous en laiſſent pas le tems.

Je ne deſeſpere pas néanmoins que Varron ne ſoit content de cet ouvrage ; & puiſque j'ai fait la dépenſe de le faire mettre au net en grand volume [5], je conſens volontiers que vous le lui remettiez ; mais je vous le repéte encore, vous me répondrez du ſuccès ; ſi vous n'en êtes pas bien ſûr, prenons Brutus pour interlocuteur, il eſt auſſi dans les principes d'Antiochus. Vous

cam, & sui similem, modo huc modo illuc. Sed, quæso, epistola mea ad Varronem valdene tibi placuit? male mi sit, si umquam quidquam tam enitar [a] ἔργον. *At ego ne Tironi quidem dictavi, qui totas* [b] περιοχὰς *persequi solet, sed Spintharo syllabatim.*

a Opus. *b* Periodos.

REMARQUES

SUR LA XXV. LETTRE.

1. *Vous me parlez de Brutus sans me parler de vous.*] C'est-à-dire, vous me dites que Brutus viendra à Tusculum, sans me dire que vous y viendrez.

2. *Pour signer mon Testament.*] AD TESTAMENTUM. C'est le sens que les Commentateurs donnent à cet endroit. Apparemment que Ciceron avoit refait son Testament, & qu'il vouloit le faire signer par des gens de distinction pour contenter Terentia. *Voyez Ep. 18. Lib. 12.*

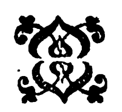
3. *Qu'il est homme à accuser les gens même sans sujet.*] Il y a dans le texte un vers d'Homere, que Ciceron appliquè en plaisantant à Varron.

reconnoîtrez ici le caractere de l'Académie toujours indéterminée, tantôt d'un ſentiment & tantôt d'un autre. Mais, dites-moi, avez-vous été bien content de la Lettre que j'écris à Varron? que je puiſſe mourir ſi j'ai jamais rien travaillé avec tant de ſoin. Je ne l'ai pas même dictée à Tiron qui retient des périodes entieres, je l'ai dictée mot à mot à Spintharus.

---

4. *Alexion.*] Qui faiſoit en Epire les affaires d'Atticus.

5. *De le faire mettre au net en grand volume.*] MACROCOLA. C'eſt un mot qui vient du Grec & qui eſt dérivé de μακρὸς *longus*, & de κολλέω *glutino*. On colloit enſemble les feuillets des Livres; & lorſqu'on en faiſoit faire une derniere copie au net pour les mettre dans ſa Bibliotheque, on les écrivoit ſur de grandes feuilles; *macrocola* eſt donc la même choſe que *charta magna*. *Voyez Epiſt.* 3. *Lib.* 16. *& Plin. Lib.* 13. *cap.* 12.



EPISTOLA XXVI.

CICERO ATTICO SAL.

De Virgilii parte valde probo. Sic ages igitur. Et quidem id erit primum; proximum Clodiæ. Quod si neutrum, metuo ne turbem, & irruam in Drusum. Intemperans sum in ejus rei cupiditate, quam nosti. Itaque revolvor identidem in Tusculanum. Quidvis enim potius, quam ut non hac æstate absolvatur.

Ego, ut tempus est nostrum, locum habeo nullum, ubi facilius esse possum, quam Asturæ. Sed quia qui mecum sunt (credo, quod mœstitiam meam non ferunt) domum properant; etsi poteram remanere, tamen ut scripsi tibi, proficiscar hinc, ne relictus videar. Quo au-

LETTRE XXVI.

J'Approuve fort ce que vous me proposez sur la part de Virgilius [1]; travaillez-y donc. Tâchons d'abord d'avoir les jardins de Scapula, & pensons en second à ceux de Clodia. Si nous ne pouvons avoir ni les uns, ni les autres, je crains bien que je ne fasse la folie de me rabattre sur ceux de Drusus [2]. Je ne sai point mettre de mesure à l'envie que j'ai de bâtir ce Temple; ainsi je reviens quelquefois au dessein de le bâtir à Tusculum; il n'y a rien que je ne fasse, plûtôt que de laisser passer l'Eté sans le bâtir.

Dans la situation où je suis, il n'y a point d'endroit où je me trouve mieux qu'à Asture; mais comme ceux qui sont avec moi, ont envie de s'en retourner à Rome, apparemment parce qu'ils ne s'accommodent pas de mon humeur triste; quoique je pusse fort bien demeurer encore ici, cependant de peur

tem? Lanuvium? conor equidem in Tusculanum. Sed faciam te statim certiorem. Tu litteras conficies. Equidem, credibile non est, quantum scribam die, quin etiam noctibus. Nihil enim somni. Heri etiam effeci epistolam ad Cæsarem. Tibi enim placebat: quam non fuit malum scribi, si forte opus esse putares. Ut quidem nunc est, nihil sane est necesse mittere. Sed id quidem, ut tibi videbitur. Mittam tamen ad te exemplum fortasse Lanuvio, nisi forte Romam. Sed cras scies.

REMARQUES

SUR LA XXVI. LETTRE.

MAnuce a remarqué & prouvé que cette Lettre avoit été écrite vers le même tems que les quarante, quarante-trois, & quarante-cinq du Livre précedent, & qu'ainsi elle n'étoit pas à sa place. On en peut dire autant des deux suivantes, qui ont été écrites avant presque toutes celles de ce Livre.

qu'il

qu'il ne paroiſſe qu'on m'abandonne, j'en partirai, comme je vous l'ai écrit. Où irai-je? ſera-ce à Lanuvium? Je voudrois bien pouvoir me réſoudre à aller à Tuſculum; quand j'aurai pris mon parti, je vous le ferai ſavoir auſſitôt. Donnez-moi de vos nouvelles [3]. Vous ne ſauriez croire combien j'écris chaque jour, & même chaque nuit, car je ne puis dormir. J'ai fait hier cette Lettre pour Céſar comme vous me l'avez conſeillé. Il étoit toujours bon qu'elle fût écrite; afin qu'on puiſſe la faire partir ſi vous le jugez à propos. Pour le préſent rien ne preſſe, mais vous en déciderez. Je vous en envoierai une copie de Lanuvium, à moins que je n'aille à Rome; vous le ſaurez demain.

---

1. *La part de Virgilius.*] L'un des cohéritiers de Scapula. *Voyez Epiſt.* 38. & 51. *Lib.* 12.

2. *Je crains bien que je ne faſſe la folie de me rabattre ſur ceux de Druſus.*] Ne turbem, c'eſt-à-dire, que je ne faſſe un mauvais marché, & que je ne me ruine en achetant les jardins de Druſus. Nous avons déja vû que Druſus vouloit vendre ſes jardins fort chers, & qu'Atticus n'étoit pas d'avis que Ciceron les achetât. *Voyez Epiſt.* 23. & 38. *Lib.* 12.

Turbare supp. *rationes*, signifie faire mal ses affaires, être dissipateur. Martial dit agréablement d'un sanglier dont on lui avoit fait présent, *conturbator aper*, parce qu'il coûte trop à assaisonner. *Epist.* 26. *Lib.* 7.

3. *Donnez-moi de vos nouvelles.*] C'est le

EPISTOLA XXVII.

CICERO ATTICO SAL.

De epistola ad Cæsarem, nobis vero semper rectissime placuit, ut isti ante legerent. Aliter enim fuissemus & in hos inofficiosi; & in nosmetipsos, si illum offensuri fuimus, pæne periculosi. Isti autem ingenue; mihique gratum, quod quid sentirent non reticuerunt: illud vero vel optime, quod ita multa mutari volunt, ut mihi de integro scribendi caussa non sit: quamquam de Parthico bello quid spectare debui, nisi quod illum velle arbitrabar? quod enim aliud argumentum

sens que Manuce donne à ces mots, *tu litteras conficies*. Cela peut aussi signifier, *vous écrirez des Lettres en mon nom*, comme on a vû dans plusieurs de ces Lettres qu'Atticus faisoit souvent. Ou bien, il s'agit peut-être de quelque Lettre que Ciceron avoit demandée à Atticus.

LETTRE XXVII.

JE vois bien que j'avois eu raison de penser qu'avant que d'envoyer ma Lettre à César [1], il faloit la faire voir à ses amis; c'est un égard que je devois avoir pour eux, & une précaution que je devois prendre pour moi. La franchise avec laquelle ils m'ont dit ce qu'ils en pensoient, me fait un vrai plaisir, & ce qui m'en fait encore davantage, c'est que pour les contenter il faudroit refondre toute la Lettre, ce que je ne suis pas d'avis de faire. Mais après tout, pour que je parlasse à César de la guerre des Parthes [2], ne suffisoit-il pas que je sûsse que cela lui feroit plaisir, & que me suis-je proposé autre chose dans toute

epistolæ nostræ, nisi [a] κολ
fuit? an, si ea, quæ opti
taram, suadere voluissem,
mihi defuisset? totis igitur
nihil opus est. ubi enim [b] ἐπι
magnum nullum fieri possit,
τευγμα *vel non magnum, m*
futurum sit; quid opus est [d]
κινδυνεύειν? *præsertim cum i*
currat, illum, cum antea nih
scrim, existimaturum, me,
to bello confecto, nihil scri
fuisse. Atque etiam vereor
tet, me hoc quasi Catonis [e] μ
esse voluisse. Quid quæris?
me pœnitebat. Nec mihi in h
dem re quidquam magis
lem accidere potuit, qua
[f] σπουδὴ *nostra non est proba*
cidissemus etiam in illos, i
cognatum tuum.

Sed redeo ad hortos. Pla
te ire, nisi tuo magno commo

a Assentatio. *b* Lucrum. *c* Inf
cessus. *d* Temere se periculo objic
e Lenimentum. *f* Studium.

cette Lettre, que de lui plaire? S'il s'étoit agi de lui donner de bons conseils, aurois-je été embarassé? Il vaut mieux laisser là cette Lettre; car lorsqu'il n'y a pas beaucoup à gagner en réussissant, & qu'il y a à perdre en ne réussissant pas, pourquoi risquer? surtout, puisque j'ai à craindre qu'ayant attendu si long-tems à écrire cette Lettre, César ne croye que je ne l'aurois pas écrite si la guerre n'avoit pas été entierement finie. J'appréhende aussi qu'il ne s'imagine que c'est comme une compensation & un dédommagement que je veux lui donner, de l'éloge que j'ai fait de Caton. Que voulez-vous que je vous dise? je me repentois fort de m'être engagé, & c'est un vrai bonheur pour moi qu'on ne soit pas content de ma Lettre. J'aurois été exposé à la censure & à la malignité de ses Courtisans, sans en excepter votre neveu. [3]

Parlons maintenant de ces jardins; je vous prie, pour peu que cela vous incommode, de n'y point aller, rien ne presse. De quelque maniere que la

to. Nihil enim urget. Quidquid erit, Operam in Faberio ponamus. De die tamen auctionis, si quid scies. Eum, qui è Cumano venerat, quod & plane valere Atticam nuntiabat, & litteras se habere aiebat, statim ad te misi.

REMARQUES
SUR LA XXVII. LETTRE.

1. MA *Lettre à César.*] Cette Lettre n'étoit pas une Lettre ordinaire ; c'étoit une espece de discours politique adressé à César,

EPISTOLA XXVIII.
CICERO ATTICO SAL.

HOrtos quoniam hodie eras inspecturus, quid visum tibi sit, cras scilicet. De Faberio autem, cum venerit.

De epistola ad Cæsarem, jurato

chose tourne, il s'agit de me faire payer par Faberius; marquez-moi néanmoins le jour de la vente si vous le savez. Comme le Messager qui vient de Cumes m'a appris que votre fille est entierement guerie, & qu'il a des Lettres pour vous, je l'ai fait partir sur le champ.

---

sur ce qu'il pouvoit faire pour rétablir le bon ordre dans la République.

2. *De la guerre des Parthes.*] Voyez Ep. 7. & 31. h. Lib.

3. *Sans en excepter votre neveu.*] Qui étoit en Espagne avec César lorsque cette Lettre fut écrite. Si l'on fait attention à tout ce que Ciceron a dit dans plusieurs des Lettres précedentes, du mauvais esprit de son neveu, qui étoit aussi celui d'Atticus, on verra bien que c'est de lui dont il s'agit ici.

LETTRE XXVIII.

PUisque vous devez voir aujourd'hui ces jardins, vous me manderez demain ce que vous en pensez. Vous me parlerez de l'affaire de Faberius lorsqu'il sera arrivé.

Pour cette Lettre que vous voudriez

mihi crede, non poßum; nec me turpitudo deterret. Etsi maxime debeat. Quam enim turpis est assentatio, cum vivere ipsum turpe sit nobis? sed ut cœpi, non me hoc turpe deterret: ac vellem quidem: (essem enim, qui esse debeam) sed in mentem nihil venit. Nam quæ sunt ad Alexandrum hominum eloquentium, & doctorum suasiones, vides quibus in rebus versentur. Adolescentem, incensum cupiditate verissimæ gloriæ; cupientem sibi aliquid consilii dari, quod ad laudem sempiternam valeret, cohortantur. Ad decus non deest oratio. Ego quid possum? tamen nescio quid è quercu exsculpseram, quod videretur simile simulacri. In eo quia non nulla erant paullo meliora, quam ea, quæ fiunt & facta sunt, reprehenduntur: quod me minime pœnitet. Si enim pervenissent istæ litteræ, mihi crede, nos pœniteret.

que j'écrivisse à César, je vous jure que je n'en puis venir à bout. Ce n'est pas la honte qui me retient, quoiqu'elle dût me retenir plus que toute autre chose; en effet, quelle honte n'est-ce pas pour moi de m'abaisser jusqu'à la flaterie, puisque je devrois même être honteux de vivre? Mais après la démarche que j'ai faite, ce n'est plus ce qui m'arrête (je voudrois bien pouvoir me servir de cette excuse, elle seroit plus digne de moi) la véritable raison, c'est que je ne vois pas comment je pourrois m'y prendre. Vous savez sur quoi roulent tous les discours que des gens habiles & éloquens ont adressés à Alexandre; ce sont des conseils qu'ils donnent à un jeune Prince qui aspiroit à la véritable gloire, & qui souhaitoit qu'on lui montrât le chemin qui conduit à l'immortalité. On pouvoit traiter ce sujet avec dignité, puis-je en faire autant de celui que j'ai à traiter? Cependant j'en avois tiré parti le mieux que j'avois pû [1], mais parce que dans ma Lettre il y a des maximes un peu meilleures que celles que suivent ces Messieurs, on n'en est pas content. Je m'en console, & je vous assure que je

Quid? tu non vides ipsum illum Aristoteli discipulum, summo ingenio, summa modestia, posteaquam rex appellatus sit, superbum, crudelem, immoderatum fuisse? quid? tu hunc de pompa, Quirini contubernalem, his nostris moderatis epistolis lætaturum putas? ille vero potius non scripta desideret, quam scripta non probet. Postremo, ut volet. Abiit illud, quod tum me stimulabat, quod tibi dabam, [a] *πρόϐλημα ἀρχιμήδειον. Multo mehercule magis nunc opto casum illum, quam tum timebam, vel quem libebit.*

a Quæstio Archimedea.

Nisi quid te aliud impediet, mi optato veneris. Nicias à Dolabella magno opere arcessitus, (legi enim litteras) etsi invito me, tamen eodem me auctore profectus est. Hoc manu mea.

ſerois très-fâché que cette Lettre eût été envoyée.

Faites réflexion que ce Prince inſtruit par Ariſtote, & qui fit paroître d'abord avec un eſprit ſi élevé, une ſi grande modeſtie, ne fut pas plûtôt déclaré Roi qu'il devint ſuperbe [2], cruel & emporté. Comment donc un homme dont l'image eſt portée à côté de celle des Dieux [3]. & placée dans le Temple de Romulus [4], ſe contenteroit-il d'une Lettre où la flaterie ne ſeroit pas outrée ? J'aime mieux qu'il ſoit fâché que je ne lui écrive point, que s'il l'étoit de ce que je lui aurois écrit. Enfin qu'il en penſe ce qu'il voudra. Je ſuis délivré de cet embarras [5] où j'ai été ſi longtems, & dont je vous priois de me tirer. Je ſouhaite plus à préſent que je ne craignois alors, d'être expoſé à ſon reſſentiment ; je ſuis préparé à tout.

Vous me ferez plaiſir de venir ici ſi vos affaires vous le permettent. Nicias m'a fait voir une Lettre de Dolabella qui le demande avec empreſſement ; je ne l'ai laiſſé aller qu'avec peine, & cependant je lui ai conſeillé de partir. J'ai écrit ces mots de ma main.

REMARQUES
SUR LA XXVIII. LETTRE.

1. J'*En avois tiré parti le mieux que j'avois pû.*] Il y a dans le texte, *nescio quid è quercu exsculpseram, quod videretur simile simulacri;* à la lettre, j'avois tiré d'un chêne quelque chose qui ressembloit assez à une figure humaine. Comme cette maniere de parler proverbiale, que les Latins avoient prise des Grecs, n'a point passé dans notre langue, il a falu y substituer un équivalent.

2. *Ne fut pas plûtôt déclaré Roi qu'il devint superbe*, &c.] Cela ne doit pas s'entendre du tems où Alexandre fut déclaré Roi de Macédoine après la mort de Philippe son pere, mais de celui où il fut reconnu Roi de Perse après la défaite de Darius à Arbelles. Le Roi de Perse étoit le Roi par excellence, & se nommoit le grand Roi. Et en effet jusques-là, Alexandre avoit été aussi grand par sa vertu & sa modération, que par sa valeur.

3. *Un homme dont l'image est portée à côté de celle des Dieux.*] Depuis la défaite des enfans de Pompée, le Sénat avoit ordonné qu'on porteroit la statue de César avec celles des Dieux, à cette espece de procession qui se faisoit avant les jeux du Cirque.

4. *Et placée dans le Temple de Romulus.*] Voyez Rem. 3. sur la 45. Lett. du 12. Liv.

5. *De cet embarras.*] A la lettre, *ce problême d'Archimede.* Comme personne n'avoit

poussé plus loin qu'Archimede les découvertes dans la Géometrie la plus abstraite, on disoit en proverbe *un problême d'Archimede*, pour marquer quelque chose de difficile. L'embarras où étoit Ciceron c'étoit de trouver le moyen de ménager César, sans se laisser aller à une basse flaterie. En effet, le pas est glissant si l'on en juge par la maniere dont pensent ordinairement ceux qui ont la souveraine puissance; mais avec un homme qui avoit autant d'esprit que César, je ne sai si cela étoit si difficile.





EPISTOLA XXIX.

CICERO ATTICO SAL.

Cum quasi alias res quærerem de philologis è Nicia, incidimus in Talnam. Ille de ingenio nihil nimis: modestum & frugi. Sed hoc mihi non placuit. Se scire aiebat ab eo nuper petitam Cornificiam, Q. filiam, vetulam sane, & multarum nuptiarum: non esse probatum mulieribus, quod ita reperirent, rem non majorem DCCC. *hoc putavi te scire oportere.*

De hortis ex tuis litteris cognovi, & Chrysippo. In villa, cujus insulsitatem bene noram, video nihil, aut pauca mutata. Balnearia tamen laudat majora: de minori-

LETTRE XXIX.

EN parlant de choſes & d'autres avec Nicias, j'ai fait tomber la converſation ſur nos gens de Lettres [1], & en particulier ſur Talna. Pour ſon mérite perſonnel, il n'y a rien d'extraordinaire ; c'eſt, à ce que dit Nicias, un jeune homme modeſte & de bonnes mœurs. Voici ce qui ne m'a point plû ; il m'a dit qu'il ſavoit que Talna avoit demandé en mariage la fille de Q. Cornificius, qui n'eſt pas jeune, & qui a déja été mariée pluſieurs fois ; que cependant ni la mere, ni la fille n'avoient point voulu de lui, parce qu'elles ſavoient qu'il n'avoit pour tout bien que huit cens mille ſeſterces [2]. J'ai cru que je devois vous en avertir.

J'ai appris par votre Lettre & par Chryſippus [3], ce que je voulois ſavoir ſur ces jardins. Je vois qu'on n'a changé rien ou fort peu de choſe à la maiſon qui n'eſt pas trop bien tournée, comme

bus ait hiberna effici posse. Tecta igitur ambulantiuncula addenda est: quam ut tantam faciamus, quantam in Tusculano fecimus, prope dimidio minoris constabit isto loco. Ad id autem, quod volumus [a] ἀφίδρυμα, *nihil aptius videtur, quam lucus, quem ego noram: sed celebritatem nullam tum habebat: nunc audio maximam. Nihil est, quod ego malim.*

a Fanum.

In hoc [b] τὸν τῦφόν μου πρὸς θεῶν τροποφόρησον. *Reliquum est, si Faberius nobis nomen illud explicat, noli quærere, quanti. Othonem vincas volo. Nec tamen insaniturum illum puto. Nosse enim mihi hominem videor. Ita male autem audio ipsum esse tractatum, ut mihi ille emtor non esse videatur, quid enim? pateretur? sed quid argumentor? si Faberianum explicas, emamus*

b Cupiditati meæ per Deos indulge.

je le ſavois déja. Chryſippus dit néanmoins que les grands bains ſont beaux, & que des petits on en peut faire des bains pour l'hiver. Il faudroit donc y ajoûter une galerie ; & quand je la ferois auſſi grande que celle que j'ai fait bâtir à Tuſculum, cette maiſon que je veux acheter, me couteroit toujours près de la moitié moins que l'autre. Il n'y a point d'endroit plus propre pour bâtir ce Temple, que ce bois que je connoiſſois il y a long-tems ; mais alors c'étoit un endroit trop peu fréquenté. J'apprens qu'il l'eſt à préſent, rien ne me convient mieux.

Pardonnez-moi, je vous prie, cette folle envie [4], & ſervez-la. Il ne s'agit plus que d'être payé par Faberius, alors ne vous mettez plus en peine du prix. Il faut l'emporter ſur Othon ; je ne crois pas néanmoins qu'il pouſſe les choſes trop haut. Il me ſemble que je connois mon homme ; j'apprens qu'il a été ſi maltraité, que ce n'eſt plus un acheteur redoutable [5] ; s'il avoit de l'argent, ſouffriroit-il ce qu'il ſouffre? Mais, ſans tant raiſonner, ſi vous me faites payer par Faberius, achetons ces jardins à quelque prix que ce ſoit ; s'il

vel magno : ſin minus , ne parvo quidem poſſumus. Clodiam igitur ; à qua ipſa ob eam cauſſam ſperare videor, quod & multo minoris ſunt, & Dolabellæ nomen jam expeditum videtur, ut etiam repræſentatione confidam. De hortis ſatis. Cras aut te, aut cauſſam : quam quidem futuram Faberianam. Sed, ſi poteris.

REMARQUES
SUR LA XXIX. LETTRE.

1. *J'Ai fait tomber la converſation ſur nos gens de Lettres, & en particulier ſur Talna.*] Nicias étoit un fameux Grammairien de ce tems-la ; ainſi il pouvoit connoître mieux qu'un autre, les jeunes gens qui ſe piquoient de litterature, & qui avoient étudié ſous lui. Talna étoit apparemment celui qu'on avoit propoſé à Atticus pour le mariage dont il eſt parlé dans la vingt-uniéme Lettre.

2. *Qu'il n'avoit pour tout bien que huit cens mille ſeſterces.*] C'eſt-à-dire environ ſoixante & quinze mille livres. Les anciens textes ſont ſouvent corrompus dans les endroits où il y a des chifres. Si celui-ci ne l'eſt pas, cela me

ne me paye pas, je ne puis les avoir, quand ils seroient à bon marché. Voyez donc Clodia; il est plus aisé de faire affaire avec elle, ses jardins ne sont pas si chers; & comme je suis à la veille d'être payé par Dolabella, je crois que je pourrai la payer argent comptant. C'est assez parler de ces jardins. Je compte que vous viendrez ici demain, ou que vous me manderez ce qui vous retiendra, ce pourroit bien être mon affaire avec Faberius, mais tâchez de venir.

---

détermineroit entierement à croire qu'il ne s'agit pas ici du mariage de la fille d'Atticus, qui étoit unique héritiere d'un homme qui avoit des biens immenses. Quelle apparence qu'on proposât à Atticus pour sa fille, un homme d'une naissance assez obscure, qui n'avoit pas quatre mille livres de rente! Elle épousa depuis Agrippa, à qui son mérite personnel, autant que la faveur d'Auguste, donnoit la seconde place dans l'Empire.

3. *Chrysippus.*] Eleve de l'Architecte Cyrus. *Voyez Epist.* 4. *Lib.* 2. *& Epist.* 1. *Lib.* 14.

4. *Ma folle envie.*] τὸν τύφον; τύφος signifie dans le sens propre de la fumée, & ici métaphoriquement *vanam elationem.* Ciceron a dit de même *elatum cupiditate*, *Lib.* 1. *de Divin.* & *studio efferimur*, *Epist.* 1. *Lib.* 1. comme le remarque Manuce.

5. *Qu'il a été si maltraité que ce n'est plus un acheteur redoutable.*] Apparemment que depuis peu on avoit poussé fort haut dans quel-

*:*******.*****:**:***:*****

EPISTOLA XXX.

CICERO ATTICO SAL.

Ciceronis epistolam tibi remisi. O te ferreum, qui illius periculis non moveris! me quoque accusat. Eam tibi epistolam misissem. Nam illam alteram de rebus gestis eodem exemplo puto. In Cumanum hodie misi tabellarium. Ei dedi tuas ad Vestorium, quas Pharnaci dederas. Commodum ad te miseram Demeam, cum Eros ad me venit. Sed in ejus epistola nihil erat novi, nisi, auctionem biduum. Ab ea igitur, ut scribis : & velim, confecto negotio Faberiano : quem quidem negat Eros hodie. Cras mane putat.

que vente, un bien qu'Othon vouloit avoir, & qu'on le lui avoit fait acheter bien cher, ou même que quelqu'un l'avoit emporté sur lui.

✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱:✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱

LETTRE XXX.

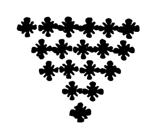
JE vous renvoie la Lettre de notre neveu? il faut que vous soyez bien dur si vous n'êtes pas effrayé de tous les dangers qu'il a courus [1]; il se plaint aussi de moi. Si je n'avois pas eu la Lettre qu'il vous écrit, je vous aurois envoyé celle que j'ai reçûe. Pour celle où il me rend compte de ce qui s'est passé en Espagne, je crois que ce n'est qu'une copie toute semblable à la vôtre. J'ai envoyé aujourd'hui un Exprès à Cumes, & j'ai fait tenir à Vestorius la Lettre que vous aviez donnée pour lui à Pharnace. Comme je venois de vous envoyer Demea, Eros est arrivé; mais il n'y avoit rien de nouveau dans la Lettre qu'il m'a apportée, sinon que cette vente se feroit dans deux jours. Vous viendrez donc après, comme vous me le marquez. Je souhaite que vous

A te colendus est. Istae autem [a] κολακίαι *non longe absunt à scelere. Te, ut spero, perendie.*

a Assentationes.

Sicunde potes eruere, qui decem legati Mummio fuerint. Polybius non nominat. Ego memini Albinum Consularem, & Sp. Mummium. Videor audisse ex Hortensio, Tuditanum. Sed in Libonis annali, XIV *annis post Prætor est factus Tuditanus, quam Consul Mummius: non sane quadrat. Volo aliquem Olympiæ, aut ubi visum,* [b] πολιτικὸν σύλλογον, *more Dicæarchi, familiaris tui.*

b Conventum virorum Reipublicæ tractandæ peritorum.



ayez alors fini avec Faberius. Eros croit qu'il n'arrivera pas aujourd'hui, mais qu'il pourra bien arriver demain. C'eſt un homme qu'il faut ménager [2], il y a une eſpece de flaterie qui n'eſt pas interdite à un honnête-homme [3]. Je compte de vous voir après demain.

Tâchez, je vous prie, de me trouver les noms des dix Commiſſaires qu'on envoya à Mummius [4]. Polybe ne les nomme point. Je me ſouviens qu'Albinus le Conſulaire [5], & Sp. Mummius en étoient. Il me ſemble avoir entendu dire à Hortenſius, que Tuditanus en étoit auſſi. Mais je trouve dans les Annales de Libon, que Tuditanus n'a été Préteur que quatorze ans depuis le Conſulat de Mummius; cela ne s'accorde pas. Je veux à la maniere de votre bon ami Dicearque [6], écrire un Dialogue politique; & je ſuppoſe que les Interlocuteurs ſe trouverent raſſemblés à Olympie [7], ou dans quelqu'autre endroit que je choiſirai.



REMARQUES SUR LA XXX. LETTRE.

1. *Il faut que vous soyez bien dur si vous n'êtes pas touché des dangers qu'il a courus.*] A la bataille de Munda qui avoit été à la vérité très-sanglante, & où le jeune Pompée disputa longtems la victoire à César; mais Ciceron n'approuvoit pas les vanteries de son neveu, quoiqu'il dût plûtôt qu'un autre souffrir ce défaut.

2. *C'est un homme qu'il faut ménager.*] Parce qu'il avoit beaucoup de crédit auprès de César. *Voyez la 1. Rem. sur la 29. Lett. du 12. Liv.*

3. *Il y a une espece de flaterie qui n'est pas interdite à un honnête homme.*] Je lis ici avec Gronovius *longe absunt* sans *non*, comme le sens paroît absolument le demander. Ciceron ne diroit pas à Atticus de ménager Faberius, s'il croyoit qu'il ne fût pas permis à un honnête homme d'avoir certains ménagemens pour ceux qui ont du crédit. Je me suis servi ici du mot de *flaterie*, parce qu'il répond juste à κολακεία; mais on ne doit pas entendre par-là des louanges outrées & contre la vérité, mais ces manieres insinuantes dont on se sert auprès des gens dont on a besoin, & qui ont du crédit.

4. *Les noms des dix Commissaires qu'on envoya à Mummius.*] Voyez la quatriéme Lettre de

de ce Livre qui a été écrite après celle-ci, car Ciceron y dit qu'Atticus lui a envoyé les noms de ces dix Commissaires.

5. *Albinus le Consulaire.*] A. Postumius Albinus d'une des plus grandes Maisons de Rome, & de la branche la plus illustre de cette Maison. Il avoit été Consul l'an 602.

6. *A la maniere de votre bon ami Dicæarque.*] Qui avoit fait plusieurs Traités sur le Gouvernement, & un entr'autres intitulé *Olympicum* cité par Athenée; & un autre intitulé τριπολιτικὸν, dont Ciceron parle dans la trente-deuxiéme Lettre de ce Livre, & qu'Athenée cite aussi.

7. *Olympie.*] Ville d'Elide si fameuse par les jeux qui s'y célébroient.



EPISTOLA XXXI.

CICERO ATTICO SAL.

V Kal. mane accepi à Demea litteras pridie datas, ex quibus aut hodie, aut cras te exspectare deberem. Sed, ut opinor, idem ego, qui exspecto tuum adventum, morabor te. Non enim puto tam expeditum Faberianum negotium futurum, etiam si est futurum, ut non habeat aliquid moræ. Cum poteris igitur, quoniam etiamdum abes. Dicæarchi, quos scribis, libros sane velim mihi mittas: addas etiam [a] καταβάσεως.

De epistola ad Cæsarem, [b] κέκρικα. *atque idipsum quod isti aiunt illum scribere, se, nisi constitutis rebus, non iturum in Parthos; idem*

a De descensu *supp.* in antrum Trophonii.
b Decrevi.

LETTRE XXXI.

J'Ai reçû le vingt-sept au matin votre Lettre du vingt-six. Selon ce que vous me mandez, vous devez être ici aujourd'hui ou demain; mais je crains bien que moi qui vous souhaite si fort, je ne vous retarde; quoique l'affaire que j'ai avec Faberius soit en bon train, je ne crois pas qu'elle aille assez vîte pour ne vous point arrêter du tout. Ainsi, puisque vous êtes encore à Rome, vous viendrez quand vous le pourrez. Je vous prie fort de m'envoyer les Livres de Dicæarque dont vous me parlez; joignez-y celui de la descente dans l'antre de Trophonius. [1]

Pour ce qui est de cette Lettre que j'écrivois à César, il ne m'en faut plus parler. Ce que ses amis disent qu'il leur mande, qu'il ne portera la guerre chez les Parthes qu'après qu'il aura fait prendre une bonne forme aux affaires de la République, je le lui conseillois dans cette Lettre; j'ajoûtois néanmoins que s'il avoit un autre dessein, je lui per-

F... in illa epistola: sin; ...facere posse, auctore ...um ille exspectat videli... est facturus quidquam, nisi ... consilio. Obsecro abjiciamus ... & semiliberi saltem simus: ... assequemur & tacendo, & ...ndo.

Sed & aggredere Othonem, ut scribis. Confice, mi Attice, istam rem. Nihil enim aliud reperio, ubi & in foro non sim, & tecum esse possim. Quanti autem, hoc mihi venit in mentem. C. Albanius proximus est vicinus, is CIↃ jugerum de M. Pilio emit, ut mea memoria est, H-S CXV. Omnia scilicet nunc minoris. Sed accedit cupiditas: in qua præter Othonem, non puto nos ullum adversarium habituros. Sed eum ipsum tu poteris movere: facilius etiam, si Kanum haberes. O gulam insulsam! putet me patris. Rescribes, si quid voles.

mettois de le ſuivre ; en effet, Céſar attend pour ſe déterminer que je lui diſe mon avis, & il ne fera rien que par mes conſeils. Laiſſons tout cela, mon cher Atticus, & ſoyons du moins à moitié libres ; nous ne le ſerons qu'en nous taiſant, & en nous cachant.

Tâchez de gagner Othon comme vous me le marquez, & finiſſez, je vous prie, cette affaire. Je ne vois point d'endroit qui me convienne mieux que ces jardins, pour être auprès de vous ſans être obligé de me montrer dans Rome. Pour regler le prix que j'y dois mettre, voici ce qui m'eſt venu dans l'eſprit ; C. Albanius qui a une maiſon tout auprès, a acheté de M. Pilius ..... arpens de terre cent quinze mille ſeſterces [2], autant que je m'en ſouviens. Tous les biens ſont diminués de prix, mais je puis acheter ſur le même pié à cauſe de la grande envie que j'en ai. Je ne crois pas que nous ayons d'autre concurrent à craindre qu'Othon, mais vous pourrez le gagner ; cela ſeroit plus aiſé ſi Canus [3] étoit à Rome. La ſote avidité ! croit-il qu'à cauſe de ſon pere [4] ... Vous lui ferez réponſe ſi vous le jugez à propos.



EPISTOLA XXXII.

CICERO ATTICO SAL.

ALteram à te epistolam cum hodie accepissem, nolui te una mea contentum. Tu vero age, quod scribis, de Faberio. In eo enim totum est positum id, quod cogitamus: quæ cogitatio si non incidißet, (mihi crede istuc, ut cetera) non laborarem. Quamobrem, ut facis (istuc enim addi nihil potest) urge, insta, perfice. Dicæarchi [a] περὶ ψυχῆς utrosque velim mittas, & [b] καταβάσεως. τριπολιτικὸν non invenio, & epistolam ejus, quam ad Aristoxenum misit. Tris eos libros maxime nunc vellem: apti eßent ad id, quod cogito. Torquatus

a De anima.

b De descensu. Tripoliticum. v. Not.



LETTRE XXXII.

PUisque j'ai eu aujourd'hui deux Lettres de vous, il eſt juſte que vous en ayez auſſi deux de moi. Travaillez toujours, je vous prie, à cette affaire que j'ai avec Faberius. C'eſt d'elle uniquement que dépend ce que j'ai entrepris [1], & vous pouvez compter que ſans cela je ne m'en mettrois pas fort en peine. Travaillez-y donc toujours avec le même ſoin (car on ne peut en prendre davantage) pouſſez, preſſez, Concluez. Envoyez-moi les deux Traités de Dicæarque ſur l'ame [2], & celui de la deſcente dans l'antre de Trophonius. Je ne trouve point ſon *Tripolitique* [3], ni ſa Lettre à Ariſtoxene [4]. J'aurois fort beſoin à préſent de ces trois ouvrages, car ils ont rapport à la matiere que je veux traiter. Le *Torquatus* [5] eſt à Rome; j'ai mandé qu'on vous le donnât. Vous aviez déja, à ce que je crois, le *Catulus* &

Romæ est. Jussi ut tibi daretur. Catulum & Lucullum, ut opinor, antea. His libris nova prooemia sunt addita, quibus eorum uterque laudatur. Eas litteras volo habeas: & sunt quædam alia.

Et, quod ad te de decem legatis scripsi, parum intellexti; credo, quia [a] *διὰ σημείων scripseram. De C. Tuditano enim quærebam, quem ex Hortensio audieram fuisse in decem: eum video in Libonis Prætorem P. Popillio, P. Rupilio Coss. Annis* XIIII. *ante, quam Prætor factus est, legatus esse potuisset? nisi admodum sero Quæstor est factus: quod non arbitror. Video enim Curulis magistratus eum legitimis annis perfacile cepisse. Postumium autem, cujus statuam in Isthmo meminisse te dicis, in iis sciebam fuisse. Is autem est, qui cum Lucullo fuit; quem tu mihi addidisti,*

a Per notas.

le *Lucullus*. J'ai mis à ces Livres de nouvelles préfaces où je fais l'éloge de ces deux grands Hommes ; il faut vous les faire donner ; il y a aussi quelques autres additions.

Vous n'avez pas bien entendu ce que je vous disois sur ces dix Commissaires, apparemment parce que je l'avois écrit avec des abregés [6]. Voici ce que c'est ; j'ai entendu dire à Hortensius que C. Tuditanus [7] étoit un de ces dix Commissaires, cependant je trouve dans les Annales de Libon qu'il fut Préteur sous le Consulat de P. Popilius & de P. Rupius [8] ; auroit-il été un de ces Commissaires quatorze ans avant d'être Préteur [9] ? Il faudroit pour cela qu'il eût été Questeur dans un âge assez avancé [10], ce que j'ai de la peine à croire : car je trouve qu'il a passé par toutes les Charges Curules dans l'espace de tems marqué par les Loix. Pour Postumius [11], dont vous vous souvenez d'avoir vû une statue auprès de Corinthe, je savois qu'il avoit été l'un de ces dix Commissaires ; c'est celui qui a été Consul avec Lucullus [12] que vous m'avez fourni pour cet ouvrage [13]

sane ad illum [a] συλλογον *personam idoneam. Videbis igitur, si poteris, ceteros; ut possimus* [b] πομπεῦσαι καὶ τοῖς προσώποις.

a Conventum.
b Pompam agere etiam personis.

REMARQUES
SUR LA XXXII. LETTRE.

1. CE *que j'ai entrepris.*] On voit bien qu'il veut parler de ce Temple qu'il vouloit bâtir à l'honneur de sa fille.

2. *Les deux Traités de Dicæarque sur l'ame.*] Je dis les deux Traités, & non pas les deux Livres, parce qu'il y en avoit six, trois intitulés *Lesbiaci*, & trois *Corinthiaci*. On voit bien que c'étoient deux Dialogues dont la Scene étoit à Lesbos & à Corinthe.

Tuscul. Lib. 1. *& de off. Lib.* 2.

3. *Son Tripolitique.*] Cité par Athenée Livre 4. Cet ouvrage étoit ainsi intitulé, parce qu'il étoit divisé en trois Livres, où Dicæarque parloit de la République des Atheniens, de celle des Corinthiens & de celle des Pelleneens; du moins y a-t'il beaucoup d'apparence que c'est le même ouvrage dont parle Ciceron dans la seconde Lettre du deuxiéme Livre. Peut-être aussi Dicæarque avoit-il donné ce titre à cet ouvrage, parce qu'il conte-

que je médite, & où il tiendra bien sa place. Tâchez, je vous prie, de découvrir les autres, afin que la dignité des personnages en donne à ce Dialogue.

---

noit ce qu'il y avoit de plus fin dans la politique; comme Ciceron dit ailleurs, *τελοπαρεοπαγίτας ter Areopagitas*, des Juges intègres & très-séveres. *Epist.* 15. *Lib.* 4.

4. *Aristoxene.*] Il étoit disciple d'Aristote aussi-bien que Dicæarque, & ne croyoit point l'ame immortelle non plus que lui. Il avoit écrit sur la Musique, la Philosophie, l'Histoire, enfin sur toute sorte de genre de littérature, jusqu'au nombre de quatre cens cinquante-trois volumes, dont il ne nous est resté qu'un ouvrage sur la Musique.

5. *Le Torquatus.*] Le premier Livre *de Finibus*, où Ciceron fait parler Torquatus.

6. *Parce que je l'avois écrit avec des abregés.*] *διὰ σημείων, per notas.* C'étoient des figures qui n'avoient aucun rapport à l'écriture ordinaire, & dont chacun exprimoit ou une syllabe, ou un mot tout entier à peu près comme l'écriture Chinoise. Ces abregés avoient été inventés par Ennius; ils furent ensuite perfectionnés & augmentés par Tiron, & depuis par un Affranchi de Mecenas; ce qui a fait croire à Dion que Mecenas en avoit été l'inventeur. Enfin Seneque, ou quelqu'un de ses Affranchis, les rassembla tous. Il y a encore dans quelques Bibliotheques des Manuscrits écrits

avec ces abregés dont nous avons un recueil à la fin de celui des Inscriptions de Gruter sous ce titre, *de notis Tironis & Senecæ*, quoique Seneque dise lui-même que ces notes ont été inventées par des Esclaves ou des Affranchis. Il paroît par un passage de la vie de Xenophon dans Diogene Laërce, que cette maniere d'écrire abregée étoit en usage chez les Grecs long-tems avant qu'elle eût passé chez les Romains. Diogene Laërce dit ὑποσημειωσάμενος *per notas scribens*, comme Ciceron dit διὰ σημείων. Le mot de *Notaire* vient originairement de cette maniere d'écrire, & *Notarius* est expliqué dans un ancien Glossaire par σημειογράφος. Du tems de Ciceron cette maniere d'écrire servoit principalement pour copier les plaidoyés, & les discours qui se prononçoient dans le Sénat. Isidore est le seul qui en attribue la premiere invention à Ennius, & tous les autres Auteurs ne la font pas remonter plus haut que Ciceron. Un savant homme * a entrepris de prouver depuis quelques années, que la figure de nos chifres venoit de ces abregés des Romains. Quintilien, Manile, Ausone, Martial, Prudence, Eusebe, S. Jerôme, S. Augustin, S. Fulgence parlent aussi de ces notes. *Vide Just. Lips. cent.* 1. *Epist.* 27.

Dio Lib. 55. *Seneca Epist.* 90. *Plutar. in Cat. Utic. Isidor. ann.* 746.

* *Dom. Calmet. Voyez sa dissert. journ. de Trevoux* 1707. *pag.* 623.

7. *Tuditanus.*] Voyez la sixiéme Lettre de ce Livre qui a été écrite après celle-ci.

8. *Sous le Consulat de P. Popilius & de P. Rupilius*, l'an de Rome 621.

9. *Auroit-il été l'un de ces dix Commissaires quatorze ans avant que d'être Préteur?*] Nous avons déja dit, que ces Commissaires se prenoient parmi ceux qui avoient passé par les grandes Charges de la République.

10. *Il faudroit pour cela qu'il eût été Questeur dans un âge assez avancé, &c.*] Les Charges Curules, dont nous avons expliqué ailleurs la dénomination, étoient la grande Edilité, la Préture & le Consulat. On ne pouvoit commencer à les demander qu'à trente-six ans, & il faloit qu'il y eût deux années franches entre chacune. Pour la Questure il n'y avoit point d'âge marqué, & c'étoit par-là qu'on commençoit à entrer dans les Charges. Cela supposé, voici le raisonnement de Ciceron. Tuditanus a passé par les Charges Curules dans les intervalles marqués par les Loix; c'est-à-dire qu'il avoit été Préteur deux ans après son Edilité, & Consul deux ans après sa Préture; or quelle apparence qu'un homme qui passa en si peu de tems par les plus grandes Charges, n'ait pû parvenir à la Questure que dans un âge assez avancé? ou s'il avoit été Questeur jeune, comment auroit-il été si long-tems sans être Edile & Préteur? Atticus tira Ciceron de cet embarras en lui apprenant que ce Tuditanus qui avoit été l'un des dix Commissaires envoyés à Mummius, n'étoit pas l'ayeul d'Hortensius qui avoit été Préteur en 621. mais son bisayeul & le pere de celui dont parle ici Ciceron.

11. *Postumius.*] C'est l'Albinus dont nous avons parlé sur la trentiéme Lettre.

12. *C'est celui qui a été Consul avec Lucullus.*] QUI CUM LUCULLO FUIT, supp. *Con-*

ful. Ils furent en effet Consuls l'un & l'autre l'an de Rome 602.

13. *Que vous m'avez fourni pour cet ouvrage.*] Cela doit se rapporter à Lucullus, car Ciceron

* *

EPISTOLA XXXIII.

CICERO ATTICO SAL.

NEgligentiam miram! semelne putas mihi dixisse Balbum, & Faberium, professionem relatam? quin etiam eorum jussu miseram, qui profiteretur. Ita enim oportere dicebant, professus est Philotimus libertus. Nosti credo librarium. Sed scribes, & quidem confestim. Ad Faberium, ut tibi placet, litteras misi. Cum Balbo autem puto te aliquid fecisse H. in Capitolio. In Virgilio mihi nulla est a *δυσωπία. Nec enim ejus caussa sane debeo: &, si emero, quid erit, quod postulet? sed videbis, ne is cum sit in Africa, ut Cœlius.*

a Verecundia.

ſavoit, avant qu'il eût reçû la Lettre d'Atticus, qu'Albinus avoit été l'un des dix Commiſſaires, ainſi il ne diroit pas *quem mihi addidiſti.*

✻✻:✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻✻:✻✻✻

LETTRE XXXIII.

QUelle négligence ! croyez-vous que Balbus & Faberius ne m'ayent pas dit pluſieurs fois que cette déclaration [1] avoit été faite ? J'avois même envoyé quelqu'un pour la faire, comme ils me l'avoient marqué, car ils diſoient que cela étoit néceſſaire ; Philotime l'Affranchi de Terentia l'a faite. Je crois que vous connoiſſez le Greffier ; écrivez-lui, & faites dreſſer l'acte au plûtôt. J'ai écrit à Faberius comme vous me le conſeillez. Je crois que vous aurez vû aujourd'hui Balbus au Capitole, & que vous aurez conclu quelque choſe. Je n'ai point de mauvaiſe honte au ſujet de Virgilius [2] ; c'eſt un homme avec qui je ne ſuis point obligé de garder des ménagemens [3] ; pourvû que je paye ce que j'acheterai, de quoi pourra-t'il ſe plaindre [4] ? Il faut ſeulement prendre garde qu'il ne faſſe en Afrique

De nomine tu videbis cum Cispio: sed, si Plancus destinat, tum habet res difficultatem. Te ad me venire uterque nostrum cupit: sed ista res nullo modo relinquenda est. Othonem quod speras posse vinci, sane bene narras. De aestimatione, ut scribis, cum agere coeperimus: etsi nihil scripsit nisi de modo agri. Cum Pisone, si quid poteris. Dicaearchi librum accepi: & [a] καταϐάσεως exspecto.

a De descensu.

Negotium dederis; reperiet ex eo libro, in quo sunt S C. Cn. Cornelio, L. Mummio Coss. De Tuditano autem quod putas [b] εὔλογον est, tum illum, quoniam fuit ad Corinthum (non enim temere dixit Hortensius) aut Quaestorem aut Tribunum mil. idque potius fuisse credo. Tu de Antiocho scire poteris. Vide etiam quo anno Quaestor, aut Tri-

b Probabile.

ce que Cœlius fit en Italie [5]. Vous parlerez à Cispius de cette dette ; mais si Plancus a envie de ce bien, la chose sera plus difficile. Nous souhaitons tous deux également que vous puissiez venir ici, mais il ne faut point abandonner cette affaire. Vous me faites bien du plaisir de me dire qu'on pourra gagner Othon [6]. Nous penserons à l'estimation [7] quand l'affaire sera engagée, quoiqu'il ne m'ait écrit que sur la qualité des terres qu'il souhaitoit d'avoir. Tâchez de conclure avec Pison. J'ai reçû un des Traités de Dicæarque ; j'attens celui *de la descente dans l'antre de Trophonius.*

Pour trouver ce que je veux savoir de ces dix Commissaires, il n'y a qu'à charger quelqu'un de lire le Registre des Decrets du Sénat qui ont été faits sous le Consulat de Cn. Cornelius & de L. Mummius. Ce que vous me dites sur Tuditanus est très-vraisemblable ; puisqu'il étoit dans ce tems-là à Corinthe (car le témoignage d'Hortensius ne me permet pas d'en douter) il étoit alors ou Questeur ou Tribun des soldats. Vous le pourrez savoir par Antiochus. Examinez aussi quelle année il a été ou

bunus mil. fuerit. Si neutrum quadret, in præfectis, an in contubernalibus fuerit, modo fuerit in eo bello.

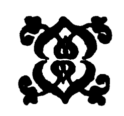
De Varrone loquebamur; lupus in fabula. Venit enim ad me, & quidem id temporis, ut retinendus esset. Sed ego ita egi, ut non scinderem penulam. Memini enim tuum: & multi erant, nosque imparati. Quid refert? paulo post C. Capito cum T. Carrinate. Horum ego vix attigi penulam; tamen remanserunt: ceciditque belle. Sed casu sermo à Capitone de urbe augenda. A ponte Mulvio Tiberim duci secundum montes Vaticanos; campum Martium coædificari; illum autem campum Vaticanum fieri, quasi Martium campum. Quid ais? inquam. At ego ad tabulam, ut, si recte possem, Scapulanos hortos. Cave facias, inquit. Nam ista lex per-

l'un ou l'autre. Si l'année ne se rapporte pas, n'auroit-il pas pû être ou Préfet de Mummius, ou de sa suite [8]? en cas qu'il ait servi pendant la guerre d'Achaïe.

Dans le momènt que nous parlions de Varron, il est arrivé comme le loup de la fable. Il vint si tard qu'il auroit falu le retenir, mais je m'y suis pris de maniere que je n'ai pas déchiré sa robe pour l'arrêter; je me suis souvenu de la maniere dont vous vous y prenez; il avoit avec lui plusieurs personnes, & je n'étois pas préparé à les recevoir; ce n'est pas un grand mal. Un peu après C. Capiton arriva avec T. Carrinas; je touchai à peine leur robe, & néanmoins ils demeurerent. Cela est venu fort à propos. Capiton parla par occasion du projet d'agrandir l'enceinte de Rome. Il dit que depuis le pont Mulvius, on doit détourner le Tibre, & le faire passer au pié du mont Vatican [9]; qu'on doit renfermer le champ de Mars dans l'enceinte de Rome, & que le champ du Vatican tiendra lieu du champ de Mars. Comment, lui dis-je? & moi je pense à acheter les jardins de Scapula, cette acquisition ne seroit donc

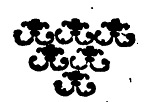
feretur. Vult enim Cæsar. Audire me facile passus sum. fieri autem moleste fero. Sed tu quid ais? quamquam quid quæro? nosti diligentiam Capitonis in rebus novis perquirendis. Non concedit Camillo.

Facies me igitur certiorem de Idibus. Ista enim me res adducebat. Eo adjunxeram ceteras; quas consequi tamen biduo, aut triduo post facile potero. Se tamen in via confici minime volo. Quin etiam Dionysio ignosco. De Bruto quod scribis, feci ut ei liberum esset, quod ad me attineret. Scripsi enim ad eum heri, Idib. Mai. ejus opera mihi nihil opus esse.



pas sûre? Donnez-vous bien de garde de la faire, me dit-il, la loi passera certainement, César le veut. Je n'ai pas été fâché d'en être averti, mais je serois fort fâché que cela s'exécutât. Qu'en croyez-vous? J'ai tort après tout d'en douter. Vous savez que personne n'est plus curieux que Capiton, & mieux informé de toutes les nouvelles; il le dispute même à Camillus.

Mandez-moi où en est cette affaire que nous devons conclure le quinze; c'est pour cela que je vais à Rome; j'ai aussi quelques autres affaires, mais je pourrois les faire aussi-bien deux ou trois jours plus tard. Je ne veux point que vous vous fatiguiez pour me venir voir; j'excuse aussi Dionysius. Pour Brutus, dont vous me parlez, je lui ai laissé une entiere liberté par rapport à ce qui me regarde, & je lui ai écrit hier que je n'aurois point besoin de lui le quinze de Mai.



REMARQUES
SUR LA XXXIII. LETTRE.

1. C*Ette déclaration.*] Lorsqu'on faisoit le dénombrement du Peuple tous les cinq ans, chaque Citoyen étoit obligé de donner une déclaration de tous ses biens devant le Censeur; & lorsqu'on faisoit quelque nouvelle acquisition d'un dénombrement à l'autre, on en donnoit la déclaration devant le Préteur. C'est de cette derniere espece de déclaration qu'il s'agit ici, par rapport à ce que lui devoit Faberius. On voit dans la 23. Lettre du 16. Livre des Familieres, que Ciceron ayant touché quelque argent, ou devant le toucher, mande à Tiron son Affranchi de faire sa déclaration. Les Commentateurs disent qu'il s'agit ici de la déclaration que l'on faisoit à l'occasion du dénombrement du Peuple; mais je ne sai où ils ont trouvé que César fît ce dénombrement. D'ailleurs, comme Faberius est nommé ici, cela donne lieu de croire qu'il s'agit de son affaire.

2. *Je n'ai point de mauvaise honte au sujet de Virgilius.*] Il étoit cohéritier de Scapula. On a vû dans les Lettres précedentes, que les cohéritiers vouloient partager en quatre parts les jardins de Scapula, & y mettre l'enchere entr'eux en excluant les Acheteurs étrangers. Ciceron, afin d'avoir le même

: droit que les cohéritiers, vouloit acheter part de Virgilius qui étoit alors caché quele part en Afrique, & dont les biens avoient confiſqués. On a vû dans la troiſiéme Letdu douziéme Livre que Ciceron croyoit 'il ſeroit honteux pour lui de mettre l'en-ere aux biens de ceux du parti de Pompée; iis la grande envie qu'il avoit de ces jar-is de Scapula pour y bâtir un Temple à ſa e, le rendoit moins ſcrupuleux.

3. *C'eſt un homme avec qui je ne ſuis point 'igé de garder des ménagemens.*] Virgilius oit Gouverneur de Sicile l'année de l'éxil Ciceron; il ne voulut pas ſouffrir qu'il paſ: dans cette Iſle.

Pro Plancio.

4. *Pourvû que je paye ce que j'acheterai, de oi pourra-t'il ſe plaindre?*] C'eſt-à-dire en ; qu'il faſſe ſa paix avec Céſar & qu'il ren-: dans ſes biens, il touchera l'argent de cette rtie des jardins de Scapula que j'aurai ache-:.

5. *Il faut ſeulement prendre garde qu'il ne ſe en Afrique ce que Cœlius fit en Italie.*] rgilius avoit ſervi contre Céſar dans la erre d'Afrique, & il avoit été chargé de ſendre Thapſe. Après la défaite de Scipion, lemeura caché dans cette province. Ciceron aignoit qu'il ne ramaſſât les débris du parti Pompée, & qu'il ne ſe mît en état d'obte-: de Céſar des conditions avantageuſes. Il toit pû alors demander qu'on lui rendît tous biens en nature; & en ce cas, Ciceron aut été obligé de lui rendre cette partie des dins de Scapula qui lui appartenoit comme héritier. Le Cœlius dont Ciceron parle ici

n'est pas celui dont nous avons les Lettres dans le huitiéme Livre des Familieres, mais celui dont parle Ciceron dans l'Oraison *pro Dejotaro*, & dont nous avons parlé sur la douziéme Lettre du dixiéme Livre, qui tâcha de relever en Italie le parti de Marius. Plutarque en parle dans la vie de Pompée.

6. *Qu'on pourra gagner Othon.*] C'est-à-dire, obtenir de lui qu'il ne pensât plus aux jardins de Scapula. C'est ce que Ciceron a dit plus clairement dans la trente-uniéme Lettre, *sed eum ipsum tu poteris movere.*

7. *L'estimation.*] Apparemment qu'Othon demandoit quelque bien en échange, pour sa part des jardins de Scapula.

8. *Ou de sa suite.*] Les Gouverneurs des Provinces menoient ordinairement avec eux plusieurs jeunes gens de condition qui n'avoient point de fonction marquée, & qu'ils employoient à ce qu'ils jugeoient à propos. C'étoit ce qu'on appeloit *cohortem pretoriam*, comme nous l'avons déja dit ailleurs.

Voyez la 6. Remarque sur la 2. Lettre du 7. Livre.

9. *Que depuis le pont Mulvius, on doit détourner le Tibre, & le faire passer au pié du Mont Vatican.*] Le pont Mulvius étoit hors de Rome, auprès de la porte Flumentane & du champ de Mars. Le Tibre depuis ce pont faisoit un coude en s'approchant de Rome, & s'en éloignant à l'autre extrémité. Ainsi, en tirant un canal droit, on pouvoit le faire couler au pié du Mont-Vatican, qui alors n'étoit pas renfermé dans l'enceinte de Rome. De cette sorte les jardins qui étoient dans l'en-

droit qu'on appeloit *campus Vaticanus* au-delà du Tibre, se seroient trouvés en-deçà; & on auroit abattu les maisons qui y étoient pour faire une place, comme étoit le champ de Mars qu'on renfermoit dans l'enceinte de Rome. Il faloit nécessairement qu'il y eût une grande place hors de cette enceinte, parce qu'on ne pouvoit assembler le Peuple par Centuries qu'hors des murs de la Ville, cette assemblée étant originairement militaire, comme on le peut voir dans la vie de Servius Tullius. Depuis les Rois, il n'y avoit eu que Sylla qui eût agrandi l'enceinte de Rome, & c'étoit à son exemple que César le vouloit faire. Il n'éxécuta point son projet, sans doute parce que la mort le prévint. Auguste renferma depuis le Mont Vatican dans l'enceinte de Rome, mais sans détourner le cours du Tibre.



EPISTOLA XXXIV.

CICERO ATTICO SAL.

Asturam veni VIII *Kal. vitandi enim caloris caussa, Lanuvii* III *horas acquieveram. Tu velim, si grave non erat, efficias, ne ante Nonas mihi illuc veniendum sit. Id potes per Egnatium Maximum. Illud in primis, ut cum Publio, me paene absente, conficias: de quo quae fama sit scribes. Id populus curat scilicet. Non mehercule arbitror. Etenim haec decantata erat fabula. Sed complere paginam volui. Quid plura? ipse enim adsum, nisi quid tu prorogas. Scripsi enim ad te de hortis.*



LETTRE XXXIV.

JE n'ai été le vingt-quatre que jusqu'à Asture, car je m'étois arrêté trois heures à Lanuvium pour laisser passer la grande chaleur. Faites en sorte, je vous prie, si cela ne vous incommode point, que je ne sois pas obligé d'aller à Rome avant le septiéme du mois prochain; vous pourrez vous servir pour cela d'Egnatius Maximus. Je vous prie sur-tout de finir, s'il se peut, avec Publilius [1] avant que j'arrive. Mandez-moi ce que l'on dit de ce divorce; c'est de quoi le peuple se met fort en peine [2]; je n'en crois rien, c'est déja une nouvelle surannée, mais je vous en parle pour remplir le papier. Que vous dirois-je autre chose? aussibien je vous verrai incessamment, à moins que vous ne me donniez encore quelques jours de congé; c'est pour cela que je vous ai demandé dans ma derniere Lettre, quand se feroit la vente de ces jardins.

REMARQUES
SUR LA XXXIV. LETTRE.

1. PUblilius.] Frere de Publilia la seconde femme de Ciceron, qui venoit de la répudier. Il a parlé encore ailleurs de cette af-

EPISTOLA XXXV.
CICERO ATTICO SAL.

O Rem indignam! gentilis tuus urbem auget; quam hoc biennio primum vidit: & ei parum magna visa est, quæ etiam ipsum capere potuerit. Hac de re igitur exspecto litteras tuas. Varroni, scribis, te simul ac venerit. Dati igitur jam sunt; nec tibi integrum est: hut, si scias quanto periculo tuo: aut fortaße litteræ meæ te retardarunt: Sed eas nondum legeras, cum has proximas scripsisti. Scire igitur haveo, quo modo res se habeat.

faire qu'il avoit avec Publilius pour le payement de la dot de sa sœur.

Epist. 46. b. Lib. 14. & 19. Lib.

2. *C'est de quoi le Peuple se met fort en peine.*] ID POPULUS CURAT SCILICET. Ces mots sont de la seconde Scène du premier Acte de l'Andrienne de Terence, & étoient passés en proverbe.

LETTRE XXXV.

QUelle indignité! cet homme qui n'a rien de commun avec vous que le nom [1], veut agrandir l'enceinte de Rome qu'il n'a vû que depuis deux ans. Comment? lui paroît-elle trop petite, puisqu'il a bien pû y trouver place? Mandez-moi ce que l'on dit de cette affaire. Vous me marquez que vous donnerez à Varron mes Livres Académiques dès qu'il sera arrivé; il les a donc à présent, & vous ne pourriez plus reculer; si vous saviez ce que vous risquez [2]! Peut-être aussi que ce que je vous ai écrit là-dessus vous aura fait différer, mais vous n'aviez point encore reçû ma Lettre lorsque vous

REMARQUES

SUR LA XXXV. LETTRE.

1. *Cet homme qui n'a rien de commun avec vous que le nom.*] GENTILIS, signifie proprement celui qui est de même maison, & dans un sens plus étendu, celui qui porte le même nom de famille, comme il paroît par un endroit du premier Livre des Tusculanes, où Ciceron dit de Servius Tullius, *meo regnante gentili*. D'où quelques Savans ont fait ridiculement descendre de ce Roi, Ciceron, lui qui se fait honneur par-tout d'être un nouveau

EPISTOLA XXXVI.

CICERO ATTICO SAL.

De Bruti amore, vestraque ambulatione, & etsi mihi nihil novi affers, sed idem, quod sæpe; tamen hoc audio libentius, quo sæpius: eoque mihi jucundius,

m'avez écrit votre derniere. Je suis donc fort curieux de savoir comment cela aura réussi.

---

noble, *novus homo.* Il s'agit donc ici de quelque Architecte à qui César avoit donné le droit de Bourgeoisie, & qui s'appeloit ou Pomponius ou Cœcilius, qui étoient les deux noms de famille d'Atticus, ou bien qui avoit le même surnom que lui, parce qu'il étoit d'Athenes, car les arts n'étoient gueres alors exercés à Rome que par des Grecs.

2. *Si vous saviez ce que vous risquez.*] Ciceron avoit mandé à Atticus, qu'il consentoit qu'il donnât à Varron les Livres Académiques, à condition qu'il répondroit du succès. *Voyez la 25. Lettre de ce Livre.*

LETTRE XXXVI.

QUoique tout ce que Brutus vous a dit dans la promenade que vous avez faite ensemble sur l'amitié qu'il a pour moi ne me soit pas nouveau, cependant, plus vous m'en parlez souvent, & plus cela me fait de plaisir. Cela m'en fait d'autant plus que je sai que

est, quod tu eo lætaris; certiusque eo est, quod à te dicitur.

EPISTOLA XXXVII.

CICERO ATTICO SAL.

HAs alteras hodie litteras. De Xenonis nomine, & de Epiroticis XXXX. nihil potest fieri nec commodius, nec aptius, quam ut scribis. Id erat locutus mecum eodem modo Balbus minor. Novi nihil sane, nisi Hirtium cum Quinto acerrime pro me litigasse: omnibus eum locis facere, maximeque in conviviis: cum multa de me, tum redire ad patrem: nihil autem ab eo tam [a] ἀξιοπίστως dici, quam alienissimos nos esse à Cæsare: fidem nobis habendam non esse: me vero etiam cavendum: ([b] φοβερὸν ἦν,

[a] Probabiliter.

[b] Formidabile erat.

vous en êtes bien aiſe ; & j'en ſuis d'autant plus ſûr, que cela me revient par vous.

LETTRE XXXVII.

VOici la ſeconde Lettre que je vous écris aujourd'hui. Il n'y a rien de plus commode que ce que vous me propoſez ſur cet argent que Xenon vous doit, & ſur ces quarante mille ſeſterces que vous avez en Epire [1]. Le jeune Balbus m'avoit dit les mêmes choſes que vous me mandez ; & il ne m'a rien appris de nouveau [2], ſinon qu'Hirtius avoit pris fortement mon parti contre notre neveu qui parloit contre moi en toutes rencontres, & ſur-tout lorſqu'il ſe trouvoit à quelque grand repas ; que, quand il étoit las de dire du mal de moi, il tomboit ſur ſon pere ; que de tout ce qu'il diſoit, la ſeule choſe qui eût quelque vraiſemblance, c'étoit que mon frere & moi nous étions fort oppoſés à Céſar, qu'on ne devoit pas nous croire ſur notre parole, & qu'on devoit ſur-tout pren-

nisi viderem scire regem, me animi nihil habere) Ciceronem vero meum vexari. Sed id quidem arbitratu suo.

Laudationem Porciæ gaudeo me ante dedisse Leptæ tabellario, quam tuas acceperim litteras. Eam tu igitur, si me amas, curabis, si modo mittetur, isto modo mittendam Domitio, & Bruto. De gladiatoribus, de ceteris quæ scribis [a] ἀνεμοφόρητα, *facies me quotidie certiorem. Velim, si tibi videtur, appelles Balbum, & Offilium de auctione proscribenda. Equidem locutus sum cum Balbo. Placebat. Puto conscripta habere Offilium omnia; habet & Balbus: sed Balbo placebat, propinquum diem, & Romæ: si Cæsar moraretur, posse diem differri. Sed is quidem adesse videtur. Totum igitur considera. Placet enim Vestório.*

a. Ventis mittenda.

dre garde à moi (cela pourroit faire de fâcheuſes impreſſions ſi je ne voyois pas que notre nouveau maître ſait bien que je ne ſuis pas un homme à craindre) enfin que je traitois fort mal mon fils; mais qu'il diſe tout ce qu'il lui plaira.

Je ſuis bien-aiſe d'avoir donné à Lepta l'éloge de Porcia [3] avant que j'euſſe reçû votre Lettre. Si vous l'envoyez à Domitius & à Brutus, je vous prie de l'envoyer dans l'état où il eſt à préſent [4]. Mandez-moi tous les jours ce qui ſe paſſera aux Gladiateurs, & toutes les nouvelles & les bruits de ville. Je vous prie de propoſer à Balbus & à Offilius de faire publier le jour de cette vente, ſi vous le jugez à propos. J'en avois déja parlé à Balbus, & il y étoit diſpoſé. Je crois qu'Offilius a l'état des biens; Balbus l'a auſſi. Balbus vouloit qu'on la fît cette vente au plûtôt, & qu'on la fît à Rome. Il conſent qu'on la diffère en cas que Céſar n'arrive pas ſi-tôt, mais je crois qu'il arrivera inceſſamment. Voyez donc ce qu'il y a à faire; Veſtorius eſt de même avis que moi.

REMARQUES
SUR LA XXXVII. LETTRE.

1. *Sur cet argent que Xenon vous doit, & sur ces quarante mille sesterces que vous avez en Epire.*] Atticus avoit offert à Ciceron de faire toucher cet argent à son fils. Xenon étoit un Philosophe dont Ciceron a déja parlé dans la treiziéme Lettre du cinquiéme Livre. *Voyez Epist. 16. Lib. 14.*

2. *Le jeune Balbus m'avoit dit les mêmes choses que vous me mandez, & il ne m'a rien appris de nouveau.*] Il avoit déja écrit d'Espagne à Ciceron, que son neveu parloit fort mal de lui, & il lui avoit encore parlé depuis qu'il étoit arrivé à Rome. Après *id* il faut sousentendre *quod scribis*. Si Gronovius avoit fait attention à ce que Ciceron avoit déja dit de

EPISTOLA XXXVIII.
CICERO ATTICO SAL.

Ante lucem cum scriberem contra Epicureos, de eodem oleo & opera exaravi nescio quid ad te,

Balbus dans la trente-huitiéme Lettre du douziéme Livre, il n'auroit pas pensé à changer ici le texte, n'y ayant sur-tout aucune varieté dans les Manuscrits. Mais il est ordinaire aux Critiques de penser plûtôt à corriger leur texte, qu'à en chercher le véritable sens; c'est que ce premier parti est souvent le plus court, & flate plus leur vanité.

3. *L'éloge de Porcia.*] Sœur de Caton & mere de Domitius, qui étoit fils de Domitius Ænobarbus dont il a été souvent parlé dans les Livres précédens. L'usage étoit établi depuis long-tems chez les Romains de faire l'Oraison funébre des femmes qui mouroient dans un âge assez avancé. César fut le premier qui fit celle de sa premiere femme, qui mourut jeune. Cet éloge que Ciceron fit de Porcia, ne fut point prononcé.

4. *Je vous prie de l'envoyer dans l'état où il est à présent.*] C'est-à-dire avec les corrections que j'y ai faites. *Voyez la quarante-huitiéme Lettre de ce Livre, qui a été écrite avant celle-ci.*

LETTRE XXXVIII.

COmme j'écrivois avant le jour contre les Epicuriens [1], je vous ai écrit à la même lampe & avec la même plume, une Lettre que j'ai fait partir

& ante lucem dedi. Deinde cum, somno repetito, simul cum sole experrectus essem, datur mi epistola à sororis tuæ filio, quam ipsam tibi misi, cujus est principium non sine maxima contumelia. Sed fortasse a οὐκ ἐπέστησεν *est autem sic: Ego enim non probo quidquid non belle in te dici potest. Posse vult in me multa dici non belle, sed ea se negat approbare. Hoc quidquam pote impurius? jam cetera leges, (misi enim ad te) judicabisque. Bruti nostri quotidianis assiduisque laudibus, quas ab eo de nobis haberi permulti mihi renuntiaverunt, commotum istum aliquando, scripsisti aliquid ad me: credo & ad te: idque ut sciam, facies: nam, ad patrem de me quid scripserit, nescio: de matre quam pie?* Volueram, *inquit*, ut quam plurimum tecum essem, conduci domum; & id ad te scripseram: neglexi-

a Non advertit.

sur le champ. M'étant ensuite rendormi, je me suis éveillé avec le soleil, & on m'a apporté une Lettre de votre neveu que je vous envoie. Le commencement est fort injurieux pour moi, mais il n'y a peut-être pas pris garde. Voici ce qu'il me dit : *Je n'approuve pas tout ce que l'on peut dire contre vous.* Il croit que l'on peut dire bien du mal de moi, mais il n'approuve pas qu'on en dise, est-il rien de plus offensant ? Vous lirez le reste, & vous en jugerez, car je vous envoie sa Lettre. Ce sont apparemment les grandes louanges que Brutus m'a données dans toutes les occasions [2], comme plusieurs personnes me le mandent, qui ont enfin déterminé mon neveu à me faire l'honneur de m'écrire [3]. Je crois qu'il vous a aussi écrit, vous me manderez ce qu'il vous dit de moi ; je ne sai point ce qu'il en dit dans la Lettre à son pere. Voyez avec quel respect & quelle tendresse il parle de sa mere. *Je vous avois écrit de me louer une maison dans votre voisinage, afin que je pusse être souvent avec vous. Vous ne l'avez point fait, ainsi nous ne serons pas souvent ensemble ; car je ne puis me souffrir dans*

sti. Ita minus multum una erimus. Nam ego istam domum videre non possum: qua de caussa, scis. *Hanc autem caussam pater odium matris esse dicebat.*

Nunc me juva, mi Attice, consilio [a] πότερον δίκας τεῖχος ὕψιον, *id est, utrum aperte hominem asperner, & respuam,* [b] ἢ σκολιαῖς ἀπάταις *ut enim Pindaro, sic* [c] δίχα μοι νόος ἀτρέκειαν εἰπεῖν. *Omnino moribus meis illud aptius, sed hoc fortasse temporibus. Tu autem, quod ipse tibi suaseris, idem mihi persuasum putato. Equidem Vereor maxime, ne in Tusculano opprimar. In turba hæc essent faciliora. Utrum igitur Asturæ? quid, si Cæsar subito? juva me, quæso, consilio. Utar eo, quod tu decreveris.*

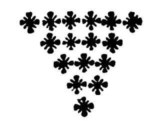
a Utrum justitiæ murum altum. v. Not.

b An versutæ fraudis.

c Ut verum loquar, animus mihi dubius.

votre maiſon, vous ſavez bien pourquoi; c'eſt, dit ſon pere, parce qu'il ne peut ſouffrir ſa mere.

Aidez-moi à préſent de vos conſeils, mon cher Atticus, & dites-moi *ſi je dois ſuivre le chemin droit & roide de la juſtice*[4], *ou ſi je dois prendre des détours*, c'eſt-à-dire, ſi je dois laiſſer paroître mon reſſentiment & mon indignation, ou ſi je dois garder quelque ménagement avec notre neveu; car je puis dire à préſent comme Pindare, *il faut avouer que mon eſprit eſt flottant & incertain*. Le premier parti conviendroit mieux à mon caractere, mais le ſecond convient peut-être mieux au tems préſent[5]; vous pouvez compter que votre avis ſera le mien. Je crains qu'il ne me ſurprenne à Tuſculum[6]; à Rome, je me tirerois mieux d'affaire. Irai-je donc à Aſture? Mais ſi Céſar arrive tout d'un coup; dites-moi votre avis, je le ſuivrai.



REMARQUES
SUR LA XXXVIII. LETTRE.

1. *Comme j'écrivois avant le jour contre les Epicuriens.*] Il travailloit alors aux Tusculanes.

2. *Les grandes louanges que Brutus m'a données dans toutes occasions.*] Pendant qu'il étoit avec César, au-devant duquel il étoit allé jusqu'à Nice.

3. *Qui ont enfin déterminé mon neveu à me faire l'honneur de m'écrire.*] Je lis ici avec Corradus & Gronovius, *scripsisse*, qui peut se rapporter à *judicabis;* comme après ce qui suit, *credo & ad te*, il faut sousentendre le *scripsisse* qui précede. Si l'on veut conserver *scripsisti*, il faudra traduire, *vous m'avez écrit que ce sont les grandes louanges*, &c.

EPISTOLA XXXIX.
CICERO ATTICO SAL.

O Credibilem vanitatem! ad patrem, demo sibi carendum propter matrem : plena pietatis.

4. *Si je dois suivre le chemin droit & roide de la justice.*] πότερον δίκας, &c. C'est un endroit de Pindare que Ciceron accommode ici à son sujet. Platon s'en sert aussi dans le second Livre de la République, & il y a apparence qu'il étoit passé comme en proverbe. Il signifie à la lettre, *si je monterai le mur droit de la justice, ou si je prendrai les détours de la tromperie.* C'est par allusion à ce mur de la justice qu'Horace a dit,

Hic murus aheneus esto,
Nil conscire sibi, nulla pallescere culpa.

5. *Mais le second convient peut-être mieux au tems présent.*] Parce que le neveu de Ciceron étoit fort lié avec les amis de César.

6. *Je crains qu'il ne me surprenne à Tusculum.*] NE IN TUSCULANO OPPRIMAR, sup. *à Quinto filio.* Ciceron s'est déja servi de ce mot dans le même sens. Epist. 22. h. Lib. *a quis sine te opprimi malitia est.* Et l'on voit dans les Lettres suivantes, qu'il ne vouloit point recevoir son neveu à Tusculum.

LETTRE XXXIX.

QUel orgueil! écrire à son pere qu'il ne veut point demeurer avec lui à cause de sa mere! les beaux sentimens de tendresse! Cependant mon

Hic autem jam languescit, & ait sibi illum jure iratum. Sed utar tuo consilio. [a] σκολιὰ *enim tibi video placere. Romam, ut censes, veniam, sed invitus. Valde enim in scribendo hæreo. Brutum, inquis, eadem scilicet. Sed nisi hoc esset, res me ista non cogeret. Nec enim inde venit, unde mallem; neque diu afuit; neque ullam litteram ad me. Sed tamen scire haveo, qualis ei totius itineris summa fuerit. Libros mihi, de quibus ad te antea scripsi, velim mittas, & maxime* [b] Φαίδρου περιττῶν, *&* Ἑλλάδος.

a Obliqua. *b* De iis quæ redundant in Phædro & de vita Græciæ. v. Not.

REMARQUES

SUR LA XXXIX. LETTRE.

1. Q*Ue son fils a sujet de se plaindre de lui.*] Je crois que Ciceron fait ici allusion à un endroit de l'*Heautontimorumenos* de Terence.

frere se relâche déja, & dit que son fils a sujet de se plaindre de lui [1]. Je suivrai votre avis, & je garderai quelque ménagement avec notre neveu. J'irai à Rome comme vous me le conseillez; mais je suis si attaché à l'ouvrage que je compose, que ce ne sera qu'à regret. Vous me dites qu'en venant à Rome, je verrai en même tems Brutus [2]; mais si je n'avois pas une autre raison [3], celle-ci ne me détermineroit pas. J'aurois mieux aimé qu'il revînt de quelqu'autre endroit [4]; son absence n'a pas été longue, & il ne m'a pas écrit une seule fois. Je voudrois bien savoir néanmoins comment son voyage a réussi [5]. Je vous prie de m'envoyer les Livres que je vous ai demandés, & sur-tout les Remarques sur le Phedre de Platon [6], & les vies des hommes illustres de la Grece.

---

2. *Vous me dites qu'en venant à Rome, je verrai en même tems Brutus.*] *Eadem scilicet sup. opera vel via, vel occasione, videbis.*

3. *Si je n'avois pas une autre raison.*] C'est-à-dire, si je ne voulois pas éviter de me trouver à Tusculum à l'arrivée de notre neveu. Il

[illegible] Lettre précédente, [illegible] [illegible] opprimar, & il dit dans [illegible] *nam hic excipere nolo.*

4. *J'aurois mieux aimé qu'il revint de quelqu'autre endroit.*] Ciceron s'explique ici obſcurement, mais il ſavoit bien qu'Atticus l'entendroit. Il veut dire qu'il ſouhaiteroit que Brutus n'eût pas été au-devant de Céſar pour le féliciter ſur une victoire qui avoit fait perdre aux Romains la derniere eſperance de recouvrer leur liberté.

5. *Comment ſon voyage a réuſſi.*] Brutus vouloit être Préteur l'année ſuivante, & le fut en effet. C'étoit apparemment pour prévenir Céſar & l'engager à le favoriſer, qu'il étoit allé ſi loin au-devant de lui.

6. *Les Remarques ſur le Phedre de Platon & les vies des Hommes illuſtres de la Grece.*] Nous avons vû dans les Lettres, que Ciceron avoit demandé à Atticus pluſieurs ouvrages de Dicæarque, ainſi il y a apparence qu'il s'agit ici de quelque Traité du même Auteur ; c'eſt la premiere conjecture que l'on peut faire pour éclaircir ici le texte qui eſt très-obſcur, & où il y a autant de variété dans les Manuſcrits que dans les conjectures des Critiques. La leçon que Grævius a ſuivie après Boſius eſt tirée du plus ancien de tous les Manuſcrits. On trouve dans Suidas, que Dicæarque avoit fait un Traité diviſé en trois Livres, qu'il avoit intitulé Ἑλλάδος βίον, *la vie de la Grece*, c'eſt-à-dire, des plus grands hommes qui euſſent été dans la Grece. On ne peut donc douter qu'il ne s'agiſſe ici de cet ouvrage ; car il eſt très-ordinaire à Ciceron, lorſqu'il cite quelque paſſage ou quelque

que ouvrage, de laisser le sens suspendu; il faut donc après Ἑλλάδος sousentendre βίον. Pour le premier ouvrage dont Ciceron parle ici, voici comment on peut deviner ce que c'étoit. Diogene Laërce dans la vie de Platon, [t] dit que Dicæarque n'approuvoit point le style du *Phedre* de ce Philosophe. Apparemment qu'il avoit fait une critique de ce Dialogue qu'il intitula Φαίδρυ περισσῶν, *de iis quæ redundant in Phædro Platonis*, parce qu'il trouvoit, comme Plutarque a dit depuis, que ce Dialogue étoit rempli d'ornemens superflus & hors d'œuvre, & qu'il étoit écrit avec plus d'affectation que de véritable beauté. Aussi étoit-ce le premier Dialogue que Platon eût fait, & il n'étoit pas surprenant que le style se ressentît de sa jeunesse & de son premier métier; car Platon s'étoit d'abord mêlé de Poësie, quoiqu'il ait depuis banni tous les Poëtes de sa République.

[t] *Diogen. Laërti. vita Platon. Plutar. in Erotico. Bosius.*



EPISTOLA XL.

CICERO ATTICO SAL.

ITane nuntiat Brutus, illum ad bonos viros [a] εὐαγγέλια? *sed ubi eos? nisi forte se suspendit. Hic autem ut fultum est! ubi igitur* [b] φιλοτέχνημα *illud tuum, quod vidi in Parthenone, Ahalam, & Brutum? sed quid faciat? optime, sed ne is quidem qui omnium flagitiorum auctor, bene de nostro. At ego verebar, ne etiam Brutus eum diligeret. Ita enim significarat iis, quas ad meas. At vellem aliquid degustasse de fabulis. Sed coram, ut scribis. Etsi, quid mi auctor es? advolone, an maneo? equidem & in libris hæreo, & illum hic excipere nolo: ad quem, ut audio, pater hodie*

a Bonos nuntios.

b Opus studiose elaboratum.

LETTRE XL.

Brutus dit donc que César apporte de bonnes nouvelles pour les gens de bien ; mais où les trouvera-t'il ? à moins qu'il n'aille les chercher en l'autre monde [1]. Son pouvoir n'est que trop bien établi en celui-ci. Où est donc ce bel ouvrage de votre invention que j'ai vû dans l'appartement de notre ami, & où sont représentés Servilius Ahala & Brutus [2] ? mais que pourroit-il faire ? Je suis bien-aise d'apprendre que celui-là même qui a été cause de tout le mal qu'a fait notre neveu, n'en a pas bonne opinion [3]. J'appréhendois que Brutus ne le soûtînt, & je l'avois crû sur ce qu'il me dit dans sa Lettre en réponse à la mienne. Je voudrois bien qu'il me parlât un peu de ces entretiens qu'il a eus avec notre neveu [4] ; mais, comme vous me dites, nous parlerons de tout cela ensemble. Cependant que me conseillez-vous ? irai-je vîte à Rome, ou demeurerai-je ici ?

ad Saxa Acronoma. Mirum quam inimicus ibat, ut ego objurgarem. Sed ego ipse [a] *κεπφοῦμαι. Itaque posthac. Tu tamen vide, quid de adventu meo censeas; &* [b] *τὰ ὅλα, cras si perspici potuerint, mane statim ut sciam.*

a Volaticus fio. *b* Omnia.

REMARQUES
SUR LA XL. LETTRE.

1. *A Moins qu'il n'aille les chercher en l'autre monde.*] A la lettre, *à moins qu'il ne se pende*. Ciceron veut dire que la guerre civile avoit emporté presque tous les bons Citoyens, & qu'il souhaitoit que César allât trouver ceux que son ambition avoit fait périr.

2. *Ce bel ouvrage de votre invention que j'ai vû dans l'appartement de notre ami, où sont représentés Servilius Ahala, & Brutus.*] Brutus descendoit par son pere du Brutus qui fit chasser les Tarquins, & par sa mere de Servilius Ahala, qui tua Sp. Melius parce qu'il aspiroit à la tyrannie. Ciceron dit donc que Brutus devoit profiter de ces exemples domestiques, & que les portraits de ces grands Hommes qu'il avoit chez lui, devoient l'animer à délivrer

D'un côté, j'ai bien de la peine à quitter l'ouvrage auquel je travaille; & d'autre part, je ne veux point recevoir ici notre neveu. J'apprens que mon frere est allé aujourd'hui au-devant de lui [5]; il est en colere, Dieu sait combien! jusques-là que je l'en ai grondé [6]; mais moi-même je ne sai pas trop quel parti je dois prendre; j'y penserai. Dites-moi toujours si vous me conseillez d'aller à Rome, & en cas que vous sachiez demain tout ce que je veux savoir, mandez-le moi dès le matin.

---

sa patrie de la tyrannie sous laquelle elle gémissoit. On se servit de ce même motif l'année suivante pour porter Brutus à entrer dans la conjuration contre César. On mettoit sur le Tribunal où il rendoit la justice en qualité de Préteur, des billets où on lui disoit: *Brutus vous dormez & vous n'êtes pas Brutus*, c'est-à-dire, vous n'êtes pas digne de porter ce nom fatal à la tyrannie. Cela pouvoit faire d'autant plus d'impression sur lui, que bien des gens prétendoient qu'il ne descendoit pas véritablement du Brutus qui chassa les Tarquins. On a vû ailleurs qu'on accusoit Ciceron dans le tems de cette prétendue conjuration contre Pompée dont il est parlé dans la vingt-quatriéme Lettre du second Livre; d'avoir dit que la République avoit besoin d'un Servilius Ahala, ou

d'un Brutus. Ciceron dit que ce Tableau où étoient représentés Servilius Ahala & Brutus, étoit de l'invention d'Atticus ; apparemment parce que c'étoit lui qui avoit donné à Brutus l'idée de faire mettre dans un même Tableau ces deux défenseurs de la liberté qu'il comptoit parmi ses ancêtres. Gronovius croit que Ciceron veut parler ici de la généalogie de Brutus qu'Atticus avoit faite ; & il est vrai qu'Atticus avoit fait l'histoire généalogique de plusieurs grandes Maisons, & il n'avoit pas oublié celle de Brutus ; mais il me semble qu'il s'agit plûtôt ici de quelque Tableau dont la vûe devoit inspirer a Brutus l'envie d'imiter ses ancêtres ; on ne peut ici que deviner. Peut-être Ciceron veut-il parler des Tableaux des hommes illustres qu'Atticus avoit dans sa maison d'Epire qu'il appeloit son Amalthée, & au-dessous desquels il avoit mis leur éloge en vers. Il avoit peut-être mis Brutus & Servilius Ahala à côté l'un de l'autre, dans cette salle où étoient tous ces portraits & qu'il pouvoit avoir appelé *Parthenona* ; comme qui diroit le Sanctuaire de Minerve ; car dans la Citadelle d'Athenes il y avoit un Temple de Minerve appelé *Parthenon*, parce que Minerve étoit par excellence παρθένος *virgo*. Ciceron dit ailleurs que sa Bibliotheque étoit comme le Temple de Minerve. *Parthenon* signifie dans l'usage ordinaire, l'appartement des filles, c'est-à-dire, l'endroit de la maison le plus reculé. J'ai mieux aimé suivre ce sens, parce qu'il semble que Ciceron veut dire ici que ces portraits que Brutus avoit tous les jours devant les yeux, devoient l'animer à suivre les traces de ses ancêtres. Il se peut bien que Brutus eût dans sa maison de Rome ou

dans quelqu'une de ses maisons de campagne, quelqu'appartement ou salle qu'il avoit appelé *Parthenona*, par la raison que nous avons expliquée plus haut. Car les Romains aimoient à donner de pareils noms à leurs maisons de campagne, ou aux appartemens qui les composoient. On a vû dans le premier Livre que Ciceron avoit appelé sa Bibliotheque qui étoit à Tusculum, & une autre de ses maisons de campagne, *Académie*. Brutus avoit appelé la sienne *Amalthée*, aussi-bien qu'Atticus. Il y avoit à Rome, dans le Palais des Empereurs, une chambre nommée *Syracuse*, & une autre *Hermæum*. Sueton. oct. 72. & Claud. 10. Ces noms venoient sans doute des peintures qui y étoient.

3. *Que celui-la même qui a été cause de tout le mal qu'a fait notre neveu, n'en a pas bonne opinion.*] Il veut parler d'Hirtius qui avoit produit le fils de Q. Ciceron auprès de César.

Vide Epist. 4. *Lib.* 10. *& Epist.* 20. *Lib.* 11.

4. *Je voudrois bien qu'il me parlât un peu de ces entretiens qu'il a eus avec notre neveu.*] AT VELLEM ALIQUID DEGUSTASSE DE FABULIS. Il paroît par la fin de la Lettre suivante, que Brutus avoit mandé à Ciceron qu'il lui rendroit compte des dispositions où il avoit trouvé son neveu; c'est ce qui m'a déterminé à suivre ici ce sens. *Fabula* se prend quelquefois pour *entretien;* & de-là vient *fabulor* & *confabulor*, causer, s'entretenir ensemble. Tous les Commentateurs, hors Gronovius, donnent un autre sens à cet endroit: *Je voudrois que Brutus eût entendu quelqu'un des contes que notre neveu a faits sur mon sujet.* Ce sens peut

être bon, & je l'aurois suivi, si je n'avois trouvé que l'autre a plus de rapport à ces mots de la Lettre suivante, *si vero etiam Brutus aliquid afferet.*

5. *Que mon frere est allé aujourd'hui au devant de lui.*] Il y a dans le texte de Grævius, *ad saxa acronoma*, d'autres lisent *acronoma*, d'autres *κρεύνομα*, d'autres *Acherontia.*

EPISTOLA XLI.

CICERO ATTICO SAL.

Ego vero Quinto epistolam ad sororem misi. Cum ille quereretur filio cum matre bellum, & se ob eam caussam domo cessurum filio diceret; dixi illum commodas ad matrem litteras, ad te nullas: ille alterum mirabatur: de te autem suam culpam, quod sæpe graviter ad filium scripsisset de tua in illum injuria. Quod autem relanguisse se dicit, ego ei tuis litteris lectis [a] πανουργίας *ἀπάτας significavi me non fore.*

a Versatæ fraudis. v. Not.

On ne trouve nul vestige de ce nom dans les anciens Géographes.

6. *Il est en colere, Dieu sait combien ! jusques-là que je l'en ai grondé.*] Je crois que Ciceron dit cela par ironie ; car on a vû dans la Lettre précédente, & on verra dans la suivante, que la colere de son frere étoit déja passée ; on ne va gueres au-devant d'un fils à qui on ne veut pas pardonner.

LETTRE XLI.

J'Ai envoyé à mon frere une Lettre pour votre sœur [1]. Sur ce qu'il se plaignoit de ce qu'il y avoit une guerre déclarée entre elle & son fils, & que cela l'obligeroit à sortir de sa maison [2] pour y laisser notre neveu, je lui ai dit qu'il avoit écrit une Lettre assez honnête à sa mere, & qu'il ne vous avoit point écrit. Mon frere est surpris que notre neveu ait écrit à sa mere ; mais pour ce qui vous regarde, il avoue que c'est sa faute ; & que cela vient de ce que dans ses Lettres à son fils, il lui a souvent parlé des sujets de plainte qu'il avoit contre vous. Et sur ce qu'il m'a dit qu'il n'étoit plus si en colere ;

Tum enim mentio Canæ. Omnino, si id consilium placeret, esset necesse. Sed ut scribis, ratio est habenda gravitatis; & utriusque nostrum idem consilium esse debet: etsi in me graviores injuriæ, & certe notiores. Si vero etiam Brutus aliquid afferet, nulla dubitatio est. Sed coram. Magna enim res, & multæ cautionis. Cras igitur; nisi quid à te commeatus.

REMARQUES
SUR LA XLI. LETTRE.

1. UNe *Lettre pour votre sœur.*] C'étoit ou la Lettre que le jeune Q. Ciceron écrivoit à sa mere, ou une Lettre qu'Atticus écrivoit à sa sœur, & qu'il avoit adressée à Ciceron pour la lui faire tenir.

2. *Et que cela l'obligeroit à sortir de sa maison.*] On a vû dans la trente-huit & trente-neuviéme Lettre de ce Livre que le jeune Quintus avoit mandé à son pere qu'il ne vouloit point absolument demeurer avec sa mere. Ce pere trop foible disoit donc qu'il aimoit mieux céder sa maison à son fils, que de l'en faire sortir.

je lui ai dit que depuis que j'ai reçû la Lettre où vous me conseillez de ménager notre neveu [3], je ne serois pas plus en colere que lui [4]. Alors nous parlâmes de Cana [5]; si l'on veut faire ce mariage, il ne faut point aigrir notre neveu. Mais, comme vous me le marquez, il faut voir ce que la qualité d'oncles nous permet de faire, & nous ne devons agir que de concert; quoique ce qu'il a fait & dit contre moi soit plus offensant, ou du moins plus public. Si Brutus nous apprend quelque chose de nouveau; il n'y aura plus de difficulté, mais nous en parlerons ensemble; c'est une grande affaire, & qui demande qu'on y pense plus d'une fois. J'irai donc demain à Rome, à moins que vous ne me donniez quelques jours de congé.

---

3. *Ou vous me conseillez de ménager notre neveu.*] σκολιᾶς ἀπάτας *supp.* τεῖχος *tibi placere*, comme Ciceron dit dans la trente-neuviéme Lettre de ce Livre, σκολιά *enim tibi video placere.* Voyez la troisiéme Remarque sur la 38. Lettre.

4. *Que je ne serois pas plus en colere que lui.*] ME NON FORE supp. *iratam*; cela à ap-

port à *relanguisse* qui précede ; mais Ciceron pense plus au sens qu'aux mots.

5. *Nous parlâmes de Cana.*] Fille de Q. Gellius Canus ami d'Atticus. On verra dans la Lettre suivante que la brouillerie du jeune Quintus avec sa mere, ne venoit que de ce qu'il n'avoit pas voulu épouser une fille qu'elle souhaitoit qu'il épousât.

6. *Il ne faut point aigrir notre neveu.*] Le sens est ici suspendu, mais la suite fait voir

EPISTOLA XLII.

CICERO ATTICO SAL.

VEnit ille ad me, [a] καὶ μάλα κατηφής: & ego, [b] σὺ δὲ δὴ τί σύννους; rogas? inquit, quoi iter instet, & iter ad bellum, idque cum periculosum, tum etiam turpe. Quæ vis igitur, inquam? æs, inquit, alienum: & tamen ne viaticum quidem. Hoc loco ego sumsi quiddam de tua eloquentia. Nam tacui. At ille: sed me maxime an-

a Admodum tristis.

b Tu vero quid cogitabundus.

que c'eſt ce que Ciceron veut dire par *effet neceſſe*.

7. *Si Brutus nous apprend quelque choſe de nouveau.*] Voyez la quatriéme Remarque ſur la Lettre précédente.

8. *A moins que vous ne me donniez quelques jours de congé.*] C'eſt-à-dire, à moins que vous ne me mandiez que les affaires pour leſquelles je vais à Rome, ne ſont pas encore en état.

Voyez la fin de la trente-quatriéme Lettre de ce Livre.

LETTRE XLII.

NOtre neveu eſt venu chez moi avec un air fort triſte. Je lui demandai pourquoi il étoit ſi rêveur; vous me le demandez, dit-il, à moi qui ſuis à la veille de partir pour une guerre où je courrai de grands dangers, & qui ne me fera pas beaucoup d'honneur [1]? Et qu'eſt-ce qui vous y oblige? Ce ſont mes dettes, je n'ai pas même d'argent pour partir; en cet endroit je me ſervis de cette ſorte d'éloquence qui vous eſt ordinaire, je ne répondis rien [2]. Il reprit: Ce qui me fait le plus

git avunculus. Quidnam? inquam. Quod mihi, inquit, iratus eſt. Cur pateris? inquam. Malo enim ita dicere, quam cur committis. Non patiar, inquit, cauſſam enim tollam. Et ego, rectiſſime quidem. Sed ſi grave non eſt, velim ſcire quid ſit cauſſæ. Quia, dum dubitabam quam ducerem, non ſatisfaciebam matri, ita ne illi quidem. Nunc nihil mihi tanti eſt. Faciam quod volunt. Feliciter velim, inquam, teque laudo. Sed quando? nihil ad me, inquit, de tempore, quoniam rem probo. At ego, inquam, cenſeo prius, quam proficiſcaris. Ita patri quoque morem geſſeris. Faciam, inquit, ut cenſes. Hic dialogus ſic concluſus eſt.

Sed heus tu, diem meum ſcis eſſe III *Non. Jan. aderis igitur. Scripſeram jam: ecce tibi, orat Lepi-*

de peine, c'eſt mon oncle. Pourquoi, lui dis-je ? C'eſt qu'il eſt en colere contre moi. Que ne l'empêchez-vous ? car je ne voudrois pas dire, pourquoi y donnez-vous lieu ? Je l'empêcherai, me répondit-il, & je ferai ceſſer le ſujet qu'il a de ſe plaindre. Je lui dis là-deſſus qu'il feroit très-bien, mais que ſi cela ne lui faiſoit point de peine je voudrois bien ſavoir de quoi il s'agiſſoit. C'eſt, me dit-il, que j'ai eu quelque peine d'épouſer la femme que ma mere vouloit me donner ; ce qui m'a mis mal avec elle, & par elle avec mon oncle. A préſent, cela m'eſt aſſez indifférent, & je ferai ce qu'ils voudront. Je ſouhaite, lui dis-je, que ce mariage vous réuſſiſſe, & je ſuis ravi de vous y voir déterminé ; mais quand ſe fera-t'il ? Le tems, dit-il, m'eſt aſſez indifférent, puiſque je n'y ai plus de répugnance. Je vous conſeille, lui dis-je, de le faire avant que de partir ; par-là vous contenterez auſſi votre pere. Il me promit de ſuivre mon avis, & ainſi finit notre converſation.

Mais à propos, vous ſouvenez-vous que le troiſiéme de Janvier eſt le jour de ma naiſſance ? Ne manquez donc

dus ut veniam. Opinor Augures nil habere ad templum effandum. Eatur [a] *μιᾶς χόρδȣ. Videbimus te igitur.*

a V. Not.

REMARQUES

SUR LA XLII. LETTRE.

1. POur une guerre, *qui ne me fera pas beaucoup d'honneur.*] Tous les Commentateurs ſuppoſent qu'il s'agit ici de la guerre des Parthes ; mais pourquoi le jeune Quintus dit-il que ce ſeroit pour lui une guerre honteuſe, *tum etiam turpe ?* C'eſt, diſent les Commentateurs, qu'il étoit honteux pour lui de partir ſans payer ſes dettes, & que n'ayant point d'argent il feroit à l'armée une fort mauvaiſe figure. J'avoue que cela ne me ſatisfait point. Je ſerois tenté de croire que cette Lettre a été écrite avant preſque toutes celles des Livres douze & treize, & qu'il s'agit ici de la guerre d'Eſpagne ; voici mes raiſons. Il eſt ſûr que cette Lettre n'eſt point dans ſa place ; car elle a été écrite dans les derniers jours de Décembre, & celles qui ſuivent ont été écrites avant l'arrivée de Céſar qui revint d'Eſpagne au mois de Septembre, hors la derniere qui a été écrite vers la fin de Décembre. La Lettre ſur

pas de venir souper chez moi. Comme je venois d'écrire cette Lettre, on est venu de la part de Lepidus me prier de venir à Rome. Je crois qu'il n'y a pas assez d'Augures pour la consécration de ce Temple [3]. J'aurai donc le plaisir de vous voir plûtôt.

---

laquelle nous sommes, étant donc de la fin de Décembre 707. ou 708. Voici ce qui me détermine à croire que c'est de 707. 1°. Le neveu de Ciceron dit qu'il est à la veille de partir; & en effet, César partit à la fin de Décembre pour aller faire la guerre contre les enfans de Pompée, au lieu qu'il ne devoit partir pour la guerre des Parthes que vers le mois d'Avril ou de Mai. 2°. Ciceron parle ici de la brouillerie de son neveu avec sa mere & Atticus, comme d'une chose nouvelle, & dont il pouvoit du moins faire semblant de n'être pas instruit; mais cette brouillerie avoit fait trop d'éclat depuis la guerre d'Espagne, pour que Ciceron pût dissimuler à son neveu qu'il sût de quoi il s'agissoit. 3°. Si l'on suppose qu'il s'agit ici de la guerre contre les enfans de Pompée, alors on voit clairement pourquoi le jeune Quintus dit qu'il étoit honteux pour lui d'aller à cette guerre, & qu'il n'y alloit que pour se délivrer de ses créanciers; en effet, il n'étoit pas honorable pour des gens qui avoient toujours été attachés à Pompée, de porter les armes contre ses enfans. C'est bien assez, dit Ciceron dans une autre Lettre,

où il examine s'il doit envoyer son fils en Espagne, c'est bien assez que nous ayons quitté le parti de Pompée, sans prendre encore les armes contre ses enfans, *non satis esse si hæc arma reliquissemus, etiam contraria?* On a vû que les Lettres des douze & treiziéme Livres sont fort dérangées; & on a pû mettre celle-ci dans la place où elle est, parce qu'il y en a plusieurs où il est parlé, comme dans celle-ci, des differends du neveu de Ciceron avec sa famille.

2. *Je me servis d'une sorte d'éloquence qui vous est ordinaire, je ne répondis rien.*] Ciceron avoit bien senti que son neveu ne lui parloit du besoin qu'il avoit d'argent pour partir que dans l'esperance qu'il lui en offriroit. Il dit donc qu'il avoit fait comme faisoit ordinairement Atticus, qui savoit fort bien ne pas répondre à ces sortes d'insinuations.

3. *Qu'il n'y a pas assez d'Augures pour la consécration de ce Temple.*] Il faloit au moins trois Augures pour les cérémonies qui les regardoient. *Ad templum effandum;* on appeloit *effata* les paroles que prononçoient les Augures, & *ager effatus* c'étoit l'endroit hors des murs, où les Augures observoient le vol des oiseaux. Il y a ici après *templum effandum*, un endroit entierement corrompu. Les Critiques se sont exercés dessus, mais avec peu de succès, quoiqu'il y en ait quelques-uns qui paroissent fort contens de leurs découvertes. Ils auroient mieux fait comme Victorius & Grævius, de copier fidelement la leçon d'un des meilleurs Manuscrits, en attendant qu'on en trouve quelqu'un qui nous donne

là-dessus de nouvelles lumieres. J'ai donc mieux aimé laisser ici trois mots sans les traduire, que de donner les rêveries des Commentateurs pour le texte de Ciceron. Il suffit de remarquer que depuis que César fut le maître, il fit bâtir un Temple à Mars, & un autre à Venus sous le nom de *Genitrix*, parce qu'il prétendoit descendre d'elle. On lit dans les anciennes éditions *saturni* ἀτταινῶν, & Lambin approuve fort cette correction ; mais outre que cette épithéte conviendroit mieux à Mars qu'à Saturne, on ne trouve nulle part que César ait fait bâtir un Temple à Saturne.



EPISTOLA XLIII.

CICERO ATTICO SAL.

EGo vero utar prorogatione diei: tuque humanissime fecisti, qui me certiorem feceris, atque ita, ut eo tempore acciperem litteras, quo non exspectarem: tuque ut ab ludis scriberes. Sunt omnino mihi quaedam agenda Romae: sed consequemur biduo post.

EPISTOLA XLIV.

CICERO ATTICO SAL.

SUaves tuas litteras! etsi acerba pompa. Verumtamen scire omnia non acerbum est, vel de Cotta. Populum vero praeclarum, quod propter malum vicinum, ne Victo-

LETTRE XLIII.

JE profiterai donc de ce délai d'un jour ; je vous ſuis très-obligé de m'en avoir donné avis, & de m'avoir écrit après les jeux dans un tems où je ne comptois point du tout d'avoir de vos nouvelles. J'ai quelques affaires à Rome, mais je les ferai auſſi-bien deux jours plus tard.

LETTRE XLIV.

QUe votre Lettre m'a fait de plaiſir ! quoiqu'il n'y ait rien de plus triſte que le ſpectacle dont vous me parlez [1] ; mais on eſt bien-aiſe de tout ſavoir, comme ce que vous me mandez de Cotta [2]. Je ſuis charmé que le

riæ quidem plôditur. Brutus apud me fuit: cui quidem valde placebat, me aliquid ad Cæsarem. Annueram; sed pompam videret.

Tu tamen ausus es Varroni dare? exspecto quid judicet. Quando autem perleget? De Attica probo. Est quiddam etiam animum levari cum spectatione, tum etiam religionis opinione & fama. Cottam mihi velim mittas. Libonem mecum habeo, & habueram ante Cascam. Brutus mihi T. Ligarii verbis nuntiavit, quod appelletur L. Cursidius in oratione Ligariana, erratum esse meum, sed, ut aiunt, [a] μνημονικὸν ἁμάρτημα. *Sciebam Cursidium pernecessarium Ligariorum: sed eum video ante esse mortuum. Da igitur, quæso, negotium Pharnaci, Antæo, Salvio, ut id nomen ex omnibus libris tollatur.*

a Memoriæ lapsus.

Peuple n'ait pas même applaudi à la victoire à cause d'un si mauvais voisinage [3]. Brutus a passé ici ; il voudroit fort que j'écrivisse quelque chose pour César [4] ; je m'y étois engagé, mais Brutus n'a qu'à voir cette belle procession. [5]

Vous avez donc été assez hardi pour donner à Varron mes Livres Académiques. Je suis fort curieux de savoir ce qu'il en pense, mais quand les lira-t'il ? Vous avez bien fait de faire voir à Attica la *pompe* du Cirque ; c'est un spectacle beau par lui-même, & qui l'est encore plus par les idées de Religion qui y sont attachées. Je vous prie de m'envoyer le *Cotta* [6] ; j'ai ici le *Libon*, & j'avois déja le *Casca*. Brutus m'a dit de la part de Ligarius que j'ai eu tort de nommer L. Curfidius dans mon Oraison, mais c'est ce qu'on appelle une faute de mémoire. Je savois que Curfidius étoit des amis particuliers de cette famille, mais je ne me souvenois pas qu'il étoit mort avant que je parlasse pour Ligarius. Chargez donc, je vous prie, vos Copistes, de faire ôter ce nom de tous les exemplaires.

❧

REMARQUES

SUR LA XLIV. LETTRE.

1. *Quoiqu'il n'y ait rien de plus triste que le spectacle dont vous me parlez.*] ETSI ACERBA POMPA. Voyez Rem. 3. sur la 28. Lettre de ce Livre.

2. *Comme ce que vous me mandez de Cotta.*] Suetone dit que lorsque César fut tué, Cotta, qui étoit l'un des quinze Commissaires préposés à la garde des Livres de la Sibylle, devoit proposer au Sénat de donner à César le titre de Roi, parce que les Livres de la Sibylle portoient que les Parthes ne pouvoient être vaincus que par un Roi ; mais il n'y a pas d'apparence que Ciceron veuille parler ici de ce bruit qui ne courut que long-tems depuis cette Lettre. Elle a été écrite avant que César fût revenu d'Espagne, c'est-à-dire, six ou sept mois avant sa mort. On ne sait donc point ce qu'Atticus avoit mandé à Ciceron sur Cotta.

3. *Que le Peuple n'ait pas même applaudi à la victoire à cause d'un si mauvais voisinage.*] Dans cette espece de procession qui se faisoit avant les jeux du Cirque, on portoit les statues de tous les Dieux, & entr'autres celle de la Victoire que les Romains avoient personalisée & divinisée. Il paroît par cet endroit que le Peuple avoit coûtume de

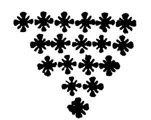
battre

battre des mains, comme pour applaudir à cette Déesse qui leur avoit toujours été si propice, & qu'il n'en battit point lorsqu'il vit à côté d'elle la statue de César, dont les dernieres victoires leur avoient été si funestes.

4. *Il voudroit que j'écrivisse quelque chose pour César.*] Voyez les Lettres 27. 28. & 50. de ce Livre.

5. *Mais Brutus n'a qu'à voir cette belle procession.*] Il sera convaincu qu'il faudroit descendre jusqu'à la plus basse flaterie, pour faire quelque chose qui contentât un homme qui se voit placé avec les Dieux. Ciceron a dit dans la vingt-huitiéme Lettre de ce Livre, *quid tu hunc de pompa, Quirini contubernalem, his nostris moderatis epistolis lætaturum putas?*

6. *Le Cotta, le Libon, le Casca.*] Ce sont autant de Livres composés par ceux dont ils portoient le nom. Cotta, qui avoit été Lieutenant de César dans les Gaules où il fut tué, avoit écrit en Grec sur le Gouvernement de la République Romaine. Il a été parlé dans les Lettres précédentes des Annales de Libon. Pour Casca, on ne sait point quel ouvrage il avoit composé. Il y avoit alors deux personnes de ce nom qui furent tous deux de la conjuration contre César.



EPISTOLA XLV.

CICERO ATTICO SAL.

Fuit apud me Lamia post discessum tuum; epistolamque ad me attulit missam sibi à Cæsare; quæ quamquam ante data erat, quam illæ Diocharinæ, tamen plane declarabat illum ante ludos Romanos esse venturum. In qua extrema scriptum erat, ut ad ludos omnia pararet, neve committeret, ut frustra ipse properasset. Prorsus ex his litteris non videbatur esse dubium, quin ante eam diem venturus esset: idemque Balbo, cum eam epistolam legisset, videri Lamia dicebat.

Dies feriarum mihi additos video: sed quam multos fac, si me amas, sciam. De Bæbio poteris, & de altero vicino Egnatio. Quod me

LETTRE XLV.

LAmia est venu chez moi depuis votre départ, & il m'a fait voir une Lettre qu'il a reçûe de César; quoiqu'elle soit de plus vieille date que celle que César a écrite par Diocharés [1], elle dit positivement qu'il arrivera avant les jeux Romains [2]; il finit en recommandant à Lamia de tenir tout prêt pour les jeux [3], afin qu'il n'ait pas fait une diligence inutile. Cela prouve qu'il arrivera avant ce tems-là, & Lamia m'a dit que Balbus en avoit jugé de même lorsqu'il avoit lû cette Lettre.

Je vois bien que j'aurai encore quelques jours de congé [4]; mais marquez-moi, je vous prie, combien j'en aurai; vous le pourrez savoir par Bæbius, & par Egnatius qui est aussi votre voisin. Vous m'exhortez à employer tout

hortaris, ut eos dies consumam in philosophia explicanda; currentem tu quidem: sed cum Dolabella vivendum esse istis diebus vides. Quod nisi me Torquati caussa teneret, satis erat dierum, ut Puteolos excurrere possem, & ad tempus redire. Lamia quidem à Balbo (ut videbatur) audiverat, multos nummos domi esse numeratos, quos oporteret quamprimum dividi. Magnum pondus argenti, præter prædia: auctionem primo quoque tempore fieri oportere. Scribas ad me velim quid tibi placeat. Equidem, si ex omnibus esset eligendum, nec diligentiorem, nec officiosiorem, nec nostri studiosiorem facile delegißem Vestorio: ad quem accuratissimas litteras dedi, quod idem te fecisse arbitror. Mihi quidem hoc satis videtur. Tu quid dicis? unum enim pungit, ne negligentiores esse videamur. Exspectabo igitur tuas litteras.

ce tems-là à travailler à mes Livres Philoſophiques, je n'ai pas beſoin qu'on m'y exhorte, mais vous ſavez que je dois avoir ici Dolabella. Si l'affaire de Torquatus ne m'y retenoit, j'aurois aſſez de tems pour aller faire un tour juſqu'à Pouzzoles, & je ſerois de retour aſſez-tôt. Lamia a entendu dire (& je crois que c'eſt à Balbus) qu'on avoit trouvé beaucoup d'argent comptant qu'il faloit au plûtôt partager, qu'il y avoit auſſi beaucoup de vaiſſelle d'argent, ſans compter les fonds de terre, & qu'il étoit à propos de faire inceſſamment cette vente. Dites-moi, je vous prie, ce que vous me conſeillez; quand je choiſirois entre tous ceux qui ſont à Pouzzoles, je ne pourrois trouver perſonne qui fût plus exact, plus officieux, & plus dans mes intérêts que Veſtorius. Je lui ai fort recommandé cette affaire, & je crois que vous la lui aurez auſſi recommandée. Il me paroît que cela ſuffit, qu'en penſez-vous? Tout ce que je crains, c'eſt qu'on ne trouve que je néglige trop mes affaires; j'attens donc votre réponſe.



REMARQUES
SUR LA XLV. LETTRE.

1. D*Iochar*és.] Affranchi de César. *Epist.* 6. *Lib.* 11.

2. *Les jeux Romains.*] Appelés aussi les grands jeux, parce que c'étoient les plus so-

EPISTOLA XLVI.
CICERO ATTICO SAL.

P*Ollex quidem, ut dixerat, ad Idus Sext. ita mihi Lanuvii pridie Idus præsto fuit; sed plane pollex, non index. Cognosces igitur ex ipso. Balbum conveni (Lepta enim de sua vi in curatione laborans, me ad eum perduxerat) in eo autem Lanuvino, quod Lepido tradidit ex eo hoc primum :* paulo ante acceperam eas litteras, in quibus magnopere confirmat,

lemnels ; ils avoient été inſtitués par le premier Tarquin. On les célébroit à l'honneur de Jupiter, de Junon, & de Minerve. Ils commençoient le 4. de Septembre, & duroient neuf jours.

3. *Il recommande à Lamia de tenir tout prêt pour les jeux.*] Les Ediles donnoient ces jeux à leurs dépens, & Lamia étoit alors Edile.

4. *Que j'aurai encore quelques jours de congé.*] Voyez la fin de la 34. & de la 41. Lettres.

LETTRE XLVI.

POllex qui m'avoit promis d'être de retour le treiziéme d'Août, a été exact ; car il eſt venu me trouver à Lanuvium dès le douze, mais il ne m'a pas rendu plus ſavant [1] ; vous l'entendrez lui-même. J'ai été chez Balbus ; Lepta qui ſe donne de grands mouvemens pour cette commiſſion qu'il veut avoir [2], m'a engagé à y aller. Balbus étoit dans cette maiſon de Lanuvium qu'il a cédée à Lepidus ; il me dit d'abord : *Voici une Lettre que j'ai reçûe depuis peu de Céſar, qui aſſûre poſitive-*

ante ludos Romanos. *Legi epistolam: multa de meo Catone, quo sæpissime legendo se dicit copiosiorem factum: Bruti Catone lecto se sibi visum disertum.*

Ex eo cognovi cretionem Cluvii (ò Vestorium negligentem!) liberam cretionem, testibus præsentibus, sexaginta diebus. Metuebam ne ille arcendus esset. Nunc mittendum est, ut meo jussu cernat. Idem igitur Pollex. Etiam de hortis Cluvianis egi cum Balbo liberalius: se enim statim ad Cæsarem scripturum: Cluvium autem à Tito Hordeonio legare & Terentiæ H-S IↃↃↃ, *& sepulchro, multisque rebus; nihil à nobis. Subaccusa quæso Vestorium. Quid minus probandum, quam Plotium unguentarium per suos pueros omnia tanto ante Balbo, illum mi ne per meos quidem? De Cossinio doleo; dilexi hominem. Quinto delegabo, si quid*

ment qu'il sera à Rome avant les jeux Romains. Je lûs cette Lettre où César parle fort de mon Caton ; il dit qu'en le lisant souvent son style en devient plus riche ; & que lorsqu'il avoit lû le Caton de Brutus, il s'étoit trouvé éloquent.

J'ai sû aussi par Balbus ce que porte le Testament de Cluvius au sujet de l'acceptation [3] (quelle négligence à Vestorius de ne m'en avoir pas encore instruit !) l'acceptation peut se faire par Procureur, devant des témoins, & les héritiers ont soixante jours pour accepter. Je craignois que Vestorius ne se pressât trop [4], à présent il faut que je lui écrive pour le prier d'accepter pour moi ; je lui renvoirai donc Pollex [5]. J'ai parlé à Balbus des jardins de Cluvius ; il m'a promis fort obligeamment d'en écrire au plûtôt à César. Il m'a dit aussi que Cluvius léguoit sur la part d'Hordeonius, cinquante mille sesterces à Terentia, qu'il le chargeoit aussi de lui faire bâtir un Tombeau & de plusieurs autres choses, au lieu que nous n'étions chargés de rien. Grondez un peu Vestorius ; comment se justifiera-t'il de ne m'avoir instruit de rien ?

æri meo alieno superabit & emptionibus; ex quibus mi etiam æs alienum faciendum puto. De domo Arpini nihil scio.

Vestorium nihil est quod accuses. Jam enim obsignata hac epistola, noctu tabellarius noster venit, & ab eo litteras diligenter scriptas attulit, & exemplum testamenti.

REMARQUES
SUR LA XLVI. LETTRE.

MAis il ne m'a pas rendu plus savant.] SED PLANE POLLEX NON INDEX. C'est un jeu de mots qui roule sur la signification du nom de cet Affranchi, & sur la double signification d'*index*, qui se dit en général d'un homme qui apprend quelque chose à un

moi qui lui ai envoyé des Exprès, pendant que Plotius le Parfumeur en a envoyé à Balbus, il y a déja plusieurs jours, pour l'instruire de tout. Je suis fâché de la mort de Cossinius; j'avois de l'amitié pour lui. Je destine à mon frere l'argent qui me restera lorsque j'aurai payé mes dettes & mes nouvelles acquisitions, pour lesquelles il faudra peut-être encore que j'emprunte. Je ne sai rien sur cette maison d'Arpinum.

Il ne faut point faire de reproches à Vestorius; car son Messager est arrivé ce soir comme j'avois déja cacheté cette Lettre; il m'en a apporté une de Vestorius, où il me rend compte de tout, avec une copie du Testament.

---

autre, & qui par cette raison, signifie aussi le second doigt de la main dont on se sert pour montrer. On voit bien qu'on ne pouvoit pas conserver ce jeu de mots dans la traduction. Je ne sai, après tout, si c'est une grande perte; & si tout le monde trouvera, comme Casaubon, ce jeu de mots excellent. Il peut passer en Latin; mais notre langue est plus difficile là-dessus, ce qui lui fait honneur.

2. *Qui se donne de grands mouvemens pour cette Commission qu'il veut avoir.*] César de-

voit, à la ſuite de ſon Triomphe, donner des fêtes au Peuple & des jeux dans différens quartiers de la ville, *ludos etiam regionatim urbe tota. Sueton. Jul.* Et Lepta ſouhaitoit d'être chargé de l'Intendance de quelqu'un de ces jeux, comme on le voit par une Lettre que Ciceron lui écrivit dans le même tems. *Epiſt.* 19. *Lib.* 6. *Fam.*

De ſua vi in curatione laborans ;

c'eſt-à-dire, qui veut qu'on le croye capable de la commiſſion qu'il demande, comme Ciceron dit dans le premier Livre de l'Orateur en parlant du Philoſophe, *qui de ſua vi ac ſapientia unus omnia pene profitetur.* Boſius a mis dans ſon texte ſur la foi d'un de ſes Manuſcrits *de ſua vini curatione*, ce qu'il explique de la commiſſion de fournir le vin pour les feſtins que Céſar devoit donner au Peuple. Il n'auroit pas été ſi content de cette leçon, s'il avoit lû attentivement la Lettre que Ciceron écrivit à Lepta ſur cette affaire, où il dit poſitivement qu'il s'agiſſoit des jeux que Céſar devoit donner dans les différens quartiers de la ville, *de curatione aliqua munerum regionum*, ce qui eſt expliqué par ce que nous avons rapporté plus haut de Suetone, *ludos etiam regionatim*, &c.

3. *Ce que porte le Teſtament de Cluvius au ſujet de l'acceptation.*] CRETIONEM CLUVII, *cretio* par rapport au Teſtateur, c'étoit la clauſe du Teſtament, par laquelle il marquoit dans combien de tems il vouloit qu'on acceptât la ſucceſſion, & de quelle maniere, comme on le voit par cette ancienne formule: *Titius heres eſto, cernitoque in diebus centum*

proximis quibus scieris poterisve, nisi ita creveris exheres esto. Il y avoit des Testamens sans cette clause d'acceptation.

4. *Je craignois que Vestorius ne se pressât trop.*] C'est-à-dire qu'il n'acceptât cette succession sans examiner si elle n'étoit point onereuse. Ciceron a dit dans la Lettre précédente, qu'il ne connoissoit personne plus diligent que Vestorius, au lieu, dit-il, qu'il faut à présent que je lui envoye un Exprès pour le presser d'accepter. *Ne arcendus esset* signifie, selon Bosius, que Vestorius ne fut plus à tems pour accepter ; mais quelle apparence que Vestorius fût tombé dans une pareille négligence qui auroit fait perdre à Ciceron la part qu'il avoit à une succession si considérable ? alors il n'auroit pas dit, *ne arcendus esset*, mais *ne arceretur* supp. *à cretione.* On lit dans les anciennes éditions *ne accersendus*, que je ne fusse obligé de le prier de venir ici pour m'instruire de tout ; mais à présent que Balbus m'en a instruit, je n'ai qu'à mander à Vestorius d'accepter. Ce sens n'est gueres moins bon que le premier.

5. *Je lui renvoirai donc Pollex.*] IDEM IGITUR POLLEX supp. *remittendus est ut ille cernat.* Epist. seq.

6. *J'ai parlé à Balbus des jardins de Cluvius.*] Ciceron vouloit acheter la part des autres cohéritiers, & César de qui Balbus faisoit les affaires en étoit un. *Vide Epist.* 9. *&* 18. *Lib.* 14.



EPISTOLA XLVII.

CICERO ATTICO SAL.

Posteaquam abs te Agamemno, non ut venirem (nam id quoque fecissem, nisi Torquatus esset) sed ut scriberem, tetigit, extemplo instituta omisi ea, quæ in manibus habebam, abjeci; quod jusseras edolavi. Tu velim è Pollice cognoscas rationes nostras sumptuarias. Turpe est enim nobis illum, qualiscumque est, hoc primo anno egere. Post moderabimur diligentius. Idem Pollex remittendus est, ut ille cernat. Plane Puteolos non fuit eundum, cum ob ea quæ ad te scripsi, tum quod Cæsar adest.

Dolabella scribit se ad me postri-

LETTRE XLVII.

DE's le moment qu'Agamemnon [1] m'a proposé, non pas d'aller à Rome (ce que j'aurois fait néanmoins avec plaisir sans l'affaire de Torquatus [2]) mais d'écrire; j'ai quitté sur le champ l'ouvrage que j'avois entre les mains, & j'ai travaillé à ce que vous me demandez. Je vous prie de vous faire rendre compte par Pollex de l'état de ma dépense. Quoique je ne sois pas tout-à-fait content de mon fils, il ne seroit pas honorable pour moi de le laisser manquer d'argent cette premiere année; dans la suite nous reglerons mieux sa dépense. Il faut aussi que je renvoye Pollex à Pouzzoles, pour prier Vestorius d'accepter pour moi la succession [3]. Je ne pouvois point absolument aller à Pouzzoles, tant à cause de ce que je vous ai déja mandé, que parce que César arrive.

Dolabella m'écrit qu'il viendra chez

die Idus. O magistrum molestum! Lepidus ad me heri vesperi litteras misit Antio; nam ibi erat: habet enim domum, quam nos vendidimus: rogat magnopere, ut sim Kal. in Senatu; me & sibi, & Cæsari vehementer gratum esse facturum. Puto equidem nihil esse. Dixisset enim tibi fortasse aliquid Oppius; Quoniam Balbus est æger. Sed tamen malim venire frustra quam desiderari, si opus esset: moleste ferrem postea. Itaque hodie Antii: cras ante meridiem domi. Tu velim, nisi te impedivisti, apud nos pridie Kal. cum Pilia. Te spero cum Publilio confecisse. Equidem Kal. in Tusculanum recurram. Me enim absente omnia cum illis transigi malo. Q. fratris epistolam ad te misi, non satis humane illa quidem respondentem meis litteris, sed tamen quod tibi satis sit, ut equidem existimo. Tu videbis.

moi le quatorze; le Convive difficile à contenter[4]! Lepidus m'a écrit hier au soir d'Antium où il eſt, car il a à préſent la maiſon que j'ai vendue. Il me prie fort de me trouver au Sénat le premier du mois prochain, que cela ſera beaucoup de plaiſir, & à lui, & à Céſar. Je crois qu'il ne s'agit pas d'une affaire importante, car Oppius vous en auroit dit quelque choſe; pour Balbus il eſt malade, mais j'aime mieux aller au Sénat inutilement, que de ne m'y pas trouver, en cas que ma préſence y ſoit néceſſaire; je pourrois m'en trouver mal dans la ſuite. J'irai donc aujourd'hui à Antium; & je ſerai demain à Rome avant midi. Je vous prie, ſi vous n'êtes point engagé, de venir ſouper chez moi le dernier du mois avec Pilia. Je crois que vous aurez fini avec Publilius; en tout cas dès le premier du mois, je m'en retournerai au plus vîte à Tuſculum, car j'aime mieux que cette affaire ſe traite pendant mon abſence. Je vous envoie la Lettre de mon frere, il pouvoit répondre plus honnêtement à la mienne; cependant je crois que cela vous ſuffira par rapport à ce qui vous regarde; vous en jugerez.

REMARQUES
SUR LA XLVII. LETTRE.

1. *Agamemnon.*] Esclave ou Affranchi d'Atticus; on donnoit souvent aux Esclaves des noms de Rois, & même de Dieux.

2. *Sans l'affaire de Torquatus.*] NISI TORQUATUS ESSET, c'est-à-dire, *nisi me Torquati causa teneret*, comme Ciceron a dit dans la quarante-cinquiéme Lettre de ce Livre.

3. *Afin que Vestorius accepte pour moi la succession.*] ILLE ne se rapporte pas ici à Pollex, comme on le voit dans la Lettre précédente.

4. *Dolabella m'écrit qu'il viendra chez moi le quatorze; le Convive difficile à contenter!*] O MAGISTRUM MOLESTUM supp. *cœnandi.* Ciceron dit dans une Lettre écrite à peu près dans le même tems que celle-ci, qu'il apprenoit à Dolabella & à Hirtius à déclamer, & qu'ils lui apprenoient à manger délicatement. *Hirtium ego & Dolabellam dicendi discipulos habeo, cœnandi magistros.* Ciceron veut donc dire ici qu'il craignoit que lorsque Dolabella viendroit chez lui, il ne trouvât qu'il n'avoit pas bien profité de ses leçons. Des gens qui se piquent si fort de bonne chere, embarassent toujours leurs Hôtes. Apparemment que Ciceron avoit souvent dit à Atticus ce

qu'il avoit mandé à Pætus dans la Lettre que nous venons de citer. Ciceron dit dans un ſens tout contraire, *ô hominem facilem ! ô hoſpitem non gravem !* L'hôte & le Convive aiſé a contenter. *Epiſt.* 20. *Lib.* 9. *Fam.* Corradus croit que, *ô magiſtrum moleſtum*, ſe rapporte à Lepidus qui étoit alors *magiſter equitum*, & que Ciceron appelle *moleſtum*, parce qu'il l'obligeoit à quitter ſa campagne ; ce ſens peut ſe ſoûtenir, mais le premier me paroît plus agréable, & a rapport à ce qui précede.



EPISTOLA XLVIII.

CICERO ATTICO SAL.

Heri nescio quid in strepitu videor exaudisse, cum diceres te in Tusculanum venturum: quod utinam; iterum utinam; tuo tamen commodo. Lepta me rogat, ut, si quid sibi opus sit, accurram. Mortuus enim Babullius. Cæsar, opinor, ex uncia: etsi nihil adhuc: sed Lepta ex triente. Veretur autem ne non liceat tenere hereditatem, [a] ἀλόγως *omnino; sed veretur tamen. Is igitur si accierit, accurram; sin minus, antequam necesse erit. Tu Pollicem, cum poteris. Laudationem Porciæ tibi misi correctam: ac eo properavi, ut si forte aut Domitio filio, aut Bruto mitteretur, hæc mitteretur. Id si tibi erit com-*

a Sine causa.

LETTRE XLVIII.

IL me semble qu'hier au milieu du bruit [1], je vous entendis dire que vous viendriez à Tusculum ; je souhaite de tout mon cœur de ne m'être pas trompé, cependant que ce soit à votre commodité. Lepta me prie de venir au plûtôt à Rome, en cas qu'il ait besoin de moi. Babullius est mort ; je crois que César est héritier pour un douziéme [2], quoique cela ne soit pas encore certain, & Lepta pour un tiers. Il craint qu'on ne l'empêche de recueillir cette succession [3], c'est une crainte mal fondée, mais enfin il en a peur ; ainsi, s'il me mande, j'irai à Rome en diligence, sans cela je ne me presserai point d'y aller. Renvoyez-moi Pollex le plûtôt que vous pourrez. Je vous envoie l'éloge de Porcia corrigé ; je me suis dépêché afin qu'en cas que vous vouliez l'envoyer à Domitius son fils, ou à Brutus, vous l'envoyiez dans l'état où il est à présent ; je vous recommande fort

modum, magnopere cures velim: & velim M. Varronis, & Lollii mittas laudationem; Lollii utique. Nam illam legi. Volo tamen regustare. Quædam enim vix mihi credo legisse me.

REMARQUES

SUR LA XLVIII. LETTRE.

1. AU *milieu du bruit.*] Ciceron avoit été à Rome la veille, & étoit retourné à Tusculum.

2. *Que César est son héritier pour un douziéme.*] Ex uncia. Nous avons déja dit ailleurs que toutes les divisions se prenoient sur l'as, ou sur la livre Romaine qui étoit de douze onces.

Voyez la 7. Remarque sur la 2. Lettre du 7. Livre.

3. *Il craint qu'on ne l'empêche de recueillir cette succession.*] Lepta appréhendoit que dans les discussions qu'il auroit avec les cohéritiers, les Agens de César n'abusassent de son autorité, & ne lui fissent tort. Il savoit que Ciceron avoit beaucoup de crédit auprès de Balbus qui étoit à la tête des affaires de César.

4. *L'éloge de Porcia.*] Voyez la trente-

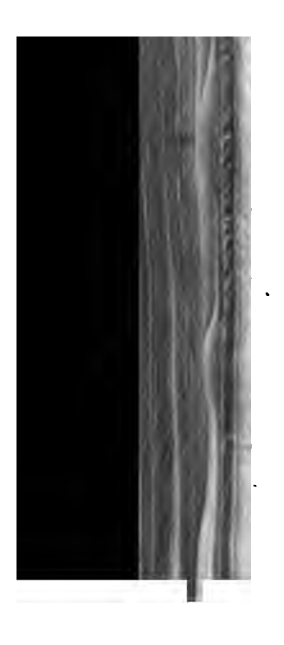
:ndre ce ſoin, pourvû que cela ne embaraſſe pas. Envoyez-moi l'é- que Varron & Lollius ont fait de a [4], mais ſur-tout celui de Lol- , car j'ai déja lû celui de Varron; ıdant je ſerai bien-aiſe de le repaſ- .l y a quelques endroits que je n'ai ›ien lûs.

---

me Lettre de ce Livre, qui a été écrite celle-ci.

Lollius.] C'eſt celui à qui Horace adreſſe uxiéme & la dix-huitiéme Epître du pre- Livre.





Attica pri
equidem
Multam igitur
De Tigellio , j
quidem , ut mi
scripsit , [a] μέμ
quandam iniqu
meæ defuisse , cu
cepißem : quam
contra pueros Oct
libenter : sed &
lebam. Erat enin
Consulatus petiti
licitus , si quid o
perinde tuebar ,

LETTRE XLIX.

JE commence par ſaluer Attica que je crois à préſent à la campagne, je fais auſſi bien des complimens à Pilia. Mandez-moi ſi vous ſavez quelque choſe de nouveau de Tigellius. Gallus-Fabius m'écrit qu'il prétend avoir de grands ſujets de plainte contre moi [1], mais c'eſt injuſtement. Il dit que j'ai manqué de parole à Phameas [2] après lui avoir promis de plaider pour lui. Il eſt vrai que je le lui avois promis; & comme il avoit pour partie les enfans de Cn. Octavius [3], je ne m'engageai qu'avec peine, mais d'un autre côté, j'étois bien-aiſe de faire plaiſir à Phameas. Vous pouvez vous ſouvenir que l'année que je demandai le Conſulat, il vous pria de m'offrir ſes ſervices [4]; & quoique je n'euſſe pas eu beſoin de lui, je ne me croyois pas moins engagé à la reconnoiſſance.

Phameas vint donc me dire que ſon

operam dare sibi constituisse eo die ipso, quo de Sestio nostro lege Pompeia in consilium iri necesse erat. Scis enim dies illorum judiciorum præstitutos fuisse. Respondi non ignorare eum quid ego deberem Sestio: quem vellet, alium diem si sumsisset, me ei non defuturum. Ita tum ille discessit iratus. Puto me tibi narrasse. Non laboravi scilicet, nec hominis alieni injustissimam iracundiam mihi curandam putavi. Gallo autem narravi, cum proxime Romæ fui, quid audissem; neque nominavi Balbum minorem. Habuit suum negotium Gallus, ut scribit. Ait illum, me animi conscientia quod Phameam destituissem, de se suspicari.

Quare tibi hactenus mando, de illo nostro, si quid poteris exquiras: de me ne quid labores. Est bellum aliquem libenter odisse; est; quemadmodum non omnibus servire. Etsi

affaire devoit se plaider le jour même qu'on devoit juger celle de Sestius suivant la Loi Pompeia [5], & vous savez que suivant cette Loi on ne pouvoit changer le jour du jugement. Je répondis donc à Phameas ; qu'il n'ignoroit pas combien j'avois d'obligation à Sestius [6], qu'il choisît tel autre jour qu'il voudroit pour faire juger son affaire, & que je plaiderois pour lui. Il me quitta fort en colere, & je crois que je vous en parlai alors ; je ne m'en mis pas fort en peine, je méprisai un ressentiment si injuste dans un homme avec qui je n'avois point de liaison particuliere. Je dis à Gallus, la derniere fois que j'allai à Rome, ce que j'avois entendu dire, mais sans nommer le jeune Balbus [7]. Gallus en a fait son affaire à ce qu'il m'écrit ; il me mande que Tigellius lui a répondu que je le soupçonnois de m'avoir desservi, parce que j'avois à me reprocher d'avoir manqué à Phameas.

Tout ce que je vous recommande, c'est de tâcher de découvrir s'il n'a point desservi notre neveu [8] ; pour ce qui me regarde, n'en soyez point en peine. C'est un vrai plaisir que d'être en droit

mehercule, ut tu intelligis, magis mihi isti serviunt, si observare servire est.

REMARQUES
SUR LA XLIX. LETTRE.

1. *QUe Tigellius prétend avoir de grands sujets de plainte contre moi.*] Une des plus grandes servitudes des Cours, c'est d'être obligé à ménager les gens les plus subalternes. On dit qu'il n'y a point de petit ennemi; cela est sur-tout vrai à la Cour où tout nuit, comme tout sert. Tigellius n'étoit qu'un Joueur de flûte qui chantoit aussi très-bien. Il avoit eu le bonheur par ces talens, de plaire à César; & le voilà devenu un personnage avec qui un Consulaire est obligé d'avoir des éclaircissemens. C'est de ce même Tigellius dont parle Horace.

2. *Phameas.*] Grand-pere de Tigellius. *Vide Epist.* 24. *Lib.* 7. *Fam.*

3. *Les enfans de Cneius Octavius.*] Il ne s'agit pas ici d'Octavius pere de l'Empereur Auguste, comme le disent les Commentateurs, il s'appeloit Caïus, & non pas Cneius. Et Suetone remarque au commencement de la vie d'Auguste, que Cneius étoit un *prénom* affecté à une branche de la famille *Octavia*, différente de celle de cet Empereur. Il s'agit ici apparemment des enfans de Cneius Octavius qui avoit été Consul l'an de Rome 677.

de haïr certaines gens, comme c'en est un de ne pas faire sa cour à tout le monde; quoique, après tout, comme vous le savez vous-même, les amis de César me la fassent plus que je ne la leur fais, si c'est la faire à quelqu'un que d'avoir pour lui de la considération & de la déférence.

---

4. *Que l'année que je demandai le Consulat, il vous pria de m'offrir ses services.*] Quoique Phameas ne fût pas un homme d'importance, il pouvoit avoir du crédit dans sa tribu, & ménager à Ciceron plusieurs suffrages.

5. *Suivant la Loi Pompeia.*] Faite par Pompée pendant son troisiéme Consulat contre les brigues. Comme ce mal demandoit un prompt remede, cette Loi ordonnoit qu'on plaideroit la cause dans un même jour, que l'accusateur auroit deux heures pour plaider, & l'Avocat de l'accusé trois, & qu'on seroit obligé à comparoître au jour marqué par le Juge, sous peine d'être condamné comme si on étoit présent.

Lib. 4. *de Fin. Ascon. in Milon.*

In consilium iri, c'est le terme propre de la Jurisprudence de ces tems-la. Le Préteur étoit proprement le Juge, & les Juges qu'on tiroit des trois ordres de l'état, quoiqu'ils eussent voix délibérative, étoient regardés comme ses Assesseurs & son conseil.

6. *Combien j'avois d'obligation à Sestius.*] Il étoit Tribun l'année du rappel de Ciceron au-

quel il eut beaucoup de part, comme on l'a vû dans le troisiéme & le quatriéme Livre.

7. *Ce que j'avois entendu dire, mais sans nommer le jeune Balbus.*] Il avoit dit à Ciceron que Tigellius avoit fort mal parlé de lui pendant qu'ils étoient en Espagne.

8. *S'il n'a point desservi notre neveu.*] DE ILLO NOSTRO supp. *cognato*, comme Ciceron l'appelle dans la vingt-septiéme Lettre de ce

EPISTOLA L.

CICERO ATTICO SAL.

ADmonitus quibusdam tuis litteris, ut ad Cæsarem uberiores litteras mittere instituerem, cum mihi Balbus nuper in Lanuino dixisset, se & Oppium scripsisse ad Cæsarem, me legisse libros contra Catonem & vehementer probasse; conscripsi de his ipsis libris epistolam Cæsari, quæ deferretur ad Dolabellam. Sed ejus exemplum misi ad Oppium, & Balbum; scripsique ad eos, ut tum deferri ad Dolabellam juberent meas litteras, si ipsi exem-

Livre. Quelques Commentateurs disent qu'il faut ici sousentendre *Balbo*, & que *de illo nostro.... exquiras*, signifie demandez au jeune Balbus ce que Tigellius pense sur mon sujet; mais pourquoi le demander à Balbus puisqu'il en avoit déja parlé à Ciceron? Et puis, ce que Ciceron ajoûte *de me ne quid labores*, est une opposition avec *de illo nostro* supp. DE QUO LABORO, *exquiras*. On voit dans la Lettre suivante que c'étoit à Tigellius même qu'Atticus devoit parler.

LETTRE L.

VOus m'avez conseillé dans quelqu'une de vos Lettres d'en écrire une un peu longue à César. Balbus m'ayant donc dit dernierement à Lanuvium, que lui & Oppius avoient écrit à César, que j'avois lû son Anticaton [1] & que j'en avois été fort content, j'ai écrit là-dessus à César une Lettre que j'ai envoyée à Dolabella; mais j'ai envoyé en même tems une copie de ma Lettre à Balbus & à Oppius, & je leur ai mandé de ne rendre l'original à Dolabella qu'après qu'ils auroient lû la copie, & en cas qu'ils la

plum probassent. Ita mihi
runt, nihil umquam se l
lius, epistolamque meam
dari Dolabellæ.

Vestorius ad me scripsit:
rem mancipio dari servo
mea parte, Hetereio cuid
dum Brinnianum; ut ipse e
lis recte mancipio dare poss
servum, si tibi videbitur
mittes. Opinor enim ad te et
psisse Vestorium. De adven
ris idem quod à te mihi scri
ab Oppio, & Balbo. Miror
dum cum Tigellio, vel ut ho
quantum acceperit: prorsu
scire, nec tamen flocci facio.
quid cogitem de obviam itio
censes, nisi Alsium? & qu
Murænam de hospitio scrip
sed opinor cum Matio. pr
Sallustius igitur urgebitur.
jam superiore versiculo, Er
dixit, sibi Murænam liber
respondisse. Eo igitur utamu

trouvassent bien. Ils m'ont fait réponse qu'elle ne pouvoit être mieux, & ils l'ont fait rendre à Dolabella.

Vestorius me mande de donner à l'Esclave qu'il a envoyé à Rome, un pouvoir pour vendre à un certain Heterius une Métairie de Brinnius, pour la part que j'ai à la succession, afin qu'il puisse faire le marché à Pouzzoles. Vous m'envoirez cet Esclave si vous le jugez à propos, car je crois que Vestorius vous aura aussi écrit. Balbus & Oppius me mandent la même chose que vous sur l'arrivée de César. Je suis surpris que vous n'ayez encore rien fait avec Tigellius, & que vous ne me mandiez pas seulement comment il aura reçû ma justification [2]; je suis fort curieux de le savoir, quoique je m'en mette fort peu en peine. Vous me demandez jusqu'où je compte d'aller au-devant de César, qu'en pensez-vous? n'est-ce pas assez que j'aille jusqu'à Alsium [3]? J'avois écrit à Muræna pour le prier de me loger chez lui, mais je crois qu'il sera parti avec Matius. Il faudra donc presser Sallustius [4]. Comme j'achevois cette

Silius culcitras non habet. Dida autem, opinor, hospitibus totam villam concessit.

REMARQUES
SUR LA L. LETTRE.

1. SOn *Anticaton.*] LIBROS CONTRA CATONEM. L'Antication de César étoit divisée en deux parties, toutes deux très-longues ; car Juvenal pour marquer quelque chose de fort long dit, *plus long que les deux Anticatons de César*, & c'est pour cela que Ciceron les appelle *des Livres*.

2. *Comment il aura reçû ma justification.*] QUANTUM ACCEPERIT. On voit dans la Lettre

---

EPISTOLA LI.
CICERO ATTICO SAL.

AD Cæsarem quam misi epistolam, ejus exemplum fugit me tum tibi mittere; nec id fuit quod suspicaris, ut me puderet tui, ne ridicule Micillus : nec mehercule

ligne, Eros m'est venu dire que Muræna m'avoit accordé fort obligeamment ce que je lui demandois. J'irai donc chez lui, car la maison de Silius n'est pas meublée, & je crois que la maison de Dida est déja si remplie, qu'il n'y a pas de place pour lui.

---

précédente, qu'il s'agissoit d'un éclaircissement entre Ciceron & Tigellius; ainsi *quantum* est ici la même chose que *quomodo*. Manuce croit qu'il faut sousentendre *à Cæsare*, quelle gratification César lui a faite; mais quel rapport cela a-t'il à l'affaire dont il s'agissoit entre Ciceron & Tigellius?

3. *Alsium.*] Ville de Toscane, sur une petite riviere nommée Aro fort près de la Mer, & environ à vingt milles de Rome.

4. *Sallustius.*] Différent de l'Historien de même nom. *Vide Epist.* 11. & 17. *Lib.* 11.

LETTRE LI.

SI je ne vous ai pas envoyé une copie de ma Lettre à César avant qu'elle partît, c'est que je n'y ai pas pensé; & non pas, comme vous vous l'imaginez, que j'aie eu honte de vous laisser voir

scripsi aliter, ac si [a] *ἴσως ἴσον, ὅμοιονque scriberem. Bene enim existimo de illis libris, ut tibi coram. Itaque scripsi, &* [b] *ἀκολακεύτως, & tamen sic, ut nihil eum existimem lecturum libentius. De Attica nunc demum mihi est exploratum. Itaque ei de integro gratulare. Tigellium totum mihi, & quidem quamprimum. Nam pendeo animi. Narro tibi, Quintus cras. Sed ad me, an ad te, nescio. Mi scripsit Romam* VIII *Kal. sed misi, qui invitaret : etsi hercle jam Romam veniendum est, ne ille ante advolet.*

a Æqualem, Similem. *b* Sine adulatione

REMARQUES

SUR LA LI. LETTRE.

1. QUE *j'aie en honte de vous laisser voir une flaterie ridicule.*] J'ai suivi ici la conjecture de Gronovius qui lit *ne ridicule humilis* supp. *viderer*, au lieu de *ne ridicule Mycillus.* On lit dans un ancien Manuscrit *hemicyllus*

une flaterie ridicule [1]. Vous pouvez compter que je lui ai écrit comme on s'écrit d'égal à égal. J'estime fort ses deux Livres contre Caton, comme je vous l'ai dit lorsque nous étions ensemble, ainsi il n'y a point de flaterie dans ce que je lui ai écrit; cependant je l'ai tourné de maniere que je suis persuadé qu'il le lira avec beaucoup de plaisir. Je suis enfin assuré qu'Attica se porte bien [2]; faites-lui-en donc tout de nouveau mes complimens. Rendez-moi compte de tout ce que vous aura dit Tigellius, & au plûtôt; j'en suis fort curieux. A propos, notre neveu arrive demain, mais je ne sai s'il viendra chez vous, ou chez moi. Il m'a écrit qu'il seroit à Rome le vingt-quatre. J'ai envoyé au-devant de lui pour l'inviter à venir chez moi; cependant je crois qu'il est bon que j'aille dès aujourd'hui à Rome, de peur qu'il n'arrive plûtôt.

---

dont Gronovius fait *humilis*. Je ne donne pas cette correction pour sûre, elle est un peu trop éloignée du texte; mais toutes les autres conjectures sont ridicules. Les Critiques auroient peut-être mieux fait de reconnoître que c'est ici un de ces endroits qu'on ne peut pas espe-

tertiis Saturnalibus apud Philippum ad horam VII *nec quemquam admisit. Rationes opinor cum Balbo. Inde ambulavit in litore. Post horam* VIII *in balneum: tum audivit de Mamurra: vultum non mutavit, unctus est; accubuit,* [a] ἐμετικὴν *agebat. Itaque & edit, & bibit* [b] ἀδεῶς, *& jucunde; opipare sane, & apparate: nec id solum, sed bene cocto, & condito sermone bono, &, si quæris, libenter.*

Præterea tribus tricliniis accepti [c] οἱ περὶ αὐτὸν *valde copiose. Libertis minus lautis, servisque nihil defuit. Nam lautiores eleganter accepti. Quid multa? homines visi sumus. Hospes tamen non is, cui diceres, amabo te, eodem ad me cum revertere. Semel satis est.* [d] σπουδαῖον οὐδὲν *in sermone,* [e] φιλόλογα *multa. Quid quæris? delectatus est,*

a Curationem per vomitum. *b* Fidenter. *c* Qui in ejus comitatu erant. *d* Serium nihil. *e* Erudita.

une heure après midi, & ne vit personne; je crois qu'il voyoit les comptes de Balbus. Il se promena ensuite sur le rivage de la Mer. A deux heures il se mit dans le bain. On lui parla alors de Mamurra [3], il ne changea point de visage [4]. On le frotta, & il se mit à table. Comme il s'étoit fait vomir [5], il mangea & but beaucoup, & fut de très-bonne humeur. Le soupé étoit grand & bien apprêté, la conversation fut animée & soûtenue de plaisanteries fines & agréables; en un mot, cela se passa fort gaiement. [6]

Outre la table de César, il y en avoit encore trois autres très-bien servies pour les gens de sa suite. Ses Affranchis du second ordre, & ses Esclaves ne manquerent de rien. Pour ses principaux Affranchis, on les régala bien. Enfin, je m'en suis tiré avec honneur [7]. Ce n'est pas néanmoins ici un de ses hôtes à qui l'on dit, ne manquez pas, je vous prie, de repasser chez moi lorsque vous reviendrez; une fois c'en est assez. On ne parla point d'affaires sérieuses, & la conversation se tourna du côté de la litterature; en un mot, César a été très-content & très-gai. Il

& libenter fuit. Puteolis se aiebat unum diem fore, alterum ad Baias.

Habes hospitium, sive [a] ἐπισταθμείαν *odiosam mihi, dixi, non molestam. Ego paullisper hic, deinde in Tusculanum. Dolabellæ villam cum præteriret, omnis armatorum copia, dextro sinistra ad equum; nec usquam alibi. Hoc ex Nicia.*

a Hospitii procurationem.

REMARQUES
SUR LA LII. LETTRE.

1. *Le vingt.*] SECUNDIS SATURNALIBUS. Les Saturnales se célébroient au mois de Décembre le dix-neuf ou le vingt, car les Auteurs ne s'accordent pas là-dessus. Cette Fête duroit plusieurs jours. Voyez Remarque sur la 20. Lettre du 5. Livre.

2. *Barba-Cassius.*] C'étoit quelque Tribun de l'armée de César, qui n'avoit rien de commun avec Cassius, l'un des chefs de la conjuration contre César, comme ce surnom de *Barba* le fait voir. Ciceron le nomme dans la treiziéme Philippique parmi ceux qui avoient suivi le parti d'Antoine, & qu'il appelle *naufragia Cæsaris amicorum.*

me dit qu'il seroit un jour à Pouzzoles, & un autre à Bayes.

Voilà comment s'est passée cette réception, toujours un peu embrrassante [8], mais qui ne m'a pas fait tant de peine que je pensois. Je demeurerai encore ici quelques jours, & j'irai ensuite à Tusculum. Quand César passa devant la maison de campagne de Dolabella, ses troupes marcherent sur deux colonnes à droit & à gauche de son cheval [9], & ils n'y marcherent que dans ce seul endroit. J'ai sû cela de Nicias.

---

3. *On lui parla alors de Mamurra.*] Il avoit été Surintendant des ouvriers dans l'armée de César, où il avoit amassé des richesses immenses. *Voyez Remarque* 7. *sur la* 7. *Lettre du* 7. *Livre*. Les Commentateurs croient avec quelque vraisemblance, qu'on avoit lû à César les vers que Catule avoit faits contre Mamurra, & qui étoient encore plus contre César que contre lui.

Quis hoc potest videre, quis potest pati,
Nisi impudicus, & vorax, & aleo,
Mamurram habere quod comata Gallia
Habebat omnis, ultima & Britannia, &c.

4. *Il ne changea point de visage.*] C'est-à-

dire, il ne parut pas qu'il fût fort piqué de ces vers ſatiriques de Catule. En effet Suetone dit que Catule en ayant fait depuis des excuſes à Céſar, il le fit manger le même jour avec lui. Il y a dans l'édition de Grævius *mutavi;* mais comme on lit *mutavit* dans tous les Manuſcrits, & dans toutes les éditions; & que Grævius qui ne fait jamais aucun changement dans le texte ſans en apporter quelque autorité ou en donner quelque raiſon, ne fait ici aucune remarque, je ſuis perſuadé qu'il y a une faute d'impreſſion dans cet endroit. Manuce qui n'avoit point vû les Manuſcrits où on lit *vultum*, donne à ce paſſage un ſens beaucoup moins naturel.

5. *Comme il s'étoit fait vomir.*] C'étoit un remede fort ordinaire chez les Romains. Selon Manuce ἐμετικὴν *agebat* ſignifie, *il devoit ſe faire vomir*, & c'eſt pour cela, dit ce Commentateur, qu'il mangea de tout ſans ſe contraindre; mais ce qui fait voir que Céſar s'étoit fait vomir le matin, c'eſt le régime qu'il obſerva, & qui étoit entierement conforme à celui que les Medecins preſcrivoient; *qui mane vomuit ambulare debet, tum ungi, deinde cœnare. Celſ. Lib. 1. cap. 3.* Celui qui s'eſt fait vomir le matin, doit ſe promener, enſuite ſe faire frotter d'huile, & ſouper. Voilà préciſément ce que Céſar avoit fait, *ambulavit in littore ... unctus eſt, accubuit.*

6. *La converſation fut animée & ſoûtenue de plaiſanteries fines & agréables; en un mot, cela ſe paſſa fort gaiement.*] Il y a ici dans le texte un paſſage de Lucilius auquel Ciceron fait allusion dans le ſecond Livre *de Finibus*, où il nomme ce Poëte. Pour trouver la meſure du

vers, il n'y a qu'à faire une élision à *quaris*, ce qui est fort ordinaire aux anciens Poëtes Latins.

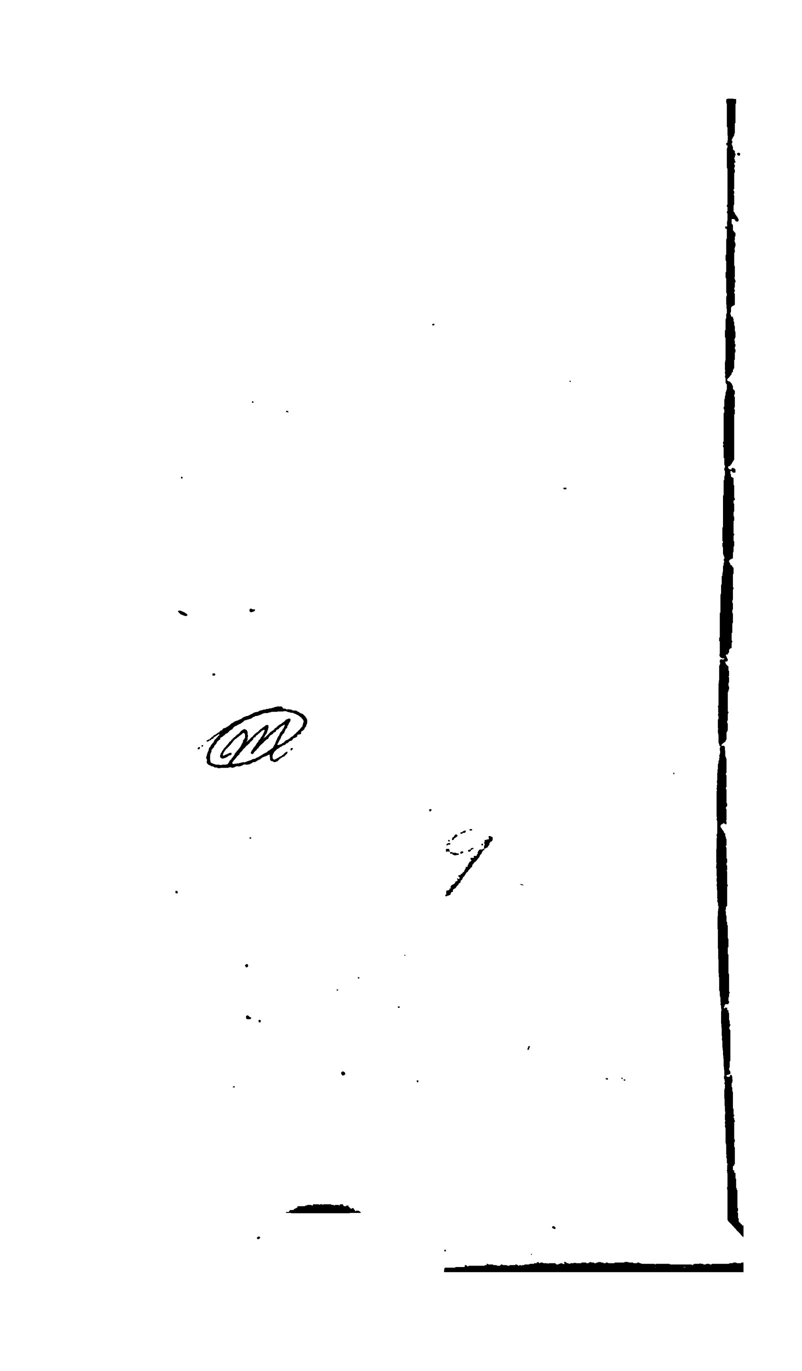
Sed bene cocto, & condito sermone bono, &, si quari libenter. Pantagathus qui n'a pas compris cela, nous apporte ici la plus ridicule correction du monde, *sed bene cocto conditoque pavone bono, & singulari accipensere.* C'est une démangeaison assez ordinaire aux Critiques de vouloir fournir de nouvelles leçons, au lieu de s'attacher à découvrir le sens de celles qu'ils trouvent dans les éditions & dans les Manuscrits.

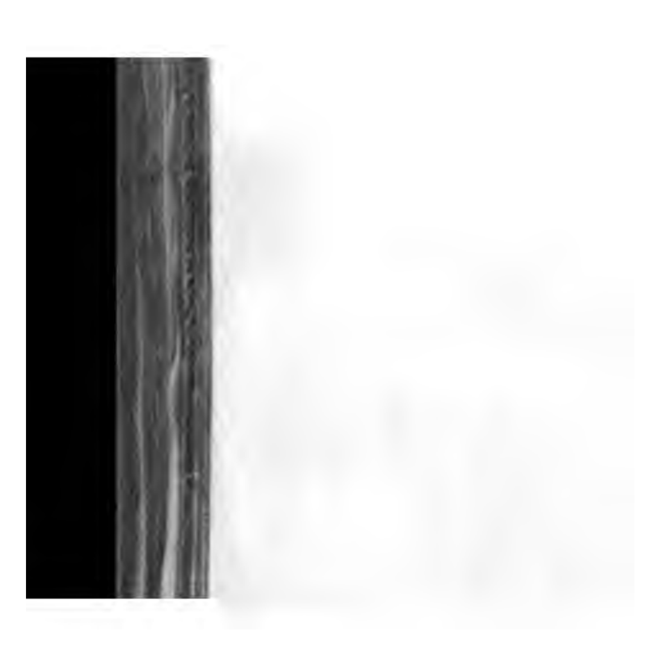
7. *Je m'en suis tiré avec honneur.*] HOMINES VISI SUMUS. C'est-à-dire, on a trouvé que je savois vivre, & faire les honneurs de la maison. Ciceron dit ailleurs à peu près dans le même sens, *hominem se præbuit*, Epist. 17. Lib. 15. Fam. & Epist. 2. Lib. 2. ad Att. *Si homo esset*, s'il avoit du sens, de la raison, du goût. Nous disons *ce n'est pas un homme*, c'est-à-dire, il n'a ni esprit, ni sentiment, ni caractere.

8. *Cette réception toujours embarassante.*] ODIOSAM. *Odiosus*, signifie souvent incommode, importun, inquiétant, embarassant.

9. *Quand César passa devant la maison de campagne de Dolabella, il fit marcher ses troupes sur deux colonnes à droit & à gauche.*] Dolabella étoit alors très-bien avec César, qui le nomma l'année suivante pour être Consul à sa place lorsqu'il seroit parti pour la guerre des Parthes, ainsi ce ne pouvoit être que par honneur & non par défiance, que César fit marcher ses troupes en bataille lorqu'il passa devant la maison de Dolabella.

Fin du Tome cinquiéme.





THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

